

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12053

– VENDREDI 28 OCTOBRE 1983

Les prix ont augmenté de 0,8 % en septembre

LIRE PAGE 31 L'ARTICLE D'ALAIN VERNHOLES : « CRÉDIBILITÉ EN BAISSE »



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 86 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le fossé américano-soviétique

Insensiblement mais comme inexorablement, le fossé continue de se creuser entre Washington et Moscou. La dernière initiative en ce domaine revient à M. Andropov, qui, dans une interview publiée ce jeudi 27 octobre, par la « Pradva », affirme solennellement que le déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale « rendra impossible la poursuite des négociations de Genève » sur les euromissiles. Certains commentateurs de Moscou avaient déjà évoqué cette possibilité, mais c'est la première fois que le numéro un soviétique menace ouvertement de rompre ces négociations.

Le secrétaire général – dont l'état de santé fait l'objet de nouvelles spéculations depuis qu'il a annulé le voyage qu'il aurait dû effectuer mercredi à Sofia – profite aussi des circonstances pour tenter une nouvelle fois de dissocier Washington de ses alliés ouest-européens. Rendant hommage à la « lutte acharnée » des pacifistes contre l'installation des Pershing, il leur suggère de faire maintenant campagne en faveur d'un report de l'installation des euromissiles pour que les négociations puissent se poursuivre.

Sans doute soucieux d'exploiter au maximum les nouveaux « malentendus transatlantiques » apparus à la suite de l'invasion de la Grenade, il ajoute à son discours, pour tenter les capitales européennes, un « petit geste » : l'U.R.S.S., dit-il, se contenterait d'avoir 140 SS-20 en Russie occidentale si l'OTAN renonçait aux euromissiles. Jusqu'à présent, M. Andropov en exigeait 162, mais comme Moscou est maintenant disposé à prendre en compte non pas les fusées mais le nombre de charges nucléaires qu'elles transportent, ce nouveau chiffre correspond au nombre de charges dont disposent les forces nucléaires française et britannique, soit 420, chaque SS-20 en ayant 3.

Il est peu probable que la nouvelle initiative soviétique séduise Paris ou Londres, puisque M. Andropov se refuse à toute concession sur la prise en compte des panoplies nucléaires de ces deux capitales. D'autant plus que comptabilisant non plus les lanceurs mais les charges transportées, il vise en fait à rendre impossibles les modernisations de leurs forces de frappe déjà programmées par la Grande-Bretagne et la France.

Mais ce ne sont pas ces deux pays que vise le secretaire général soviétique. C'est encore une fois à l'Allemagne de l'Ouest qu'il pense. Sans doute encouragé par les succès des manifestants pacifistes de la semaine dernière, M. Andropov cherche à exploiter les arguments que M. Reagan vient de lui offrir sur un plateau en se lançant dans son odyssée grenadienne. Comment ? Tout simplement en insistant sur l'aventurisme et l'imprévisibilité du président des Etats-unis. Comment, dans de telles conditions, les peuples européens – opportunément opposés à leurs dirigeants, selon une vieille « ficelle » de la dialectique marxiste-léniniste – pourraient-ils confier leur sort à un tel homme ? C'est un langage qui risque de connaître un certain succès et qui a d'autre part l'énorme mérite de faire oublier l'affaire du Boeing sud-coréen...

Ainsi, peu à peu, se profile une nouvelle stratégie soviétique qu'on pourrait résumer par : « gagnons du temps ». Jusqu'à quand ? Tout simplement jusqu'à ce que M. Reagan soit contraint de passer la main à un homme nouveau qui, espère-t-on à Moscou, saura se montrer plus conciliant et plus ouvert au dialogue. Il est probable, dans ces conditions, que loin de se combler, le fossé américano-soviétique va se creuser encore plus.

Six cents Cubains auraient été capturés par les Américains à la Grenade

Les États-Unis ont dû envoyer des parachutistes en renfort pour venir à bout d'une forte résistance en plusieurs points de l'île

De notre correspondant

Les troupes des États-Unis, portées à 3 000 hommes dans la nuit de mercredi à jeudi, ont pris le contrôle de l'île de la Grenade où les quelques points de résistance semblaient limités aux environs de la capitale, Saint George's.

Washington. – Aucune date n'est plus avancée à Washington, ni officiellement, ni officieusement pour le retrait de la Grenade des quelque trois mille hommes du corps expéditionnaire américain. « *Cinq à sept jours ou moins* », avait dit mardi matin la Maison Blanche aux principales personnalités du Congrès. « *Nous voulons* », a expliqué mercredi au cours d'une conférence de presse le secrétaire à la défense M. Weinberger, « *retirer autant de nos troupes que nous pouvons le faire.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)



M. Chirac et la défense de l'Europe

Le président du R.P.R. propose de « mieux associer l'Allemagne aux décisions communes en matière de sécurité »

Au cours du voyage qu'il a effectué en Allemagne fédérale du 17 au 19 octobre, M. Jacques Chirac a parlé de la défense nucléaire de l'Europe et des relations franco-allemandes. Ses prises de position ont entraîné des interprétations diverses. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président du R.P.R. précise ses propositions en ces matières.

« *Pour quelles raisons vous exprimez-vous sur le problème des euromissiles alors que la France n'est pas concernée par leur éventuelle implantation en Europe ?*

– L'évolution des rapports de force entre l'Est et l'Ouest, notamment depuis l'implantation des SS-20 soviétiques, ne permet pas à la France, malgré la confiance et la sécurité que lui donne sa force nationale de dissuasion, d'être indifférente aux risques d'agression ou de neutralisation d'une Europe occidentale à laquelle elle appartient et dont la situation la concerne directement.

» C'est pour cette raison que la France doit souhaiter un retour à l'équilibre des forces en Europe, qu'il résulte de l'implantation des fusées Pershing et des missiles américains ou d'un accord à Genève conduisant au démantèlement des SS-20 soviétiques. Elle a fait, pour ce qui la concerne, les efforts nécessaires. Elle doit les poursuivre. Elle doit aussi soutenir ceux de nos alliés.

» Ce n'est pas parce que la France est sortie, à juste titre, de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN qu'elle doit se désintéresser de la défense de l'Europe. Ce serait de sa part une position moralement, politiquement et stratégiquement indéfendable. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

Le débat sur l'enseignement privé

Durcissement des laïcs : le CNAL rejette les propositions de M. Savary

LIRE PAGE 11 L'ARTICLE DE CATHERINE ARDITTI

La nouvelle machinerie multinationale

par PIERRE DROUIN

Dans une économie qui se mondialise de plus en plus, malgré la crise, les firmes multinationales devraient frétiller comme le poisson dans l'eau. Il est vrai qu'elles ne se portent pas mal, mais elles changent d'allure. Sans doute restent-elles fidèles à leur programme génétique. Elles sont équipées pour pousser d'une main très visible leurs pions sur les meilleures cases de l'échiquier mondial, là où jaillira le plus de profit. Entre elles, la concurrence existe plus que du temps des vaches grasses de l'économie, et l'idée d'une sorte de chef d'orchestre clandestin du « capitalisme monopoliste » n'appartient plus guère qu'au théâtre des ombres de l'idéologie communiste au goût du jour.

Cela dit, la stratégie des multinationales ne reste pas immuable, ce qui fait leur force. C'est au contraire leur grande faculté de changement qui leur permet de passer sans trop de dommages à travers la crise. Il faut plus d'imagination pour prospérer quand le gâteau général ne s'élargit pas. Quelles sont les caractéristiques de la nouvelle machinerie ?

Sur le thème « Les entreprises multinationales, la restructuration économique et la compétitivité internationale », un colloque de trois jours vient de se tenir à la fondation Rockefeller de Bellagio, organisé par l'Institut de recherche et d'information sur les multinationales (1). Une vingtaine de professeurs venus de trois continents (Europe, Amérique, Asie) ont présenté des communications concernant chacun leur pays. Si l'on rapproche leurs points de vue de ceux qui ont été exprimés dans des ouvrages ou articles récents (2), il est possible de tracer les grandes lignes des modifications du paysage « multinational ».

Incontestablement, les firmes appartenant à cette catégorie se sont multipliées depuis dix ans, et précisément pour mieux être en mesure de répondre à la crise. Si les États-Unis restent encore la plus large source d'investissements directs à l'étranger, constatait M. Thomas Pugel à Bellagio, leur part dans le total s'est affaiblie.

(Lire la suite page 2.)

(1) 45-47, rue de Lausanne, 1201 Genève.

(2) *Nationalisation et internationalisation*, par Mme Madeuf et MM. Delapierre, Michalet et Ominami (éditions La Découverte, Maspero), et *Les Investissements internationaux : quels changements pour les années 80 ?*, de Dominique de Laubier dans *Économie prospective internationale*, revue du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), numéro du quatrième trimestre 1982.

AU JOUR LE JOUR

Routine

Le monde politique français est une grande famille, unie et déchirée, comme toutes les familles. Dans le deuil on serre les rangs. Il y eut, sous le septennat précédent, après l'attentat de la rue Copernic, quelques heures d'unanimité vite oubliée. Il y aura eu, après le double attentat de Beyrouth, deux jours de consensus et de décence.

Mercredi, à l'Assemblée nationale, à peine avait-on cédé à l'émotion d'un hommage nécessaire aux « soldats de la paix » *que la polémique surgissait. Il revint à M. Messmer de rompre la courte trêve en lançant aux membres du gouvernement :* « Vous n'êtes pas en paix avec votre conscience ! ». *Et l'on reprit la routine des hostilités franco-françaises.*

BRUNO FRAPPAT.

Chicago et l'architecture contemporaine

L'ancêtre, le martyr et la prima donna

par ANDRÉ FERMIGIER

L'architecture de Chicago fait l'objet de huit expositions à Paris, dans huit centres culturels et galeries. Chicago, qui doit accueillir en 1992 sa troisième exposition universelle, dispute aujourd'hui à Los Angeles la place de seconde ville des États-Unis après New-York, mais elle passe, par la richesse et le dynamisme de sa construction, pour la capitale de l'architecture américaine (le Monde *daté 2-3 octobre*).

Chicago. – Dans un site d'une beauté encore perceptible, ce qui est rare dans les grandes agglomérations industrielles des États-Unis, Chicago, c'est une ville à la Saint-John Perse, une ville de gel, de métal, de système et de vent, superbe d'orgueil et de démesure, peu avenante au voyageur et assez provinciale au dire même de ses habitants, une ville qui n'a pas le charme immédiat, irrésistible, dramatique de New-York, mais elle aussi couronnée de tours et joyeuse d'avoir enfanté tant de dieux.

Ses dieux, ce ne sont pas ses gangsters (il n'y en a plus), ni ses peintres, ni ses écrivains : nul Whitman n'a chanté son lac, sa rivière et ses ponts. Ses dieux sont ses hommes d'affaires, ses éleveurs, ses minotiers, ses banquiers, ses assureurs et, liés aux immenses entreprises, au flot d'argent que manipulent ces derniers, ses architectes.

Quel que soit le respect, ou l'enthousiasme, avec lequel on considère les héros et les épigones du *style beaux-arts, et même si l'on* n'adhère pas aux analyses manichéennes, dictatoriales qu'*Henry Russell Hitchcock* et *Nikolaus Pevsner* ont laissées de la modernité dans des ouvrages depuis longtemps, *depuis trop longtemps, classiques*, il faut bien reconnaître que Chicago a joué par deux fois un rôle décisif dans la naissance et le développement de l'architecture contemporaine, qu'il s'agisse de la maison individuelle ou des immeubles de grand étage, de vaste propos commercial, éducatif et culturel. C'est l'histoire que nous racontent une série d'expositions actuellement présentées à Paris et soutenues par un catalogue remarquablement informatif qui est une véritable prouesse éditoriale (1). Et c'est une histoire d'autant plus curieuse que, par rapport à la Florence des Médicis, à l'Angleterre des grands snobs palladiens, à la France des Valois et des Bourbons, et même si l'on pense aux « Bostoniens » délicieusement torturés, pré-freudiens et pré-proustiens d'Henry James, rien ne destinait Chicago à être la capitale artistique de quoi que ce soit. On aurait plutôt de la peine à imaginer terrain plus ingrat et raboteux, plus culturellement stérile, inerte et négatif.

Inerte, pas exactement. La ville, qui compte à peine 5 000 habitants *en 1840, passe de 30 000 à* 300 000 de 1850 à 1870, grimpe ensuite allègrement vers le million (*7 aujourd'hui*), *en même temps* qu'elle devient le centre d'un immense marché de céréales, de bois de sciage et de bétail, de porcs surtout (on l'a surnommée Porcopolis), avec ces silos de blé, où Le Corbusier voyait les cathédrales des temps modernes, et ces abattoirs, dont *Georges Duhamel a laissé une description terrifiée dans Scènes de la vie future.*

On voit bien ce que de tels bonds, *une telle ruée, ont pu signifier de* bureaux et de magasins à construire, de planches et de pierres à assembler, de gens à vêtir, transporter, éduquer, soigner, catéchiser, abreuver, nourrir et loger.

Pour le logement, les solutions furent longtemps assez banales, et c'est dans le domaine de l'architecture commerciale, *où il fallait aller au* plus vite, au plus utile et au plus grand que se sont d'abord manifestés les maîtres de l'école de Chicago, d'autant que le grand incendie de 1871 *leur laissait la liberté* d'une reconstruction à peu près complète.

(Lire la suite page 26.)

(1) Catalogue, 380 pages, dont 60 en couleur, *180 F.*

Le Monde

idées

LU

« LE BEL AVENIR », de Georges Conchon

Les états d'âme d'une franche canaille

QUI a lu les romans de Georges Conchon, en particulier *la Corrida de la victoire*, *l'Esbrouffe* ou *l'Etat sauvage*, reconnaîtra dans *le Bel Avenir* sa manière et sa griffe : un naturalisme qui ne s'embarrasse pas de nuances, un appétit satirique certain, un penchant pour la drôlerie, une vue assez pessimiste du monde contemporain. Ses nombreux lecteurs ne seront pas déçus, et ses détracteurs iront chercher autre part des finesses sur lesquelles il serait vain qu'ils comptent. De toute façon, l'histoire est copieuse, presque puissante et ne manque pas d'ambition.

Régis Crozet, la quarantaine, venu de sa Corrèze natale, a gravi tous les échelons de la société par des opérations immobilières fructueuses. Nous le rencontrons dans ses déplacements et dans ses aises. Ses désirs sont des ordres, même en politique : il lui suffit de se présenter dans le onzième arrondissement de Paris pour qu'il soit élu député, sans la moindre peine. L'auteur le dit méchant : tout au plus, le lecteur le juge-t-il un peu cynique, un peu vulgaire et sans profondeur. Régis Crozet a un jardin secret : la littérature, qu'il lit et que peut-être il aimerait pratiquer.

Les drames qu'il subit ne sont que des accrocs : il se fait agresser sur la route, il apprend l'assassinat de son ami et collègue Albin Caleymane en même temps que deux cambriolages, chez sa mère et dans la succursale de ses affaires. Est-ce que tout cela le touche ? Il semblerait que non. Il reste insensible au trouble psychique de sa femme, dite Marylène, et ne sort de ses gonds que lorsqu'il voit sa carrière compromise par une faiblesse de celle-ci : un jour, elle a prêté sa signature à Albin Caleymane pour une tractation un peu louche. La France étant ce qu'elle est, une terre de compromissions, de combines et d'escroqueries plus ou moins camouflées, il ne risque au fond rien. Est-ce, en fin de compte, cette impunité qui le mène au dégoût ?

Marylène, plus fragile que prévu, colle à l'image de son homonyme : elle absorbe trop de barbituriques et meurt. Depuis longtemps, malgré quelques désirs espacés, elle n'était plus grand-chose pour Régis Crozet. Cette mort vient à point, car on découvre aussi l'assassin d'Albin Caleymane : son fils, qui en voulait à son argent et qui avait pris pour héros Régis Crozet lui-même. C'est que le brasseur d'affaires n'a besoin ni d'épouse, ni de succès inutiles, ni d'émules qui font du zèle. En son for intérieur, il aurait préféré une opposition gigantesque, que personne ne veut assumer.

Il est écœuré. Alors, il écoute une maîtresse occasionnelle, Doreen Burnham, Anglaise qui a ses entrées partout, en particulier aux Etats-Unis. La bonne entente charnelle vaut bien une messe. Il quitte la France, et sous un nouveau nom, avec un capital bien placé, il va changer de peau : il est temps pour lui de devenir à son échelle un Hemingway ou un Styron.

Régis Crozet est-il très vraisemblable ? D'abord, dans un livre si épais et si prolixe, on le voit peu en action commerciale ou financière : on le devine plutôt, et cette dimension nous manque. Ensuite, cet être par moments fruste, toujours direct sinon brutal, avec des sautes d'humeur fréquentes, on nous le dit amoureux de la littérature, mais il ne le paraît guère, ou à de trop rares occasions. La fin aussi est rocambolesque : abandonne-t-on si facilement une vie de lutte ?

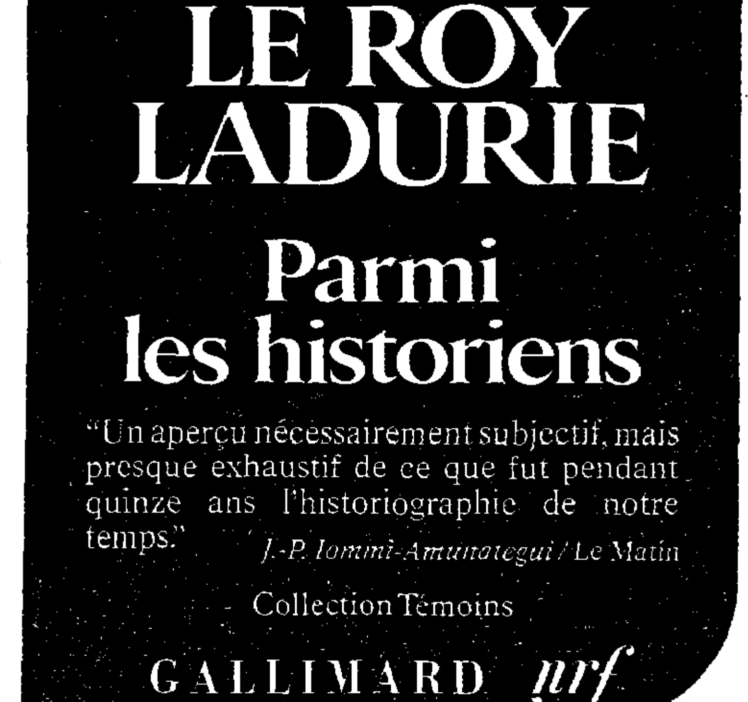
Curieusement, tous les autres personnages sont plus naturels et plus attachants. D'abord Marylène Crozet, fantasque, amoureuse de son mari, mythomane, fragile et comme plongée dans un éternel sentiment de culpabilité. Ensuite, cette Doreen, entre deux valises et entre deux peaux, qui exerce une étrange fascination sans en avoir l'air et qui tire toutes les ficelles, alors qu'elle n'en tient aucune. On pourrait également citer la veuve de Caleymane et la mère de Régis Crozet. En somme, autour du personnage principal, toutes les femmes sont plus étonnantes, plus vraies, plus justes et plus poétiques.

L'originalité de Georges Conchon est ailleurs, en partie. Il fait un judicieux emploi — oublié dans la seconde moitié du roman — du dialogue intérieur, sorte de monologue où Régis Crozet se dédouble pour mieux s'adresser la parole. Il est un autre élément qui ne saurait passer inaperçu : les critiques à l'égard de la France contemporaine. Chez les romanciers néo-réalistes ou néo-naturalistes, dont Georges Conchon fait partie, voisin en cela, à des degrés divers, de Maurice Druon, d'Armand Lanoux ou d'Hervé Bazin, la dénonciation partielle ne prend jamais l'envergure d'une haine ou d'un dégoût. Ce trait ici est dominant, et il faut saluer le courage de Georges Conchon de l'avoir parfaitement incarné. Aurons-nous enfin — c'est le cas en Amérique — une littérature romanesque capable de critiquer fondamentalement et cruellement notre pays ? Si tel était le cas, Georges Conchon pourrait passer pour un innovateur.

Ses lecteurs habituels, eux, trouveront un livre ample, malicieux, inégal, avec des pages trop rapidement rédigées. Mais la matière humaine n'est pas négligeable, et la force est là, qui ne craint pas de foncer.

ALAIN BOSQUET.

★ *Le Bel Avenir*, Albin Michel. 488 pages. 85 francs.



La nouvelle machinerie multinationale

(Suite de la première page.)

Sur l'ensemble des investissements extérieurs des treize pays industriels qui, à eux seuls, font presque le total, la part des États-Unis, qui était de 61 % durant la période 1961-1967, est tombée à 29 % dans les années 1974-1979. Inversement, les États-Unis ont reçu de ces mêmes pays 27 % du total, alors que la part n'était que de 3 % durant la période 1974-1979. Les firmes européennes, japonaises, et dans une proportion moindre, celles des « nouveaux pays industriels » installent de plus en plus de filiales aux États-Unis.

Autre constatation : la variété des motivations des investisseurs. M. John Dunning, parlant de la Grande-Bretagne, soulignait qu'à l'origine il s'agissait de rechercher des matières premières, puis des marchés, ensuite une moindre charge de main-d'œuvre. Celle-ci est, au reste, mieux obtenue aujourd'hui dans des pays à haute technologie que dans des nations à bas salaires.

Un glissement s'effectue également dans la nature des investissements internationaux : on passe des secteurs primaires et secondaires (ils représentaient 90 % des actifs américains à l'étranger en 1966) au *secteur des services (plus de 30 %* du total en 1980). Il en va de même pour les investissements étrangers aux Etats-Unis, et ce phénomène est constaté aussi pour ceux qui proviennent des pays européens ou du Japon. Banques, tourisme (qui continue de croître malgré la crise) suscitant des créations de chaînes d'hôtels et de restaurants, compagnies d'assurances, publicité, télécommunications, se taillent très rapidement une part de plus en plus importante dans la famille des multinationales.

On assiste, au reste, à une accélération très forte de la croissance internationale des firmes, comme si cela apparaissait comme la meilleure réponse à la crise. Les multinationales ont privilégié dans leur extension le rachat, l'absorption, la fusion, la prise de participation dans *des entreprises étrangères existantes*. La France n'a pas été à la traîne sur ce chapitre, qu'il s'agisse de sociétés privées ou de firmes anciennement ou nouvellement nationalisées. Si l'on regarde seulement ces dernières, on constate que la part du chiffre d'affaires total réalisé à l'étranger a été pour 1980 de 70 % pour Matra, de 68 % pour Dassault, de 68 % pour Roussel-Uclaf, de 57 % pour Rhône-Poulenc, de 54 % pour Pechiney-Ugine-Kuhlmann, de 45,5 % pour Thomson-C.S.F., de 45 % pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, de 43,3 % pour C.I.I.-Honeywell-Bull, de 31 % pour la C.G.E.

Le montant annuel des investissements français à l'étranger et des investissements étrangers en France a plus que doublé en dix ans. *« Ces progrès devraient être poursuivis*, note M. Michel Cicurel (3). *La France faible maugrée contre les entreprises multinationales d'origine étrangère. La France forte construit des entreprises multinationales d'origine française. »*

Compter sur ses propres forces

Une autre évolution notable dans le jeu des multinationales porte sur la transformation des moyens de financement des filiales. Les envois de fonds des maisons-mères, très importants il y a une trentaine d'années, ne représentent plus qu'une ressource marginale. Ce sont les profits réinvestis sur place ou les emprunts obtenus par la filiale elle-même qui servent à l'alimenter. On voit même aux Etats-Unis, depuis quelques années, certaines maisons-mères utiliser leurs filiales à l'étranger pour financer leurs opérations nationales.

Pour des raisons de balance des paiements, certains pays, comme la France, peuvent contraindre les entreprises qui veulent investir à l'étranger à se procurer à l'extérieur la majorité des fonds nécessaires. La logique du développement des filiales à l'étranger rejoint celle que certains voudraient voir s'instaurer dans le tiers-monde : *compter sur ses propres forces*.

Dans la machinerie multinationale, des pays en développement précisément jouent un rôle différent de celui qui était le leur il y a une vingtaine d'années. Prenons deux cas extrêmes : celui de l'Inde, qui repousse le plus possible les multinationales étrangères, et celui de Singapour, qui les attire le plus possible, si bien que l'on peut estimer que les neuf dizièmes de sa production en sont le fruit. Entre ces deux extrêmes se situe un pays comme la Corée du Sud.

Cela dit, les pays en développement ont accueilli entre 1960 et 1980 beaucoup moins d'investissements directs qu'auparavant. En revanche, d'autres techniques de transfert de capitaux se développent sous forme d'octrois de licence, de contrats de sous-traitance, d'acquisitions et de prestations de services ou de ventes d'usines clés en main.

De leur côté, certaines nations en développement apparaissent comme investisseurs sur la scène des multinationales : nouveaux pays industriels ou au contraire États ayant déjà une vieille expérience comme l'Inde ou la Malaisie (4).

Au Japon, des co-entreprises avec des partenaires étrangers font toujours partie de la stratégie employée pour connaître la technologie et la gestion américaines et européennes. Mais ce qui caractérise vraiment le schéma de l'activité multinationale japonaise, note Lawrence G. Franko (5), c'est en premier lieu l'orientation vers des sites de production en Asie ou en Amérique latine, où le coût de la main-d'œuvre est faible, et en second lieu l'utilisation intensive de ces zones de production comme plates-formes d'exportation vers d'autres pays. L'activité multinationale du Japon se déroule beaucoup plus dans les nouveaux pays industriels qu'en Amérique du Nord ou en Europe.

« L'étude de la politique est l'étude de l'influence de ce qui a de l'influence », écrivait Harold D. Laswell. A cet égard, quoi de plus « politique » que le domaine de ces grandes firmes qui poussent leurs antennes dans tous les coins du monde ! L'exacte mesure de leur pouvoir serait une entreprise de grand intérêt. Et il faudrait avoir la foi libérale vraiment chevillée au corps pour penser comme F. A. Hayek, à propos de la grande taille d'une entreprise, que le pouvoir sur des choses matérielles n'entraîne pas forcément le pouvoir sur la conduite des hommes (6).

PIERRE DROUIN.

(3) *La France quand même*, Robert Laffont, 1983.

(4) Lire notamment l'article de Sanyaya Lall dans *Les multinationales en mutation*, actes du colloque organisé en novembre 1982 par le Centre de recherche économique pure et appliquée (CREPA) et l'Institut de recherche et d'information sur les multinationales (I.R.M.), édité par l'I.R.M. et les Presses universitaires de France, sous la direction d'Alain Cotta et Michel Ghertman.

(5) Dans un livre très documenté qui vient de paraître sous le titre *Réplique occidentale aux multinationales japonaises*, Éditions I.R.M., Presses universitaires de France.

(6) Lire son *Droit, législation et liberté*, tome III, p. 94, Presses universitaires de France, 1983 (traduction française d'un ouvrage publié en 1979).

LETTRES AU Monde

Réponse à Jean-Jacques Servan-Schreiber

« Le trésor français à exploiter, c'est notre capacité en logique informatique », affirme Jean-Jacques Servan-Schreiber (*le Monde* du 5 octobre). Il ajoute : *« L'idéal serait que notre pays décroche la médaille mondiale en électronique et en informatique. »* Le président du Centre mondial informatique et ressources humaines est saisi par le vertige de la technique. Le trésor français, n'en déplaise à Jean-Jacques Servan-Schreiber, n'est pas dans les ordinateurs domestiques et les postes de télé à écran plat qui mènent à une société totalitaire où tout est calculé et surveillé, mais bien dans le capital spirituel et moral que nous ont transmis nos ancêtres. Notre civilisation nous a enseigné que les progrès techniques ne sont qu'une parcelle de notre héritage, que tout nombre peut être augmenté à l'infini, les litres et les tonnes peuvent être multipliés sans qu'il y ait une meilleure qualité de vie.

A l'heure où, dans notre pays, des millions d'êtres sont à la recherche d'un emploi, où un jeune sur trois est obligé de travailler dans des boîtes de traite d'êtres humains, où les anciens sont « dégraissés », où les chômeurs, « assainis » et « mis en stock », ne font qu'augmenter, où l'homme n'est plus qu'une « ressource » *humaine qu'on exploite* jusqu'à l'obsolescence, où les droits de l'homme sont bafoués, il est temps de bâtir un nouveau type de société humaniste, anti-capitaliste, anti-étatique, fédéraliste, associative et autogestionnaire, afin que tous les citoyens de France aient des biens au soleil.

JEAN DOMEC.
(Rouen.)

et à… Manès Sperber

Justiciables du tribunal de l'histoire — sinon du jugement dernier, — les chevaliers du pacifisme en armes de tous genres, de l'espèce de Manès Sperber (*le Monde* du 18 octobre), auront à répondre du crime de lèse-humanité, tout comme leurs homologues de l'autre côté du rideau de fer, coupables du même forfait. Si le chef d'inculpation est identique concernant l'attitude mentale de ces frères ennemis, il n'en sera pas de même quant aux circonstances atténuantes que plaideront ces héros de la plume fatale pour obtenir le pardon de leur péché mortel.

En effet, les intellectuels militant pour la paix armée dans les pays du monde dit libre seront bien obligés d'admettre qu'ils étaient libres de témoigner hautement et sans risque pour un pacifisme actif et non violent, à l'exemple de ceux et de celles qui *« défilent aujourd'hui dans les rues des capitales des pays démocratiques »*. Ils n'étaient pas sous la contrainte étatique qui oblige leurs confrères, dans les pays dits totalitaires, à choisir entre un conformisme payant ou un mutisme gratuit. Parler d'*« humanisme critique et sceptique »* pour qualifier — et récompenser d'un Prix de la paix substantiel — l'œuvre littéraire d'un auteur qui exhorte l'Europe à *« devenir une grande puissance (…) décidée farouchement à dissuader par des armes suffisantes et lui appartenant »* l'ennemi virtuel avide d'hégémonie ; appeler *« humaniste »* un privilégié de la culture qui, non sans afficher *« une tristesse indicible, mais cependant inévitable »*, demande à cette Europe de ne pas *« se tenir éloignée des conflits grâce à un désarmement masochiste »*, mais à devenir *« elle-même une superpuissance aussi effrayante que* [les] *deux géants »*, l'Amérique et la Russie, n'est-ce pas confirmer le diagnostic que le soussigné a pu tracer, il y a plus d'un an, dans les colonnes de ce journal (voir *le Monde*, du 14 avril 1982), sous le titre de « La paranoïa politico-militaire » ?

MAXIMILIEN RUBEL.
(Paris.)

Lycée et enseignement économique

A propos du livre de M. Schwartz, M. Duverger (*le Monde* du 14 octobre) écrit que le droit, l'économie, la gestion, *« n'ont pas de rapports avec les matières enseignées dans les lycées »*.

En ce qui concerne la gestion, il existe de longue date des sections G, dont l'une au moins (G2) débouche directement sur des études de gestion (le recrutement des I.U.T. de gestion le montre clairement). Seulement voilà : il s'agit d'une section technique. Donc, au mieux, méconnue ; au pis, décriée… Ancien enseignant en faculté de sciences économiques et en lycée (section G), je peux attester que les études de gestion des sections G sont au moins aussi sérieuses que celles qui sont effectuées dans le premier cycle universitaire de sciences économiques.

De même, il existe (depuis 1966 !) une section B dans les lycées, à dominante économique et sociale, fort prisée des élèves à cause de son caractère concret et des méthodes éducatives employées (travail sur dossier) et qui prépare très bien à l'enseignement supérieur économique. Le malheur est que les filières qui désirent conserver leur « image de marque » doivent sélectionner, et qu'elles le font par les maths. Résultat : les facultés ou U.E.R. de sciences économiques, les classes préparatoires à l'enseignement commercial *sélectionnent* des candidats issus, le plus souvent, de C. Là encore, je peux attester que le niveau de maths des élèves des sections B leur permettrait aisément, dans la généralité des cas, de suivre un enseignement économique supérieur, seule une minorité de débouchés exigeant un niveau de maths nettement plus élevé. Il suffirait de créer une option à plus haut niveau de maths pour résoudre le problème. Et mon expérience m'incite à penser que les étudiants économistes issus des sections B seraient autrement plus motivés et plus avertis que la moyenne des étudiants actuels, qui n'ont aucune formation économique antérieure.

DENIS CLERC,
agrégé de techniques économiques de gestion,
agrégé de sciences sociales.
(Quétigny en Côte-d'Or.)

Toucher les réalités

Ceux qui disposent de notre santé et de notre liberté ne sont pas toujours suffisamment formés ou informés. Ainsi tout jeune médecin devrait obligatoirement et anonymement (en simulant une affection ad hoc) passer quelques jours dans un lit d'hôpital (si possible en dortoir). Il connaîtrait mieux les côtés négatifs des hospitalisations, les droits des malades et les devoirs des médecins hospitaliers, du personnel soignant, etc. Tout expert psychiatre devrait faire un pareil stage anonyme dans un asile psychiatrique et dans une prison. De même tout futur juge d'instruction, procureur, avocat, gardien de prison, devrait y passer quelques jours (dont quelques heures dans la section de haute surveillance). A la suite de pareils stages, certaines décisions seraient peut-être prises en meilleure connaissance de cause.

Dr. J.-M. MUHLARD.
(Paris.)

Le travail des coopérants français

Dans l'article sur les coopérants français en Algérie paru dans *le Monde* du 9 octobre 1983, le lecteur ne pourra certainement pas voir que pendant toutes ces années de coopération — depuis 1966 — un travail très sérieux a été fourni.

L'ensemble des collègues qui se sont succédé dans le secondaire, le supérieur, durant cette période, représentent plusieurs milliers d'enseignants, et rien n'autorise un journaliste qui en parle à effacer à la fois la somme de travail accomplie, la qualité de ce travail, et l'exemplaire conduite de chacun dans l'adaptation au pays d'accueil.

L'auteur ne veut vraiment rien retenir de tout cela, il résume la coopération au malaise des enseignants, à la planche à voile, à la nostalgie de quelques-uns pour leur région en France.

Le malaise est une réalité, il ne pourrait en être autrement avec les conditions de travail en France. En Algérie, les couples d'enseignants ne sont pas séparés par des affectations inhumaines sur des postes éloignés, et les auxiliaires ont un emploi stable.

Ainsi, ce séjour à l'étranger, qui à la longue devient un exil, a été choisi par beaucoup comme moindre mal face à la séparation familiale et à l'insécurité de l'emploi.

Mais la coopération arrive à son terme (année scolaire 1985-1986), et ces questions se posent à nouveau de manière très dure quand on pense au retour. Ce sont ces questions, et d'autres, liées aux salaires, qui ont motivé l'occupation à Alger de l'ambassade de France, en juin 1983.

Petit épilogue : la loi Le Pors (titularisation du personnel auxiliaire dans la fonction publique), faute de décrets, n'est toujours pas applicable, à cette date, aux personnes en fonctions à l'étranger. Alors, les auxiliaires restent auxiliaires, et les problèmes posés aussi intolérables.

BERNARD BRIZON,
professeur coopérant.
(Sidi-bel-Abbès, Algérie.)

« C'est vite dit, monsieur Bourgeois… »

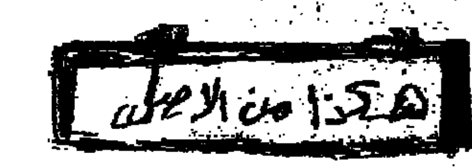
Ce n'est pas sans un certain agacement que j'ai lu l'article de M. Bourgeois dans *le Monde* du 7 octobre… La référence à l'école de la IIIe République est bien vague. Cette école serait-elle donc demeurée immuable pendant trois quarts de siècle ?

« Les principes qui l'animaient portèrent l'enseignement français à un niveau d'excellence exceptionnel. » C'est vite dit. Sait-on seulement que moins de la moitié d'une classe d'âge obtenait le certificat d'études primaires il y a un demi-siècle ? Est-ce là un niveau d'excellence exceptionnel pour un enseignant ?

Quant aux « principes », s'agit-il de ceux des instructions officielles de 1887, de 1923 ou de 1938 (il y avait, entre ces trois textes, plus que des nuances, notamment pour l'apprentissage de la langue écrite) ? ou de ceux qui étaient mis en pratique dans des classes aux multiples divisions, souvent surchargées ? Ne nous voilons pas la face, les écarts étaient considérables. Qu'on se réfère aux rapports d'inspection de l'époque.

Plus loin, notre auteur voue aux gémonies les méthodes globales concrètes, sans autre précision. Pourquoi cacher que l'approche globale d'une question est suivie d'une analyse, puis d'une phase de synthèse qui aboutit à l'acquisition d'une idée générale ? Celle-ci, bien assimilée, peut être réutilisée dans d'autres contextes ; à la différence des « acquis » de l'enseignement traditionnel, qui restaient trop souvent, pour les enfants, des mots vides de sens.

JEAN LE DUIGOU,
instituteur rural en retraite.
(Lanrodec.)



Le Monde

étranger

L'INTERVENTION AMÉRICAINE DANS L'ILE DE LA GRENADE ET SES RÉPERCUSSIONS

Le président Reagan devait s'adresser ce jeudi 27 octobre, à Washington, à la population des Etats-Unis pour évoquer la situation au Liban et dans les Caraïbes et souligner l'importance stratégique de ces deux régions pour les Etats-Unis, ont annoncé des conseillers de la Maison Blanche. A la Grenade, où les Etats-Unis ont envoyé huit cents parachutistes en renfort, portant leurs effectifs dans l'île à près de trois mille hommes, les forces d'intervention se heurtaient encore à quelques foyers de résistance dans la nuit de mercredi à jeudi, dans les environs de la capitale, Saint-Georges, — en particulier à la prison de Richmond-Hill, où seraient incarcérés les détenus politiques. Le gouvernement de La Havane a annoncé officiellement, dans l'après-midi de mercredi, la fin de toute résistance cubaine à la Grenade, mais les porte-parole américains ont contesté cette affirmation.

Selon le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, les troupes américaines ont eu six tués, trente-trois blessés et huit disparus, tandis que La Havane fait état de trente Cubains tués dans les combats. Six cents Cubains, dont un colonel, ont été faits prisonniers, selon M. Weinberger.

Le porte-parole du premier ministre de la Barbade *a annoncé que M. Bernard Coard*, considéré comme l'auteur du coup d'Etat militaire qui a coûté la vie à *Maurice Bishop*, alors premier ministre de la Grenade, avait lancé un appel à *« la défense de la révolution »*, sur les ondes de Radio-Grenade libre. Selon ce porte-parole, M. Coard, qui avait mystérieusement disparu depuis le coup d'Etat, a trouvé refuge à l'ambassade d'U.R.S.S. à la Grenade.

Les forces américaines ont libéré le gouverneur de l'île, Sir Paul Scoon, qui a été transféré sur un navire de guerre. Deux prétendants au poste de premier ministre *se sont* déjà fait connaître, M. Eric Gairy — renversé en mars 1979 — et un juriste de trente-neuf ans, *dirigeant du Mouvement démocratique* grenadien, Sir Alexis Francis.

Le Conseil de sécurité des Nations-unies s'est réuni deux fois, mercredi 26 octobre, à la demande de la Guyana et du Nicaragua, pour examiner un projet de résolution condamnant l'intervention armée à la Grenade et pour demander un retrait immédiat de toutes les troupes d'invasion. Quatre représentants de pays qui participent à l'opération ont pris la parole, parmi une vingtaine d'orateurs. Les travaux doivent reprendre ce jeudi à 20 heures (heure de Paris).

● EN AMÉRIQUE LATINE, les réactions négatives *enregistrées dès l'annonce de l'intervention* se sont développées mercredi, accompagnées dans plusieurs pays de *manifestations hostiles aux États-Unis* — en particulier à Saint-Domingue où une trentaine *de personnes* ont *été* blessées au cours d'affrontements avec la police.

● *EN EUROPE* — où *le pape a dit « son angoisse et sa profonde inquiétude »* devant la situation internationale en général, et en particulier au Liban et à la Grenade, — la *« préoccupation »* exprimée dans un premier temps fait souvent place à une condamnation plus ou moins nette. A Bonn, le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenisch, a *« regretté »* l'intervention américaine : *« Nous aurions déconseillé aux États-Unis d'intervenir militairement à la Grenade si nous avions été consultés par Washington »*, a-t-il ajouté. Cependant le chancelier Kohl réserve sa position dans l'attente d'informations complètes de la part des États-Unis. L'Italie, par la voix de son premier ministre, M. Bettino Craxi, a *« désapprouvé »* la décision des États-Unis, et exprimé le souhait que *« cette page soit tournée le plus rapidement possible »*. Le Danemark a fait part de son *« scepticisme »* devant les raisons invoquées *par* Washington, la Turquie a exprimé son *« inquiétude »*. L'un des seuls pays européens à faire preuve de compréhension à l'égard des États-Unis est le Portugal, qui souligne que Washington *a pris des dispositions pour « restaurer l'harmonie dans l'île »*.

● *De même, l'Égypte* a approuvé l'intervention, que la Corée du Sud estime *« inévitable »*. Le Japon *« comprend »* les motifs des États-Unis, mais n'en juge pas moins l'opération *« regrettable »*. L'Inde estime par contre que l'intervention armée est *« injustifiable »*.

● —*Le secrétaire général du Commonwealth*, Sir Shridath Ramphal, a demandé que des troupes américaines se retirent de la Grenade et que la population de la Grenade décide *« librement »* de son avenir.

Six cents Cubains auraient été capturés

(Suite de la première page.)

C'était suffisamment vague pour qu'il doive ajouter : *« J'espère que nous parlons de jours et non de semaines »*, avant de préciser que les soldats américains *« essayeront certainement d'aider »* les trois cents hommes des six pays caribéens intervenus aux côtés des Etats-Unis à assurer l'ordre permettant l'organisation d'élections.

Si l'on comprend bien, les perspectives présentées à Washington aux premières heures du débarquement sont modifiées. Il s'agissait alors d'une opération ponctuelle permettant de protéger et d'évacuer des ressortissants américains (ce qui est en cours) et de mettre en place ensuite, dans un délai de trois ou six mois et sous surveillance caribéenne, un gouvernement élu. Quarante-huit heures après le début de l'opération *« Urgent and fury »* — c'était son nom de code, — il apparaît que les forces des pays voisins de la Grenade ne suffiront pas à cette tâche et qu'elles auront besoin de l'assistance d'une partie au moins des effectifs américains engagés actuellement.

Il est possible que ce maintien d'un contingent américain ait été prévu dès le début, mais tout laisse à penser que les Etats-Unis ont été surpris par la résistance à laquelle s'est heurtée la prise de contrôle de l'île. Malgré l'envoi en renfort de huit cents parachutistes, M. Weinberger et le général Vessey, chef d'état-major des armées, tout en se disant très optimistes indiquaient que la *« résistance »* était *« organisée »* et *« bien plus vive que prévu »* et que des combats se produisaient à Richmond-Hill, à l'est de Saint-George's, la capitale de la Grenade. L'autre grande poche de résistance sur le campus de Grand Anse, au sud de Saint-George's, venait alors seulement d'être réduite, et le général Vessey n'excluait pas que ses hommes puissent en rencontrer de nouvelles en essayant de consolider leur contrôle.

Le Pentagone avait fait état de *son côté, mercredi en début d'après-midi*, d'une *« résistance acharnée »* autour des deux aéroports de l'île, dans certains quartiers de la capitale et dans les montagnes. Ces combats, à en croire les officiels américains, auraient essentiellement été le fait de Cubains. Le porte-parole du département d'État a fait remarquer (en les accusant d'avoir ouvert le feu les premiers à l'aéroport Point Salines) qu'ils faisaient preuve de *« capacités militaires remarquables »* pour les simples ouvriers qu'ils étaient supposés être.

L'île interdite

Six cents Cubains, dont un colonel, seraient depuis mercredi soir aux mains des troupes américaines, auxquelles ils poseraient un difficile problème de logistique car rien n'a été prévu pour surveiller un tel nombre de prisonniers.

Dans cette guerre de propagande, Washington semble vouloir souligner le rôle des Cubains dans la résistance pour mieux montrer la puissance qu'ils avaient acquise à la Grenade — dont un petit nombre de miliciens seulement s'opposeraient à l'avance américaine — tandis que La Havane souhaite au contraire montrer que la résistance se poursuit, *même sans eux*.

L'accès de l'île ayant jusqu'à *maintenant été refusé aux journalistes* par les militaires américains, il est impossible de se faire une idée de ce qui s'y passe réellement. Cet interdit a soulevé un tel tollé dans la presse, déjà ulcérée d'avoir été trompée par les démentis officiels répétés sur la possibilité d'une intervention à la Grenade que la Maison Blanche a finalement décidé de le lever à partir de ce jeudi matin. En attendant des informations *moins sujettes* à caution que celles que Washington et *La Havane* veulent bien donner, une chose est sûre : *« Urgent and fury »* n'est pas une opération aussi aisée que les États-Unis l'avaient espéré. Six soldats américains ont déjà été tués, trente-trois blessés et huit sont portés disparus. Le succès — compte tenu de la disproportion des forces — traîne en longueur, et une progression plus rapide vers un contrôle total de l'île obligerait à prendre des risques beaucoup plus grands, que Washington souhaite éviter à tout prix, pour les civils comme pour les militaires.

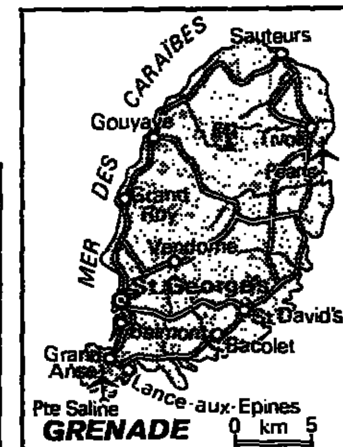
Plus les combats durent et plus longtemps sera maintenue une présence militaire américaine, même réduite, plus vives seront les protestations internationales et moins crédibles *surtout, seront les élections* qui devraient montrer que l'Amérique n'est pas seulement soucieuse d'ordre mais aussi de démocratie.

M. Castro, qui aurait pu être gêné par la révélation de l'aptitude à se battre de ses « ouvriers », a su jouer très finement en répétant qu'il avait condamné le dernier coup d'Etat à la Grenade, mais en condamnant aussi très vivement dans le même temps l'invasion américaine. Il apparaît ainsi à la fois modéré et intransigeant sur le principe de la souveraineté nationale des pays de la région face aux Etats-Unis qui, eux, jouent en ce moment la crédibilité de leur politique centre-américaine.

Si leur intervention à la Grenade aboutissait à la formation de mouvements de guérilla, si faibles soient-ils, et donc à l'institution d'un pouvoir qui ne serait pas plus *démocratique que celui qu'ils viennent* de renverser, ils n'auraient plus le moindre titre à affirmer que leur pression militaire sur le Nicaragua est le seul moyen de faire revenir les sandinistes à leur promesse de pluralisme.

Un bilan peu reluisant

Pour l'instant, le seul point qu'ait marqué M. Reagan est l'arrivée, mercredi soir sur l'aéroport de Charleston *en Caroline du Sud* des premiers étudiants américains évacués. Tous ont dit leur soulagement devant les caméras de télévision et leur gratitude pour les « marines » qui les avaient sortis d'une situation certainement angoissante. Certains sont même allés jusqu'à embrasser le sol américain. Pour le reste, le bilan politique n'est pas brillant. Générale dans le *monde*, la réprobation est particulièrement forte en Amérique *latine, dont presque tous les États* ont condamné l'entreprise américaine.



La réunion qui s'ouvre ce jeudi à Paris entre les ministres des affaires étrangères des quatre pays participant à la force multinationale de *maintien de la paix au Liban* et qui aurait dû être une manifestation d'*unité occidentale risque fort* d'être assombrie maintenant que la Grande-Bretagne, *la France* et l'Italie ont manifesté leurs réserves, voire leur condamnation. La Maison Blanche a préféré faire savoir elle-même que jusqu'à la veille du débarquement, les putschistes de Saint George's avaient offert aux États-Unis des assurances sur le sort de leurs ressortissants. *« Nous n'avons pas cru un mot de ce qu'ils disaient »*, a-t-il été expliqué — ce qui n'est pas très satisfaisant comme raison pour se lancer une opération militaire.

Une consolation cependant : le premier ministre de *La Dominique*, Mme Charles, qui est la présidente de l'Organisation des États de Caraïbe orientale qui sont intervenus aux côtés des États-Unis, a révélé mercredi à l'ONU que le gouverneur général de la Grenade, Sir Paul Scoon, lui avait lancé un appel à l'aide dès vendredi dernier. Si cet appel à l'aide était confirmé, il pourrait donner un semblant de justification à l'intervention militaire américaine. C'est sans doute la raison pour laquelle Sir Paul a été mis en sécurité sur un navire américain

BERNARD GUETTA.

Dissonances soviéto-cubaines

Pour mener à bien ses desseins de grande puissance, l'Union soviétique s'est trouvée des alliés sur tous les continents : le Vietnam en Asie du Sud-Est, la Syrie au Proche-Orient, Cuba en Amérique latine. Elle a des relais, des clients et des vesseaux. Elle peut largement *compter sur eux pour élargir* sa sphère d'influence, mener des actions de déstabilisation ou empêcher que l'« impérialisme » ne consolide ses positions.

Mais ces alliés ne sont pas seulement des courroies de transmission, ces « marionnettes » que Moscou dénonce dans l'autre camp. S'ils font la politique du Kremlin, ils sont aussi des sous-puissances régionales qui poursuivent des objectifs propres, et leurs intérêts peuvent entrer en contradiction avec ceux de leur protecteur.

La direction de La Havane n'a pas toujours tiré que des satisfactions de l'activité des éléments pro-soviétiques au sein du P.C. cubain, et, dans le cas de la Grenade, *il semble bien que* Cuba et l'U.R.S.S. n'aient pas eu exactement *la même analyse de la situation*. La tentative faite par *Maurice Bishop*, le premier ministre renversé par le coup d'Etat militaire du 19 octobre, de renouer les liens avec les Etats-Unis ne paraissait guère avoir inquiété M. Fidel Castro.

Si l'on en croit les communiqués puis les notes diplomatiques publiés à La Havane, le dirigeant cubain a tenté de limiter les dégâts et d'éviter une intervention directe des Etats-Unis, pour ne pas compromettre irrémédiablement la possibilité d'un règlement pacifique des conflits en Amérique centrale, que ses alliés *nicaraguayens venaient de* proposer à Washington *(le Monde du 22 octobre)*. *Or* la survie du régime sandiniste de *Managua* est certainement *plus* importante pour M. Castro que la plus ou moins grande orthodoxie léniniste du pouvoir dans l'île de la Grenade.

Le raisonnement vaut sans doute pour les Soviétiques mais, vu de Moscou, l'essentiel *était « la poursuite du processus révolutionnaire »* sur cette petite île des Caraïbes, quels qu'en soient les dirigeants. Les Cubains, qui étaient fort bien renseignés sur la situation grenadienne puisque leur ambassadeur assistait au conseil des ministres à Saint George's, se méfiaient des militaires putschistes, menés par le major Hudson Austin, plus que les Soviétiques, soucieux de « coller » à la *révolution*.

Un des signes les plus clairs de ces nuances est la manière dont la *Pravda* a traité le communiqué cubain publié au lendemain de l'assassinat de Maurice Bishop. Rien ne peut justifier des *« méthodes aussi cruelles que l'extermination physique de Bishop et d'un groupe de dirigeants dignes et honnêtes »*, déclarait *le* texte *de* La Havane. Cette phrase a été « oubliée » par le journal du parti communiste soviétique, qui cite les autres passages.

Un ton différent

Le ton des réactions qui ont suivi l'intervention américaine est également différent à La Havane et à Moscou. Si la condamnation est unanime, M. Castro parle d'une *« énorme erreur politique »* tandis que, dans une déclaration *autorisée*, l'agence Tass la qualifie de *« crime contre l'humanité »* et *appelle à la mobilisation* de tous les Etats et de tous les peuples.

Ces subtilités risquent fort cependant d'être balayées, et l'on ne saura jamais si Washington aurait pu jouer sur cette amorce de *divergence soviéto-cubaine*.

Les machines de propagande tournent à plein. Les Soviétiques auraient tort de se gêner. Tous les ingrédients des situations telles qu'ils les aiment sont réunis ; ils peuvent dénoncer le « militarisme » américain, rameuter les pays du tiers-monde qui *n'apprécient pas l'intervention* des grandes puissances dans *leurs affaires et qui ne s'étaient* pas privés de le proclamer au moment de *l'entrée de l'armée* rouge en Afghanistan, *jouer* enfin des contradictions entre les Etats-Unis et leurs alliés européens, dont même *les plus* fidèles ont des états d'âme. Alors que le Kremlin devait faire face à la fermeté de l'Occident sur les euromissiles, il ne pouvait guère rêver d'un meilleur cadeau.

DANIEL VERNET.

Le débarquement des « marines » n'a pas fait l'unanimité dans la région

Bridgetown (la Barbade). — Encore une guerre qui n'aura pas de témoins, du moins parmi la presse. Les combats continuaient à *la* Grenade dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 octobre, surtout à Richmond-Hill, autour de la résidence gouvernementale, mais les journalistes accourus dans la région l'auront su en écoutant la radio à 250 kilomètres des opérations.

Impossible, en effet, de franchir le blocus établi par les Américains à 50 milles autour de l'île. Ceux qui s'y sont essayés en louant un avion ou un bateau ont dû rebrousser chemin. Seul spectacle autorisé, à condition qu'il ne soit pas filmé ni photographié : celui des avions de transport Hercules C-130 de la force d'intervention qui sont revenus se poser, mission accomplie, sur l'aéroport de la Barbade, d'où toute l'opération a été préparée : une quinzaine d'Hercules et presque autant d'hélicoptères, plus un avion Galaxy, et des hommes en tenue camouflé qui vont et qui viennent sur les pistes.

De notre envoyé spécial

A Bridgetown comme à Washington, on fait de grands efforts pour présenter l'intervention comme une initiative régionale, prise par des voisins effrayés devant ce qui se passait dans un pays tombé sous la coupe d'un Amin Dada caraïbe... C'est ainsi qu'est qualifié, en effet, le général Austin, un homme qui n'a certes pas l'allure d'intellectuel ascétique de M. Tom Adams, le premier *ministre* de la Barbade.

M. Adams a présenté, mercredi soir, sa version des événements. Ce sont les chefs des gouvernements des Caraïbes *orientales*, a-t-il *dit*, qui ont pris la décision d'intervenir. Ils ont *« invité »* les Etats-Unis à participer à l'opération, et lui-même a été prévenu lundi dernier que le gouvernement de M. Reagan *« acceptait »* d'envoyer ses « marines ».

M. Adams en personne a surveillé dès dimanche la mise en place de la force d'intervention caraïbe, composée de trois cents hommes, dont la mission consiste surtout en ce moment, d'après la radio, à garder les *quelque* six cents Cubains qui ont été capturés et qui se sont révélés des soldats parfaitement entraînés sous leurs habits de travailleurs *affectés* à *divers travaux* de construction. Le premier ministe de *la Barbade* a été, à *coup sûr*, un partisan résolu de l'opération, comme l'a *été* M. Edward Seaga, *premier* ministre de la Jamaïque. Et Mme Eugenia Charles, *son homologue* de la Dominique, en a été l'un des avocats *les plus déterminés*.

Ce qu'a dit, mardi, la « dame de fer des Caraïbes » (comme on l'appelle parfois), en compagnie de M. Reagan au cours de la conférence de presse télévisée depuis la Maison Blanche, et ce que MM. Adams et Serga affirment depuis deux jours, sert surtout à conforter la doctrine présentée par le président américain, *laquelle* ressemble beaucoup à celle de la « souveraineté limitée » appliquée par les Soviétiques à leurs vassaux d'Europe de l'Est.

Tout y est . l'appel à l'aide lancé par les *« vrais démocrates »* (qui remplacent ici les *« vrais socialistes »*) au grand voisin amical qui n'a pas pu se dérober. Et ce concept exposé par *Mme Charles*, à *savoir* que les Caraïbes forment une même entité, où une *intervention peut se* révéler légitime si un Etat menace la sécurité de l'ensemble.

Or M. Bishop, le premier ministre assassiné, avait donné à la Grenade un *« grand pouvoir de confrontation »*, à en croire M. Tom Adams. Les trois mille soldats et miliciens qui ont lutté en compagnie des Cubains contre les « marines » composaient une force *« sans équivalent »* dans les autres micro-Etats des Antilles orientales. Cela dit, *comme* Maurice Bishop avait commencé à modérer ses positions, il a *été éliminé par* plus durs que lui, a ajouté le premier ministre de la Barbade.

Quand *« la loi et l'ordre »* auront été rétablis, un gouvernement provisoire sera formé, avec des hommes et des femmes *« qui ne seront pas assoiffés de pouvoir »*, a précisé curieusement Mme Charles. Et des élections auront lieu avant trois mois, vient d'indiquer M. Adams.

Mais le débarquement des « marines » n'a pas fait, c'est le moins qu'on puisse dire, l'unanimité dans la région. Les premiers ministres de la Guyane et de Trinidad-et-Tobago ont exprimé leur hostilité ou leurs réserves. A Port-of-Spain, on affirme même, dans les milieux gouvernementaux, que le cabinet de M. Eric Chambers n'a pas été consulté. Même dans les pays les plus favorables à l'intervention américaine, l'émotion est énorme. La décision de M. Reagan est souvent qualifiée, dans les éditoriaux de la presse, d'*« erreur politique considérable »*. Les hommes politiques les plus modérés souhaitent le départ rapide de la *« force de la paix »* américaine pour laisser la place aux seuls soldats venus des Caraïbes, qui veilleraient à la « pureté » des élections prévues. Ils regrettent que les gouvernements justement préoccupés par ce qui se produisait dans l'île de la Grenade n'aient pas été capables de faire eux-mêmes le « ménage » et s'en soient remis aux Etats-Unis pour exécuter le travail à leur place.

CHARLES VANHECKE.

LE SURINAME DEMANDE LE RAPPEL DE L'AMBASSADEUR DE CUBA

Le gouvernement militaire du Suriname a prié Cuba de rappeler son ambassadeur dans les six jours, de réduire sa représentation diplomatique au niveau d'un chargé d'affaires, et de suspendre les accords culturels.

Le lieutenant-colonel Desi Bouterse, homme fort du régime, *a déclaré, dans une intervention* télévisée, que cette décision *s'expliquait par « un manque de clarté grandissant »* dans les relations entre les *deux* pays. Il a ajouté que les autorités du Suriname *étaient déterminées* à empêcher *« une répétition de l'évolution catastrophique de la situation comme à Grenade »*. Le lieutenant-colonel *Bouterse, qui* a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat *militaire* en 1980, et qui prétendait instaurer un régime marxiste-léniniste, a d'abord bénéficié du soutien de Cuba, mais, dès *le début de cette* année, il a entrepris de se rapprocher du Brésil. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

L'INTERVENTION AMÉRICAINE DANS L'ILE DE LA GRENADE

LONDRES : les travaillistes estiment que M. Reagan a « remis en cause la confiance entre les alliés »

De notre correspondant

Londres. — Sir Geoffrey Howe, secrétaire au *Foreign Office*, l'a confirmé nettement mercredi 26 octobre devant le Parlement : son gouvernement refuse de condamner l'intervention américaine. Mais la reine d'Angleterre, *chef du Commonwealth*, qui s'est entretenue avec Mme Thatcher, s'est déclarée *« préoccupée »*.

C'était l'atmosphère des grands jours à la Chambre des communes pour le débat extraordinaire sur l'invasion de la Grenade et le malaise du gouvernement de Mme Thatcher. C'était en fait le troisième jour de *débat consacré* à cette affaire et l'on retrouvait, face à face, les mêmes principaux acteurs : le secrétaire au Foreign Office, d'une part, et M. Denis Healey, porte-parole du parti travailliste pour les affaires étrangères, d'autre part, qui, depuis lundi, vole la vedette au nouveau chef de file de l'opposition, M. Kinnock. L'intérêt du débat y a perdu. Mme Thatcher n'est pas intervenue, *sauf pour protester* lorsque M. Healey l'a accusée de *« servilité »* à l'égard des Etats-Unis.

La politique des bandes dessinées

Le porte-parole travailliste s'est montré une nouvelle fois très ardent pour dénoncer l'embarras évident de Mme Thatcher, et plus encore celui de Sir Geoffrey Howe. Il a, bien sûr, rappelé la « gaffe » de ce dernier lundi (le secrétaire au Foreign Office avait déclaré qu' *« il n'était pas question »* d'une intervention militaire à la Grenade, quelques heures avant l'invasion). Puis il s'en est pris directement au premier ministre en déclarant qu'elle avait fait preuve d'un *« manque de fermeté »* coupable, et il a ajouté : *« Elle a manqué à son devoir envers la Chambre (...), envers le peuple britannique (...), le Commonwealth et le palais »*. Cette forte accusation n'a pas fait frémir Mme Thatcher, qui regardait ses chaussures à ce moment où la Chambre des Communes explosait dans un vaste brouhaha. Du côté des conservateurs, on protestait contre les cris des adversaires mais de nombreux députés restaient silencieux comme ils l'avaient été les jours précédents, s'abstenant de soutenir de la voix le secrétaire au Foreign Office, qui distillait la gêne du gopouvernement. *Cette abstention a* été fort remarquée par l'ensemble de la presse britannique.

M. Healey s'en est pris également au président Reagan, en disant que *celui-ci avait brisé* la tradition diplomatique de l'après-guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. *« Il a*, dit-il, *remis en cause la confiance entre les alliés »* et semble vouloir désormais agir seul et à sa guise dans les affaires internationales, ce qui est d'autant plus dangereux qu'il a du monde la même vision *« que les bandes dessinées les plus primaires »*.

Sir Geoffrey Howe a tenté de prouver que le gouvernement ne pouvait connaître avant lundi soir la détermination des Etats-unis à agir dans les Caraïbes. Selon le secrétaire au Foreign Office, il n'existe *entre* les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dans cette affaire, qu'une *« différence de points de vues »*. Sommé de dire si le gouvernement allait « condamner », par exemple devant le Conseil de sécurité, l'attitude américaine, Sir Geoffrey Howe a déclaré : *« Il ne m'appartient pas de condamner les Etats-Unis pas plus qu'il n'appartient aux Américains de nous condamner. »* Et il a estimé que, désormais, il fallait déployer tous les efforts pour *« préserver l'essentiel »*, c'est-à-dire *« l'alliance »* entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Sir Geoffrey Howe a achevé son exposé dans le brouhaha général. Sur les bancs de l'opposition, on criait : *« Démission ! »*.

FRANCIS CORNU.

UN PROCESSUS CONSTITUTIONNEL ?

Les Etats-Unis et les pays antillais qui ont organisé le débarquement militaire à la Grenade ont dit leur souhait de voir se former un gouvernement provisoire dirigé par le gouverneur général de l'île, sir Paul Scoon, qui serait chargé de préparer des élections.

A Londres, on estime que le gouverneur pourrait effectivement remplir ce rôle. Un porte-parole du palais de Buckingham a expliqué que, dans une démocratie parlementaire comme celle qui est théoriquement en vigueur à la Grenade, le gouverneur général devrait normalement demander au chef du plus grand parti politique de former un gouvernement.

Les gouverneurs généraux des dix-sept pays qui reconnaissent la reine d'Angleterre comme leur chef d'Etat en titre détiennent dans leurs pays respectifs les mêmes pouvoirs que la reine en Grande-Bretagne. Parmi ces pouvoirs — *principalement honorifiques* — figure celui de demander à un dirigeant politique de former un gouvernement, d'ouvrir la session du Parlement ou de dissoudre la Chambre à la demande du premier ministre.

Pour justifier l'intervention américaine à la Grenade, à laquelle participe son pays, Mme Eugenia Charles, premier ministre de la Dominique, a déclaré à New-York que le gouverneur de l'île, qui est d'origine grenadienne, avait lancé, vendredi dernier, un appel à l'aide à ses voisins de la région. Mme Charles a souligné qu'après l'assassinat du premier ministre Maurice Bishop, Sir Paul était la seule autorité légitime de la Grenade. — *(A.F.P., A.P.)*

M. Fidel Castro condamne l'intervention mais lance un appel au dialogue

La Havane *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — *« Une énorme erreur politique. »* C'est en ces termes que M. Fidel Castro a condamné, le mercredi 26 octobre, au cours d'une conférence de presse, l'intervention des Etats-Unis et de leurs alliés dans l'île de la Grenade. Parlant avant que les Cubains présents sur l'île n'aient cessé les combats, M. Castro avait affirmé que les travailleurs cubains ne se rendraient pas *« et même si les Etats-Unis poursuivent les combats et les éliminent finalement, les Américains subiront une défaite morale désastreuse »*.

Il n'y avait *« aucun secret »* sur la situation des Cubains à la Grenade, a encore dit M. Castro. Cinq cent cinquante étaient des ouvriers du bâtiment, les autres étaient des professeurs, des médecins et des techniciens agricoles. Il y avait en outre, selon lui, une quarantaine de conseillers militaires et *« un très petit nombre »* de citoyens soviétiques.

Dans une déclaration liminaire, le président cubain avait retracé l'évolution du régime grenadien et rendu hommage à Maurice Bishop, le premier ministre assassiné. Il a reconnu que les relations avec le nouveau régime du major Austin étaient *« extrêmement froides et, jusqu'à un certain point, tendues »*. *« Nous ne resterons pas dans un pays envahi et occupé »* a-t-il ajouté.

Evoquant la possibilité d'une action similaire des Américains au Nicaragua, M. Castro a déclaré que Cuba ferait tout son possible pour appuyer le gouvernement sandiniste, mais qu'il manquait d'avions et de navires pour envoyer des troupes. Il a affirmé avoir rejeté plusieurs appels à l'aide des autorités de la Grenade.

Le chef de la révolution cubaine a adressé indirectement un triple message à l'administration américaine. A court terme : évitez le « sacrifice » de nos combattants cubains et optez pour un règlement par la voie du dialogue ; à moyen terme : Washington doit se rendre compte que l'occupation de la Grenade constitue une erreur, *mais aussi et* surtout une éventuelle action contre le Nicaragua constituerait *« une erreur cent fois plus grave »* ; à plus long terme : le *« courage »* dont ont fait preuve les Cubains illustre ce qui se passerait si les « marines » débarquaient à Cuba : tout se terminerait dans un véritable bain de sang, car le peuple de Cuba *« luttera jusqu'au dernier pour défendre sa patrie »*.

Cette affirmation de la capacité défensive des Cubains et cet appel pressant à la négociation ne sont pas nouveaux. Ils constituent la base *officielle de toute la politique extérieure* cubaine. Depuis des années, Cuba ne cesse, en effet, d'affirmer son attachement au dialogue et de dénoncer la responsabilité des Etats-Unis dans les foyers de guerre en Amérique centrale.

UNE MANIFESTATION A PARIS

Exhortations familières

Une manifestation pour la forme. Une manifestation parce qu'il fallait bien ponctuer l'*« agression impérialiste »* d'un point d'indignation. Une manifestation formalisée, expédiée de 6 à 7, entre l'ambassade américaine, place de la Concorde, et l'Opéra. Une manifestation obligée et tranquille, deux à trois mille personnes tout au plus à l'appel du P.C.F., de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) et de quelques mouvements de solidarité avec l'Amérique latine. *« L'*Huma *de ce matin n'appelait qu'à des délégations massives »*, expliquait un militant communiste chevronné.

A peine remisées après les défilés pacifistes du week-end, les pancartes « paix », « peace », « paz » réapparaissaient. Tant d'années après le Vietnam, le slogan *« U.S. go home »* revenait spontanément aux lèvres. La Grenade, tout aussi naturellement, se rajoutait à la liste des exhortations familières : *« la Grenade, Nicaragua, Salvador, si, si, si ! »*, *« Reagan, Kissinger, impérialisme, no, no, no ! »*.

« Aujourd'hui la Grenade, demain le Nicaragua, et pourquoi pas Cuba ? », demandait le leader de la L.C.R., M. Alain Krivine, qui avait appris l'après-midi même, que *« Reagan a été obligé d'envoyer de nouvelles troupes. C'est la preuve que le peuple de la Grenade se bat. »* Il appelait *« à d'autres manifestations de masse dans les semaines qui viennent »*.

A quelques mètres de là, à la tête de la délégation du P.C.F., la plus nombreuse malgré tout, M. Pierre Juquin, porte-parole du parti, fustigeait sur les marches de l'Opéra *« superman Reagan »* et appelait, lui aussi, à la *« solidarité avec le peuple de la Grenade »*. Moins d'une heure après le début de la manifestation, la circulation retrouvait ses droits, et les marches du palais Garnier étaient rendues aux mélomanes.

D. S.

Argentine

A quelques jours des élections

800 000 PERSONNES EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AU CANDIDAT RADICAL

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter)*. — Environ 800 000 personnes, selon les évaluations de la presse argentine, ont participé, dans la capitale, à un rassemblement de soutien au candidat radical à la présidence, mercredi 26 octobre, soit quatre jours avant les élections qui doivent consacrer le retour du pays à la démocratie, après huit ans de gouvernement militaire.

Les prévisions du parti radical, qui comptait sur 300 000 personnes, ont été largement dépassées, de l'avis même des autorités.

Au plus fort du rassemblement, le leader radical, M. Raul Alfonsin s'est adressé à ses partisans, en déclarant notamment : *« C'en est fini de la dictature militaire. Finies l'immoralité et l'arrogance. Finies la peur et la répression. Finie la faim chez l'ouvrier. Finis les morts fabriqués. Fini le pouvoir de l'argent sur l'effort de production (...). La démocratie arrive dans notre pays. » « Nous aurons l'autorité*, a-t-il poursuivi, *parce que nous sommes capables de convaincre, parce que nous proposons ce que tous les Argentins estiment nécessaire : la paix et la tranquillité d'une entente dans laquelle les différences sont respectées (...). Il n'y aura ni radicaux, ni antiradicaux, ni péronistes, ni antipéronistes, quand il s'agira d'en finir avec les manœuvres financières ou quand il faudra empêcher une folle aventure militaire qui cherche à lancer un nouveau coup. »*

Le principal adversaire de M. Alfonsin, le candidat péroniste, M. Itao Luder, tiendra le rassemblement final de sa campagne à Buenos-Aires vendredi.

PROCHE-ORIENT

RÉUNIS A LA CELLE-SAINT-CLOUD APRÈS LE DOUBLE ATTENTAT DE BEYROUTH

Les ministres des affaires étrangères des pays participant à la force multinationale vont aussi parler de l'intervention à la Grenade

La conférence qui réunit, ce jeudi 27 octobre à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), les ministres des affaires étrangères des quatre pays participant à la force multinationale envoyée au Liban — outre M. Cheysson, il s'agit de MM. Andreotti (Italie), Shultz (États-Unis) et Howe (Grande-Bretagne) — devait, à l'origine, être uniquement consacrée à l'examen de la situation créée à Beyrouth par le double attentat de dimanche. Son principe avait été décidé d'abord entre Paris et Washington, puis avec les deux autres capitales concernées, quelques heures à peine après le drame.

Entre-temps, le débarquement américain à la Grenade est venu modifier sensiblement cet ordre du jour. Même si le Liban reste, en principe, le sujet des entretiens de La Celle-Saint-Cloud, les quatre ministres pouvaient difficilement éviter un échange de vues sur l'opération militaire dans laquelle s'est engagé Washington dans les Caraïbes. Le sujet devait être abordé, de façon informelle, au début de la rencontre, puis, vraisemblablement, au cours du déjeuner.

Les interlocuteurs de M. Shultz comptaient, en tout cas, marquer à nouveau leur désapprobation. Celle-ci s'est exprimée de façon très nette du côté français, qu'il s'agisse de la déclaration de M. Mitterrand en conseil des ministres, mercredi *(« Le droit ne se divise pas ; la société internationale repose sur des principes, en particulier le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui ont partout la même valeur »)*, ou des propos tenus dans l'après-midi par M. Mauroy devant les députés. Du côté italien, la condamnation n'est pas moins vive. Et si Londres a évité jusqu'à présent de donner un caractère trop explicite à sa réprobation, on s'irrite beaucoup, au Foreign Office, du côté pour le moins cavalier de l'attitude américaine à l'égard d'un État membre du Commonwealth.

En outre, même si Washington s'est bien gardé d'établir officiellement le moindre lien entre l'invasion de la Grenade et l'attentat de Beyrouth — les Américains soulignant même au contraire que le dispositif de débarquement était prêt depuis samedi, — les trois interlocuteurs européens de M. Shultz ne peuvent que s'inquiéter des répercussions sur la position diplomatique de la force multinationale d'une telle corrélation. Quand bien même celle-ci serait moins étroite que ne le suggéraient nombre de commentaires qui ont été publiés après l'intervention américaine, on éprouve en effet à Paris, à Londres et à Rome la conviction que le drame de Beyrouth a, au minimum, hâté la mise en œuvre de la décision du président Reagan.

Le double attentat de dimanche a du moins renforcé l'intention commune des quatre pays de rechercher les moyens de *« réduire l'insécurité »* (on n'ose plus guère parler d'augmenter la sécurité...) des troupes engagées dans la force multinationale. Mais même cette question, qui peut sembler purement matérielle, pose en fait un problème diplomatique que l'on n'aborde pas exactement de la même façon dans les quatre capitales. Paris insiste en effet sur une double nécessité que *ses partenaires n'éprouvent pas tout* à fait au même degré.

La première est de ne pas couper, physiquement, les soldats envoyés à Beyrouth de la population qu'ils ont pour *mission de protéger*. Ce *qui* exclut, en pratique, des casernements trop isolés — alors que ce sont évidemment les bâtiments implantés au cœur de la ville qui sont les plus difficiles à protéger, surtout contre des commandos-suicide. En second lieu, la France veut respecter autant que faire se peut la souveraineté des pouvoirs publics libanais — une souveraineté qu'elle s'est, là encore, assigné pour mission de protéger ou de restaurer — et répugne donc, davantage que d'autres, à faire sa propre police à Beyrouth. Ce qui implique, théoriquement, de laisser aux seules autorités libanaises le soin d'enquêter sur l'attentat de dimanche ou de perquisitionner, par exemple — le cas a été cité par M. Hernu à l'Assemblée nationale mercredi — dans un immeuble où des soldats de la force d'interposition ont aperçu des tireurs qui les mettaient en joue... C'est donc sur l'ensemble de cette question du « droit de poursuite », et sur ses implications diplomatiques, que les quatre ministres réunis à La Celle-Saint-Cloud devaient échanger leurs points de vue.

Quant à l'autre question qui devait retenir leur attention — la *« redéfinition du mandat »* de la force multinationale, — on insistait, du côté français, sur le fait qu'il devait bien davantage s'agir d'une réaffirmation solennelle de ce mandat international que de son extension. Géographiquement, les choses sont parfaitement claires : l'échange de lettres avec le gouvernement libanais qui, voilà un an, a fixé la mission de cette force, précise à la rue près la zone placée sous sa protection. Quant au contenu des obligations auxquelles cette force a souscrit, les derniers événements n'appellent pas, du point de vue français, leur modification quantitative ou qualitative, au contraire. Dans un premier temps, au fur et à mesure que l'armée libanaise semblait retrouver une certaine efficacité, le rôle strictement militaire des troupes *d'interposition* pouvait sembler moins indispensables (leur fonction diplomatique restant, elle, primordiale). *L'attentat* de dimanche tendrait plutôt, pour Paris, à montrer que leur présence *s'impose plus que jamais.*

BERNARD BRIGOULEIX.

A Beyrouth

M. Bush a réaffirmé que les Etats-Unis ne se laisseront pas intimider

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Même si elle y voit *« un nouveau geste spectaculaire de l'Occident en direction du Liban »*, la presse libanaise de ce jeudi matin 27 octobre accorde beaucoup moins de place à la visite-éclair de M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, qu'elle n'en avait consacré l'avant-veille à la venue de M. François Mitterrand. *Il* est vrai que M. Bush s'en est tenu à un programme de travail beaucoup plus limité que le président français.

Après s'être rendu directement de l'aéroport au quartier général des « marines », d'où deux cent vingt cadavres ont été retirés, le vice-président américain a eu un entretien d'une heure avec M. Amine Gemayel au palais présidentiel de Baabda, puis il a quitté Beyrouth en tout début d'après-midi pour une destination inconnue. Les militaires français se sont, pour leur part, refusés catégoriquement à indiquer si M. Bush s'était ou non rendu à leur quartier général, à la résidence des Pins, pour s'incliner devant les cinquante-quatre corps des parachutistes.

Par ailleurs, M. Bush s'est borné à dire que *« les Etats-Unis ne se laisseraient pas dicter leur politique étrangère par le terrorisme international »* et que *« le président des Etats-Unis n'a pas l'intention de procéder à des changements radicaux de sa politique à cause d'une action terroriste »*. *« La détermination du président Reagan, qui est aussi la mienne*, a ajouté M. Bush, *ne se laissera pas fléchir. Nous ferons ce que nous avons l'intention d'accomplir en vue de contribuer à la réconciliation au Liban, puis d'y réaliser la paix. »*

Interrogé sur l'éventualité d'un renforcement de la force multinationale, voire de l'effectif du seul contingent américain, M. Bush s'est *refusé à tout commentaire. Le vice*-président américain a dit enfin que les Etats-Unis ont *« une idée »* quant aux auteurs des deux attentats du 23 octobre. *« Mais*, a-t-il aussitôt ajouté, *nous n'allons accuser personne avant de détenir toutes les certitudes nécessaires. »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

MYSTÉRIEUX ATTENTATS CONTRE LES AMBASSADEURS DE JORDANIE A ROME ET A NEW-DELHI

L'ambassadeur de Jordanie en Italie, M. Taysir Toukan, a été blessé de plusieurs coups de feu tirés par un ou plusieurs agresseurs, mercredi 26 octobre en début d'après-midi à Rome, alors qu'il regagnait son domicile en voiture. Le diplomate a été touché aux épaules et aux jambes, et souffre de plusieurs fractures provoquées par les balles. Mais aucun organe vital n'a été atteint et les médecins ont réussi à stopper les hémorragies.

Cet attentat suit celui commis la veille à *New-Delhi* contre l'ambassadeur de Jordanie en Inde, M. Mohamed Ali Khourma, blessé par balles alors qu'il regagnait sa résidence, (*le Monde* du 26 octobre).

L'attentat de Rome a été revendiqué, dans un appel téléphonique à l'agence ANSA par un interlocuteur anonyme se réclamant d'un « Front syrien de lutte », organisation inconnue. Presque au même moment, une personne parlant au nom du groupe Abou Nidal, fraction dissidente du Fath, revendiquait elle aussi l'attentat dans un appel au bureau de l'A.F.P. à Amman, précisant que l'attentat avait été commis en représailles contre la *« détention en Jordanie de membres du groupe Abou Nidal »*.

Enfin, dans la soirée, un troisième interlocuteur se réclamant d'un groupe s'intitulant les « Brigades révolutionnaires arabes », a revendiqué de Chypre les attentats de Rome et de New-Delhi. — *(A.F.P.)*

Des idées reçues

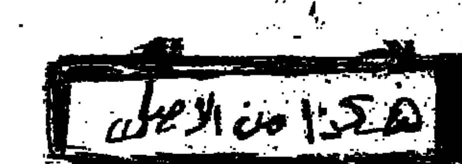
« Guerre civile », « Milices de gauche », « musulmans progressistes », « maronites-de-culture-française », etc. Tous les clichés, toutes les idées reçues ont défilé au cours du « Spécial Liban » des « Mercredis de l'information », sur la première chaîne, le 26 octobre. Il faudrait seulement préciser que, au Liban, on est rarement « de gauche », en tout cas au sens que l'on donne à ce mot en France, et que le qualificatif de « socialiste » y cache souvent le conservatisme social le plus rigide.

De même quand les responsables gouvernementaux *français* cesseront-ils de mettre implicitement sur le même plan les autorités légales et légitimes du Liban et les diverses factions libanaises ? M. Mauroy a tout de *même assuré, avec des accents* quasi gaulliens, que *« la France mettait tout en œuvre pour que vive un Liban libre »* et M. Hernu a paru regretter que les soldats de la force multinationale *« n'aient pas le droit de perquisitionner un immeuble d'où on braque une arme sur eux »*.

Le ministre libanais de la défense, M. Issam Khoury, écartelé entre sa courtoisie et les poncifs ambiants, a tout de même eu l'« audace » de préconiser une *« coordination supplémentaire entre l'armée libanaise et la force multinationale »*, ce qui n'aurait *pas été du* goût de M. Cheysson... C'est là où l'information aurait eu un rôle à jouer en montrant — au lieu d'images cent *fois vues sur* Beyrouth à feu et à sang — la nouvelle armée libanaise, où des hommes de toutes origines se battent pour que ne sombre pas — il aurait peut-être fallu rappeler aussi ce fait « oublié » — le seul pays arabe qui n'a jamais été une autocratie.

Il y a quand même eu de très bons moments dans l'émission, notamment lorsque Norbert Balit *nous a emmené à Baalbek*, petite cité, naguère siège d'un Festival culturel international. Elle est devenue aujourd'hui une république islamique à l'iranienne en miniature, où Hussein Moussaoui, un chiite libanais, condamné pour meutre de militaires, barbu et parlant sous un portrait de Khomeiny, explique que les Iraniens présents au Liban (avec l'accord de la Syrie) y sont venus *« pour combattre Israël »* — contre lequel ils n'ont jamais tiré ne serait-ce qu'un pétard... En revanche, ils ont imposé le tchador aux Baalbekoises et donné le nom de Khomeiny à la *place centrale* de la ville. Dommage que ce remarquable volet intégriste chiite n'ait pas *été* complété par un volet intégriste sunnite, à Tripoli, le chef-lieu du Nord. En *admettant que le Liban* arrive à régler ses énormes problèmes actuels, il lui restera à affronter demain, ceux, non moins énormes, que sont en train d'y créer les fondamentalistes islamistes.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



PROCHE-ORIENT

Israël

MALGRÉ UN LÉGER PROGRÈS DES TRAVAILLISTES

Les élections municipales ont confirmé la stabilité de l'électorat

De notre correspondant

Jérusalem. – Léger progrès du parti travailliste, bonne résistance du Likoud, stabilité de l'électorat dans les principales agglomérations : telles sont les leçons essentielles des élections municipales qui ont eu lieu mardi 25 octobre en Israël.

Les maires sortants des trois grandes villes du pays – Tel-Aviv, Jérusalem et Haïfa – ont conservé facilement leur fauteuil. Ni la coalition au pouvoir ni l'opposition n'ont motif à crier victoire. Les travaillistes ont, certes, progressé de 5 % dans l'ensemble du pays et marqué des points là où ils étaient traditionnellement faibles, en particulier dans les « villes de développement » : L'opposition a conquis quatorze conseils municipaux. Ses listes sont désormais majoritaires dans cinquante-quatre villes et localités (sur cent quarante-sept). Pourtant, la majorité gouvernementale peut se féliciter d'avoir donné tort à ceux qui prédisaient à l'échelon local un vote de protestation contre sa politique d'austérité. La journée de mardi était chômée, mais beaucoup d'Israéliens ont préféré les plages aux isoloirs. Depuis la création de l'Etat, l'abstentionnisme n'a cessé de croître aux municipales. Ce désintérêt s'est encore accru cette année. Le taux de participation avoisine 48 %, ce qui est nettement moins qu'en 1978, lors du dernier scrutin (57 %). Comme d'habitude, les Arabes israéliens se sont montrés meilleurs citoyens, puisque 72,5 % d'entre eux se sont rendus aux urnes. Cette mobilisation témoigne d'une volonté de la minorité arabe de forger une autonomie locale. A Nazareth, la plus grande ville arabe d'Israël, le maire communiste, M. Zayyad, a retrouvé son siège haut la main.

Plusieurs raisons expliquent l'indifférence de l'électorat. Outre l'absence de campagne télévisée, les candidats ont évité de centrer le débat sur les grands problèmes d'intérêt national. Ils ont mené une campagne personnelle en prenant soin de *ne pas trop s'identifier* aux formations nationales qui les soutenaient. C'est le cas de M. Schlomo Lahat, réélu maire de Tel-Aviv avec 58 % des voix. Très populaire dans la grande cité, il n'avait pratiquement, dans ses discours, fait aucune référence au Likoud, dont il est membre.

Le soulagement du Likoud

« Le scrutin municipal doit être une étape sur la voie de l'alternance », souhaitait, mardi, *Al Hamishmar*, journal de l'aile gauche du travaillisme. Pourtant, ni la crise économique, ni l'enlisement de l'armée au Sud-Liban, ni la fragilité d'une coalition secouée par la démission de M. Begin, n'ont incité les deux millions et demi d'électeurs à « nationaliser » ces élections.

Les dirigeants du Likoud sont soulagés. Ils craignaient d'autant plus une sérieuse perte d'influence que les deux composantes de la coalition au pouvoir – le Herout et le parti libéral – n'avaient pu s'accorder dans plusieurs villes sur un candidat unique. Le Likoud avait pour principal objectif de « récupérer » ceux qui, parmi ses électeurs traditionnels, lui sont infidèles au moment des municipales. Les travaillistes se réjouissent des progrès de leur parti, et le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, veut y voir *« le début d'une volte-face de l'électorat »*.

La participation au vote des Arabes habitants la partie orientale de la ville a nettement progressé, passant de 11 % en 1978 à 20 %. Les Arabes de Jérusalem-Est, citoyens jordaniens, n'envoient pas de députés à la Knesset, en tant que « résidents permanents non Israéliens », ils ont droit, cependant, de choisir leurs élus locaux. Depuis 1967, l'O.L.P. et les milieux nationalistes palestiniens appellent au boycottage de ce scrutin. Cette année, la consigne, par voie de tracts et dans la presse arabe, a été beaucoup plus tardive qu'à l'ordinaire et nettement moins respectée. Par réalisme, de plus en plus de résidents arabes de Jérusalem ont préféré participer au vote pour reconduire M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem depuis 1965. Boycotter strictement le scrutin ne pouvait, selon eux, que faire le jeu des nationalistes extrémistes. Il est clair que M. Kollek, partisan de la cohabitation des deux communautés et connu pour sa tolérance et sa modération, apparaît, aux yeux de ses administrés arabes, comme un *« moindre mal »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AFRIQUE

Algérie

« El Moudjahid » explique les récentes arrestations par « la truanderie mêlée aux ambitions inassouvies »

De notre correspondant

Alger. – L'arrestation, parmi tant d'autres, de l'avocat algérien Ali Yahia Abdennour (*le Monde* du 18 octobre) suscite une vive émotion chez ses confrères et les personnes de toutes conditions et de tous horizons politiques qu'il avait défendues. Interpellé le 2 octobre à Alger, maintenu au secret par la sécurité militaire pendant dix-huit jours, l'avocat a pu enfin s'entretenir avec sa femme dans une caserne de la capitale. Il a été présenté au parquet le 22 octobre. Depuis cette date, son incarcération revêt des formes plus légales, mais sa famille nourrit de vives inquiétudes pour sa santé. Agé de soixante-trois ans, il est diabétique. Mme Ali Yahia, qui a trouvé son mari, maintenant incarcéré près de Médéa, dans *« un grand état de délabrement physique »*, a écrit aux plus hautes autorités du pays pour demander une expertise médicale.

Membre fondateur de la centrale syndicale U.G.T.A., militant nationaliste incarcéré avant l'indépendance, Me Ali Yahia avait été ministre des travaux publics puis de l'agriculture de 1965 à 1967. En désaccord avec la politique agricole de Boumediène, il avait donné sa démission et avait alors ouvert un cabinet à Alger.

Avocat à la cour d'appel et à la Cour suprême, il a souvent plaidé devant la Cour de sûreté de l'État de Médéa et le tribunal militaire de Blida. Il a été l'un des animateurs du collectif des avocats du barreau d'Alger qui défendit vingt-quatre militants du mouvement culturel berbère jugés après les événements de Kabylie en 1980. Il a assuré la défense d'autres membres du mouvement arrêtés en mai 1981. En février 1983, il avait remis en question certaines thèses sur le mouvement nationaliste algérien dans une revue de l'université de Tizi-Ouzou. Toutefois, assurent les familiers de l'avocat, le mouvement berbère n'était pas devenu sa spécialité. Il a défendu des militaires traduits en justice et des syndicalistes.

Son frère, M. Rachid Ali Yahia, réside en France, où il milite, de façon jugée ici irresponsable par beaucoup, contre le président Chadli. Un tract signé de lui et diffusé en France le 6 juin dernier s'en prend à *« l'exécrable dictature en place, qui glisse, sous le couvert du socialisme, vers des positions droitières »*. Les membres de la famille se fréquentent, nous a dit l'épouse de l'avocat arrêté. Mais celui-ci n'approuve pas l'action politique de son frère.

Lors de leur dramatique entrevue du 20 octobre, Me Ali Yahia a dit à sa femme qu'il avait l'impression qu'on voulait *« lui mettre une affaire de trésorerie sur le dos »*. Au cours des perquisitions faites à son bureau et à son domicile, l'équivalent en billets de banque algériens de 300 000 francs a été saisi dans un coffre. Mme Ali Yahia assure qu'il s'agit là d'économies personnelles et de dépôts faits par de proches parents.

Un ancien ministre

Le 20 octobre, le journal *El Moudjahid* a publié une brève information relative à l'arrestation de treize personnes *« pour tentatives d'actes criminels »*. Le lien est difficile à établir entre ces accusés qui seraient mêlés à un *« réseau de trafic de devises »*. On remarque parmi eux une ancienne résistante, Mme Fatouma Ouzegane, et un ancien ministre, M. Seghir Nekkache.

Sous le titre « Echec à la truanderie et à l'aventurisme », le quotidien officiel est revenu sur l'affaire dans un éditorial de première page, le 22 octobre. Citant des noms nouveaux, ceux d'un libraire d'Alger lié à *« certains services étrangers »*, d'un *« ancien harki tenancier de bar à Marseille »* et d'un propriétaire d'hôtel à Paris, *El Moudjahid* parle d'*« aréopage hétéroclite »* mêlant *« la truanderie aux ambitions inassouvies »*. N'écartant pas l'hypothèse que certains se soient *« trouvés en quelque sorte piégés »*, le journal conclut que *« du trafic de devises au trafic d'armes il n'y a qu'un pas »*.

Sans exclure que la police ait effectivement mis la main sur quelques têtes brûlées, les amis de M. Ali Yahia jugent cet amalgame assez déplaisant. Ils souhaitent que la justice opèrent en toute clarté et rapidement. Les deux affaires ne sont pas liées, mais chacun constate à Alger que l'« instruction » du procès des extrémistes islamistes arrêtés en décembre et janvier se poursuit, alors que le pouvoir laissait entendre à l'époque qu'ils seraient jugés sans tarder et avec toutes les garanties légales. Selon des informations difficiles à contrôler, les arrestations de ce mois d'octobre auraient été plus nombreuses qu'annoncé et se compteraient au moins par dizaines à Alger, à Oran et dans les Aurès.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

OCÉAN INDIEN

Madagascar

M. MONJA JOANA A PARIS

Le pessimisme du vieux lutteur malgache

A soixante-quinze ans, et après plusieurs années passées en détention, M. Monja Joana, le « père du socialisme malgache », a toujours la foi. Cela ne l'empêche pas de verser, ces temps-ci, dans le pessimisme. Il ne voit pas comment pourrait se réformer le régime du président Ratsiraka, qui fêtera bientôt le premier anniversaire d'une réélection controversée. *« C'est terrible, soupire-t-il, cela peut durer encore six ans de cette façon. La situation économique se dégrade, la disette existe, le marché noir se répand et la fraude électorale continue. »*

Arrêté le 15 décembre 1982, pour avoir dénoncé le « truquage » du scrutin présidentiel – M. Ratsiraka a obtenu 80 % des voix et M. Monja Joana 20 %, – le vieux lutteur a été détenu dans un camp militaire isolé jusqu'au 15 août 1983. *« Ils m'ont relâché la veille du lancement de la campagne pour les élections législatives. Que pouvions-nous faire ? Ce n'est pas la population mais le gouvernement qui a fait les élections. J'ai pourtant été élu à Antananarivo, en compagnie d'un autre membre de mon parti, le Monima. Ce régime n'est pas légitime, mais je siège à l'Assemblée, car c'est le seul moyen de faire entendre la voix du peuple. »*

La formation récente d'un gouvernement (*le Monde* daté 23-24 octobre) et la nomination d'un nouveau Conseil suprême de la révolution – dont il a été le doyen avant son incarcération – le découragent visiblement. *« Il n'y a, en tout, que sept nouvelles têtes. Ratsiraka est prisonnier de son entourage, et l'entourage est prisonnier de Ratsiraka. »* Pourtant, il ne demande pas l'impossible au président malgache : *« Je lui propose que nous fassions équipe ensemble. Je lui demande d'écouter mes conseils. Je ne suis pas un ennemi, mais un bon conseiller. »*

Invité au congrès du P.S., M. Monja Joana a passé quarante-huit heures à Paris avant de se rendre à Bourg-en-Bresse. Il semble marqué par son dernier séjour en prison. Mais, apparemment, il n'a, pas plus que par le passé, l'intention de se taire. Avant de quitter Madagascar pour la France, il a encore adressé une lettre ouverte au président Ratsiraka pour protester contre la *« trop lourde sentence »* prononcée contre le commandant Andriamaholison, qui vient d'être condamné par un tribunal militaire à la « déportation », c'est-à-dire à la prison à vie (*le Monde* du 14 octobre). Sera-t-il entendu, au moins sur ce point ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN TUNISIE

Le président de la République fait l'éloge de M. Arafat et assure que la France « n'est pas du tout l'ennemie de l'Iran »

dans une déclaration au quotidien « la Presse »

Tunis. – M. François Mitterrand est arrivé ce jeudi matin 27 octobre à Tunis pour une visite officielle de trois jours où il a été accueilli à l'aéroport de Tunis-Carthage par le président Habib Bourguiba, les membres du gouvernement tunisien et le corps diplomatique.

De nos envoyés spéciaux

Les Tunisiens n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer un accueil chaleureux à M. Mitterrand, malgré la déception qu'ils ont longtemps éprouvée à voir leur pays être le dernier de la région à recevoir sa visite. Toutes les principales artères de Tunis sont pavoisées et barrées de banderoles célébrant *« la confiance mutuelle, le respect réciproque et la coopération fructueuse »* qui caractérisent les relations franco-tunisiennes. Malgré les rapports distants qui existent depuis toujours entre le parti socialiste destourien et le P.S. français, d'autres slogans rappellent les options communes des deux partis en proclamant : *« La Tunisie socialiste souhaite la bienvenue au chef du socialisme en France. »*

La première journée à Tunis du chef de l'Etat doit être essentiellement consacrée aux entretiens politiques, notamment avec le président Bourguiba et le premier ministre M. Mzali. On insiste particulièrement à Tunis sur l'importance du dossier bilatéral. L'agence officielle TAP (Tunis Afrique Presse), faisant principalement allusion au règlement du problème des biens immobiliers français, ne craint pas d'écrire que la solution de ce contentieux hérité de la colonisation sera un « test » des bonnes dispositions françaises, d'autant, soulignet-t-elle, que M. Mitterrand *« passe pour le chantre d'une relance de l'économie mondiale, grâce à une solidarité entre le Nord et le Sud »*.

Les dossiers de la coopération seront examinés plus en détail avec leurs homologues tunisiens par les membres du gouvernement, MM. Jacques Delors, Alain Savary, Christian Nucci et Mme Georgina Dufoix, qui accompagnent le président français. M. Cheysson, retenu à Paris par la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de la force multinationale à Beyrouth, n'est attendu à Tunis qu'en fin de journée ce jeudi. M. Bérégovoy a dû, pour sa part, annuler sa venue pour des raisons d'ordre privé.

Les problèmes internationaux ne seront pas, bien évidemment, absents des conversations. M. Mitterrand, qui s'est entretenu la semaine dernière, en France, avec le roi Hassan II du Maroc, et qui recevra dans quelques jours, à Paris, le président Chadli d'Algérie, devrait évoquer avec ses interlocuteurs le rapprochement qui se dessine au Maghreb et dans lequel la Tunisie joue un rôle primordial. La question tchadienne et, surtout, l'évolution de la situation au Proche-Orient constitueront les deux ou trois thèmes essentiels des conversations.

M. Mitterrand devait s'entretenir aussi, ce jeudi après-midi, avec M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. A l'issue de ce tête-à-tête, M. Klibi lui présentera les vingt et un délégués permanents auprès de la Ligue, dont M. Hakam Balaoui, représentant de l'O.L.P. Cette rencontre, vivement souhaitée par Paris et espérée de longue date par les Palestiniens, sera la troisième de la journée. M. Balaoui se trouvait, en effet, présent parmi les membres du corps diplomatique à l'arrivée du chef de l'Etat français, puis assistait au déjeuner offert à Carthage par le président Bourguiba.

Les réticences de Damas

Tout n'a pourtant pas été facile dans la mise au point du protocole de réception de la Ligue arabe. Une rencontre élargie avec tous les représentants de l'organisation, autour de M. Klibi, avait été initialement prévue. Mais les Syriens s'y seraient opposés, prétextant que la présence de M. Balaoui, très proche de M. Arafat, équivalait à accorder une caution à ce dernier. Les difficiles tractations qui se sont poursuivies pendant toute la semaine ont finalement permis d'aboutir à ce compromis.

M. Mitterrand a d'ailleurs souligné dans une déclaration faite à l'occasion de sa visite au journal tunisien *la Presse* que ce n'était pas la première fois qu'il rencontrait un dirigeant palestinien, puisqu'il avait reçu l'un d'entre eux au sein de la délégation du comité des « sept » constitué à l'issue du sommet de Fès. Répondant à une question sur la crise de l'O.L.P., le président de la République a salué en M. Arafat *« le dirigeant intelligent et courageux »* qui *« a cherché et parfois réussi à donner à son organisation une valeur diplomatique et une capacité historique »*.

Selon le chef de l'Etat, les difficultés que rencontre le président de l'O.L.P. *« tiennent beaucoup à certaines décisions de gouvernements et à de grands intérêts au Proche-Orient, émanant parfois de pays arabes »*. M. Mitterrand a dit de nouveau au cours de cet entretien qu'il considère l'O.L.P. comme *« la force combattante reconnue la plus représentative du peuple palestinien »*, remarquant qu'*« il faut bien des gens qui parlent au nom de ce peuple, ce peuple si malheureux, si ignoré et qui comptent tant de talents »*.

« L'Iran mérite le respect »

Le président de la République a, d'autre part, et au risque de surprendre nombre de ses interlocuteurs arabes, mis à profit cette déclaration pour expliquer sa position à l'égard du conflit irano-irakien. Comme s'il voulait atténuer l'effet de la cession des cinq Super-Etendard à l'Irak et rééquilibrer l'attitude française à l'égard de Téhéran, particulièrement au lendemain de l'attentat de Beyrouth, M. Mitterrand a déclaré notamment à *la Presse* : *« Nous ne sommes les ennemis de personne et nous ne sommes pas les ennemis de l'Iran. Nous ne sommes pas du tout les ennemis de l'Iran, et je souhaiterais tout à fait que soit apuré ce qui apparaît comme un passif mutuel. Nous n'avons aucune raison de considérer l'Iran, qui est un grand, un vieux pays, qui a marqué l'histoire du monde, comme un ennemi. C'est un pays qui mérite le respect. Il faut que cela soit dit parce qu'il m'arrive souvent d'entendre des contresens à ce sujet. »*

Invoquant la responsabilité de l'ancienne majorité, M. Mitterrand a ajouté : *« Il y a une tradition ancienne qui veut que la France alimente l'Irak dans certains domaines, et notamment celui des armes. Nous n'avons pas encore épuisé les contrats d'armements signés avant mon arrivée. Le premier contrat signé avec l'Irak commence tout juste à être mis à exécution. Ce sont donc des contrats antérieurs, c'est donc une politique déjà ancienne de la France, ce n'est pas spécialement ma politique. L'Iran se procure des armes lui aussi. Il est en guerre, je comprends. Où se les procure-t-il ? Ce n'est pas mon affaire, mais il faut être équitable. Il y a du reste beaucoup d'autres pays qui souhaiteraient vendre des armes à l'Irak... »* Une manière comme une autre de justifier les très importants crédits accordés à Bagdad, mais qui viendra probablement confirmer, aux yeux des Tunisiens, la différence de traitement que Paris réserve trop souvent à ses partenaires.

A la fin de sa première journée tunisienne, M. Mitterrand doit aller s'incliner au cimetière français de Gammarth devant les tombes des militaires tués au cours de la dernière guerre, puis recevoir à l'ambassade la communauté française, avant d'assister au dîner offert en son honneur par le premier ministre, M. Mzali.

FRANÇOISE CHIPAUX et MICHEL DEURÉ.

(Lire notre supplément sur la Tunisie pages 13 à 16.)

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

- LES SŒURS DES GÉNÉRAUX MEJIA ET RIOS MONTT LIBÉRÉES. – La sœur du président guatémaltèque, Mejia, et celle de son prédécesseur, le général Rios Montt, ont été libérées, le jeudi 27 octobre, par les Forces armées révolutionnaires (FAR), ont annoncé leurs familles. Les deux femmes se trouveraient actuellement dans des hôpitaux. On ignore les circonstances de leur libération. Mme Marta Rios Montt avait été enlevée le 29 juin et Mme Céleste Mejia le 10 septembre dernier. Les FAR avaient obtenu pour leur libération la publication d'un manifeste dans la presse. – *(A.F.P.)*

Pakistan

- MANIFESTATIONS D'OUVRIERS A LAHORE. – Plus de dix mille ouvriers pakistanais ont manifesté, mercredi 26 octobre, à Lahore, à l'appel des syndicats, en signe de solidarité avec le Mouvement pour la restauration de la démocratie. – *(A.F.P.)*

LE RAPPORT ANNUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL

Des exécutions par milliers des torturés par millions...

Il y a, dans la fresque que brosse annuellement Amnesty International – et son rapport pour 1982 échappe moins qu'aucun autre à cette observation, – quelque chose de Jérôme Bosch et de ses démons grimaçants. L'imaginaire en moins, hélas... L'organisation passe en revue, continent par continent, les mauvais traitements, les cruautés, les assassinats et – sans doute le plus à la mode de ces procédés diaboliques – les « disparitions », qui tendent à se multiplier, en particulier en Amérique latine, comme substitut au crime pur et simple. On ne compte plus les morts sous la torture, les prisonniers battus, affamés, électrocutés, les membres coupés ou les condamnés fouettés au sang. Ou plutôt si, justement : Amnesty les compte. Et si son rapport livre peu de révélations, en revanche le rapprochement de tous ces cas est éloquent, tout comme la mobilisation à laquelle ils donnent lieu de la part des militants de l'organisation ou de ses sympathisants à travers le monde.

Fidèle à ses méthodes, Amnesty n'avance que ce qu'elle a pu vérifier, ou, au minimum, recouper. Et si elle met l'accent sur les cas les plus dramatiques ou les plus horribles, qui relèvent généralement des activités de dictatures du tiers-monde, elle n'en oublie pas pour autant les innombrables manquements aux droits de l'homme relevés dans l'univers industrialisé, tout particulièrement à l'Est. Même les démocraties occidentales n'échappent pas à sa vigilance, bien que les atteintes aux libertés y soient évidemment d'un niveau différent. Pour faire face à la *« mauvaise foi »* et aux *« manipulations de l'opinion publique »* par les autorités de différents pays, Amnesty s'en tient en tout cas à sa ligne de conduite traditionnelle : *« Un seul et même critère universel doit être utilisé pour protéger les droits, où que ce soit. »* – B. B.

Amnesty International a publié mercredi 26 octobre son rapport consacré à l'année 1982, et qui dresse, selon la tradition de l'organisation, le bilan des emprisonnements politiques, exécutions, tortures et autres atteintes aux libertés élémentaires dans le monde. En 424 pages, Amnesty examine la situation de cent dix-sept pays et le sort de milliers de détenus d'opinion ou de personnes emprisonnées sans jugement. Le rapport fait en outre état de mille six cent neuf exécutions reconnues dans quarante-deux pays pour l'année passée, tout en mentionnant que le chiffre réel en est certainement plus élevé.

• AFRIQUE

L'emprisonnement politique y est *« largement répandu »*. Des opposants présumés sont détenus sans jugement, souvent torturés, voire exécutés. Au Bénin, des étudiants et des enseignants sont emprisonnés depuis 1979 sans qu'un tribunal ait statué sur leur sort. En République centrafricaine, les proches d'adversaires présumés du régime sont eux-mêmes détenus, y compris parfois des enfants, pendant plusieurs mois. En Afrique du Sud, des journalistes noirs et d'autres personnes qui avaient critiqué l'apartheid ont été arrêtés, ou ont fait l'objet de différentes interdictions. En Ethiopie, des membres de la famille de Haïlé Selassié sont toujours en prison depuis 1974. D'autres cas d'emprisonnement de longue durée pour des raisons politiques sont signalés à Madagascar, en Somalie, au Soudan. La torture est pratiquée en Angola, au Cameroun, au Congo. En Afrique du Sud, en Namibie, au Niger, en Ouganda et au Zimbabwe, des prisonniers politiques seraient morts des suites de mauvais traitements. D'une manière générale, les conditions de détention dans un grand nombre des pays situés au sud du Sahara *« ne sont rien d'autre qu'un traitement cruel et dégradant »*. Des condamnations à mort ont été exécutées dans dix-neuf pays au moins. En Ouganda, des civils enlevés par l'armée auraient *« disparu »*.

• AMÉRIQUES

La pratique de tels enlèvements suivis de disparition est également répandue dans plusieurs pays d'Amérique latine. Des milliers de personnes ont été torturées et tuées au Salvador et au Guatemala. Amnesty se déclare, par ailleurs, *« très préoccupée »* par le refoulement vers ces deux pays de réfugiés politiques qui voulaient s'installer aux Etats-Unis et au Mexique. Au Honduras, la situation des droits de l'homme paraît s'être sensiblement dégradée, cependant qu'au Paraguay et au Nicaragua l'exercice des libertés est suspendu ou restreint par des législations d'exception. A Cuba, des prisonniers politiques sont maintenus en détention après l'expiration de leur peine, qui avait pourtant atteint vingt ans dans certains cas. En Argentine, procès arbitraires, détentions sans jugement, tortures et assassinats politiques *« perpétrés par les agents des pouvoirs publics »* sont toujours signalés. Au Chili, en Bolivie, en Colombie, en Haïti, au Guatemala, au Pérou, au Suriname et dans différents autres pays, la pratique de la torture reste utilisée. Amnesty relève, par ailleurs, que, en 1982, plus de mille cent prisonniers de droit commun faisaient l'objet d'une condamnation à mort aux Etats-Unis.

• ASIE

Procès injustes, tortures et exécutions, arrestations arbitraires et emprisonnements de longue durée sont signalés dans de nombreux pays. Au Vietnam et au Laos, *« des milliers de personnes étaient encore détenues sans jugement dans des camps de rééducation plus de sept ans après leur arrestation »*. Amnesty rappelle d'autre part son rapport de janvier 1982 faisant état de centaines d'exécutions, notamment politiques, et de milliers d'arrestations arbitraires, souvent suivies de tortures, au Pakistan, ainsi que son rapport sur les Philippines, publié en septembre de la même année. L'organisation signale, en outre, en Chine, le cas *« de prêtres catholiques âgés qui ont déjà fait plus de vingt ans de prison à cause de leur foi »* avant de passer en jugement. Des condamnations à mort sont fréquemment prononcées dans ce pays, mais aussi en Afghanistan, en Corée du Sud, en Inde, en Malaisie, au Pakistan, à Singapour, à Taïwan, en Thaïlande et au Vietnam.

• EUROPE

Des exécutions ont été signalées en Union soviétique, en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie et en Turquie. Amnesty *« a travaillé en faveur des quatre cent cinquante Soviétiques pris en charge comme prisonniers d'opinion »*, dont plus de la moitié étaient des fidèles désirant pratiquer leur religion, et a poursuivi ses recherches sur les internements psychiatriques ayant des causes politiques. L'organisation s'est en outre préoccupée des dissidents est-allemands, notamment ceux qui avaient manifesté leur sympathie aux syndicalistes polonais, ainsi que de ces derniers. Elle s'inquiète par ailleurs du sort réservé à de nombreux détenus turcs, dont certains seraient morts sous la torture, ainsi que des conditions pénitentiaires observées en Albanie, en Bulgarie, en Grèce, en Pologne, en Roumanie, en Turquie, en Yougoslavie et en Union soviétique. Amnesty estime en outre que certains aspects de la procédure pénale ayant cours en Irlande du Nord *« compromettent le droit des accusés à un procès équitable »*, et relève que des objecteurs de conscience sont emprisonnés en France et dans d'autres pays européens de l'Est et de l'Ouest.

• PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Le rapport d'Amnesty signale de très nombreuses exécutions, tout particulièrement en Iran (six cent vingt-quatre recensées en 1982, en réalité beaucoup plus sans doute), d'innombrables cas de tortures dans ce pays et dans d'autres, comme la Libye – dont il relève les *« appels officiels à la liquidation physique des ennemis de la révolution »*. A des degrés divers, les violations des droits de l'homme sont également nombreuses en Irak, dans les territoires occupés par Israël, en Egypte, en Syrie, en République démocratique du Yémen, dans différents émirats du Golfe, en Arabie Saoudite, au Maroc et en Tunisie. Amnesty rappelle d'autre part qu'après les massacres de Sabra et Chatila elle a *« demandé instamment aux Nations unies de procéder à une enquête impartiale, indépendante et internationale sur ces atrocités »*. Quant aux affrontements entre forces de sécurité syriennes et combattants des Frères musulmans dans la ville de Homs en février-mars 1982, ils auraient fait, selon *« des sources non-officielles »* dont l'organisation n'a pu vérifier les affirmations, plus de dix mille morts parmi les habitants.

★ Amnesty International, section française, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. : 557-65-65. C.C.P. nº 30160 16 U La Source.

EUROPE

LA RENCONTRE DE FOOTBALL R.F.A. – TURQUIE A BERLIN-OUEST

Le match vedette de la saison néonazie

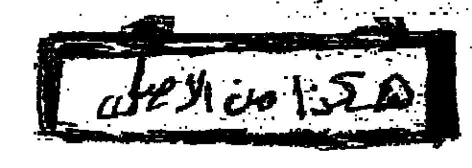
Le match de football qui opposait mercredi 26 octobre la République fédérale à la Turquie n'était probablement pas, d'un point de vue sportif, le plus passionnant du championnat d'Europe des nations. Mais parce qu'il se déroulait à Berlin-Ouest, où vivent cent quarante mille Turcs, et parce que les mouvements néo-nazis promettaient depuis plusieurs semaines de saisir l'occasion pour semer la panique chez les immigrés et de *« faire brûler Kreuzberg »*, le quartier turc de la ville, les autorités ouest-allemandes avaient quelques raisons de redouter la rencontre.

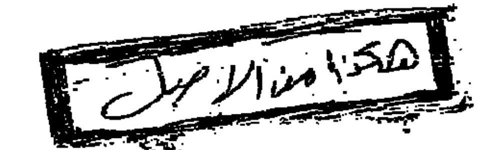
Le match (remporté par la R.F.A. 5 à 1) s'est finalement déroulé sans gros incidents. Le stade était à demi vidé, bon nombre de spectacteurs potentiels ayant redouté les troubles. Quelques centaines de néonazis qui avaient réussi à pénétrer dans le stade étaient encadrés par d'importantes forces de police. Ils entonnèrent la première strophe de l'hymne allemand (interdite depuis la guerre), scandèrent *« Ausländer raus ! »* (les étrangers dehors) en faisant le salut hitlérien à chaque fois que les footballeurs allemands attaquaient et marquaient des buts. La rencontre s'est finalement terminée dans le calme. Une centaine d'extrémistes de droite qui perturbaient une *« marche de l'amitié »* de quelque mille spectateurs allemands et turcs ont été dispersés par les forces de l'ordre.

D'importants dispositifs de sécurité avaient été mis en place ; la police avait perquisitionné dans plusieurs dizaines d'appartements et saisi des tracts appelant à *« vider le stade de ces porcs de Turcs »* ; six mille hommes avaient été mobilisés pour patrouiller dans la zone de l'Olympia Stadion. Le maire de la ville et le chancelier Kohl avaient décidé d'assister à la rencontre.

Les nostalgiques du IIIe Reich recrutent de plus en plus parmi les supporters des équipes de football. A Hambourg, à Hanovre, à Düsseldorf, des clubs de supporters entrent dans les stades en uniforme, en faisant le salut hitlérien. L'un des clubs qui soutiennent l'équipe de Berlin-Ouest s'appelle *« Zyklon-B »*, nom du gaz employé dans les camps de concentration. Des poursuites ont déjà eu lieu contre plusieurs de ces émules du Führer.

En dépit de ces mesures et même si l'on évalue à quelques milliers seulement le nombre des militants d'extrême droite, il est certain que les terrains de sport et des rencontres comme celle de Berlin-Ouest sont pour ces derniers une chambre d'écho à un moment où, sous couvert de « bonnes raisons » (le chômage par exemple), la xénophobie se répand dans certains secteurs de l'opinion ouest-allemande.





écutions par milliers
turés par millions...

EUROPE

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LE LIBAN A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une majorité apparemment unie

M. Pierre Mauroy pourrait être déçu : son souhait de voir *« la nation rassemblée »* autour de la situation de ses soldats au Liban n'aura été réalisé qu'un instant. *Le temps que chacun rende hommage* aux victimes de l'attentat de Beyrouth. M. Jean-Claude Gaudin, au nom de l'U.D.F., a eu beau affirmer que *« le deuil n'a pas de couleur politique »,* la politique a vite repris ses droits. Mais, curieusement, les désaccords entre les partis ne sont pas apparus là où on les attendait le plus.

Car, une fois que chacun s'était incliné devant les victimes d'un acte criminel, le plus important n'était-il pas de savoir ce que doivent faire les soldats français au Liban, puisque tout le monde y restent ? *Le P.S.,* le P.C.F., mais aussi le R.P.R. sont, au moins, d'accord sur ce qu'ils ne doivent pas faire : prendre par trop partie pour un camp ou un autre. Seule l'U.D.F. souhaite qu'ils se préoccupent, essentiellement, de la protection des Libanais chrétiens, alors que M. Pierre Messmer estime *« impossible »* qu'ils remplissent la tâche que ne peut mener à bien le gouvernement de M. Gemayel. L'appel de M. Gaudin à ce que le *« mission de la France au Liban »* recueille le consentement unanime des députés n'aura donc pas été entendu, d'autant que c'étaient, surtout, les divisions de la majorité qu'il craignait, qu'il prévoyait (qu'il souhaitait ?). Or elles furent bien discrètes.

Certes, l'analyse du P.C.F. et *celle du P.S. sur les raisons de la* situation actuelle sont divergentes. Le premier ne veut voir que le rôle néfaste d'Israël et n'évoque que les seuls massacres des Palestiniens ; le second met dans le même sac Israéliens et Syriens. *Mais,* pour l'avenir, l'unité se ressoude. D'autant que M. Mauroy et M. Joxe ont longuement insisté sur leur souhait de voir l'ONU intervenir, comme le souhaitent les communistes. En rappelant que le gouvernement condamne l'intervention américaine à Grenade, en évoquent les clivages sociaux au Liban, *en insistant sur son refus* d'appuyer une communauté contre une autre, le premier ministre a tenu des propos qui ne pouvaient que satisfaire le P.C.F. Il y a parfaitement réussi, puisque les députés communistes se sont joints *à leurs alliés* socialistes pour, debout, applaudir longuement la fin du discours de M. Mauroy.

De leur côté, les communistes n'ont rien fait qui pût démentir le premier ministre quand celui-ci a affirmé que la politique menée est celle du gouvernement tout entier. Leurs souhaits pour l'avenir — *succès de la conférence* de la réconciliation nationale libanaise, départ de toutes les troupes étrangères, — correspondent exactement à la politique officielle de la France.

Une fois encore, il se confirme que, quelles que soient les arrière-pensées des uns et des autres, chacun dans la majorité, *s'efforce de gommer, au moins* dans les déclarations officielles , les divergences qui opposent les deux alliés en matière de politique étrangère.

THIERRY BRÉHIER.

A Antenne 2

M. MITTERRAND ET LA SÉCURITÉ EN EUROPE

Le président de la République devrait être l'invité de l'émission de F.-H. de Virieu *« L'heure de vérité »*, *diffusée par Antenne 2,* vers la mi-novembre. M. François Mitterrand répondrait aux questions des journalistes invités et des téléspectateurs portant sur les problèmes de la sécurité en Europe et de la paix dans le monde.

M. Mauroy souhaite « un engagement plus marqué de la communauté internationale »

L'Assemblée nationale débat de la situation au Liban le mercredi 26 octobre, à la suite d'une déclaration du gouvernement.

M. Pierre Mauroy, après avoir souligné : *« Il est des circonstances où les actes sont plus significatifs que les mots ; c'est ainsi que doit être apprécié le déplacement immédiat du président de la République à Beyrouth »*, confirme : *« Il tenait à témoigner (...) de la volonté de la France de rester au Liban fidèle à son histoire et à ses engagements. »* Puis il salue *« le courage »* des soldats blessés et de ceux de leurs camarades qui ont accepté d'assurer leur relève et il annonce que, à l'occasion de la discussion budgétaire, des dispositions vont être prises pour *« favoriser une indemnisation rapide des familles »*.

Le premier ministre explique alors : *« Si l'on s'en prend à notre pays, c'est qu'il est au cœur des efforts de paix. C'est qu'il ne cesse d'œuvrer pour permettre au Liban de retrouver sa souveraineté, son unité et l'intégrité de son territoire. »* Soulignant que *« le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doit être respecté sous toutes les latitudes »*, M. Mauroy condamne l'intervention américaine à la Grenade, qu'il juge une *« atteinte au droit international »*. Revenant au Liban, M. Mauroy affirme que, *« en attaquant le contingent français, c'est l'espoir lui-même que des mains criminelles cherchent à tuer »*. Expliquant que *« les données premières de la crise libanaise sont à rechercher dans le passé »*, le chef du gouvernement évoque l'évolution démographique des principales communautés libanaises, le *« miracle libanais »*, qui a maintenu *« à l'écart un très grand nombre de déshérités »*, l'arrivée des Palestiniens et l'intervention des forces étrangères dans les affaires libanaises.

M. Mauroy observe que, devant *« l'engrenage »*, la France *« n'est à aucun moment demeurée inactive »*, et il rappelle, notamment, l'envoi d'un premier contingent français, sous l'égide des Nations unies, en mars 1978. Il souligne que, en 1982, des troupes françaises n'ont été envoyées à Beyrouth que parce qu'il n'avait pas été possible de trouver une solution dans le cadre de l'ONU Il explique : *« Loin de vouloir imposer sa présence, comme certains lui en font grief, la France aurait souhaité dans ces circonstances tragiques, et même le souhaite encore, qu'une force des Nations unies fût créée. »*

Le premier ministre explique la tâche des troupes françaises : *« Mission humanitaire de contrôle et de pacification (...). Nous ne voulons appuyer aucune communauté contre une autre. Nous voulons, en créant les conditions de la paix, favoriser l'indispensable œuvre de réconciliation nationale entre Libanais. »* Il estime que *« jusqu'à ces dernières semaines »*, le résultat était *« à la mesure des sacrifices consentis »* et que *« cela ne pouvait laisser indifférents ceux qui tablent sur la désunion des Libanais pour promouvoir leurs desseins. La restauration d'un Liban fort et uni,* dit-il, *porterait, en effet, atteinte à certaines ambitions d'hégémonie régionale, qui font bon marché du risque d'éclatement du Liban »*. Il ajoute : *« Le partage du Liban, c'est la voie libre à un Yalta régional, au partage de la région en zones d'influence dominées par les grandes puissances. »*

M. Mauroy critique l'attitude d'Israël et de la Syrie, expliquant : *« Tout se passe comme si* [ces deux pays] *s'accommodaient, faute d'accepter les concessions nécessaires, d'un processus risquant de pérenniser le partage de fait, qui prévaut actuellement au Liban. »* Il souhaite *« un engagement plus marqué de la communauté internationale »* et que *l'ONU « assure l'application de ses résolutions, par une force dont la présence dans les zones les plus sensibles contribuerait, sans doute, très utilement au succès de la conférence de réconciliation, qui se réunira bientôt autour du président Gemayel »*.

M. GAUDIN (U.D.F.) : l'offensive de l'Union soviétique

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée, rend hommage aux *« soldats qui sont morts pour la France à Beyrouth »*. Il déclare que *« leur deuil n'a pas de couleur politique ; c'est le deuil de toute la France »*. Après avoir souligné *« le geste symbolique et digne »* du président de la République, il estime que le premier ministre a rempli son *« devoir »* en confirmant que la France *« restera fidèle à ses engagements et à l'histoire »*. Il affirme que les soldats français sont allés au Liban *« pour protéger les Libanais qui veulent reconstruire leur pays, pour empêcher, en particulier, les massacres dont sont victimes les chrétiens libanais »*.

Le porte-parole de l'U.D.F. souhaite que *« la mission de la France au Liban recueille vraiment, aujourd'hui, le consentement unanime de toute la représentation nationale. Car la France ne serait pas crédible si, au sein de la majorité parlementaire, des voix s'élèvaient pour contester sa mission de paix »*. Puis il demande que les soldats français au Liban *« reçoivent des ordres qui leur permettent de se prémunir contre la violence aveugle du terrorisme »* et que *« le gouvernement légitime du Liban ne soit pas considéré comme l'une des factions en présence »*.

S'interrogeant sur *« la main qui a armé les terroristes de Beyrouth »*, M. Gaudin estime qu'au Tchad comme au Liban *« se profile »*, derrière la Libye et la Syrie, *« une seule et même signature, celle de l'Union soviétique »*. Il ajoute : *« Toutes les interventions militaires, y compris celles des Etats-Unis à l'île de la Grenade, ne sont pas séparables d'une offensive développée actuellement par l'Union soviétique pour développer sa supériorité militaire et territoriale »*.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, explique que la France, au Liban, *« ne poursuit aucun but expansionniste ; elle ne défend pas une communauté plutôt qu'une autre, encore moins contre les autres ; elle ne défend pas, non plus, un système social »*. Il ajoute : *« Nul ne peut feindre d'ignorer que les évolutions démographiques divergentes des communautés qui composent le Liban tout autant que l'installation des réfugiés palestiniens ont transformé profondément ses structures sociales (...). Forces progressistes et forces réactionnaires, intermédiaires modérés et extrémistes de tous bords, coexistent. Au Liban comme ailleurs, notre rôle ne saurait être de choisir entre elles ; notre rôle consiste à garder le Liban aux Libanais. »* Il souhaite, enfin, que l'Organisation des Nations unies prenne *« ses responsabilités »*.

M. MESSMER (R.P.R.) : redéfinir la politique de la France

Intervenant au nom du R.P.R., M. Pierre Messmer constate que le *« massacre »* de dimanche a infligé à l'armée française *« les pertes les plus lourdes qu'elle ait enregistrées sur un terrain d'opérations depuis plus de vingt ans »*. Après avoir rappelé que son parti avait approuvé l'envoi de troupes à Beyrouth, il déclare : *« Il n'est plus question de s'interposer entre les factions et, encore moins, entre les belligérants. Nous ne le voulons pas et nous ne le pouvons pas. Aider le gouvernement libanais à établir son autorité là où elle n'est pas reconnue (...) serait une mission impos-sible. »* Il demande donc que la France redéfinisse sa politique, *« après concertation avec nos alliés européens et américains »*.

L'ancien premier ministre souligne que *« les hommes qui exposent leur vie ont le droit de savoir pourquoi »*, et il affirme : *« La discrétion diplomatique, ce sont les soldats qui en font les frais sur le terrain. »* Enfin, observant que l'attentat de Beyrouth s'est produit *« presque exactement au moment où le parti communiste et ses amis, la C.F.D.T. et ses sympathisants organisaient à Paris des manifestations pacifistes »*, M. Messmer rappelle que *« les Libanais attendaient la paix de leur bon droit, de leur habileté à négocier, de l'aide de leurs amis et, surtout, de la bonne volonté des grandes puissances. Aujourd'hui occupé, divisé, ravagé, le Liban est menacé de mort. Le pacifisme n'a jamais engendré ni la paix, ni la liberté. »*

M. MONTDARGENT (P.C.F.) : ne pas sortir du mandat

Au nom du groupe communiste, M. Robert Montdargent exprime la crainte que l'armée américaine ne *« sorte du mandat initialement confié à la force multinationale par un engagement dans la guerre, qui ensanglante à nouveau le pays »*. Il rappelle que la mission des soldats français au Liban est de *« s'interposer entre les belligérants, protéger les populations civiles libanaises et palestiniennes de Beyrouth et garantir l'intégrité de l'indépendance de l'Etat libanais »*...

Jugeant *« urgente »* une solution politique, M. Montdargent souhaite *« le succès du congrès libanais de libération nationale »*, qui va se tenir à Genève. Il demande que l'ONU soit saisie, pour qu'elle *« contribue à la recherche d'une solution pacifique, permettant le désengagement de la force multinationale et le départ de toutes les troupes étrangères sans exclusive »*, pour que le Liban *« ne soit pas considéré comme un pion dans le jeu d'autres puissances, quelles qu'elles soient »*.

AU SÉNAT

M. Lecanuet craint que la France ne « soit prise au piège »

Pour Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, une déclaration du gouvernement ne pouvait être suivie d'un débat dans la mesure où la conférence des présidents ne l'avait pas prévu. Pour M. André Méric, président du groupe socialiste, si le débat était ouvert, il fallait, alors, qu'il soit suivi d'un scrutin public sur la déclaration du gouvernement. Pour M. Alain Poher, président du Sénat, un orateur pouvait s'exprimer pendant cinq minutes après un membre du gouvernement.

Ainsi, la lecture de la déclaration du gouvernement sur le Liban par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, devant le Sénat, a provoqué une querelle d'arguments juridiques, au terme de laquelle M. Jean Lecanuet s'est exprimé dans un hémicycle déserté par les élus socialistes et communistes, rejoints par M. François Abadie (M.R.G.), alors que son collègue radical de gauche, M. Maurice Faure, restait à son banc.

Le président de l'U.D.F. a approuvé le gouvernement français, qui ne veut pas céder au chantage. Il a souligné que l'opposition *« n'a pas voulu utiliser le malheur à des fins politiques »*. *« Quel contraste,* a-t-il dit, *avec l'opposition d'hier, qui décrocha ses critiques contre les opérations de Libreville, de Nouakchott et de Kolwezi ! »* Puis M. Lecanuet s'est demandé s'il fallait envoyer des appelés, *« volontaires, certes, mais encore novices dans l'emploi des armes »*, si les missions et les moyens des soldats français sont *« bien définis et adaptés à la situation »* et s'il convient d'appeler encore *« force d'interposition »* des soldats qui *« ne s'interposent nulle part »* et *« servent uniquement de cibles »*.

Le président de l'U.D.F. a émis la crainte que, au Liban comme au Tchad, *« faute d'avoir bien cerné les principes (...), nous ne soyons pris au piège et que nous ne nous enlisions »*. *« Voilà le prix à payer de l'incohérence,* a-t-il ajouté, *résultat de la présence des communistes au gouvernement. Il ne suffit pas de quitter ensemble une salle des séances pour que l'accord existe en profondeur. »*

Pour le président de la commission des affaires étrangères et de la défense, le double attentat de Beyrouth a été organisé *« avec une précision et des moyens tels qu'il ne peut être seulement le fait de groupements terroristes égarés et sans attache »*. Reconnaissant que nul ne peut répondre à la question de savoir quels sont les responsables de ce *« déchaînement de violence »*, il a indiqué : *« La cause se dissimule, mais il est clair que l'Union soviétique profite du terrorisme et de la révolte partout où cette terreur se répand dans le monde. A quelles fins ? Pour tenter d'empêcher l'installation en Europe libre des armements capables de réduire, par le rétablissement de l'équilibre des forces, l'infernale menace que la prédominance militaire soviétique fait peser sur toute une partie du monde. »*

Peu après, dans les couloirs, ses collègues de la majorité sénatoriale approuvaient les propos tenus par M. Lecanuet. M. Serge Boucheny (P.C., Paris), qui souhaitait intervenir si le président du Sénat l'y avait autorisé, se félicitait du contenu de la déclaration du gouvernement, notamment de la réaffirmation de la mission de la France au Liban et de la critique de la présence américaine dans cette partie du monde. De son côté, M. Romani (R.P.R., Paris) jugeait *« hors sujet »* les propos gouvernementaux sur les événements de Grenade.

A. Ch.

LA DÉFENSE

UNE INITIATIVE MORT-NÉE IL Y A TRENTE ANS

La Communauté européenne de défense

L'organisation d'une défense commune de l'Europe, qui redevient d'actualité, n'est pas une idée tout à fait neuve. Après l'échec de la Communauté européenne de défense, en 1954, que nous évoquons ci-dessous, le général de Gaulle avait lancé en 1961 l'idée d'une union politique des Etats selon le concept de l'Europe des nations, par laquelle serait notamment définie une politique de défense commune. C'est ce qu'on a appelé le « plan Fouchet », qui s'est heurté aux partisans de la supranationalité et à ceux qui voyaient dans ce projet une marque de méfiance à l'égard des Etats-Unis.

La Communauté européenne de défense (C.E.D.) est née en France et elle y est morte.

Le 25 juin 1950 éclatée la guerre de Corée. A la menace que *fait peser l'Union soviétique* et ses alliés sur le plan mondial, estiment les Américains, doit répondre un nouvel effort de l'Europe occidentale pour sa propre défense. Un seul moyen à leurs yeux : le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest. Lors de la conférence de New-York, qui réunit les ministres des affaires étrangères des trois Grands (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), le secrétaire d'Etat Dean Acheson, appuyé par les *Britanniques,* essaie *d'imposer* la mise sur pied d'une armée allemande. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, et Jules Moch s'y opposent.

Ni l'opinion ni les partis politiques français ne sont en effet *disposés à accepter la* renaissance d'une « nouvelle Wehrmacht ». L'Allemagne du chancelier Adenauer, qui craint la résurrection des « vieux démons » militaristes et la tentation d'une reconquête de l'Allemagne de *l'Est, n'y est pas non plus* favorable. Devant les pressions de plus en plus fortes de Washington, M. René Pleven, président du conseil, imagine ou prend à son compte un plan auquel son nom sera attaché. Au lieu d'un « réarmement allemand » serait *réalisée une « contribution allemande à une défense européenne »* dans le cadre de l'Organisation de l'alliance atlantique (OTAN). *Les divisions* allemandes seraient intégrées à des corps d'armée européens, le tout placé sous le commandement suprême de l'OTAN en Europe, confié au général américain Eisenhower.

Le plan Pleven est d'abord considéré par les départements d'Etat et de la défense de *Washington comme un moyen* de « noyer le poisson ». Les négociateurs français réussiront cependant à « vendre » le projet aux Etats-Unis, séduits par toute perspective d'Europe fédérale qui leur assurerait, croyaient-ils, un interlocuteur *unique. Les alliés* européens, à l'exception de la Grande-Bretagne, se montrent progressivement favorables.

Le 25 octobre 1950, l'Assemblée nationale accepte l'éventualité d'une armée européenne et rejette, dans son ordre du jour de confiance au gouvernement, toute armée allemande autonome.

Aux élections législatives du 17 juin 1951, l'entrée massive *des gaullistes à l'Assemblée* nationale transformera les données politiques. Avec le général de Gaulle, qui condamnera « un mélange apatride », ils sont hostiles à tout pouvoir supranational en même temps qu'à une armée *européenne sans tête, placée* sous les ordres d'un général américain.

Un débat intense

M. Edgar Faure n'en fait pas moins approuver le 19 février 1952 le principe de la C.E.D. par *l'Assemblée nationale* qui l'assortit d'une série de « préalables » : engagement des Etats-Unis de maintenir leurs forces en Europe, participation « réelle » des Britanniques à la défense, définition d'un pouvoir politique *européen. Les partis sont divisés,* les socialistes notamment.

Le 27 mai 1952, M. Antoine Pinay, qui a succédé le 6 mars à M. Edgar Faure, paraphe le traité sur la C.E.D. Mais celui-ci ne sera présenté au Parlement que le *29 janvier suivant. Le* débat prend dans l'opinion publique une dimension considérable. Les arguments s'échangent avec virulence. Pour les uns, la C.E.D. reconstitue l'armée allemande et détruit l'armée française, *« réarme l'Allemagne et désarme la France »*. Les « cédistes », notamment au M.R.P., très attaché à l'*idée européenne,* y voient au contraire le début d'une construction qui fera de l'Europe le troisième Grand, que les Etats-Unis ne pourront abandonner à son sort.

René Mayer, devenu chef du *gouvernement, ajoute un nouveau* « préalable » : la Sarre doit être « européanisée ». Il est de plus en plus manifeste que la majorité de l'Assemblée n'acceptera pas de ratifier le traité.

Et au printemps 1954 aucun des préalables n'est réalisé : ni engagement formel américain, ni *participation anglaise, ni* supranationalité, ni européanisation de la Sarre. Et une grande partie de l'armée française se bat en Indochine : comment organiser l'intégration ? Pierre Mendès France, à son arrivée au pouvoir le 18 juin 1954, charge un ministre « cédiste », M. Maurice Bourgès-Maunoury, radical, et un ministre *« anticédiste », le général* Koenig, gaulliste, d'élaborer un compromis. Sans résultat. Le président du conseil s'efforce de proposer une solution qui ménage les « intérêts vitaux » de la France. Il est bien tard : déjà *l'Allemagne, la Belgique* et les Pays-Bas ont ratifié le traité, et les deux dernières ont modifié en conséquence leur Constitution.

Lassé sans doute d'un débat sans issue, Pierre Mendès France *laisse l'Assemblée* trancher, le gouvernement restant neutre. Elle tranche le 30 août 1954 par le biais d'un vote de procédure. Par 319 voix contre 264, la C.E.D. est définitivement écartée. Ce que les « Européens », notamment au M.R.P., qui ne le pardonnera pas à Pierre Mendès France, appelleront *« le crime du 30 août »*.

J. P.

● *M. Michel Giraud, président de l'Association des maires de France.* — M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., maire du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne) et président du conseil régional d'Ile-de-France, a été élu au premier tour, mercredi 26 octobre, président de l'Association des maires de France, en remplacement de M. Alain Poher, qui ne se représentait pas.

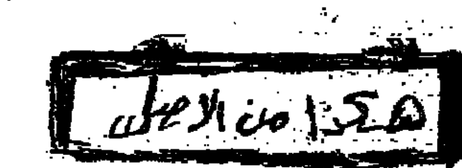
M. Georges Lemoine (P.S.), secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et maire de Chartres (Eure-et-Loir), a été élu premier vice-président de l'Association, dont il était auparavant le secrétaire général. M. Pierre Mauger (P.S.), maire d'Alençon (Orne), devient secrétaire général. Traditionnellement, les postes de premier vice-président et de secrétaire général de cette association qui regroupe la quasi-totalité des maires de France reviennent à des élus de tendance politique opposée à celle du président.

Sur 14 791 inscrits et 13 470 suffrages exprimés, M. Michel Giraud a recueilli 9 494 voix, M. René Régnault (P.S.), 3 304, et Mme Simone Rossignol (P.C.), 672.

● *Incidents à Rueil.* — La séance du conseil municipal de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), que dirige M. Jacques Baumel, député R.P.R., a été perturbée mercredi soir 26 octobre par l'intrusion d'une cinquantaine de jeunes Maghrébins protestant contre une lettre adressée par le maire à des agences immobilières et concernant le logement des immigrés (*le Monde* du 12 octobre). Des coups de poing ont été échangés et la police a fait évacuer la salle. Cette action a été revendiquée par trois associations de jeunes issus de cités de transit de Nanterre, de Châtenay-Malabry et de Colombes.

CONSEIL DES MINISTRES

L'abondance de l'actualité nous contraint à reporter à nos éditions datées du 29 octobre la publication du communiqué officiel du conseil des ministres qui s'est réuni le 26 octobre et dont les travaux ont été, pour l'essentiel, présentés dans nos éditions du 27 octobre.



DE L'EUROPE

Un entretien avec M. Chirac

(Suite de la première page.)

« *En quoi consistent vos propositions ?*

— Dans un domaine aussi complexe, je *me limiterai aux principes.* L'objectif est clair : il s'agit de rendre aux Européens confiance en eux-mêmes, et pour cela leur donner la garantie qu'ils seront défendus à leur frontière de l'Est. Atteindre cet objectif est indispensable si l'on veut relancer vigoureusement l'idée européenne, lutter efficacement contre les *tentations* d'un *neutralisme* qui est depuis toujours l'objectif de la diplomatie *soviétique*, et garantir la paix, tant il est évident qu'avec les Russes toute discussion ne peut être engagée qu'en termes de rapports de force.

» Cette sécurité implique un renforcement coordonné des forces conventionnelles européennes, et le déploiement en Europe d'une force tactique nucléaire opposable à la force soviétique. Dans l'état actuel des choses, cela suppose l'implantation des fusées américaines. Mais les *peuples ne peuvent pas indéfiniment* s'en remettre à d'autres de leur défense. C'est *pourquoi* les Européens doivent à la fois renforcer leurs liens avec les Etats-Unis (d'où l'importance du péploiement), élaborer entre pays européens une politique de défense étroitement coordonnée et constamment modernisée, et accepter un effort accru et concerté en matière de production et de mise en œuvre des armements nécessaires.

» Pour ce qui concerne les modalités d'une telle politique, elle supposent l'ouverture de discussions sans préalables ni préjugés entre les gouvernements de l'Europe occidentale. C'est pourquoi je me suis réjoui que les discussions franco-allemandes en matière de défense, prévues déjà dans le traité de l'Elysée de 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, aient été réengagées en 1982. C'est un bon signe.

— *Qu'avez-vous voulu dire exactement en évoquant une dissuasion européo-américaine et une participation directe de la R.F.A. au niveau de la responsabilité ?*

» J'ai voulu indiquer que la force américaine est une composante essentielle de la défense de l'Europe, que les pays d'Europe doivent se concerter de manière plus complète et approfondie entre eux et avec les Américains, enfin que, dans cette concertation entre Européens, l'Allemagne fédérale doit jouer un *rôle que justifient sa situation géographique* et son importance à tous égards.

— *Proposez-vous que la R.F.A. détienne l'arme nucléaire ?*

— Les traités existants s'y opposent, et d'ailleurs ni le gouvernement allemand ni *l'opinion publique* de ce pays ne revendiquent une telle possibilité. *Mais on peut envisager des* formules pour mieux associer la République fédérale d'Allemagne aux décisions communes en matière de sécurité.

— *La France et la Grande-Bretagne peuvent-elles se substituer aux Etats-Unis pour la défense nucléaire de l'Europe ?*

— Dans l'état actuel des choses la réponse est évidemment négative, et ceci pour des raisons à la fois techniques et politiques. Si la France ne connaît pas aujourd'hui de véritable courant pacifiste, c'est notamment parce que les Français ont confiance dans l'efficacité de la dissuasion que permet la force nucléaire nationale, *dont le général de Gaulle a si heureusement* doté notre pays et que ses successeurs ont développée.

Mais il ne faut pas oublier que les moyens nucléaires stratégiques de dissuasion de la France et de la Grande-Bretagne s'accroissent rapidement, ce qui explique, entre autres raisons, leur refus catégorique de voir leurs forces comptabilisées dans le rapport américano-soviétique. Un jour viendra où ces *deux forces nationales pourront* être une composante encore plus essentielle des moyens de sécurité de l'Europe, ce qui rendra nécessaires des discussions approfondies entre les gouvernements concernés sur les modalités de leur emploi dans *certaines circonstances.*

Le pacifisme : une dangereuse naïveté

— *Une participation de l'Allemagne fédérale aux responsabilités de la défense européenne est-elle un moyen de lutter contre le pacifisme?*

— Le pacifisme est alimenté, d'une part, par le courant de pensée des non-violents, dont l'histoire nous prouve qu'ils terminent souvent leur carrière soit dans les camps de concentration, soit dans les couloirs de la collaboration avec un ennemi victorieux ; d'autre part, par des positions de certaines *Eglises*, qui fondent leurs sentiments *antinucléaires sur une dangereuse naïveté.* Mais, surtout, le pacifisme est manipulé par les agents communistes et doit, en tant que tel, être vigoureusement combattu. Or le seul moyen de le combattre est de donner à chacun des peuples européens le sentiment qu'il sera efficacement défendu et que ses alliés sont déterminés à l'aider ; mais aussi le sentiment que sa défense dépend de lui et qu'il *n'est pas un objet passif des rivalités* des autres. Voilà la direction où il faut s'engager. C'est une affaire de longue haleine.

— *La France et la Grande-Bretagne doivent-elles donner à la R.F.A. la garantie qu'elles défendront ses frontières comme les leurs ?*

— L'objectif d'une politique européenne de défense suppose naturellement que les Allemands aient la certitude que leurs frontières seront défendues avec le maximum de moyens. Atteindre cet objectif est d'ailleurs la seule possibilité de donner à l'Europe occidentale les moyens de reprendre *sur* des bases assainies et solides une véritable *politique* de détente *afin* d'étendre un jour la solidarité européenne au-delà des frontières artificielles qui coupent en deux une Europe que la géographie, l'histoire et la culture ont fait une. Le général de Gaulle hier, le pape Jean-Paul II aujourd'hui, ont évoqué à juste titre cette Europe-là.

— *Etes-vous partisan de la participation de la France à ce qu'on appelle la bataille de l'avant ?*

— La France n'a aujourd'hui aucune raison de changer sa doctrine stratégique, mais il n'est pas de situation figée dans l'histoire des peuples. Tout dépendra de l'évolution des choses et des discussions européennes en matière de défense.

Gaullisme et solidarité

— *Que répondez-vous à ceux qui disent que vous vous éloignez de la doctrine gaulliste ?*

— Le général de Gaulle était profondément conscient de la solidarité essentielle qui existait entre la France et l'Allemagne : « *Devant l'ambition dominatrice des Soviets*, disait-ils aux Allemands, *la France sait quel péril immédiat courraient son corps et son âme si, en avant d'elle, l'Allemagne venait à fléchir, et l'Allemagne n'ignore pas que son destin serait scellé si, derrière elle, la France cessait de la soutenir.* » Le général de Gaulle n'a jamais dit que l'Allemagne ne devait pas être défendue par ses alliés, tout au contraire ; il a parlé également, et à plusieurs *reprises*, de la défense de l'Europe par elle-même. Le message qu'il nous a laissé est clair : la France doit avoir les moyens de sa propre défense et la possibilité de les utiliser librement ; mais cela ne lui interdit pas, loin de là, d'aider ses alliés. Le gaullisme, ce n'est pas le refus de la solidarité. C'est également le *contraire* de l'*immobilisme*.

» La doctrine militaire bâtie dans *les années* 50 *et* 60 doit être adaptée à l'évolution du monde, à l'évolution des rapports de forces entre l'Est et l'Ouest, à l'évolution des techniques, à l'évolution des esprits en Europe. Ce sont les risques des années 1990 qu'il faut nous préparer à affronter, pas ceux des années 60. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

SELON LA SOFRES

Les sympathisants du R.P.R sont prêts à une alliance avec l'extrême droite

L'extrême droite représente-t-elle un *danger pour la démocratie en* France ? 38 % des Français (contre 47 %) répondent par l'affirmative. C'est ce que révèle un sondage de la Sofres réalisé du 3 au 7 octobre pour un groupe de journaux de province auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes. *S'ils sont* 50 % à penser que l'extrême droite reste faible, 29 % d'entre eux estiment qu'elle est en progression.

Des deux principales formations qui l'incarnent, c'est le Front national qui recueille le plus grand nombre d'avis favorables (10 % contre 5 % au P.F.N.) et le plus grand nombre d'avis défavorables (58 % contre 46 % au P.F.N.).

A la question de savoir *si l'opposition* a eu raison de conclure une alliance pour le second tour de l'élection municipale de Dreux avec le Front national, 27 % des personnes interrogées répondent oui (40 % estiment en revanche que les partis de droite ont eu tort). Sur cent sympathisants de l'U.D.F., il ne s'en trouve que trente-cinq contre trente-sept pour *approuver* cet accord ; mais sur cent sympathisants du R.P.R. ils sont cinquante-six contre vingt et un.

Une majorité de Français (52 %) souhaitent qu'à l'avenir il n'y ait pas d'accord entre les deux formations de l'opposition et l'extrême droite ni pour des élections locales, ni pour les *élections législatives* de 1986, *ni* pour gouverner en cas de défaite de la gauche. Là encore, si les électeurs de l'U.D.F. se montrent réservés devant ses alliances (49 % contre 31 % ne souhaitent pas d'accord pour les élections locales ; 52 % contre 28 % n'en souhaitent pas pour les législatives et 48 % contre 33 % *ne veulent pas d'accord de gouvernement*) ; ceux du R.P.R., en revanche, y sont nettement favorables : 49 % (contre 40 %) appellent de leurs vœux une alliance pour les élections locales ; 47 % (contre 43 %) pour les élections législatives et 49 % (contre 39 %) pour gouverner en cas de défaite de la gauche.

● *La cote de popularité du président de la République et du premier ministre.* — Le sondage mensuel *Paris-Match*-B.V.A., synthèse de deux enquêtes réalisées, l'une du 1er au 7 octobre auprès de 911 personnes, l'autre du 15 au 21 septembre auprès de 797 personnes — indique que 41 % des Français (40 % le mois dernier) ont une bonne opinion *de M. François Mitterrand. Les opinions* négatives augmentent parallèlement de deux points (48 % au lieu de 46 % précédemment). M. Pierre Mauroy bénéficie lui aussi d'une hausse de 1 point (32 % des personnes interrogées, au lieu de 31 % le mois dernier, ont une bonne opinion). Les opinions négatives le concernant passent de 54 % à 55 %.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article consacré au groupe socialiste du Sénat (*le Monde* du 27 septembre), M. Robert (et non *Laurent*) *Laucournet n'était* pas questeur sortant mais vice-président. C'est M. Felix Ciccolini qui lui a succédé dans cette fonction et non M. Jacques Bialski qui, lui, est désormais questeur.

● *Les « jeûneurs pour la vie » à l'Elysée.* — M. François Mitterrand a rappelé « *les réalités auxquelles il a à faire face* » en recevant mercredi 26 octobre une délégation de militants français du mouvement international Jeûne pour la vie. En quittant l'Elysée, après une heure d'entretien avec le chef de l'Etat, les militants, qui réclament le gel des *armes nucléaires, se sont déclarés « extrêmement sensibles à l'accueil du président de la République »*.

● *L'alliance P.C.-P.S.* — Un sondage, effectué par l'IFRES du 18 au 21 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *le Quotidien de Paris*, révèle que l'alliance gouvernementale P.C.-P.S. est désavouée par les Français.

56 % d'entre elles (contre 30 %) estiment que *le parti socialiste* devrait se séparer des communistes, et 51 % (contre 24 %) considèrent que le P.C. ne soutient pas le président de la République avec efficacité. Elles sont 42 % (contre 32 %) à estimer que le P.S. devrait élargir sa majorité au centre gauche.

POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les crédits de la justice

M. Jean-Pierre Michel (P.S.) exprime ses réserves sur certains aspects de la politique de M. Badinter

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 26 octobbre, le budget du ministère de la justice. Les crédits de ce ministère s'élèvent à 10,316 milliards de francs, en augmentation de 10,56 % par rapport à 1983.

Il est, aujourd'hui, impossible de faire abstraction de la personne même du garde des sceaux, lorsqu'on débat de la justice en France. La discussion des crédits du ministère de la justice en a apporté, une nouvelle fois, la preuve. M. Pascal Clément (U.D.F., Loire) a fait montre, pour critiquer le budget de M. Robert Badinter, d'une véhémence surprenante dans un tel cadre. M. Clément estime que ce budget révèle *« des orientations utopistes et dangereuses »*. Il a dénoncé *« l'augmentation, d'inspiration rousseauiste, des crédits destinés à la prévention)*, puis il a affirmé : *« Notre justice ne sera plus efficace. Sera-t-elle plus solidaire ? Sans doute est-il de bon ton d'afficher, pour les victimes, une pitié de façade. »* M. Clément, toutefois, n'a pas été suivi, sur ce terrain, par M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire).

La majorité, pour sa part, a fait bloc autour de M. Badinter, comme pour préserver de nouveaux coups un homme qui en a déja reçu beaucoup. M. Gilbert Bonnemaison (P.S., Seine-Saint-Denis), rapporteur pour avis de la commission des lois, pour l'administration pénitentiaire et l'éducation surveillée, est revenu sur les *« accusations perfides lancées par certains »* contre le garde des sceaux.

Il a affirmé : *« Les attaques ignobles suscitent, dans un premier temps, colère et mépris ; mais, bien vite, ces sentiments sont tempérés par la certitude que le nom des pourfendeurs tombera dans l'oubli, alors que l'œuvre accomplie par le ministre de la justice marquera, inéluctablement, l'évolution de la politique pénale, dans le sens bien compris de l'intérêt public et de la protection du citoyen. Créer les conditions propices à l'amendement de ceux qui sont frappés de sanctions est une tâche ardue, une œuvre de longue haleine. Encore fallait-il l'entreprendre, et il est toujours étonnant de voir une idée aussi simple provoquer la haine. »*

M. Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) a déploré que les arguments de l'opposition fussent *« empreints d'un obscurantisme affligeant ». « Ainsi, le veut la droite,* a-t-il ajouté, *pour qui la justice ne se conçoit qu'en termes de répression. »* Puis M. Ducoloné a souligné *« la place centrale conférée aux victimes »* dans le projet de budget. *« Ce sera l'honneur du gouvernement de gauche de lui* [la victime] *avoir consacré un projet de loi »*, a-t-il déclaré.

Chacun des députés de la majorité participant à la discussion a rendu hommage au garde des sceaux. Tout au plus M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône) ancien président du Syndicat de la magistrature, après avoir, lui aussi, salué *« la personne injustement attaquée et calomniée »* du ministre, a-t-il émis quelques réserves. *« La question de l'accès du citoyen à la justice et à la connaissance de ses droits,* a-t-il dit, *n'est pas réglée et ne le sera pas cette année (...). La démocratisation du corps des magistrats reste une nécessité (...). Les pesanteurs hiérarchiques stérilisent les initiatives de la base (...). Certaines mesures législatives, voire réglementaires, seraient de nature à redonner vie aux tribunaux, par le biais, notamment, de leurs assemblées générales. Mais lorsqu'on lit dans* le Figaro *que l'Association professionnelle des magistrats, qui rassemble les nostalgiques de l'ère Peyrefitte, approuve le décret en préparation, on craint que celui-ci ne soit très endeçà des espoirs de ceux qui soutiennent l'actuelle politique. »* M. Michel a conclu, toutefois, en lançant : *« La droite, qui préfère (...) insulter le garde des sceaux et porter plainte contre lui, n'a pas de leçons à nous donner, car, sous son règne, la justice ne méritait pas ce nom ! »* Enfin, M. Gérard Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne) résumera le sentiment de la majorité en affirmant : *« C'est votre politique générale qui est calomniée, pas votre budget. »*

Le garde des sceaux a trouvé, pour écouter sa réponse à l'ensemble des intervenants, une opposition remarquablement attentive. M. Badinter a souligné que le budget de son ministère passe, pour 1984, de 1,05 % à 1,1 % du budget de l'État, et qu'il s'ordonne autour de deux priorités : *« humaniser et moderniser »* la justice. A propos de l'indemnisation des victimes, qui a constitué l'un des thèmes centraux du débat, il a affirmé : *« Il y a la réalité et il y a des trompe-l'œil : tel est le cas de la loi du 3 janvier 1977, très satisfaisante dans son principe mais qui, tandis que certains invoquaient si souvent l'intérêt des victimes, n'a abouti à indemniser que moins de cent victimes par an. D'où la loi du 8 juillet 1983, qui a marqué notre volonté d'élargir et de mettre effectivement en œuvre les droits des victimes. La dotation pour leur indemnisation double* [dans le budget 1984], *passant de 12 millions à 24 millions de francs »*. Puis le garde des sceaux a ajouté : *« C'est dans le budget de 1983 qu'a été inscrite, pour la première fois, une dotation qui permette aux associations d'aide aux victimes de fonctionner : d'1 million de francs, elle passe à 2,5 millions de francs cette année. »* M. Badinter a conclu en évoquant un hommage rendu à la justice française par le comité des experts des droits de l'homme aux Nations unies : *« Certains se sont gaussés,* a-t-il dit, *mais, quand on cite notre justice en exemple, ce ne sont ni le gouvernement ni la majorité qui en profitent. C'est la France tout entière ! »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

RÉUNI A BOURG-EN-BRESSE

Le congrès du P.S. doit être, selon M. Jospin, celui de la « reconquête de l'opinion »

Quels enjeux pour le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, qui ouvre ses travaux, vendredi 28 octobre, et les terminera dimanche 30 ? Comme tous les congrès du P.S., ils sont de deux ordres, internes et externes. Ce sont des enjeux de pouvoir, les un à l'intérieur du parti, où M. Lionel Jospin conforte son autorité, les autres à l'extérieur, puisque ce congrès dit de *« reconquête de l'opinion »* doit permettre de préparer dans les meilleures conditions possibles les élections législatives de 1986. Les uns et les autres sont liés.

Reconquérir l'opinion, objectif assigné par M. Jospin, ne dépend évidemment pas du seul parti socialiste. La réussite ou l'échec de cette démarche dépendent d'abord de la réussite ou de l'échec du gouvernement de la gauche, étant entendu qu'il devrait être jugé essentiellement sur le centre de son action, la politique économique et sociale.

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti, déplore dans l'éditorial de *P.S. aujourd'hui* que, depuis deux ans et demi, le débat politique français *« se déroule à coups de chiffres, de tendances et de comparaisons »* et affirme que la gauche doit *« gagner avec des idées »*. On peut effectivement regretter que les Français s'intéressent plus au prix des tomates qu'à la défense des libertés, mais il faut bien en tenir compte.

« Nous avons atteint le fond des difficultés quant à la compréhension, explique pour sa part M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, dans une interview à *Libération* du 27 octobre. *Si nous continuons à enregistrer de meilleurs indices, notre crédibilité va remonter. »*

L'ennui, c'est que la politique économique et sociale du gouvernement pose problème à l'intérieur du P.S. La motion présentée par M. Jospin, qui rassemble les amis de MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, soutient sans ambiguïté l'action gouvernementale. Elle représente environ 77 % des mandats au congrès. Celle des « dissidents » rocardiens a obtenu près de 5 % des mandats sur une ligne de « super soutien » au gouvernement pour *« un bon usage de la rigueur »*. Restent 18 %, forte minorité représentée par le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, réunis autour d'une thèse selon laquelle, au fond, la politique engagée par MM. Mauroy et Delors — avec la bénédiction de M. Mitterrand, ce que le CERES *« oublie »* de dire — conduit la gauche tout droit à l'échec économique et donc politique.

« L'autre politique » proposée par les amis de M. Chevènement leur paraît être la seule capable de permettre à la gauche de gagner les élections législatives de 1986. Deux thèses aussi antagonistes peuvent-elles cohabiter longtemps au sein du parti socialiste ?

Le courant Gulliver

Le seuil auquel se situe le CERES dan sa critique ne satisfait guère que le parti communiste. M. Charles Fiterman, ministre des transports et membre du comité central du P.C.F., le laisse entendre lorsqu'il déclare, comme il l'a fait mercredi 26 octobre à France-Inter, que *« M. Jean-Pierre Chevènement en dit plus que n'importe quel dirigeant communiste »* sur les réserves émises par une partie de la majorité.

De ce point de vue, le comportement du CERES complique la tâche de la direction du parti socialiste qui s'efforce de faire reculer celle du P.C.F. dans sa démarche de mise en valeur systématique des divergences qui les séparent des socialistes. Cette démarche, explique-t-on, à la direction du P.S., *« décrédibilise »* l'action du gouvernement et, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de politique extérieure, celle du président de la République. Comment admettre, dès lors, que celle de M. Chevènement n'aurait pas le même effet ?

L'enjeu — gagner les élections de 1986 sur une ligne ou sur une autre — est étroitement lié à la lutte pour le pouvoir au sein du P.S. Les rapports de force sont déjà clairement établis par les votes des fédérations sur les trois motions qui leur ont été soumises. M. Lionel Jospin qui a imposé son point de vue en rassemblant son ancien courant (le courant A dont fait partie M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale), puis, autour de lui, les ex-courants B (M. Mauroy) et C (M. Rocard), en sort vainqueur. Son autorité n'est plus contestée. Elle devrait être encore renforcée par la constitution, dont il est maître, du secrétariat national, après le congrès de Bourg-en-Bresse. M. Jospin sans doute en aura bien besoin pour assurer la cohésion du « courant Gulliver » — *géant fragile* — dont le CERES se moque en affirmant qu'il est constitué de bric et de broc.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les sénateurs regrettent que M. Savary ne formule pas de nouvelles propositions

Un seul car de police devant le Palais du Luxembourg : à quelque cinq mois d'intervalle, la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur ne produit pas les mêmes effets ni les mêmes excès. Les oppositions au texte de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, ne se sont pas émoussées depuis la discussion à l'Assemblée nationale, mais elles ne s'expriment pas dans la rue. C'est donc dans un climat plus serein qu'a commencé, mercredi après-midi 26 octobre, au Sénat, l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Dès sa première intervention, M. Savary s'est attaché à répondre aux critiques les plus souvent émises : *« Certains se demandent pourquoi un nouveau texte »*, a-t-il observé. *« Quelques-uns vont jusqu'à y voir l'influence des pressions syndicales. Ce serait l'avènement de la « république » des professeurs (...). Je n'ai pas l'intention de participer à ce procès des syndicats qui semble à la mode et dont je trouve qu'il prend, souvent, une allure indécente. Mais je puis affirmer que je n'ai nullement cédé à je ne sais quel groupe de pression, quels que soient l'importance et le prix que j'attache au dialogue avec l'ensemble des partenaires. »* Sur les incidences financières, le ministre a rappelé que l'enseignement supérieur, la recherche comme la formation dans son ensemble, constituent une *« priorité »* pour le gouvernement. Il a poursuivi : *« C'est dire, aussi, que les objectifs que ce texte s'efforce d'atteindre ne sont pas de vagues idéaux, sans traduction concrète. Ce projet est, en réalité, un élément, certes capital, mais qui n'est pas le seul, d'une politique globale que les pouvoirs publics entendent bien poursuivre avec détermination dans les années qui viennent. »* Puis il a précisé que le rapprochement du service public et des usagers ne veut pas dire création de nouvelles universités. Les universités sont en nombre suffisant, estime-t-il, à l'exception de l'agglomération havraise, que le premier ministre a pris l'engagement de doter d'une université.

Sur la sélection, M. Savary juge infondés les procès d'intention : *« Le gouvernement,* a-t-il expliqué, *entend répondre aux besoins du pays, tout en élevant le niveau culturel de la nation et en assurant à tous une plus réelle égalité des chances. »*

A l'appui de son souhait de voir s'établir un accord avec la Haute Assemblée sur ce texte *« encore perfectible »*, M. Savary a affirmé qu'il s'efforcera de faire connaître au cours de la discussion la substance des décrets prévus. Il a indiqué que le gouvernement a déposé plusieurs amendements, dont l'un relatif à la composition des conseils scientifiques : les représentants des personnels seront élus par des sections séparées (celle des personnes habilitées à diriger les recherches, celle des docteurs qui n'ont pas ce titre, celle des autres personnels). La première de ces catégories devant disposer d'au moins 50 % des sièges attribués au personnel.

Avant que n'interviennent les rapporteurs, favorables à l'opposition, le président socialiste de la commission des affaires culturelles, M. Léon Eeckhoutte, a souligné que *« le débat des idées doit échapper à la lutte des clans ». « Le texte qui sortira de notre Assemblée,* a-t-il dit, *doit être exemplaire dans son fond et dans sa forme. »*

Aux yeux de M. Paul Seramy (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, il aurait été préférable *« de revenir à l'esprit de la loi de 1968 »* plutôt que de vouloir *« maladroitement remettre à plat l'ensemble de l'enseignement supérieur »*. Il a déclaré : *« Par la démarche intellectuelle qui l'anime, par le caractère dangereux et partisan de certaines de ses dispositions, ce projet ne peut qu'attiser les conflits et causer les désordres les plus braves* [avec le risque d']*un exode des cerveaux. (...) Il est irréaliste de vouloir imposer aux universitaires une réforme qui ne recueillera pas leur soutien. »*

Après M. Jacques Descours-Desacres (R.I., Calvados), rapporteur pour avis de la commission des finances, qui a regretté l'absence d'une loi de programmation, le président du groupe de l'Union centriste, M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), a déploré que les manifestations d'étudiants, les critiques de Raymond Aron ou de M. Laurent Schwartz n'aient pas conduit le ministre à formuler de nouvelles propositions. Favorable au texte, Mme Danielle Bidard (P.C., Seine-Saint-Denis) voit dans les propositions de la commission — qui, observe-t-elle, demande la suppression de quarante et un des soixante-huit articles du projet, — un *« contre-projet »* destiné à livrer le service public à la concurrence privée.

A. Ch.

REMOUS AU SEIN DE L'EXTREME DROITE

Les comités Chrétienté-Solidarité : « Ni Veil, ni Chirac, ni Barre, ni Giscard »

Les propos tenus au cours de la quatrième Journée nationale d'amitié française organisée le 16 octobre au Palais de la mutualité, à Paris, par le Centre Henri et André Charlier et les comités Chrétienté-Solidarité (*le Monde* du 19 octobre), ainsi que les réactions que ces propos ont provoquées, suscitent des remous au sein de l'extrême droite.

Le quotidien *Présent*, dirigé par MM. Jean Madiran et François Brigneau, avait déjà critiqué, dans son numéro du 22 octobre, la prise de position du capitaine Pierre Sergent, ancien responsable de l'O.A.S.-métropole, membre du comité directeur du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), qui s'était désolidarisé des déclarations faites ce jour-là et avait laissé entendre que sa formation pourrait prendre *« des mesures pour que le CNIP soit dorénavant à l'abris de telles confusions »* (*le Monde* du 21 octobre).

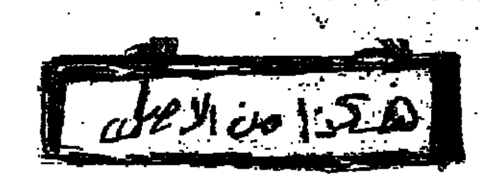
S'étonnant que M. Sergent ait réagi de cette façon alors qu'il avait *« participé plusieurs fois aux Journées d'amitié française, dont il connaît de longue date les organisateurs et les idées »*, *Présent* avait pris à partie *le Monde* : *« La droite nationale ne peut supporter que* le Monde *soit écouté et obéi dans ses rangs comme s'il était le juge souverain de sa composition, de sa conduite de son « extrémisme ». Ceux qui voudraient admettre cette ingérence et cette hégémonie doivent être prévenus : ils y trouveraient surtout leur propre disqualification politique. »*

Dans ce même numéro, M. Madiran ironisait sur la réaction de l'Union nationale inter-universitaire (UNI), qui s'était, elle aussi, désolidarisé des propos tenus à cause de leur caractère antisémite, alors que le service d'ordre de ladite Journée d'amitié avait été assuré par certains de ses membres. Le directeur politique de *Présent* affirmait que, à l'UNI, *« la direction nationale n'est pas à la hauteur de ses troupes »* et il continuait : *« La direction de l'UNI s'en va. Adieu la direction de l'UNI ! Des alliés d'une telle anémie intellectuelle et morale, on les supporte par complaisance. La débilité mentale est leur excuse. A condition pourtant qu'ils n'en abusent pas. Ils en ont abusé. »*

Dans son numéro du 25 octobre, le quotidien d'extrême droite s'en prend aussi au secrétaire général du parti républicain, M. François Léotard, maire de Fréjus, reprochant à celui-ci d'avoir dénoncé, dans *le Monde* du 22 octobre, les propos *« scandaleux, authentiquement antisémites »* tenus le 16 octobre. *« Contre l'Amitié française, il* [M. Léotard] *est prêt à s'allier aux staliniens,* indique *Présent*. *On ne l'oubliera pas à Fréjus. »* Le quotidien ajoute que, à l'occasion d'une réunion à Lille, le 23 octobre, M. Madiran a *« analysé la décomposition en chaîne que l'article du* Monde [du 19 octobre] *a provoqué parmi les faux amis, les alliés douteux, les agents doubles de la politique. »* M. Romain Marie, principal dirigeant des comités Chrétienté-Solidarité — par ailleurs président du CNIP pour la région Midi-Pyrénées sous son vrai patronyme, Bernard Antony, — a *« fait le point de la contre-offensive que les comités mettent sur pied pour dénoncer à l'opinion publique ceux qui changent de camp sur la simple injonction du* Monde ».

Au CNIP, en revanche, on indique que pour l'instant les doubles activités de M. Bernard Antony ne font pas encore l'objet de l'*« édude »* annoncée par M. Sergent à propos des faits relatés. Le parti de M. Philippe Malaud paraît pour le moins embarrassé de voir ainsi mises en cause les activités de l'un de ses nouveaux dirigeants les plus dynamiques, qui écrit notamment, dans le numéro d'octobre du mensuel *Chrétienté-Solidarité* : *« Au-delà des partis, notre volonté est plus que jamais de rassembler les hommes de patrie. Ni Veil, ni Chirac, ni Barre, ni Giscard. Voilà déjà la volonté commune de beaucoup de militants sincères du R.P.R. ou du CNIP qui aspirent à ce qu'un homme véritablement de droite vienne un jour diriger leur combat. Le salut national ne passe pas, en effet, par les comités directeurs des partis ni par les directions occultes. »*





Le Monde

société

DURCISSEMENT DES « LAIQUES » DANS LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le CNAL rejette les propositions de M. Savary

Le Comité national d'action laïque (CNAL), réuni le mercredi 26 octobre, a refusé l'ouverture de négociations à partir du document proposé le 19 octobre par M. Alain Savary sur l'avenir des relations entre enseignement privé et enseignement public. Le CNAL (1), demande au ministre de l'éducation nationale et au gouvernement de modifier l'ensemble du texte afin d'assurer l'*« unification laïque du système éducatif »*.

Les laïques ont dit non. Un non clair et sans appel ou presque. Seul, un nouveau texte gouvernemental, ayant pour objectif *« un service public unifié et laïque de l'éducation nationale »*, pourrait trouver grâce auprès du CNAL.

Cet épisode, qui survient au moment où l'enseignement catholique est tenté de dire *« oui, mais »* au texte ministériel — neuf mois après qu'il eut lui-même rejeté les premières « propositions Savary », — illustre bien la difficulté du dossier auquel s'est attaqué le gouvernement. Lorsqu'il donne quelques satisfactions aux uns, il mécontente les autres et inversement. Le CNAL l'accuse aujourd'hui de *« consacrer le dualisme scolaire »*. L'enseignement catholique lui reprochait, en janvier, la menace de *« disparition du caractère privé »* des établissements sous contrat.

Les responsables de l'enseignement privé ne veulent plus être « récupérés » par la droite, tandis que ceux des mouvements laïques craignent d'être débordés sur leur gauche. Les uns comme les autres comptent dans leurs propres rangs des négociateurs prêts à faire preuve d'ouverture et des éléments dont les prises de position ne donnent guère dans la nuance. La conception du CNAL n'est sans doute pas plus monolithique aujourd'hui que ne l'était celle du Comité national de l'enseignement catholique en janvier dernier. La peine qu'a éprouvée le Syndicat national des instituteurs à désigner son nouveau secrétaire général en témoigne et explique en partie le retard pris par le ministre sur son calendrier initial.

Dans ce jeu de balancier entre l'enseignement privé et l'enseignement public, l'équilibre est des plus instables pour le gouvernement, d'autant que le président de la République lui a demandé dès le début de son septennat de *« convaincre sans contraindre »*. Se doutait-il alors qu'il lui faudrait un jour appliquer le slogan à ceux qui l'ont soutenu ? *« Nous ne demandons qu'à être convaincus*, affirme M. Jean Andrieu, président du CNAL et de la Fédération des conseils de parents d'élèves. *Si la démarche de M. Savary s'inscrit dans l'unification laïque, nous entrerons alors dans la concertation. » Cela n'exclut pas qu'elle commence sans le CNAL.*

Pour la première fois, une délégation du CNAL, qu'il conduira et à laquelle participera son secrétaire général, M. Michel Bouchareissas, sera présente au congrès du parti socialiste qui doit s'ouvrir le 28 octobre. Cet événement politique n'est pas étranger au ton adopté par le CNAL, qui s'estime *« porteur d'une certaine légitimité laïque de l'école, comptable des espérances qui ont germé dans ce pays autour de l'unification laïque de l'éducation nationale »*, et qui rappelle volontiers qu'il a contribué à la victoire de la gauche.

La cote du ministre de l'éducation nationale pourrait tomber bien bas auprès des socialistes. Ce ne serait pas après tout la première fois. De même, si M. Savary devait, volontairement ou non, quitter le gouvernement, ce ne serait pas la première fois que la FEN et le SNI obtiendraient le remplacement d'un ministre de l'éducation nationale. Mais, par rapport aux septennats précédents, qu'y gagneraient-ils ? M. Savary passe, certes, pour être têtu. Toutefois, ses propositions n'engagent pas que lui, mais tout le gouvernement, au nom duquel il les a présentées, et le président de la République, qui les a revues et corrigées.

Soucieux de construire *« l'unité nationale »*, M. Mitterrand a, pour l'instant, décidé de ranger le grand service public unifié laïque de l'éducation nationale dans le tiroir des promesses non tenues. Y a-t-il plus de risques à l'y laisser — quitte à mécontenter ses troupes — qu'à l'en sortir ? La menace des désordres qui pourraient s'ensuivre n'est sans doute pas seule à peser dans la balance. Ne s'agit-il pas aussi d'unir toutes les forces disponibles pour élever le niveau de formation et la compétitivité économique du pays, comme en 1959, lorsque le général de Gaulle avait décidé de prolonger la scolarité obligatoire et d'apporter l'aide de l'Etat à l'enseignement privé ?

Si les responsables du CNAL ont raison de vouloir protéger le bien commun qu'est la laïcité — c'est-à-dire la véritable tolérance — dans notre société, ils ne peuvent sans doute pas se permettre de faire obstacle, sans dommage pour leurs organisations mêmes, à l'enjeu de la rénovation de l'ensemble du système éducatif, qui passe par de nouvelles exigences envers l'enseignement privé et l'enseignement public.

En attendant que s'écoule le mois de délai, au terme duquel le ministre de l'éducation nationale recevra ses différents partenaires — et qui coïncidera avec la première manifestation de rue à laquelle appelle le CNAL, — plusieurs échéances sont encore susceptibles de faire évoluer le débat : le congrès du parti socialiste, le rendez-vous entre le président de la République et le secrétaire général de la FEN, enfin la réponse officielle du Comité national de l'enseignement catholique, attendue le 12 novembre.

CATHERINE ARDITTI.

(1) *Le CNAL est né en 1953. Il est* composé de cinq organisations : la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), la Fédération des conseils des parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale. La présidence du CNAL est tournante, mais le secrétariat général revient obligatoirement à un membre du SNI-P.E.G.C.

LA DÉCLARATION

Dans ses propositions du 18 octobre, le ministre de l'éducation nationale se trompe de débat, *déclare le CNAL*. Il se trompe d'objectif, il n'ouvre pas la voie à la paix scolaire.

***Il se trompe de débat quand* il traite des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé, alors que le problème est celui des rapports entre l'enseignement privé et l'Etat, terrain sur lequel le gouvernement ne saurait se poser en arbitre.**

Il se trompe d'objectif, car le gouvernement est, et doit demeurer, garant de la laïcité des institutions de la République.

Le CNAL n'a cessé de proposer le dialogue en vue de construire la paix scolaire que seule peut assurer, sans spoliation ni monopole, l'unification laïque du système éducatif. Il y est toujours prêt.

Par contre, il ne saurait s'inscrire dans une démarche qui consacrerait le dualisme et qui, au lieu de promouvoir le développement et la nécessaire transformation du service public d'éducation, contribuerait à le dénaturer.

En conséquence, le CNAL, à ce jour, ne peut accepter les bases de discussion proposées. Il demande au gouvernement d'assumer ses responsabilités dans la fidélité de ses engagements. Si les bases et les objectifs du débat sont ainsi clarifiés, il saisira toutes occasions de contribuer à des progrès significatifs.

Les projets du ministre seront combattus par des « cercles de défense laïque »

Le Comité pour l'appel aux laïques a décidé de constituer une Fédération des cercles de défense laïque (C.D.L.) qui devront combattre *« les projets du ministre de l'éducation nationale »* et *« défendre l'école de la République »*. A cette fin, une *« convention de laïcité »* sera organisée fin janvier à Paris. Le Comité aura recueilli entre temps la *« signature massive »* d'un texte *« pour la défense de la laïcité et de la République, pour le maintien du droit à l'instruction »*.

Ce texte s'en prend aux projets du ministre de l'éducation antionale, tant sur les collèges que sur l'enseignement privé ; il dénonce le risque de voir le service public *« démantelé »*, soumis à des *« groupes de pression politique, philosophique, ou religieuse »*, dans la mesure où chaque établissement aurait son *« projet éducatif »*. Le Comité pour l'appel aux laïques estime que la mission du service public n'est pas d'*éducation* — dont le choix appartient aux familles — mais d'*instruction*, et qu'il doit, pour cette raison, échapper aux influences des élus et des associations. A propos de l'enseignement privé, il ne demande pas la constitution d'un service public *« unifié »* : l'expression n'a pas de sens à ses yeux. Sa position est toute contenue dans la formule : *« Les fonds publics ne doivent pas aller à des entreprises privées. »*

Les animateurs du Comité pour l'appel aux laïques sont, pour la plupart, des membres du parti communiste internationaliste (P.C.I., trotkistes), des militants de F.O. ou des anarcho-syndicalistes. Ils ne veulent pas limiter leur recrutement et leur influence aux enseignants, et affirment être représentés déjà dans soixante-quinze départements. Ils espèrent, enfin, collecter cent mille signatures en faveur de leur texte.

Le bureau confédéral de Force ouvrière a fait, mercredi 26 octobre, une déclaration qui coïncide avec ces préoccupations. F.O. déclare s'opposer à *« un processus de nationalisation de l'enseignement qui, supprimant la liberté de l'enseignement que Jules Ferry n'a jamais mise en cause, aurait pour conséquence non seulement d'attiser la guerre scolaire, mais pourrait mettre en péril la paix civile »*. La confédération F.O., *« devant l'ampleur et les difficultés que cette délicate question soulève »*, demande à ses syndicats de ne pas participer aux manifestations du CNAL, prévues à partir du 20 novembre. Mais elle ne souffle mot sur le Comité pour l'appel aux laïques. Les militants de la laïcité ne combattront pas dans un front uni.

Michel Bouchareissas : un impulsif réfléchi

Son langage est aussi coloré que son visage est expressif. L'espace d'un instant on peut y lire successivement le doute — dans une moue narquoise dont il a le secret — l'agacement, la colère qui ne va pas tarder à exploser. Mais la personnalité de Michel Bouchareissas, l'homme qui aujourd'hui symbolise le combat laïque, ne peut se résumer à son impulsivité légendaire.

L'entrée à l'école normale de Limoges de ce fils de camionneur — en fait un petit paysan victime de l'exode rural — a été un *« événement »* dans sa famille. A la limite, plus que son adhésion, un an plus tard, c'est-à-dire en 1950, *« au syndicat »* — le Syndicat national des instituteurs, cela va de soi — et à la S.F.I.O. *« Dans la famille, on est socialiste et laïque de père en fils. »* C'est aussi une tradition régionale. Le Limousin est plus une « terre de mission » pour l'Eglise que pour les laïques. Pas de guerre de conquête en ce domaine pour Michel Bouchareissas, contrairement à la plupart des militants de sa génération.

C'est en fait sous l'influence du directeur de l'école normale — *un vrai « croyant »* — qu'il affirme s'être fait *« une idée de la laïcité »*.

Mais durant son passage au *« séminaire laïque » — « les filles étaient internes à l'autre bout de la ville »*, — Michel Bouchareissas milite peu. C'est au retour de la guerre d'Algérie qu'il est pris dans *« l'engrenage syndical »* et dans la *« spirale laïque »*. Avec des temps forts. La pétition, puis la manifestation du Comité national d'action laïque (CNAL) en 1960, contre la loi Debré, est le premier. A Aix-sur-Vienne, commune *« de droite »* où il enseigne, il recueille mille huit cents signatures sur deux mille six cents habitants. Mais le *« sommet »* de sa vie militante c'est mai 1968. Il apprend à s'adresser aux foules. Surtout c'est l'époque où, responsable départemental du SNI, il découvre — lorsqu'il prend l'initiative de la reprise du travail dans les écoles de Haute-Vienne — que *« le syndicalisme enseignant c'est une tradition de confiance aux leaders, à condition qu'ils rendent compte de tout »*.

Quelque temps après ces événements *« inoubliables »*, il est *« récupéré »* par le secrétariat national du SNI, qu'il n'a jamais quitté depuis, au détriment d'une carrière politique au parti socialiste. Et du football, qui reste son *« péché mignon »*.

Toujours élégant dans la mise, Michel Bouchareissas est capable de violence verbale. Son accent presque méridional peut faire passer bien des propos imagés. *Mais il ne cherche pas à* faire oublier que ses écrits, parfois anticléricaux, ont *pu, il y a* quelques années, frôler les limites de l'intolérance. *« Les évêques de France ont évolué récemment dans leur perception de notre société, sur le mariage, le divorce, la contraception. Nous avons évolué en même temps de notre côté. » « Après tout,* ajoute-t-il, *ils ont attendu 1969 pour reconnaître que l'école laïque n'est pas l'école du diable. »*

La vie militante et le football l'ont sans doute *« empêché d'être le père qu'il aurait dû »* envers ses deux filles. Mais s'il *« culpabilise »* un peu, Michel Bouchareissas n'est pas un homme de regrets. Il a renoncé à une carrière politique pour consacrer sa vie à un puissant syndicat qu'il ne dirigera sans doute jamais. Ainsi en a décidé ces derniers jours la démocratie.

Pas de regrets, mais une conscience évidente de la responsabilité politique qui est aujourd'hui la sienne à la tête du CNAL et à l'intérieur du secrétariat national du SNI. Toutes fonctions qui ne sont pas *« cumulables »* avec le militantisme politique. *« C'est une question de doctrine et de conscience. Je veux pouvoir dire merde au P.S. »* Or le silence de son parti — le P.S. — depuis deux ans sur l'avenir de l'école privée et de la « laïque » est, selon lui, une catastrophe dans la mesure où il laisse le terrain à la droite.

Depuis un an, Michel Bouchareissas a reçu une centaine de lettres et d'appels anonymes le menaçant de mort. Serait-il donc aussi incompris de ses adversaires que de ses amis ? *« Peut-être est-ce notre faute »*, reconnaît-il. Sera-t-il davantage entendu au moment où la taille de l'enjeu est proportionnelle à la difficulté de la démonstration ? *« Aucune religion n'est menacée par notre discours,* affirme Michel Bouchareissas. *En revanche, la société française n'est pas devenue laïque toute seule. C'est une conquête qui peut à tout moment être remise en cause par la radicalisation du débat politique, qui risque de conduire à l'intolérance. »*

CATHERINE ARDITTI.



JUSTICE

LE PROCÈS DES GRACES MÉDICALES

La mystérieuse maladie de Robert Kéchichian

La troisième audience du procès dit des « grâces médicales » a été consacrée, mercredi 26 octobre, à la soi-disante maladie qui a permis au trafiquant de drogue, Robert Kéchichian, d'échapper à la prison par des manœuvres frauduleuses. Kéchichian, depuis, est introuvable.

On se serait cru à la faculté de médecine. La salle d'audience du tribunal de Versailles a pris, mercredi, les allures d'un amphithéâtre. Tout au long de l'après-midi, des sommités du monde médical ont donné leur point de vue sur cette maladie rarissime, appelée sarcome de Darier-Ferrand, dont souffrait Robert Kéchichian.

D'éminents spécialistes

On a entendu des avis éclairés, d'autres qui l'étaient moins. On a beaucoup discuté pour savoir si, oui ou non, ce malade était en état de récidive *et quel en était le* degré de gravité. Les docteurs Gabriel Cau et Jacques Faure, de Grenoble, et le professeur Jean-Marie Spitalier, du centre anticancéreux de Marseille ont été formels : la santé de Kéchichian n'était pas préoccupante et la récidive n'existait qu'à l'état de suspicion. Le docteur Cau a expliqué que cette maladie, dont il n'existe que mille cas répertoriés dans le monde, n'évolue que très rarement en sarcome, c'est-à-dire en cancer. Son développement est très lent et n'entraîne la mort que dans environ un cas sur dix.

De son côté, le professeur Spitalier a indiqué qu'il s'agissait d'une *« tumeur extrêmement trompeuse »* qui, dans le cas de Kéchichian, n'était pas maligne. Après quatre biopsies, une thermographie et un examen par scanner, il avait conclu qu'aucune intervention chirurgicale n'était nécessaire et que ce malade devait simplement faire l'objet d'un contrôle mensuel.

Le professeur Christian Gisselbrecht, de l'hôpital Saint-Louis à Paris, sera moins *affirmatif. Dans* une lettre adressée à Mme Troisier, il écrivait que *« Kéchichian présentait manifestement une rechute et qu'une nouvelle intervention était nécessaire »*. A l'audience, il a fait remarquer que la récidive était une *« probabilité »* en raison de l'apparition de nodules, mais que ce diagnostic devait être confirmé et vérifié.

En revanche, les professeurs Villain, Banzet, de Paris, et San Marco, de Marseille, cités par la défense, ont carrément estimé que les examens pratiqués au centre anticancéreux n'étaient pas suffisants pour établir un diagnostic. Ils ont vivement contesté que la biopsie – qui était négative – permettait d'acquérir une certitude. Il aurait tout simplement fallu procéder, *selon eux*, à une ablation de la zone touchée sur la paroi abdominale pour faire une analyse approfondie des tissus. Comme on peut le constater, les avis de tous ces éminents spécialistes vont d'un extrême à l'autre.

« On le croyait moribond »

Une chose est sûre, cependant. Des médecins de Nice, que Kéchichian avait consulté deux mois après sa libération, n'avaient constaté aucune évolution locale de la maladie. Et Kéchichian ne s'est apparemment jamais fait soigner avant de disparaître. Une disparition qui a eu lieu la veille de son procès, à la fin du mois de novembre 1981. Mme Marie-Geneviève Viangalli, premier substitut à Marseille à l'époque des faits, chargée notamment de régler certains dossiers du juge Michel, a expliqué dans quelles conditions Robert Kéchichian avait été mis en liberté. Elle a tout d'abord rappelé quelle méfiance elle avait pour tout ce qui touchait aux « grâces médicales », après quelques fâcheux précédents concernant d'autre trafiquants de drogue comme Georges Calmet et Jean-Marie Colonna.

En accord avec le juge Michel, elle était convenu de faire transférer Kéchichian à l'hôpital des prisons de Fresnes. Mais le certificat du docteur Solange Troisier excluant totalement cette possibilité, elle s'est retrouvée prise au piège. Elle était convaincue de la gravité de l'état de santé de Kéchichian. Le docteur Colombani le lui avait dit et il y avait un rapport en ce sens des docteurs Mariotti et Mazaud en qui ils avaient entièrement confiance. Elle avouera à l'audience : *« On le croyait moribond. »*

La décision de faire sortir Kéchichian était donc prise très rapidement par le juge Michel. D'autant, explique Mme Viangalli, que la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait se prononcer dans les jours suivants sur une demande de mise en liberté rejetée par le juge Michel. Mme Viangalli a ajouté que *« le juge Michel pensait qu'on lui mettait des bâtons dans les roues »*. Elle démontrera aussi qu'il n'y avait aucune raison de demander une contre-expertise quand *« il n'y a pas de contradiction »*. *« Il n'y avait, en définitive, pas d'autre solution que la mise en liberté. »*

Les portes de sortie étaient toutes verrouillées, sauf pour Kéchichian. la manipulation a parfaitement fonctionné.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE SORT DE M. SAID RASHED

L'agent libyen pourrait être libéré cette semaine

M. Saïd Rashed, le tueur asthmatique, retrouvera-t-il bientôt la liberté ? Tueur, c'est l'Italie qui le prétend, accusant ce Libyen de trente-quatre ans d'avoir assassiné à Milan un opposant au colonel Kadhafi. Asthmatique, c'est son avocate qui l'affirme, estimant que cet état interdit tout maintien en prison. Mercredi 26 octobre, Me Marigrine Auffray-Milesi n'a pas réussi à convaincre la chambre d'accusation de Paris de la gravité de son mal. Mais son client n'a probablement plus longtemps à attendre pour retrouver la liberté qu'elle réclamait pour lui ce jour-là. Si jeudi 27 octobre, à minuit, la demande d'extradition de l'Italie n'est pas parvenue à Paris, M. Rashed pourrait être relâché.

Paris ou Tripoli ont-ils exercé des pressions sur Rome pour qu'elle abandonne son projet d'extradition ? Si oui, *l'Italie* n'avait pas encore fait, jeudi matin, le « geste » espéré. Paris attendait toujours une renonciation en bonne et due forme à cette demande, qui n'est pas nécessaire juridiquement mais qui aiderait la France à sauvegarder les apparences.

Les précédentes demandes italiennes incitent à la prudence. La justice de ce pays a souvent surpris les magistrats français par ses flottements. On n'excluait pas, ce jeudi *matin, l'arrivée in extremis de* la demande italienne. En fait, l'embarras de l'Italie n'a d'égal que celui de la France. Ce pays a compris qu'en cas d'extradition elle risquait, comme la France, après l'arrestation de M. Rashed, quelques ennuis avec Tripoli.

Le silence actuel de l'Italie n'arrange qu'à moitié la France. C'est à elle qu'il revient maintenant de régler le cas Rashed, c'est-à-dire de la remettre en liberté si ce silence persiste. Comment faire ? En principe, l'article 5 de la convention franco-italienne de 1870 montre la voie. Cet article prévoit que *« l'arrestation provisoire »* de l'intéressé *« cesse d'être maintenue »* si la demande d'extradition n'arrive pas dans les vingt jours. Comme ce délai expire jeudi à minuit, M. Rashed devrait donc retrouver la liberté vendredi à 0 h 00.

L'insistance de Tripoli

Les choses ne sont pourtant pas si simples, car la chambre d'accusation de Paris interprète différemment cet article *5. Elle s'appuie sur* deux arrêts de la chambre criminelle de la Cour de cassation (les arrêts Moncaud de 1951 et Amico de 1981) qui estiment que les conventions d'extradition négociées entre États ne créent pas de droit spécifique en faveur des particuliers. Cela signifie que la remise en liberté de M. Rashed ne saurait être automatique. Il faudrait, pour qu'il quitte la Santé, que son avocate le demande, ce qu'elle compte faire vendredi matin, mais aussi que la chambre d'accusation se prononce aussitôt. Telle ne semble pas être l'intention de son président, M. Jean Bertholon, qui a fixé la suite de l'examen du cas Rashed au mercredi 2 novembre.

Le gouvernement, lui, ne l'entend pas ainsi. « Piégé » par un mandat d'arrêt italien auquel ce pays a, jusqu'à plus ample informé, renoncé *à donner suite, il souhaite régler le* problème au plus vite. N'ayant fait qu'appliquer la loi internationale, il trouverait anormal de pâtir de ce « lâchage » italien dans une affaire où il n'est pour rien.

Cette volonté de rendre au plus vite la liberté à M. Rashed a été exprimée par M. François Mitterrand lui-même au cours d'un récent conseil des ministres. Le président de la République a souligné qu'à l'expiration du délai de vingt jours, fixé par la convention franco-italienne, la France n'aurait plus de raison de garder en prison l'ingénieur libyen. Cette volonté paraît dicter, aujourd'hui, l'attitude du parquet général qui, pour hâter les choses, pourrait provoquer une réunion de la chambre d'accusation dès vendredi ou samedi. Cette solution contraindrait les magistrats à examiner plus vite qu'ils ne l'ont prévu la demande de mise en liberté de M. Rashed.

Un dénouement soumis encore à quelques incertitudes, dont un possible revirement italien, et à une question : réunie vendredi ou samedi, comme le parquet le souhaite, la chambre d'accusation prendrait-elle sa décision sur-le-champ ou la mettrait-elle en délibéré, retardant d'autant la libération de M. Rashed réclamée sur le ton insistant que l'on sait par la Libye ?

BERTRAND LE GENDRE.

MÉDECINE

UNE ENQUÊTE DE L'INSERM

De moins en moins de naissances prématurées en France

Les naissances prématurées sont de moins en moins fréquentes en France : c'est la principale conclusion d'une enquête de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) (1), présentée, jeudi 27 octobre, à Paris par son directeur général, M. Philippe Lazar, et par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. On y démontre, d'autre part, que la grossesse et l'accouchement bénéficient d'une surveillance médicale beaucoup plus étroite qu'il y a dix ans et que les femmes qui travaillent ont moins d'enfants prématurés que la moyenne.

Les *naissances prématurées* sont celles qui surviennent avant trente-sept semaines de gestation. Leur diminution est importante et constante : 8,2 % en 1972, 6,8 % en 1976 et 5,6 % en 1981. Dans le même temps le pourcentage *de nouveau-nés* pesant moins de 2500 grammes, stable de 1972 à 1976 (6,2 %), est descendu à 5,3 %. Celui des enfants de moins de 1500 grammes passe de 0,8 % à 0,4 %. On continue en revanche d'observer que la prématurité est liée à la jeunesse et au bas niveau d'études de la mère. La mortalité périnatale (mort-nés et morts au cours de la première semaine de vie) diminue, passant de 21,3 % à 12,3 %, de même que la mortalité maternelle : 21,8 décès pour 100 000 naissances en 1971 contre 15,5 dix ans plus tard.

Ce bilan positif doit être relié à un phénomène particulièrement marquant : la médicalisation croissante dont font l'objet la grossesse et l'accouchement. *En* 1972, 15,3 % des femmes avaient moins de quatre consultations prénatales, elles ne sont plus aujourd'hui que 3,9 %. En revanche, elles sont près de 55 % aujourd'hui (contre 22,2 %) *à bénéficier, durant* leur grossesse, de sept consultations ou plus. Cette surveillance est, beaucoup plus que par le passé, effectuée par des spécialistes. L'échographie obstétricale se diffuse avec une étonnante rapidité : 11,3 % des femmes ont eu une échographie en 1976, 81,8 % en 1981.

Surveillance électronique

« L'augmentation de la surveillance depuis 1972, notent les enquêteurs de l'INSERM, *a bénéficié à toutes les catégories sociales, mais les inégalités se sont maintenues. »*

Les conditions d'accouchement se modifient, elles aussi, de manière importante. La surveillance électronique du rythme cardiaque de l'enfant à naître (ou monitorage) est de plus en plus *fréquente, comme le recours à la* césarienne (6,1 % des accouchements en 1972, 10,9 % en 1981). L'anesthésie péridurale, en revanche, ne se diffuse que très lentement (1 % en 1976, 3,9 % en 1981).

Enfin, il apparaît que les femmes qui exercent une profession au cours de leur grossesse ont un taux d'accouchement prématuré plus faible que les autres et font mieux suivre leur grossesse. Cependant, certaines professions peuvent avoir un effet défavorable sur la grossesse, en raison des causes de fatigue (travaux debout, de nuit, à la chaîne, sur machine à vibration et nécessitant le port de charges lourdes).

Si *l'épidémiologie* n'a guère droit de cité en France, il existe pourtant une heureuse exception liée à la mise en place, il y a douze ans, d'un programme « périnatalité ». Ce qui a amené le ministère de la santé à demander à l'INSERM d'enquêter et de traduire en chiffres aisément compréhensibles l'évolution des conditions d'accouchement en France.

La dernière « photographie » épidémiologique est satisfaisante à bien des égards, tant pour le corps médical que pour les pouvoirs publics. Pourra-t-elle à l'avenir être encore améliorée ? On remarque qu'elle est rendue publique au moment où les porte-parole de l'obstétrique et de la pédiatrie néonatale s'inquiètent des menaces qui pèsent sur l'avenir de leur discipline (*le Monde* des 3 et 17 août). Menaces dues selon eux au manque dramatique de moyens, d'effectifs médicaux et paramédicaux et à l'absence de planification à long terme.

JEAN-YVES NAU.

(1) Enquête réalisée par l'unité 149 de l'INSERM dirigée par le docteur Claude Rumeau-Rouquette, portant sur 5 508 naissances tirées au sort, dans 346 établissements d'accouchement publics ou privés.

SCIENCES

LES PRIX NOBEL ET LA TECHNOLOGIE

Questions sans réponses

Vingt-trois prix Nobel, venant de divers pays et appartenant à toutes les disciplines – physique, chimie, littérature, paix – ont été invités, à l'initiative de la FNAC et de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), à débattre du thème «Science et paix : la réponse des Nobel». *Après avoir été reçus, mercredi 26 octobre, par M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, les prix Nobel ont participé à la première de ces trois journées de débat en tentant de répondre à la question :* «Technologie, illusion ou progrès ?» *Les deux journées suivantes ont pour thème, ce 27 octobre,* «La science face à la morale» *et le lendemain* «La paix par les armes».

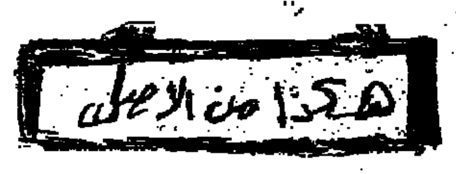
La notoriété ne suffit pas. Les prix Nobel réunis par la FNAC pour débattre sur le thème «Technologie, illusion ou progrès ?» en ont fait la démonstration. Pourtant, tout avait été mis en place pour que la première de ces trois journées soit un succès. La qualité des invités tout d'abord, avec ces vingt-trois prix Nobel venus de plusieurs pays et appartenant à toutes les disciplines. Le cadre ensuite, avec le grand amphithéâtre de la Sorbonne qui, par l'intermédiaire de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), apportait son concours. La date aussi, qui marquait *le cent-cinquantième* anniversaire de la naissance d'Alfred Nobel. Le sujet, enfin, d'une actualité brûlante, à l'heure où chacun s'interroge sur le caractère non neutre de la science et, par voie de conséquence, sur celui de sa fille, la technologie ; à l'heure où chacun se demande quel sera l'impact de disciplines comme l'informatique, les télécommunications, les biotechnologies ou la conquête de l'espace sur notre environnement quotidien et sur le monde du travail.

De cela il n'a été guère question, sinon de façon décousue. Le débat qu'on attendait n'a pas eu lieu. Pourtant, *« les savants les plus prestigieux du monde étaient là »* pour nous aider à *« être désormais de simples citoyens et non plus de simples sujets »* ; ils étaient là pour nous dire que *« la science est porteuse de toutes les promesses sur terre »*, mais nous prévenir aussi *« des risques inévitables que toute nouvelle technologie présente »*.

Le premier, M. Louis Néel, prix Nobel de physique, tout en modestie, tout en rondeurs, a déclaré que *« la technologie, c'était pour le meilleur et pour le pire »*, mais que, *« compte tenu du bilan »*, positif selon lui, il ne se sentait *« aucun remords d'être technicien »*. Puis, pêle-mêle, avec leurs points forts lorsqu'il s'est agi de lire les lettres de MM. Lech Walesa, Willy Brandt et André Sakharov, trois prix Nobel de la paix, inquiets du non-respect des droits de l'homme et du *« spectre de l'Apocalypse »* que constitue la prolifération des armements nucléaires, les discours se sont succédé. Celui, écologique, de l'Américain Georges Wald, celui, « énergétique », du Soviétique Nikolaï Basov sur le thème « Tout ce que vous avez voulu savoir sur la fusion thermonucléaire contrôlée *sans jamais oser le demander »*, celui, plus mesuré, de l'Américain Leon Cooper... Pour finir, celui du récent prix Nobel de littérature, William Golding, poète au pays des techniques, qui vivait *« un cauchemar »*. *« Parfois je joue,* a-t-il dit, *dans une pièce dont j'ignore le moindre des mots et le nom des acteurs »* et *« j'ai le sentiment d'avoir assisté ici à une répétition »*. Mais il était trop tard.

Alors ? La technologie : illusion ou progrès ? La question reste posée. Une chose est certaine cependant : les prix Nobel n'ont, dans ce débat, fait guère illusion, et ne nous ont pas fait progresser d'un pas.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.





La Tunisie ou l'art de rester soi-même

II. – Une expérience originale de développement

DEPUIS l'indépendance, la préoccupation, constante de la classe politique tunisienne a été de préserver la paix sociale. Après la grave crise qui a secoué le pays en 1977-1978 et depuis bientôt trois ans, la puissante centrale syndicale U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) a affirmé son autonomie totale à l'égard du pouvoir. Cette situation nouvelle et l'arrivée sur le marché d'une catégorie de jeunes travailleurs exigeants ont favorisé une politique revendicative laquelle, il est vrai, se maintient dans le cadre du dialogue entre tous les partenaires sociaux conscients des impératifs du développement. En vingt-sept ans, l'économie a connu trois périodes principales. Celle de la mise en place des structures aussitôt après l'indépendance puis, dans les années 60, celle du socialisme coopératif et, dans la décennie suivante, celle du libéralisme. Depuis 1980, elle fait face à de nouveaux défis. Mais, contrairement à une vision manichéenne qui oppose ces différentes périodes, on constate, comme l'explique l'économiste Moudher Gargouri, qu'une ligne médiane soustend avec constance le modèle tunisien de développement.

Croissance économique et progrès social : à la recherche d'un nouvel équilibre

L'HISTOIRE économique récente de la Tunisie est souvent divisée en deux phases distinctes et opposées : celle du socialisme militant des années 60 et celle du libéralisme débridé des années 70 ; avant 1960, le pays aurait été surtout préoccupé par la construction de l'appareil de l'Etat ; depuis 1980, il serait à la recherche d'une voie médiane. La Tunisie aurait donc connu, à la fin de chaque décennie, une rupture suivie d'une transformation du système et d'une réorientation de la politique.

Pourtant, les options et les choix fondamentaux sous-jacents à la stratégie de développement n'ont pas changé depuis l'indépendance. Ils s'articulent autour de trois axes principaux : la modernisation, l'industrialisation et la promotion de l'homme. La Tunisie a hérité du protectorat une économie dualiste où un petit secteur moderne et dynamique était juxtaposé à un large secteur traditionnel en stagnation, une industrie embryonnaire dominée par les intérêts français et une population tunisienne qui se débattait dans l'ignorance, le conservatisme et la pauvreté malgré les progrès notables réalisés entre 1943 et 1956. C'est partant de cet héritage que les options furent définies et la stratégie formulée.

Les terres agricoles devaient être regroupées, leur rendement augmenté et leurs techniques intensifiées et mécanisées. La législation, la réglementation et les institutions devaient être adaptées aux exigences d'un développement rapide et, au nom de la modernité, des structures traditionnelles archaïques, telles que les habous, furent abolies. Quant à l'industrialisation, symbole incontesté du progrès et du développement, elle fut l'objet d'un véritable fétichisme qui en faisait l'unique solution concevable pour les problèmes les plus graves de l'économie concernant l'emploi, la balance des paiements, le retard technologique et la création des ressources nécessaires à la croissance. Enfin, le développement devait avoir l'homme pour finalité première. Son objectif essentiel devait être l'amélioration de son niveau et de ses conditions de vie, de son éducation, de sa santé et de sa protection contre les aléas de la vie et du travail. Ces soubassements idéologiques de la stratégie tunisienne de développement ont été d'une permanence et d'une constance remarquables.

Le système économique est également resté stable du point de vue de sa logique interne et de ses caractéristiques essentielles. Les mécanismes mis en œuvre pour le processus d'accumulation du capital sont restés inchangés. L'évolution des termes de l'échange entre l'agriculture et l'industrie au détriment de la première, la subvention des prix des principaux biens et services publics au profit des producteurs et des industriels en particulier, ainsi que l'évolution divergente des salaires réels et de la productivité, ont toujours été, durant les deux dernières décennies, à la base des mécanismes de création et de transfert du surplus. De plus, les institutions financières, et les banques en particulier, n'ont jamais cessé de jouer un rôle prépondérant dans le financement de l'investissement et dans la formation du capital. Enfin, les rentes de situation résultant des privilèges dans l'octroi des marchés publics, de la protection qui peut aller jusqu'à la concession de monopoles, des contrôles et du rationnement par les agréments, les licences et l'attribution de quotas, ont permis de dégager, au profit des bénéficiaires de ces rentes, des ressources considérables qui ont servi, outre la reconversion des bénéficiaires en capitalistes, à financer en partie l'investissement et le développement.

Enfin, comme pour les options et le système, les instruments de la politique économique de l'Etat n'ont pas changé depuis le début des années 60. La réglementation et le contrôle des prix, du change, du commerce et de l'approvisionnement n'ont jamais cessé de jouer un rôle déterminant. L'investissement direct a toujours occupé une place de choix dans la panoplie des instruments d'intervention de l'État : plusieurs secteurs d'activité constituent toujours un domaine réservé à l'initiative publique, et l'État n'a jamais cessé de pallier les défaillances du secteur privé. Quant à l'incitation de l'entreprise privée par l'octroi d'avantages, elle a toujours été recherchée comme en attestent les lois promulguées en février 1958, décembre 1962, septembre 1966, mars 1968, juin 1969, avril 1972, août 1974 et juin 1981.

Constance, stabilité et continuité ne doivent pas cacher les changements d'approches et de nuances : la priorité était accordée à l'infrastructure et aux équipements collectifs pendant les années 60, elle fut donnée aux investissements plus rapidement productifs et créateurs d'emplois durant les années 70 : l'approche à la transformation des structures, des comportements et des mentalités était d'abord volontariste et militante, elle devint ensuite souple et indirecte. Mais les choix et les lois régissant le fonctionnement du système sont restés inchangés tout au long des vingt-cinq dernières années. Ils obligent donc à s'interroger sur la nature et la portée des crises de fin de décennie en Tunisie.

La transformation démographique

La crise de 1969 n'a constitué dans le fond qu'un moment de ressaisissement. Elle représente l'échec d'une tentative de radicalisation d'une politique et de bouleversement d'un ordre établi. Rappelons que, en effet, toutes les terres appartenant au domaine de l'État ont été intégrées, en 1968, dans les coopératives de production. La superficie qu'elles couvraient a ainsi doublée en un mois. En janvier 1969, leur généralisation fut décidée. Durant les sept mois qui ont suivi, leur superficie est passée de moins de 900 000 hectares à près de 5 millions d'hectares, soit la quasi-totalité des terres agricoles de Tunisie. Par ailleurs, une loi, promulguée aussi en janvier 1969, réservait l'exercice de toute l'activité commerciale, à la seule exception de celle concernant les fruits et les légumes, aux coopératives et aux sociétés mixtes. C'est essentiellement à cette accélération forcenée de mise en place des coopératives et d'étatisation du commerce qu'il a été mis fin en septembre 1969.

Certes, l'équipe gouvernementale, le contenu de son discours et son style d'action ont changé après septembre 1969, et surtout à partir d'octobre 1970. La conjoncture a également beaucoup changé. Durant la période 1970-1974, la moyenne pluviométrique était de 50 % supérieure à celle enregistrée entre 1964 et 1969, et le prix du pétrole, en 1979, sept fois plus élevé qu'en 1970, celui des phosphates près de trois fois. Il en résulta une grande aisance financière et une croissance économique rapide qui favorisa le développement du secteur privé parallèlement au renforcement du secteur public, et non à ses dépens. Le nombre des entreprises publiques est passé de 179 en 1969 à 297 en 1980, la masse des salaires qu'elles distribuent représentait, en 1980, environ 30 % du total de la masse salariale au lieu de 20 % en 1969, et elles assurent toujours plus des trois quarts des exportations tunisiennes. Même dans l'agriculture, les coopératives de production continuent d'exister : 252 en 1966, 228 en 1980. Les secteurs coopératif et étatique conservent encore près de 450 000 hectares des terres les plus fertiles. D'autre part, alors que les 160 000 Tunisiens ont émigré, pendant les années 60, pour chercher un emploi à l'étranger, l'émigration n'a pas dépassé 70 000 tout au long des années 70. Quant aux salaires minimaux réels, dont la progression a toujours été plus rapide que celle des autres salaires, ils ont diminué de 10 % entre 1956 et 1969, ils ont augmenté de 51 % entre 1970 et 1979 et de 59 % depuis 1980.

MOUDHER GARGOURI

(Lire la suite page 14.)

L'expansion en chiffres

ENVIRON trois millions et demi de Tunisiens se partageaient, en 1956, date de l'indépendance du pays, un revenu national de près de 230 millions de dinars. Ils sont aujourd'hui plus de six millions et demi et ce revenu a dépassé 4 500 millions de D.T. En termes réels, l'augmentation du revenu national a dépassé 500 %. En moins de trente ans d'indépendance, la Tunisie a ainsi réalisé des progrès considérables. Le produit intérieur brut est, à prix constants, huit fois plus élevé qu'en 1957 ; l'investissement annuel est passé de 23 millions de dinars (moins de 10 % du PIB), à 1 500 millions de dinars (près de 30 % du PIB). La structure de la production a, en outre, beaucoup changé : 35 % du PIB provenaient, à l'indépendance, de l'agriculture et des mines, cette proportion n'est plus aujourd'hui que de 16 % : la part des industries manufacturières et du tourisme est par contre passée de 11 % à 20 %. Il en est de même de la structure des exportations : alors que les produits agricoles et miniers procuraient à la Tunisie plus de 70 % de ses recettes en devises en 1957, ils atteignent, en 1982, à peine 10 %.

Sur le plan social et du niveau de vie, les progrès réalisés sont encore plus remarquables : en vingt-cinq ans, la consommation par habitant a augmenté en termes réels de plus de 210 % ; la proportion de la population pauvre est tombée de plus de 70 % en 1956 à moins de 13 % en 1980 ; la protection sociale bénéficie à plus de 80 % de la population active ; la population scolaire est passée de 210 000 élèves à près de 1 200 000. Bien d'autres réalisations dans les domaines de l'infrastructure et des équipements collectifs, de la production et de l'emploi, de la santé, de l'habitat et de tous les secteurs économiques et sociaux peuvent encore être citées.

L'expansion économique et le progrès social ne se sont pas réalisés sans accroc. Plusieurs crises ont jalonné son évolution. Quelques secousses ont même paru ébranler le pays : 1964, 1969, 1978 et 1980 resteront, en effet, des dates marquantes de son histoire récente. Quelques observateurs ont même cru déceler dans certains de ces moments des ruptures qui auraient provoqué de véritables revirements et d'importants changements d'orientation et de politique.

Comparée à plusieurs pays du tiers-monde, la Tunisie est, aujourd'hui, dans un état de relative prospérité et de stabilité économique. Elle connaît néanmoins quelques difficultés. Son expansion se ralentit, son déficit et son endettement extérieurs augmentent, son équilibre budgétaire est tendu et son climat social reste crispé. Serait-elle de nouveau dans une situation de crise ? Ou bien a-t-elle atteint un niveau de développement et de maturité qui lui donne suffisamment de moyens et de réserves pour sauvegarder ses réalisations et ses acquis et pour surmonter toutes les difficultés qui ne seraient finalement que conjoncturelles ?

M. G.

Défis et espoirs d'un islam de progrès

PAYS de contradictions ou terre de paradoxes, la Tunisie a, sur le plan religieux, de quoi déconcerter les observateurs les plus avertis. Tunis est la seule capitale du monde musulman où, pendant le mois de ramadan, de nombreux cafés et restaurants sont ouverts, et les consommateurs ne risquent ni tracas policiers ni manifestations de réprobation des passants. Mais, en même temps, le nombre des mosquées augmente de jour en jour et, le vendredi, elles connaissent une affluence considérable.

Le droit tunisien a évolué par rapport au droit musulman plus que partout ailleurs dans le monde arabo-islamique. Il n'y a pas longtemps, on a même failli franchir le dernier pas important dans ce sens en établissant l'égalité successorale entre hommes et femmes. Parallèlement, une procédure engagée il y a trois mois devant le tribunal militaire a dévoilé la constitution depuis quelques années d'un parti islamique clandestin qui rêve de restaurer le califat en Tunisie et qui a réussi à rallier quelques militaires.

Ces éléments contradictoires, et beaucoup d'autres du même genre, traduisent les difficultés inévitables que rencontre une société traditionnelle qui a décidé de se moderniser rapidement.

Le sous-développement n'est pas seulement économique, il est aussi social et culturel. Pour cela, dès l'indépendance, les intellectuels, les patriotes et les dirigeants politiques, qui souffraient de la sclérose de la pensée islamique depuis des siècles, ont fait corps avec le président Bourguiba pour s'attaquer courageusement aux maux qui rongeaient depuis longtemps la société tunisienne.

– La femme, soumise à l'arbitraire de son père ou de son mari, était prisonnière derrière les murailles de son ignorance, de son voile et de sa maison.

– Par le déchirement que provoque la dualité de cultures, la jeunesse était divisée en fractions frappées d'une incapacité fondamentale à dialoguer et à se comprendre. Les uns, ouverts à la culture universelle, ont fréquenté des écoles et des lycées modernes mais mal adaptés à l'environnement national parce qu'ils étaient, pour la plupart, la copie conforme des institutions françaises. Les autres ont appris à la prestigieuse université zeitounienne, à travers un enseignement aux méthodes devenues obsolètes, une autre culture, un autre mode de pensée sans ouverture sérieuse sur les problèmes de notre temps.

– La justice était dans un état déplorable. A côté des tribunaux français coexistaient une pléthore de juridictions : tribunaux modernes, charaïques, rabbiniques ; avec pour chacun sa source de droit, sa procédure et ses méthodes.

– Un quart environ des immeubles et des terres cultivables étaient mal gérés et insuffisamment exploités parce que, en tant que *habous* (biens de mainmorte), ils étaient « hors du commerce » et donc laissés à l'abandon.

En l'espace de deux ans, les solutions adéquates sont apportées à ces problèmes graves et épineux. Les tribunaux religieux sont supprimés au profit d'une justice moderne et désormais unifiée. Le régime *habous* est aboli et les biens hier inaliénables sont ainsi réintroduits dans le commerce.

L'émancipation de la femme

La dualité du système éducatif disparaît et un système d'enseignement tunisifié et unifié est mis en place, essentiellement tourné vers l'avenir sans sacrifier l'éducation religieuse. Mais, c'est l'adoption du code de statut personnel qui a été, sans conteste, la mesure la plus audacieuse.

Reprenant pour l'essentiel les idées de Tahar Haddad, penseur tunisien engagé au début du siècle, le législateur adopte un code qui est un chef-d'œuvre de conciliation entre l'islam et la modernité. L'émancipation de la femme va être favorisée par les garanties juridiques qui lui sont reconnues puisqu'elle est traitée sur un pied d'égalité avec l'homme pour les questions essentielles du mariage et du divorce. La *polygamie* est abolie.

MOHAMED CHARFI,
professeur à la faculté de droit de Tunis.

(Lire la suite page 15.)

Croissance économique et progrès social : à la recherche d'un nouvel équilibre

(Suite de la page 13.)

Les crises de la fin des années 70 ont une signification totalement différente de celle de 1969. Ayant un caractère essentiellement symptomatique, elles ont révélé l'ampleur des mutations de la société tunisienne du fait même de son développement pendant deux décennies. Le phénomène démographique a d'abord transformé la société : en 1980, près des deux tiers de la population étaient nés après l'indépendance. L'urbanisation, l'éducation, la progression du salariat, l'élévation des niveaux de vie et des aspirations, la restructuration des rapports au sein de la famille, la promiscuité avec les sociétés occidentales, due à l'invasion des médias, à l'émigration et au tourisme, tous ces phénomènes ont concouru pour forger une société nouvelle, qui a émergé dans la violence en janvier 1978.

Ces crises ont également confirmé la présence, sur la scène sociale, d'un acteur nouveau, le secteur du capital privé. Un secteur encore fragile *mais agressif*, *conscient de ses* intérêts mais sans grande expérience dans la solution des conflits. Elles ont aussi marqué l'émergence de nouvelles exigences : celle de l'équité dans la répartition des fruits de l'effort de développement et celle de l'équilibre dans l'aménagement du pouvoir entre les divers groupes sociaux. Jusque-là, la dimension nationale et la vision patriotique avaient prévalu, la dimension sociale prit alors la relève. Alors que la motivation nationaliste dominait et galvanisait les énergies, le matérialisme, le corporatisme et l'affairisme prirent progressivement le dessus. Ainsi, avec le développement socio-économique, le ciment nationaliste *s'effrita, le conflit de classe se substitua* au défi colonial et le sentiment d'appartenance sociale remplaça celui de solidarité nationale.

Dans quelle direction va s'orienter maintenant la Tunisie ? Lui suffit-il de continuer dans la même voie, de s'inspirer des mêmes principes et d'appliquer les mêmes préceptes pour que son développement économique se poursuive au même rythme et pour que toutes les crises ne soient jamais plus que des incidents de parcours ?

Les nouveaux défis

La Tunisie a bénéficié pendant longtemps d'une conjoncture nationale et internationale qui lui a été *particulièrement favorable : un pouvoir* politique stable, jouissant d'une large assise populaire et rassemblant autour de lui un grand nombre de cadres de grande valeur ; des ressources naturelles dont le volume et la valeur se sont situés à des niveaux suffisamment élevés pour la poursuite de l'effort de développement ; une économie mondiale en expansion permettant au pays non seulement de se procurer par les exportations, le tourisme et les prêts toutes les ressources dont il avait besoin pour son développement, mais également *de déverser* à l'extérieur de ses frontières tout son excédent de main-d'œuvre.

Le contexte est totalement différent. La société a changé : elle est constituée d'acteurs nouveaux, ses exigences se sont aiguisées et son goût de l'effort s'est émoussé. L'Etat n'est plus seul, il doit compter avec un patronat fougueux et des syndicats contestataires. L'économie mondiale est en récession, et l'on assiste à la résurgence du protectionnisme et des égoïsmes nationaux. Plusieurs pays sont même en crise *de paiements. Même si la situation* financière internationale venait à être assainie et quand il y aura re*prise économique dans le monde, il* est douteux, du fait des bouleversements technologiques qui sont en cours, que la Tunisie puisse compter encore sur l'émigration pour atténuer son problème majeur de l'emploi. Ce contexte nouveau exige de *la Tunisie* des choix et des *arbitrages*.

Le premier de ces arbitrages concerne le rôle de l'Etat dans la société. La Tunisie indépendante a toujours accordé une importance primordiale à l'objectif de promotion de l'homme. De ce fait, et aussi parce que le secteur privé national était, à l'indépendance, faible et peu dynamique, l'Etat est devenu prépondérant. Il a pris en charge tous les aspects du développement de la société, et il n'a cessé depuis d'aider, *de protéger et de guider, tout en in*vestissant et en produisant. Cette substitution de l'Etat au citoyen et à la communauté n'a pas eu que l'effet positif d'accélération du développement. Elle est aussi responsable, ne serait-ce qu'en partie, de l'adoption de nouvelles attitudes et de l'apparition de nouveaux comportements. Dans la conscience du Tunisien des années 80, les droits semblent, en effet, occuper une place plus importante que les devoirs et obligations.

Pour l'ensemble de la population, c'est le droit au travail et à la *sécurité* dans l'emploi, le droit à la promotion automatique, le droit à l'éducation et à la réussite dans *l'éducation, le droit* à la *protection* contre la concurrence, non seulement étrangère mais nationale aussi, le droit à l'aide de l'Etat pour investir, produire et s'enrichir, et même, depuis quelques années, le droit à la fraude fiscale et au non-respect de la loi ! Face à cette montée vertigineuse des droits, le recul des devoirs et obligations est manifeste. Il se traduit par la désacralisation des biens collectifs et publics, par la dégradation inquiétante du sens civique et par le mépris de plus en plus grand affiché à l'égard du droit des autres. Redistribuer les tâches et les responsabilités entre l'Etat, le citoyen et la communauté de façon à *« responsabiliser » tous les acteurs* et à enrayer la progression de la mentalité d'assisté et de non-concerné, est donc devenu une obligation. Sans civisme, il est impossible à un pays de sauvegarder son patrimoine.

L'accroissement des dépenses sociales

Plusieurs paradoxes caractérisent le comportement de l'Etat-providence. Des grandes entreprises nationales sont, par exemple, obligées d'accorder au social la pri*mauté sur l'économique dans* leur politique d'embauche ou de tarification. Les difficultés qui en résultent n'obligent ni les syndicats à modérer leurs revendications, ni l'Etat à éviter les décisions budgétaires ou réglementaires qui sont de nature à aggraver le déficit et à précipiter la crise.

Le principe de la compensation des prix de certains biens dits « es*sentiels » est vigoureusement dé*fendu sans se soucier de la portée sociale réelle de cet « acquis », de l'existence d'alternatives qui pourraient être socialement plus justes ou des gaspillages qui peuvent en résulter. L'accroissement des dépenses sociales est toujours revendiqué, mais tout réaménagement fiscal est contesté.

En outre, la providence coûte de plus en plus cher à la société. Budgétairement, les dépenses de compensation, d'éducation, de santé, de solidarité sociale et d'assistance aux *zones rurales n'ont cessé d'augmenter*. Sans compter les subventions aux entreprises nationales, qui ont souvent un caractère social manifeste, les dépenses sociales de la Tunisie représentaient, en moyenne, un peu plus de 9 % du PIB durant les années 60, près de 12 % durant les années 70 et plus de 14 % depuis 1980. N'ont-elles pas ainsi atteint la cote d'alerte ? Pourront-elles continuer d'augmenter sans une aggravation importante de la pression fiscale pour toutes les catégories sociales ? *Ne risque-t-on pas ainsi de rompre le* rythme du développement ?

Economiquement, les gaspillages, les distorsions et la démotivation qui résultent d'un accent exagérément mis sur le social ne peuvent manquer de provoquer un ralentissement de la croissance, une réduction des créations d'emplois et une fragilité plus grande du système économique. La recherche d'un nouvel équilibre entre l'effort économique et le bien-être social est donc devenue impérieuse. Le nouvel équilibre est d'au*tant plus nécessaire que* la rente pétrolière diminue, que le tourisme s'essouffle et que les revenus de l'émigration ne peuvent désormais que stagner. C'est donc entre l'économique et le social que doit s'effectuer le deuxième arbitrage de la Tunisie.

Se ressaisir, choisir et s'unir

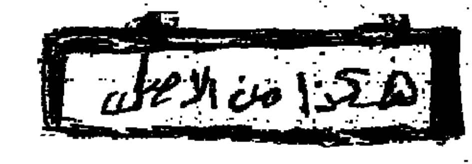
Le troisième arbitrage concerne la consommation et l'investissement, le présent et le futur. Le Tunisien s'est, en effet, habitué à vivre au-dessus de ses moyens : sa consommation augmente plus vite que sa production, ses importations progressent plus rapidement que ses exportations et la croissance de son revenu est supérieure à celle de sa productivité. Cela était possible tant que les ressources provenant de l'extérieur étaient importantes et tant que l'évolution des termes de l'échange était favorable à la Tunisie. La récession mondiale, la remontée du protectionnisme, la dété*rioration des termes de l'échange* et la réduction du surplus pétrolier exportable interdisent dorénavant à la Tunisie toute forme de laxisme.

Seules l'austérité dans la consommation, la productivité dans le travail et l'efficacité dans la gestion d'un système économique dont la complexité a beaucoup augmenté pourront, désormais, lui permettre de dégager les ressources nécessaires à la poursuite de la construction de son avenir. La Tunisie dispose de grandes réserves de productivité et les capacités de production existantes ne sont pas toujours pleinement employées, ni dans l'agriculture ni dans l'industrie. Elle est en mesure de mobiliser des ressources importantes par l'amélioration de l'organisation du travail et l'augmentation de la productivité et des taux d'utilisation des capacités installées. Encore lui faudra-t-il utiliser judicieusement, c'est-à-dire *pour le développement*, les ressources qui seront ainsi dégagées !

L'économie tunisienne reste quelque peu fragile. Elle est encore trop vulnérable aux aléas du climat et à ceux de la conjoncture internationale ; elle est encore trop sensible aux tensions sociales. Plusieurs dossiers sont restés en instance depuis le début des années 50 : celui du croît démographique et de l'emploi, celui du déficit de la balance des paiements et de l'endettement extérieur et celui de la productivité et de l'adaptation aux bouleversements technologiques. La Tunisie n'a qu'une seule véritable ressource : l'homme ! Un homme qui est, aujourd'hui, tiraillé entre l'obligation d'effort et de création et le désir de bien-être et de protection, entre l'intérêt individuel présent et l'avantage collectif futur, entre l'exigence de liberté et le besoin de discipline. Le modèle de développement doit donc être réajusté pour que s'assainisse la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, pour que se consolide l'intégration sociale et pour que renaissent l'espoir, la motivation et le culte du travail.

La poursuite de l'expansion et du progrès social exige de la Tunisie la mobilisation de la plus précieuse des ressources lui ayant permis d'accélérer son développement : celle du consensus social et de la solidarité nationale. N'est-ce d'ailleurs pas là *l'un des fondements essentiels* du message de Bourguiba ? La Tunisie ne s'est jamais contentée d'attendre que le consensus s'élabore. Face aux *défis, elle a toujours su se ressaisir*, choisir et s'unir. Ses acquis sont trop précieux pour qu'elle accepte qu'ils soient mis en danger.

MOUDHER GARGOURI.



Défis et espoirs d'un islam de progrès

(Suite de la page 13.)

La polygamie était justifiée jusqu'ici par la tolérance de la tétragamie exprimée dans un verset coranique. Mais, comme par ailleurs le Coran indique clairement la préférence de Dieu pour la monogamie, rien n'empêche le législateur d'ériger cette préférence divine en règle juridique.

L'ensemble de ces réformes est fondé sur deux idées essentielles. D'abord, le retour aux sources de l'islam, c'est-à-dire au texte coranique, par-delà les écrits des anciennes écoles de théologie. Ensuite, une nouvelle lecture du Coran à la lumière des conceptions de liberté et d'égalité, en faisant au besoin prévaloir l'esprit de la parole divine sur sa lettre. Ce n'est donc ni le rejet de l'islam opéré par Kemal Ataturk, il y a un demi-siècle, ni l'immobilisme *qu'on constate dans le droit de plusieurs* pays islamiques. C'est plutôt *une réforme de l'islam de l'intérieur.*

Même constatation dans l'organisation de l'État. En principe il n'est pas question de laïcité. La Constitution dispose que la religion de l'État est l'islam et prévoit parmi les hautes fonctions officielles celle de mufti de la République. Les missions d'enseignement religieux, de construction et de gestion des mosquées, ont toujours relevé de l'État musulman, et l'État tunisien ne manque pas de les remplir.

Mais, en même temps, la Constitution crée les structures d'un État démocratique : le pouvoir est exercé par le peuple à travers ses représentants élus et non pas par un calife de droit divin. La loi est l'œuvre d'un législateur issu du suffrage universel et non l'œuvre de théologiens d'un autre temps qui ont établi un droit conforme aux exigences de leur époque.

Sans rigueur ni fanatisme

Toutes ces réformes ont été acceptées sans heurts majeurs. La raison en est double. Elles ont, en effet, été conçues et justifiées par des dirigeants qui étaient à l'apogée de leur popularité face à des « vieux turbans » discrédités. Sous le protectorat, les notabilités religieuses étaient souvent inféodées au système beylical, et l'université de la Zeitouna, qui aurait pu être la conscience de la *nation et le cerveau de la lutte pour* la libération nationale, a, pour l'essentiel, *failli à sa mission.*

En outre, les réformes réalisaient un compromis équilibré entre la religion islamique à laquelle le peuple était attaché et les idéaux de liberté et d'égalité auxquels les intellectuels et de larges secteurs de l'opinion publique adhéraient sans réserves.

Ainsi, le peuple tunisien reste musulman *tout en vivant sa religion en* pleine liberté, sans rigueur ni fanatisme. La femme tunisienne est plus émancipée que la plupart de ses sœurs arabes ou musulmanes. La Tunisie a réussi sur ce plan à concilier les exigences de la foi avec celles du nécessaire respect des droits de l'homme tels qu'ils sont exprimés dans les déclarations universelles.

Ces résultats remarquables ont été obtenus dès les deux premières années de l'indépendance. Mais l'ampleur du succès facilite le dérapage. A partir de 1959, d'autres mesures sont prises ; elles sont utiles mais insuffisamment expliquées à l'opinion. Ainsi de l'adoption, introduite dans le droit de la famille, alors que le droit musulman la condamne. Des changements sont apportés au droit successoral. Par ailleurs, la suppression de toute référence au calendrier hégirien dans les dates des lois et des documents officiels a *peut-être pris* la valeur d'un symbole vexatoire pour les citoyens *attachés à leurs convictions* religieuses et à leur identité nationale.

Les causes de l'extrémisme religieux

Au début des années 60, le vase était probablement plein mais il n'avait pas encore débordé. Puis éclate l'affaire du ramadan. Une véritable campagne est lancée contre l'un des cinq piliers de l'islam. Dans les casernes et les internats de lycées, on est presque obligé de rompre le jeûne. *C'était, pour l'opinion* publique, une initiative de trop et, sur *le plan des principes démocratiques*, une immixtion intolérable du temporel dans le spirituel.

Devant l'ampleur des réactions hostiles, les pouvoirs publics ont eu la sagesse de reculer. En fin de compte le résultat est très heureux : le respect de la liberté de chacun de pratiquer ou de ne pas pratiquer le *jeûne. Finalement, la Tunisie est le* seul pays islamique où l'on est à peu *près sûr que ceux qui font le carême* le font par conviction, ou peut-être par fidélité à la tradition, mais sûrement pas par obligation. Mais le résultat est moins heureux sur le plan des rapports entre le régime et l'opinion. Car, *désormais*, tout ce qui vient du pouvoir dans le domaine religieux est suspect.

Ce *faux pas et le climat de méfiance* qu'il a créé sont restés sans *conséquences jusqu'au jour où* la naissance d'une opposition politique à *base religieuse a été favorisée* par d'autres facteurs qui s'y sont ajoutés.

Les procès politiques qui ont commencé en 1968 et se sont multipliés au cours des années 70 ont fait perdre au régime, sur le plan religieux, le soutien de la gauche. L'absence de libertée publiques favorise l'extrémisme de tout genre et l'affaiblissement des idéologies de gauche, l'extrémisme religieux.

Ensuite, la scolarisation de masse, avec des programmes qui ne sont pas *toujours adéquats, et l'exode* rural, qui a parfois des conséquences dramatiques, provoquent un *choc de* cultures propre à dérouter les jeunes dans une société en pleine mutation.

Enfin, les inégalités sociales, l'arrogance des nouveaux riches et même certains excès tels que le comportement parfois indécent de touristes trop nombreux créent des mécontents pour lesquels l'islam se présente comme l'ultime refuge.

Dans ce bouillon de culture est née la *contestation islamique*, dont le Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.) *constitue la fraction* principale. Les militants de ce mouvement ont *été condamnés par* les tribunaux il y a trois ans. Certains d'entre eux *sont encore en prison et* la Ligue tunisienne des droits de l'*homme réclame* leur *libération*. Il n'est pas question de critiquer leur *doctrine du moment qu'ils n'ont pas* la liberté de répliquer, mais le problème religieux est de nouveau posé.

Contrairement aux affirmations de certains, l'islam n'est pas en danger en Tunisie ; le peuple tunisien est musulman et le restera. Le problème est seulement de savoir de quel islam il s'agit. Est-ce l'islam d'hier avec les châtiments corporels, la femme cloîtrée et la société bloquée ? Ou l'islam de demain qui implique que la religion soit conjuguée *aux temps de la liberté, de l'égalité* et de la démocratie, avec la révision *du droit musulman que cela nécessite ?*

L'islam d'hier dont rêvent les passéistes est appliqué en Iran (avec d'énormes déformations et de multiples excès) et, dans une moindre mesure, au Pakistan et dans certains *pays de Golfe ; en somme dans une* minorité d'États. C'est aussi le seul *islam que veut connaître une partie* de l'opinion publique occidentale parce *qu'il se réduit à quelques clichés* faciles à critiquer et qui permettent de rejeter l'ensemble. Comme si chaque religion n'avait pas ses intégristes.

« 15-21 » ou le dialogue des cultures

L'islam de demain, réclamé par des penseurs musulmans à travers le monde, voit la majorité des pays islamiques s'en approcher à des degrés divers. Dans une certaine mesure il est déjà vécu dans la Tunisie d'aujourd'hui.

Le malheur est que, vingt-sept ans après l'indépendance, les acquis semblent menacés. Plusieurs indices montrent que le conservatisme religieux peut être, surtout s'il prend une connotation populiste, le cheval de bataille de ceux qui, d'itinéraires et d'horizons divers, veulent vraiment faire de la politique sans avoir une politique.

Une des raisons de ce grave danger est que les réformes ont été conçues et appliquées par les politiciens, alors que la pensée théologique n'a pas suivi.

La *jeunesse est désorientée* par la coexistence de deux islams : l'islam *réformé et moderne qui régit* la société tunisienne d'aujourd'hui, et *l'islam classique que les fonctionnaires* de l'État – comble du para*doxe – continuent* à *enseigner à la* faculté de théologie et même dans les *écoles et les lycées. Les autorités* ont plus ou moins liquidé la Zeitouna, y voyant un obstacle aux réformes. Mais il aurait fallu la remplacer par d'autres institutions qui se chargent de l'approfondissement théorique indispensable afin que les réformes ne soient pas un placage d'articles d'importation mais l'évolution d'une civilisation qui a connu ses moments de gloire.

N'oublions *pas que* l'islam, avant de devenir la religion des conqué*rants et le moyen pour* les *gouvernements* d'asseoir leur autorité, a été *un message d'amour et de fraternité.*

Il est vrai que l'islam a prescrit des châtiments corporels et n'a reconnu à la femme et au non-musulman que des droits limités. Mais toutes les civilisations sont passées par là. L'homme que le Coran considère comme « *le vicaire de Dieu sur terre* » (2, 30) ayant bénéficié du souffle de l'âme divine (38, 72) se doit de placer les règles coraniques dans leur contexte pour en dégager le vrai message, l'esprit par-delà la lettre. Ainsi compris, l'islam est capable de favoriser l'évolution vers une société égalitaire où toute discrimination entre les concitoyens, à raison du sexe ou de la religion, sera bannie.

La renaissance de la pensée islamique a commencé il y a un siècle en Égypte. *Depuis, elle a connu des* hauts et des bas. Car le droit musulman, qu'il faut bien *désacraliser*, a la peau dure. Aujourd'hui, de nouvelles *voix se font entendre ici et là.* Une revue qui paraît en Tunisie de*puis un an porte un nom qui est tout* un programme. Elle s'appelle *15-21. Une référence au XVe siècle de l'Hégire* et au XXIe siècle de l'ère chrétienne, *qui signifie dialogue* de cultures, de civilisations et de religions, et, *en même temps*, ouverture et progrès.

Le chemin est certes encore long, mais il est permis d'espérer.

MOHAMED CHARFI.





La femme : une émancipation qui a fait couler beaucoup d'encre

TOUTE évolution est, par définition, un processus continu, donc difficile à dater. Par ailleurs, partout dans le monde, l'évolution des femmes vers l'émancipation a connu, depuis quelque trois ou quatre décennies, une accélération notoire due à une série de facteurs objectifs (révolution technologique, deuxième guerre mondiale, explosion scolaire...). Pourtant, dans le cas de la Tunisie, on peut affirmer sans se tromper que *l'accélération décisive du processus* d'émancipation de la femme, sinon son commencement, s'est produite à une date précise : le 13 août 1956.

Pour le Tunisien de la rue, le 13 août c'est un jour férié, c'est la Fête de la femme, c'est le jour où Bourguiba, en avance sur les mœurs et sans attendre que les intéressées revendiquent l'égalité avec les hommes, a décidé de débarrasser la femme tunisienne des entraves, légales et autres, afin qu'elle puisse participer pleinement à la *« guerre sainte »* contre le sous-développement. Et, pour commencer, il s'est attaqué au statut d'infériorité dont souffrait la femme au sein même de *la famille* en promulguant un nouveau code de la famille, ou code du statut personnel, le 13 août 1956, cinq mois à peine après l'accession de la Tunisie à l'indépendance.

Premier jalon d'une action émancipatrice qui se poursuit encore aujourd'hui, ce code revêt une importance particulière, non seulement parce qu'il fut le premier, mais aussi et surtout par l'audace des mesures *qu'il a mises en place et par le* véritable choc psychologique qu'il a produit en Tunisie et même hors des frontières. Vingt-sept ans après sa promulgation, il est encore considéré comme révolutionnaire. L'interdiction absolue de la polygamie, qui fait l'objet de l'un de ses multiples articles, continue de frapper les esprits et de faire couler beaucoup d'encre et beaucoup de salive.

Cependant on a tendance à oublier *que ce texte, qui* connaît d'ailleurs des améliorations périodiques, a été suivi d'autres lois non moins importantes reconnaissant à la femme le droit de vote, le droit à la contraception, le droit au travail, le droit à l'éducation... Mais ces lois, si importantes soient-elles, n'auraient eu qu'un impact réduit sur la condition réelle des femmes si une politique sociale résolument égalitaire n'avait été simultanément mise en place. Dès 1958, une réforme de l'enseignement visant la scolarisation de tous les jeunes Tunisiens sans distinction entraînait une explosion scolaire plaçant la Tunisie dans le peloton de tête des pays du tiers-monde. La scolarisation des filles a enregistré des progrès encore plus rapides que celle des garçons du fait qu'elle démarrait d'un niveau nettement plus bas.

Aujourd'hui, les filles représentent 40 % des effectifs totaux de l'enseignement primaire, plus de 35 % de ceux de l'enseignement secondaire et plus de 25 % de l'enseignement supérieur. Certes la Tunisie ne peut pas encore se flatter d'avoir scolarisé toutes ses filles (1) et le taux d'analphabétisme est encore élevé parmi la population féminine jeune, mais les progrès réalisés et les sacrifices consentis sont tels que la moindre critique est ressentie par les dirigeants au mieux comme un signe d'ingratitude et au pis comme une marque flagrante de mauvaise foi et de défaitisme.

Leur niveau d'instruction s'améliorant, les femmes accèdent de plus en plus nombreuses aux emplois bien rémunérés. Un travailleur sur cinq en Tunisie est une femme. Ce taux moyen relativement élevé cache en fait une réalité complexe, dont certains aspects négatifs sont à signaler.

En effet, si la scolarisation a favorisé l'emploi des femmes, surtout dans le secteur tertiaire — enseignement, santé, administration, etc. (2), — force est de remarquer qu'une masse très importante de la population féminine occupée est représentée par les ouvrières du textile, les aides familiales dans l'agriculture, les artisanes à domicile et les employées de maison. Cette masse de travailleuses se caractérise par un niveau d'instruction et de qualification nul ou très bas, entraînant une faible rémunération et une instabilité dans l'emploi. Le recensement de 1975 faisait état de 60 % d'analphabètes parmi la population féminine active et de 25 % de travailleuses ne dépassant pas le niveau de l'enseignement primaire.

La Tunisie est un pays jeune qui s'industrialise. Le développement spectaculaire des industries manufacturières, surtout textiles, a fait un appel massif à la main-d'œuvre féminine, une main-d'œuvre jeune, ayant une certaine qualification, si l'on tient compte d'une habileté manuelle réelle acquise dans la famille, mais ne donnant aucun droit à une meilleure rémunération. Cet appel de main-d'œuvre a pu jouer en défaveur de la scolarisation des filles dans les milieux pauvres, où le travail des jeunes filles constitue une source appréciable de revenus pour la famille, mais il a, du même coup, contribué à améliorer le statut de la jeune fille en lui conférant un peu du respect et de la considération dus aux soutiens de famille.

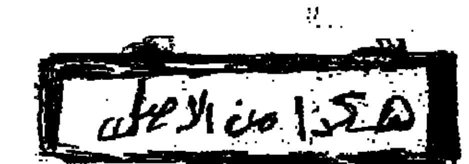
Il y aurait beaucoup à dire encore sur l'éducation, la formation et l'emploi des femmes, et sur le chemin très long qui reste à parcourir. A la limite, les problèmes qui se posent sont tels qu'ils pourraient expliquer ou excuser le pessimisme de certains. Les optimistes, eux, mettent l'accent sur les performances réalisées par la Tunisie dans tous les domaines du développement socio-économique, considérant que c'est un tremplin pour continuer à aller de l'avant.

Qu'il y ait encore beaucoup à faire pour que les femmes, en Tunisie, jouissent en fait et non seulement en droit des mêmes chances de développement que les hommes, *personne ne songerait à le nier, et*, en fait, dans quel pays du monde en est-il autrement pour les femmes ? Cependant, ce qui, par ailleurs, ne fait l'objet d'aucun doute, c'est que la Tunisie, en amendant la législa*tion et en éduquant les femmes*, leur a donné les armes nécessaires pour se défendre, conserver leurs acquis et militer efficacement pour vaincre les pesanteurs d'ordre culturel et économique inhérentes à toute so*ciété en voie de développement.*

DORDANA MASMOUDI.

(1) En 1968, alors que le taux de scolarisation des garçons âgés de six à onze ans se stabilisait autour de 90 %, celui des filles continuait à évoluer et atteignait seulement 66,6 %.

(2) 6,1 % seulement des femmes occupées le sont dans des professions libérales et scientifiques, dont 60,2 % dans l'enseignement, 23,8 % dans les car*rières médicales, 6,5 % dans* l'administration, ces dernières étant pour un tiers secrétaires dactylographes (recensement de 1975).



Le Monde

LIVRES

billet

Le métier de moraliste

NOUS n'avons plus de moralistes. Je veux dire de moralistes écrivains, qui soient édités, vendus et lus ; car pour des moralistes en chambre, nous ne sommes pas près d'en manquer.

Est-ce indifférence des éditeurs ? Caprice de la mode ? Ou plus prosaïquement (car le mieux-disant des moralistes-écrivains ne peut prétendre qu'à des tirages modestes) prudence commerciale ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans la grande misère de ce qui devrait être le rayon privilégié de nos bibliothèques.

Au demeurant, sommes-nous disposés à les lire, quand il en est ? Rien n'est moins assuré. Nous exigeons confusément du moraliste des qualités exceptionnelles, à défaut desquelles nous n'aurions plus que les inévitables ronchonneurs, laudateurs du temps passé et contempteurs de toute jeunesse, dont nous n'avons que faire. Encore devrions-nous répondre à ces qualités par un effort de lecture dont nous ne sommes peut-être plus capables.

La première de ces qualités est de porter sur le mal de l'époque (et toute époque a le sien) un diagnostic à la fois large et précis, passionné et serein. La seconde, que la réflexion ainsi menée nous apparaisse comme l'aboutissement d'un long et difficile travail sur soi-même, c'est-à-dire du moraliste sur l'homme qu'il est, et de l'écrivain sur le moraliste. La troisième, que cette ascèse se traduise dans une écriture elle-même noble, ferme et souple : l'achèvement pédagogique de l'œuvre, dont la vérité du cœur et la clarté de l'esprit étaient les assises.

Pierre Vadeboncœur, Québécois, soixante-trois ans, à peu près inconnu en France, possède ces trois qualités. Son essai sur les Deux Royaumes (l'Hexagone, Montréal, 1978) annonçait les Trois essais sur l'insignifiance d'aujourd'hui

∴

C'est de l'insignifiance — absence de signification et futilité — de la pseudo-civilisation contemporaine qu'il s'agit. Pierre Vadeboncœur la saisit dans trois « manifestations » américaines : un roman de Cain, Le facteur sonne toujours deux fois : une « composition » d'avant-garde de Judy Chicago, The Dinner Party, et une page de Julien Green sur une rencontre-partouze à New-York, en 1933.

L'âme américaine

Est-ce refus de pactiser avec la médiocrité ? Ou plutôt, conséquence du contact quotidien avec la réalité physique d'un way of life décevant ? Pierre Vadeboncœur est, en tout cas, extrêmement sévère pour ses voisins Yankees : « L'âme américaine attend toujours confusément la fin de la pensée. [Elle] rêve, sans être bien consciente, d'un univers où à la limite il n'y aurait que du factuel : actions, faits fortuits, bruits, catastrophes, spectacles, conflagrations, aberrations, rencontres insolites et réactions humaines à tout cela ; passions, lubricité, interventions de la force et de la volonté pures, elles-mêmes événements, elles-mêmes feux d'artifice. Et s'il y avait pensée, ce serait un fait parmi d'autres. »

De la Lettre à la France, on comprendra qu'il est difficile à un Français de parler sans verser dans l'autosatisfaction nationale. Pierre Vadeboncœur porte à notre pays un amour passionné et lucide, et le dit superbement.

JACQUES CELLARD.

★ TROIS ESSAIS SUR L'INSIGNIFIANCE, suivis de LETTRE A LA FRANCE, de Pierre Vadeboncœur. Albin Michel, 174 p., 55 F.

Le grand voyage de Marek Halter

● *L'entreprise folle d'un écrivain parti chercher son identité dans le brouillard des siècles.*

CHERCHER ses sources, consulter des vieux grimoires, reconstituer une généalogie devient depuis quelques années le passe-temps favori de ceux, et ils sont chaque jour plus nombreux, qui n'arrivent pas à se retrouver dans notre monde incertain. Marek Halter a poussé très loin cette recherche, consacrant six ans de sa vie à *la Mémoire d'Abraham*, livre grave et beau où l'imaginaire donne des ailes à la réalité, où le sérieux de l'historien le dispute à la rigueur de l'architecte et à la puissance évocatrice du conteur.

Comme dans un conte merveilleux, l'élément central du récit est un objet sacré (ici, porteur d'immortalité) qui, au-delà du symbole, nous restitue l'essentiel de la vraie histoire. Il s'agit d'un rouleau de papyrus sur lequel un scribe de Jérusalem, Abraham (contraint de fuir la ville du temple détruit par les Romains), fait au Créateur une promesse et adresse à ses descendants un message-testament. Afin que nul de sa souche ne renie Dieu et ne soit oublié au jour du Pardon, Abraham s'engage à inscrire sur ce rouleau le nom de ses enfants. Il demande qu'à sa mort ce document soit transmis de père en fils jusqu'au jour où les pierres disjointes du Temple se rejoindront à nouveau. La saga s'organise autour du papyrus qui s'enrichit à chaque génération, exprimant l'errance et la quête d'Israël.

La succession liturgique des générations

La première partie du livre nous mène de Jérusalem, en 70 après J.-C., au XV[e] siècle en Italie, à Soncino et à Venise. L'épopée, rythmée par la succession liturgique des générations, n'est pas seulement celle des juifs ballottés entre les rivages méditerranéens et les neiges du Vieux Continent. Elle nous fait vivre avec les Grecs, les Arabes et les Romains la décadence d'Alexandrie au second et au troisième siècle de notre ère. A Rome, cette épopée nous fait ressentir la tentation qu'exerçaient les disciples de Jésus-Christ sur les enfants d'Israël. En Afrique du Nord, sur les pentes de l'Atlas, elle nous introduit dans les campements des Berbères aux yeux bleus. Comme dans les *Mille et Une Nuits*, elle déploie à Tolède et à Cordoue les fastes de l'Islam.

Plus tard, à Narbonne, les héritiers du scribe, devenus à leur tour scribes, sinon drapiers, voyageurs et marchands, négocient leur sécurité avec les rois goths, francs et les princes musulmans. De ce registre familial que se transmettent pieusement ses gardiens vigilants se dégagent des figures qu'il est difficile d'oublier : la douce Arsinoe, convertie à la nouvelle foi et morte pour les siens, Nomos le rouge, supplicié à Carthage pour avoir refusé l'abandon de la Loi, la curieuse petite Dulcia, qui épouse son cousin Vivas, meunier à Narbonne.

Aux peurs de l'an mille succèdent les croisades et les premiers pogroms. L'Europe est parcourue de bandes de tueurs et de pillards, et la peste dépeuple les bourgs médiévaux. Persécutés à Troyes, traqués en Alsace, nos héros sont massacrés à Mayence et à Worms. Ils restent, malgré tout, fidèles à l'héritage d'Abraham. Et puis c'est l'Inquisition, mais aussi la Renaissance avec ses découvertes et ses inventions, parmi lesquelles, sans doute, la plus importante, la plus lourde de signification, le livre, le livre pour tous grâce à l'imprimerie.



★ Dessin de CAGNAT

Un certain M. Gutenberg

Dans la seconde partie du récit, nous suivons les tribulations du papyrus testament, devenu incunable, de Salonique et Constantinople en Pologne et puis à Amsterdam, la Jérusalem du Nord, où des aristocrates sefardim, chassés d'Espagne, défendent l'orthodoxie religieuse avec le fanatisme de leurs anciens oppresseurs. Ensuite, nous retrouvons la France pendant la Révolution et puis encore les confins orientaux de l'Europe, mise à feu et à sang par la fureur assassine des Cosaques, la Pologne hassidique évoquée par les écrits nostalgiques d'un Singer.

C'est justement à l'articulation des deux parties de la chronique, à la frontière du Moyen Age et de la Renaissance, que s'opère le passage entre l'invention romanesque et l'histoire personnelle du conteur, du temps brumeux et lointain où plongent les racines des Halter à celui où paraissent les premiers indices permettant au romancier d'établir sa véritable généalogie. En effet, dans sa recherche obstinée, Marek Halter a trouvé des parchemins attestant qu'un Gabriel, fils d'Aaron de Strasbourg, avait travaillé avec un certain Hans Gensfleisch, dit Gutenberg, connu par les procès qui l'opposaient à ses créanciers.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 21.)

Borges, le sorcier

● *Sa poésie « nous atteint physiquement comme le voisinage de la mer ».*

DANS la préface de *la Rose profonde* — l'un de ses derniers recueils de poèmes, — Borges, se réprimandant lui-même, fait ce commentaire pathétique : « *En parcourant les épreuves de ce livre, je m'aperçois avec un certain désagrément de la place plaintive et comme geignarde qu'y occupe la cécité ; elle ne l'occupe pas dans ma vie. La cécité est une clôture, mais c'est aussi une libération, une solitude propice aux inventions, une clé et une algèbre.* » L'emploi du mot « geignarde » nous permet de mesurer la sévérité avec laquelle Borges considère ce qu'il écrit. Car les textes qui, dans *la Rose profonde*, se rapportent à la cécité ne trahissent aucune complaisance. Ils suggèrent seulement, d'une façon aussi discrète que luxueuse, le chagrin d'un homme privé de la beauté des choses :

Je ne sais pas quelle figure me [regarde
Quand je regarde la figure du [miroir ;
Certain vieillard m'y guette, et [je crois entrevoir
Son ire sourde et lasse et vague [ment hagarde.

Lent dans ma lente nuit, [j'explore de mes doigts
Mes invisibles traits. Soudain [vient me surprendre
Un éclair, tes cheveux. [Seraient-ils déjà cendre
Ou s'ils gardent leur or, ma [gloire d'autrefois ?
Je me redis que je n'ai rien [perdu des choses
Que leur vaine surface. Ainsi se [consolait
Milton ; c'est un courage où je [cherche un bienfait.
Je pense aux lettres cependant, [je pense aux roses.
Et mon visage, là... Si je pou [vais le voir,
Je saurais qui je suis en cet [étrange soir.

Les sortilèges de la simplicité

Gallimard a réuni dans le même volume *la Rose profonde*, qui date de 1975, et deux autres recueils : *la Monnaie de fer* (1976), et *Histoire de la nuit* (1977). L'ensemble de ces œuvres nous fait éprouver, de la manière la plus sensible, la magie de Borges. Il définit les poètes comme de « *modestes sorciers* », disposant de « *modestes moyens* ». Mais il use, quant à lui, de tous les sortilèges de la simplicité. La poésie, dit-il, doit « *nous atteindre physiquement comme le voisinage de la mer* ». Ses poèmes obtiennent cet effet sur le lecteur. De même que les caresses, ou les gifles du vent, ils nous rendent immédiate et charnelle la « présence » de l'infini.

Borges ne s'encombre d'aucune théorie esthétique. Il veut seulement rester « *loyal envers son imagination* », et laisser la parole aux énigmes qu'elle recèle. Énigmes aussi séduisantes, aussi angoissantes que les visages, défigurés, de ces statues qui sont parfois retrouvées dans les océans. Il écrit :

La charge séculaire de l'his [toire,
tous ces passés de la vie ou du [rêve
m'accablent, personnels comme [un péché.

On ne pourrait mieux exprimer les sentiments que nous inspirent nos relations avec l'inconnu, et, particulièrement, cette inquiétante familiarité avec des souvenirs méconnaissables, dont nous savons pourtant qu'ils sont les nôtres. Voyageur nocturne, Borges se promène à travers d'antiques provinces, où vient à sa rencontre l'*étranger* qu'il portait en lui-même.

FRANÇOIS BOTT.

★ LA ROSE PROFONDE. LA MONNAIE DE FER. HISTOIRE DE LA NUIT, de Jorge Luis Borges. Avertissement, notes et mise en vers français par Ibarra. Gallimard, 194 p., 68 F. Le même éditeur publie une BIOGRAPHIE LITTÉRAIRE, de Borges, par Emir Rodriguez Monegal. Traduit de l'anglais par Alain Delahaye. 580 p., 160 F.

le feuilleton

« VISAGES IMMOBILES », de Raymond Abellio

Après tout, le diable est seul

LA troisième guerre mondiale est commencée. Ce sera forcément la dernière. Le gagnant et ses idées domineront la planète à jamais. C'est la première fois que se présente un tel enjeu. Le match final n'opposera pas nécessairement les géants militaires dans des destructions d'apocalypse. Vu la dissémination des techniques d'anéantissement et de maniement des foules, on peut imaginer un duel à froid d'intelligences, comme aux échecs, et entre *outsiders*. Plus que jamais, le sort de l'humanité résultera des amusements de la puissance. L'avenir reste à une poignée d'êtres supérieurs par la connaissance et par la ruse glacée. Après tout, le diable est seul.

Cette perspective enchante certains « fils de roi » qui se désolaient d'abandonner aux multitudes les leviers de l'histoire. L'espion illuminé ressuscite, pour eux, le chevalier forceur de destin. Côté imagerie populaire, cela donne *James Bond* ; côté roman pensant, c'est le surgissement d'obsédés de la haute manipulation, comme Volkoff, de Roux, Abellio.

Il y a du gourou chez Abellio. Polytechnicien nourri d'irrationnel, trotskiste égaré dans la collaboration, il règne depuis trente ans sur un public limité et fier de l'être, à l'égal d'une secte. Maître et disciples atteindraient un degré supérieur de conscience visionnaire à force de mêler savoir officiel et sciences occultes, informatique et astrologie, gnoses et hypnoses. N'y a-t-il pas plus de vérités dans le ciel, disait Hamlet, que dans toutes nos philosophies ?

ABELLIO présente *Visages immobiles* comme son dernier livre ; le « *roman du huitième jour* ». Le roman clot, en effet, le cycle constitué par *Les yeux d'Ezéchiel sont ouverts* et *la Fosse de Babel*. Il en reprend les personnages, les thèmes et les pressentiments sur les luttes à venir de l'esprit avec lui-même.

Ces luttes ne sauraient se dérouler ailleurs que là où l'humanité a montré le plus d'intrépidité : à New-York. Un architecte d'origine grecque a découvert que le sous-sol de Manhattan se prêtait

par Bertrand Poirot-Delpech

au creusement d'un abri anti-atomique pour un million de personnes. Des forages clandestins sont entrepris. L'homme de la rue n'y voit goutte. Mais les services secrets qui truffent la « Big Apple » ne tardent pas à imaginer les chantages planétaires que permettrait l'installation d'une bombe atomique de poche ou l'instillation de toxine dans l'eau courante de la ville.

La conspiration que surprend et inspire en partie un double de l'auteur, le romancier Dupastre, réunit notamment un certain Pirenne, atomiste français passé, de longue date, au service de la Chine ; un ancien prêtre, Domenech, que son élitisme tiers-mondiste a promené d'Angola en Nordeste brésilien ; un médecin amateur de secret et une ravissante voyante, Marie-Hélène, dont les prédictions sans cesse vérifiées font fondre Dupastre d'admiration amoureuse.

Seul survivant, avec Dupastre, d'exécutions en chaîne, l'ancien prêtre sera-t-il l'ange exterminateur, celui qui termine la tâche de Satan et lui donne un sens ? La Chine mettra-t-elle l'Amérique échec et mat ? Laissons au lecteur la surprise, tout en le prévenant que cette surprise ne constitue pas l'intérêt principal du livre.

LA voyante Marie-Hélène dit quelque part que les hommes qui conduiront les grandes destructions à venir devront être plus « *impersonnels et dépouillés d'eux-mêmes* » que Pirenne et ses acolytes. Qu'est-ce que ce sera ! Ils justifient déjà amplement le titre donné au récit de leurs méfaits : *Visages immobiles*. Plusieurs d'entre eux, dont le prêtre et le romancier, ont au moins un cadavre sur la conscience, et n'en sont pas troublés. Loin de répugner à la bassesse de l'assassinat politique, ils y voient un métier de seigneur. Leur science et leur conscience réputées « avancées » les placent, selon eux, au-delà de toute morale et de toute idéologie. « *Quand l'horreur s'avoue, il n'est plus temps de rêver aux utopies* », dit un proverbe chinois, cité par Malaparte. Même la psychologie les déserte. Porte-parole, vecteurs d'idées, ils servent surtout à énoncer quantité de réflexions et d'hypothèses d'Abellio lui-même, dans les domaines qui l'ont toujours captivé : la métaphysique et la métapolitique.

En gros, voici ce qu'il veut nous dire. En l'an 2000, il y aura soixante villes de plus de cinq millions d'habitants ; Mexico en comptera trente-cinq millions. Ces mégalopoles seront ingouvernables, et en état potentiel d'émeutes aveugles, tandis que des bombes artisanales seront à la portée de tous. Au déclin des idéologies correspondent une dispersion et un progrès vertigineux des techniques, y compris parapsychologiques, qui annoncent des maniements de masses et des chantages insoupçonnables.

La course à l'hégémonie finale est ouverte. L'Europe est hors jeu, pour cause de frivolité, ainsi que l'Afrique et l'Amérique latine, malgré la force qu'y représente un christianisme en passe de rompre avec Rome. L'U.R.S.S. sera neutralisée par les Etats-Unis, en face desquels ne restera plus que la Chine. Affrontement sans colère, au travers d'un terrorisme froid, au-delà du politique.

(Lire la suite page 21.)

la vie littéraire

La mort du Québécois Yves Thériault

L'écrivain québécois Yves Thériault, qui vient de mourir à Montréal à l'âge de soixante-sept ans, était une personnalité forte, unique en son genre, dont l'œuvre de conteur et de romancier – une cinquantaine de titres, sans compter les textes écrits pour la radio, le cinéma et la télévision – a été consacrée tout entière à la redécouverte des Esquimaux et des Amérindiens.

Né le 28 novembre 1915 à Québec, cet autodidacte, qui avouait être devenu écrivain après avoir lu Ramuz, avait fait tous les métiers, dont ceux de trappeur et d'animateur radiophonique, avant de vivre (malgrement) de sa plume. Il était surtout connu à l'étranger pour son livre *Agakuk* (1958), l'Esquimau menacé dans ses traditions par l'homme blanc. *« Mais peut-on, avec la seule science des Blancs, qui ne vaut guère mieux que l'ignorance en pays polaires, repeupler et ranimer les terres bréhaignes de neige et de glace, où vivaient les ptarmigans, qui n'y vivent plus, où couraient les renards et chassaient les ours, devenus rares comme haut soleil ? »*, se demandait-il.

Mêlant tradition orale et imaginaire dans une luxuriance poétique adaptée au Grand Nord, Yves Thériault, avec sa langue forte et son écriture puissante, était un grand conteur qui faisait retrouver dans *« des livres de beau racontement »* ces peuples rebelles – Inuit, Iroquois, Montagnais – se débattant au milieu des éléments déchaînés, bourrasques de neige, blizzards, banquises et bêtes énormes. *« On a dit que j'étais un écrivain de la nature,* déclarait Yves Thériault à Jean Royer dans *le Devoir*, en 1979. *Peut-être. Mais c'est un choix qui est animal. Je n'aime pas la ville. Comment pourrais-je émotivement situer un roman dans la ville ? J'ai cette plaisance de la forêt, de la nature. J'aime rester deux heures assis à regarder un torrent. (...) Je vais laisser à d'autres le soin de s'occuper des bourgeois, de la grande ville et des autoroutes. Moi, je vais m'occuper de l'humain avant tout et toujours, autant que possible, dans la nature. Parce que c'est là, je crois, devant les forces de la nature, que l'être humain donne sa mesure – du moins mon choix d'être humain ! »*

L'intégrale des contes et récits d'Yves Thériault est en cours de publication chez Victor-Lévy Beaulieu, aux éditions V.L.B. à Montréal (le troisième volume, *l'Herbe de tendresse*, vient de paraître). *Agakuk* avait été publié chez Grasset en 1958. – N. Z.

Naissance de « la Bibliothèque Hachette »

« L'édition, ce n'est pas seulement publier de nouveaux titres et trouver de nouveaux auteurs », estime-t-on chez Hachette. *« L'édition, c'est aussi entretenir la vie des livres, amener chaque jour de nouveaux lecteurs aux bons auteurs. »* C'est dans ce dessein que vient d'être créée la collection « la Bibliothèque Hachette », principalement en vente dans les grandes surfaces.

Elle propose, au prix unique de 29 F – quel que soit le nombre de pages – des textes de grands auteurs, classiques ou contemporains, et d'auteurs à succès : Mme de La Fayette, Flaubert et Balzac y voisinent avec Gabriel Garcia Marquez, Patrick Cauvin et Maurice Denuzière. Les livres sont tous de format identique – 13,5 × 21, – reliés, avec une couverture en simili cuir – rouge, vert, bleu ou marron selon les auteurs – ornée d'une vignette.

Le rythme de parution de la collection sera de trente-six titres par an. Les douze premiers, mis en vente la dernière semaine d'octobre, sont les suivants : *le Grand Meaulnes*, d'Alain Fournier ; *J'ai quinze ans et je ne veux pas mourir*, de Christine Arnothy ; *Qui j'ose aimer*, d'Hervé Bazin ; *Rendez-vous avec mon fils*, de Janine Boissard ; *l'Amour aveugle*, de Patrick Cauvin ; *Lettres de mon moulin*, d'Alphonse Daudet ; *Un chien de saison*, de Maurice Denuzière ; *l'Automne du patriarche*, de Gabriel Garcia Marquez ; *Une femme honorable*, de Françoise Giroud ; *Un sac de billes*, de Joseph Joffo ; *la Princesse de Clèves*, de Mme de La Fayette ; et *la Nuit des enfants rois*, de Bernard Lenteric.

Les visages d'Alice

Alice Pleasance Liddell est une des petites filles les plus célèbres de la littérature. Et pourtant il n'est pas sûr qu'on ait tenu en grande estime Lewis Carroll dans la famille du doyen du Christ Church College d'Oxford.

De son vrai nom Charles Lutwidge Dodgson, Lewis Carroll était professeur de mathématiques et bibliothécaire à Oxford quand il rencontra pour la première fois, le 25 avril 1856, la fille du doyen du collège avec ses sœurs Lorina et Edith et son frère Harry. Il avait vingt-quatre ans. Le 4 juillet 1862, pendant une promenade en barque avec les trois fillettes, il leur raconta le début des *Aventures souterraines d'Alice*, dont le manuscrit illustré par ses soins sera offert pour Noël deux ans plus tard à son inspiratrice.

Devenue Mme Hargreaves, Alice décida, en 1929, de vendre le manuscrit écrit par M. Dodgson pour payer les droits de succession de son mari. Le manuscrit partit donc pour l'Amérique contre la somme colossale à l'époque de 15 000 livres sterling !

Mais que d'artistes, après l'auteur, se sont attelés à l'illustration de cette œuvre si riche en symboles !... Une exposition remarquablement bien présentée par la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou permet aux visiteurs de tous âges de rencontrer le chat du Cheshire, le lapin qui s'est échappé par la porte interdite, de jouer au croquet avec la reine de cœur et de passer de l'autre côté du miroir. Tout cela à travers l'imagination de plus de soixante-dix illustrateurs de tous les pays et même de peintres comme Man Ray, Max Ernst, Magritte, Dali, Balthus, Marie Laurencin, etc. (jusqu'au 28 novembre).

Enfin, parallèlement à l'exposition « Visages d'Alice » destinée aux jeunes comme aux adultes, signalons que la Bibliothèque des enfants présente « Les petites sœurs d'Alice », des portraits de petites filles dynamiques et inventives revues par George Sand, Andersen, Suzanne Prou, Ungerer ou Le Clézio (un petit carnet accompagne cette mini-expositon, éditions Syros, 15 F).

vient de paraître

Romans

MADAME RICCOBONI : *Lettres de Milady Juliette Catesby*. – Dans ses lettres à son amie Henriette Camplay, Juliette Catesby confie ses souffrances d'amour après que Milord d'Ossery l'eut quittée la veille de leur mariage. Mme Riccoboni (1713-1792) obtint, pour ses romans, les louanges de Diderot et de Grimm. Préface de Sylvain Menant. (Desjonquères, diff. PUF, 176 p., 59 F.)

ROBERT MERLE : *la Violente amour*. – Le cinquième volume de la saga des Siorac couvre la période 1588-1594, pendant les guerres de religion. Pierre de Siorac, sur les instances du roi Henri IV, retourne à ses périlleuses missions dans le Paris occupé par la Ligue. (Plon, 474 p., 85 F.)

Lettres étrangères

ISAAC BASHEVIS SINGER : *Perdu en Amérique*. – La suite de l'autobiographie *Spirituels* 1934-1936 du prix Nobel de littérature 1978 au moment où il quitte pour toujours la Pologne. Traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay. (Stock, Nouveau cabinet cosmopolite, 232 p., 72 F.) Du même auteur : *Histoire du Baal Shem Tov*, à la source du hassidisme. (Stock, coll. « Judaïsme-Israël », 88 p, 32 F.)

WILLIAM GOLDING : *Rites de passage*. – A bord d'un grand voilier en route pour l'Australie, le microcosme où évoluent passagers, officiers et équipage. Le neuvième roman traduit en français du prix Nobel 1983. Traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière. (Gallimard, 260 p., 85 F.)

TADEUSZ KONWICKI : *la Clé des songes contemporains*. – Un homme se remémore son passé et tente de donner rendez-vous au bonheur. Est-ce possible ? Ecrit en 1963 par l'auteur de *la Petite Apocalypse*. Traduit du polonais par Maryla Laurent. (Robert Laffont, « Domaine de l'Est », 316 p., 78 F.)

Poésie

GUILLEVIC : *Requis : poème 1977-1982*. – Un nouveau recueil de l'auteur de *Terraqué*, où affleure *« Tout l'inoubliable/que les jours/ont consommé. »* (Gallimard, 186 p., 80 F.)

JACQUES ISSOREL : *les Derniers Jours d'Antonio Machado*. – Le 28 janvier 1939, le grand poète espagnol Antonio Machado arrivait à Collioure après un terrible exode. Recueilli dans le plus total dénuement par une aubergiste, Mme Quintana, il devait mourir et reposer dans le petit port catalan moins d'un mois plus tard. Jacques Issorel a reconstitué avec précision ce douloureux moment de l'histoire de l'Espagne et de la poésie. (Édition bilingue, français-espagnol. Préface de Manuel Andujar. Fondation Antonio Machado, 66190, mairie de Collioure, 176 p., 50 F.)

JEAN SÉNAC : *Journal d'Alger, janvier-juillet 1954* suivi des *Leçons d'Edgard*. – Au moment où Actes-Sud et Jeanne Laffitte publient des textes *(le Monde* du 30 septembre) du grand poète algérien francophone assassiné à Alger il y a plus de dix ans, l'ancien éditeur de Camus dans cette ville, Edmond Charlot, donne deux autres inédits capitaux pour comprendre l'itinéraire littéraire et politique de Sénac. (Le Haut Quartier, 44, rue Conti, 34120 Pézenas, 116 p., 52 F.)

Essais

HENRI LABORIT : *la Colombe assassinée*. – En se fondant sur des données anatomiques, biologiques, physiologiques autant que culturelles, Henri Laborit, dont les idées ont été illustrées par le film d'Alain Resnais : *Mon oncle d'Amérique*, explique ce qu'est la violence. (Grasset, 211 p., 59 F.)

Histoire

COLLECTIF : *Islam et chrétiens du Midi (XIIe-XIVe siècle)*. – Précédés d'un *In memoriam* sur le grand médiéviste Charles-Emmanuel Dufourcq disparu prématurément en 1982, une série de textes des meilleurs spécialistes européens de l'Europe musulmane, met en relief cet aspect peu connu de notre histoire qu'est la *Reconquista* du Midi français. (Privat, collection « Histoire religieuse du Languedoc », 14, rue des Arts, 31000 Toulouse ; 435 p., 98 F.).

PIERRE MIQUEL : *la Grande Guerre*. – Professeur à la Sorbonne et producteur à la radio et à la télévision, l'auteur montre comment le peuple français *« a participé jusqu'à l'épuisement avec un étonnant esprit de sacrifice, mais aussi avec une efficacité cardinale, à un grand mouvement de l'histoire »*. (Fayard, 663 p., 98 F).

Documents

JEAN GUILVOUT et JAMES BURNET : *Thaïlande*. – Une des très rares analyses en français de ce qui se passe dans les coulisses de ce « pays du sourire » où affluent les touristes avides d'exotisme et de sexe. (Karthala, 166 p., 64 F.)

HEIKO GEBHARDT : *la Mère d'Anna*. – L'enquête d'un journaliste sur le cas de Marianne Bachmeier qui, le 6 mars 1981, abattit en plein tribunal l'assassin de sa petite fille Anna. Traduit de l'Allemand par Jacques Roque. (Presses de la cité, 206 p., 60 F.)

Politique

THIERRY DESJARDINS : *Un inconnu nommé Chirac*. – Une biographie et un portrait du maire de Paris tracés par le grand reporter au *Figaro*, qui a essayé d'éclairer la personnalité cachée derrière l'« animal politique ». (La Table Ronde, 475 p., 89 F).

en poche

Le mysticisme halluciné de Bernanos

TROISIÈME roman de Georges Bernanos, *la Joie*, qui obtint le prix Femina en 1929, est la suite de *l'Imposture*. On y retrouve la figure raide et malheureuse de l'abbé Cénabre, homme ambitieux et hypocrite que la foi a déserté. Et, face à lui, celle de la jeune Chantal de Clergerie, qui a gardé la pureté de l'enfance et va se briser, à dix-sept ans, contre la sécheresse d'une bourgeoisie provinciale rongée par le vide et le péché.

Un monde sans âme qu'incarnent son père, historien médiocre et maladif, prêt à tout sacrifier pour un fauteuil d'académicien, et toute la maisonnée familiale, abandonnée à une domesticité déboussolée et sur laquelle plane l'ombre hagarde de la grand-mère, la folie. Entre la démence de la vieille et la sainteté de la jeune fille s'installe une sourde connivence. Les extases mystiques que connaît Chantal plongent dans un univers trouble, où se mêlent la joie et la terreur, le miracle de la révélation et la douleur du dénuement et de la passion. Le mysticisme halluciné de Chantal est bien ce qui à la fois sauvera et perdra cette fraction misérable d'humanité, habitée par l'avidité et la peur, condamnée dès les premières pages du livre par le poids d'un secret insoutenable.

Déjà ressenti comme archaïque lorsqu'il a paru, ce roman, plus de cinquante ans après, n'a rien perdu de son mystère. Ni non plus de sa violence, de son souffle ravageur. Malgré lui, le lecteur est entraîné – on devrait dire enfoncé – par cette prose dévastatrice, confuse, démesurée, qui exprime une souffrance fondamentale, sans explication ni rémission.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ LA JOIE, de Georges Bernanos. Le Seuil, collection « Points », 245 p.

∴

● Dans *les Cités charnelles ou l'Histoire de Roger de Montbrun*, désormais publié dans la collection « Folio » (nº 1491) Zoé Oldenbourg raconte l'histoire d'un homme engagé dans une lutte sans issue. Catholique, il aimera jusqu'à sa mort, Rigueur, la cathare. Traité en hérétique, Roger connaîtra la prison et l'exil, un cycle toujours recommencé. Au bout la seule évasion possible est le rêve, puis la mort.

● *« Œuvre de toute ma vie »*, disait Flaubert à propos de *la Tentation de saint Antoine*, reprise dans la collection « Folio » (nº 1492). Née de la rencontre avec le tableau de Bruegel et du souvenir des spectacles forains de la foire Saint-Romain à Rouen, *la Tentation de saint Antoine* résume la diablerie romantique, ses monstres, ses obsessions, ses ténèbres. Edition présentée et établie par Claudine Gothot-Mersch, professeur aux facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles.

● Dans la collection « Champs » des éditions Flammarion, qui reprend les titres des « Sentiers de la création » de l'éditeur suisse Skira, paraissent deux nouveaux volumes : *la Nuit talismanique*, de René Char, et *Portrait de l'artiste en saltimbanque*, de Jean Starobinski, analyse de l'*« autoportrait travesti »* que donnent d'eux depuis plus d'une centaine d'années les artistes, à travers les images *« hyperboliques et volontairement déformantes »* du bouffon, du saltimbanque et du clown.

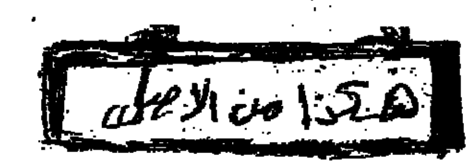
en bref

● L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES vient de décerner les prix créés par l'Association des amis de Maurice Beaumont en souvenir de l'historien d'origine alsacienne, membre de l'Académie, mort l'année dernière. Ces prix ont été attribués respectivement à Philippe Levillain pour son ouvrage *Boulanger, fossoyeur de la République* (Flammarion), et à Christian Baechler pour sa thèse sur *le Parti catholique alsacien* éditée par l'association des publications près l'université de Strasbourg (Ed. Ophrys). D'autre part, l'Académie a décidé de créer un grand prix d'un montant de 100 000 F, qui sera attribué pour la première fois en avril 1984 à une œuvre de sciences humaines entrant dans le champ des compétences de l'Académie (philosophie, morale, sociologie, législation, droit public, jurisprudence, économie politique, statistique, finances, histoire et géographie).

● UN NOUVEAU PRIX destiné à un manuscrit de roman inédit vient d'être créé par la Fondation Kupfermann. Il s'intitulera « Premier Prix » et aura la particularité d'être décerné par un ensemble de jurys parisiens et provinciaux composés principalement de bibliothécaires et de documentalistes. Le manuscrit primé sera publié par les soins des éditions Fayard. (Règlement à la Fondation Kupfermann, 3, rue de l'Harmonie, Paris 75015. *La date limite pour* l'envoi des manuscrits est fixée pour 1983 au 15 décembre).

● LA FOIRE DU LIVRE DE BRIVE, *organisée par l'association* Les amis du livre, avec le concours de la municipalité et des libraires de la ville aura lieu les 4, 5 et 6 novembre. Outre 1 500 m² de stand, la foire proposera diverses animations et rencontres avec des écrivains.

● L'ASSOCIATION TEXTE AMBULANT (2, rue Salvador-Allende, 64000, Pau. Tél. : (59) 80-14-95) et la Maison pour tous Léo-Lagrange de Pau organisent, les 5 et 6 novembre, le second Festival de l'édition régionale, qui aura pour thème la *bande dessinée et les fanzines*, avec une ouverture sur le graphisme d'illustration.



Au fil des lectures

Romans

Une chronique pour des morts mal aimés

Il y a Rachel, juive américaine née en Italie, Rachel tout entière, *« Rachel certaine que tout finit toujours mal, Rachel pessimiste et fataliste, Rachel prête au pire et convaincue qu'il n'y a pas de bonheur durable »*. Il y a Raphaël, qui raconte leur histoire. Raphaël le Niçois, *juif séfarade*, romantique et appliqué, qui voulait vivre une grande aventure et s'est retrouvé mari, nanti d'un fils, d'une carrière, d'un chemin tout tracé. Le roman de Richard Liscia retrace vingt ans de la vie d'un couple, dix ans à Nice, dix ans à Washington, 1960-1980. Des années de malentendus, de petits conflits, de routine. Raphaël travaille, Rachel attend autre chose à sa manière extrémiste et végétative, organisée et fantasque.

Mais le gâchis sans tellement d'importance n'est pas le vrai sujet du livre. Sa violence explose, presque intolérable, à l'occasion de trois événements, trois morts. Celle de Marcel, le père du narrateur. *« Trop tard pour être un enfant »* : Raphaël évalue le temps perdu à ne pas aimer son père. Puis Golda, la mère de Rachel, disparaît, *dans la haine et la colère*, pleine d'amertume contre les vivants. Enfin Célia, la femme de Marcel, meurt à son tour. Et Raphaël, plus que du chagrin, ressent de la peur. Les parents, ça protège de la mort.

Richard *Liscia* emploie une écriture toute en distance, à plat, à froid. L'analyse y précède quasiment le récit. L'auteur commente sans cesse les réactions, les gestes de ses personnages. *Rachel et Raphaël* tient davantage de la chronique ou du témoignage que de la fiction, tant on y sent de défiance à l'égard des mots, des écarts de tenue, de langage, ou d'imagination.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **RACHEL ET RAPHAËL, de Richard Liscia. Éditions de la Table ronde, 222 p., 79 F.**

Othello dans le Val de Loire

Les esprits les plus portés sur la philosophie, le raisonnement, la sociologie, la lucidité, sont quelquefois ceux que tente le lyrisme le plus débridé. Férue de psychanalyse, auteur de belles pages sur Freud, Lévi-*Strauss et Lacan, Catherine Clément* avait fait, il y a deux ans, une entrée curieuse dans le domaine de l'imaginaire, avec un roman, *la Sultane*, qui la montrait charmée – au sens le plus fort – par les récits des *Mille et Une Nuits*. Aujourd'hui, cette veine, elle l'approfondit et l'affermit avec un roman singulier, d'un constant *onirisme*.

Le Maure de Venise, cet Othello féroce et fervent, personnage imposant de Shakespeare, et plus pitoyable chez Verdi, hante une jeune femme, voyante et fragile, réelle et comme immatérielle, qui rêve à lui dans le *Val de Loire. C'est la première surprise* du livre : le pays de l'équilibre *et de la* douceur de vivre devient tout à coup le terrain d'élection de pensées délétères, qu'on devinerait plus à l'aise en Ecosse ou au bord de quelque Baltique brumeuse. Qui est cette femme ? Elle flotte entre des personnages dont Catherine Clément ne *nous offre que des reflets* : Strindberg et Maeterlinck émigrés dans le Cher *ou dans l'Indre-et-Loire.*

Préciser l'identité de la narratrice ne nous est pas indispensable : elle a *la faculté assez rare de sauter* hors du temps et de l'espace, pour retrouver ce Maure hui aussi *intemporel et insaisissable*. Normalement, quand on est *obsédé* – car il s'agit d'un ensorcellement, – on va à la recherche de son demi-dieu. Tel n'est pas le cas de l'héroïne : elle se contente de le réinventer, en se réinventant sans cesse.

Assez vite, *l'héroïne* ressent le besoin, moral, intellectuel et physique, de devenir Desdémone. Elle s'y applique, tantôt avec délices, tantôt avec une sorte de désespoir. Car elle pressent – de manière somnambule, bien sûr – qu'au bout de sa trajectoire en *rond il y* aura le drame, la tragédie et son sacrifice. A force de se faire *d'Othello un portrait qui change*, s'agrandit, tremble, se durcit, elle *s'abandonne à lui. Ce n'est pas lui* qui va la tuer : c'est elle qui va mourir, *mériter les sévices auxquels elle* aspire. La jalousie de Shakespeare et de Verdi – celui-ci plus puéril – fait place au désir et au plaisir de la mort, recherchée avec passion.

ALAIN BOSQUET.

★ **LE MAURE DE VENISE, de Catherine Clément. Grasset, 240 p., 65 F.**

Mère et fils

Gros, le héros de ce roman, part pour l'Italie. C'est une fuite. Il ne supporte plus sa mère qui se meurt. Mais ni les compagnons qu'il se fait à Rimini, ni les amourettes avec Leila, ni l'amour plus *passionné* avec la signora Matti ne l'empêchent de *téléphoner régulièrement à la mourante*. Entre Gros et sa mère demeure le *fantôme* d'un père *dont il ne sait* à peu près rien. Quand il rentrera, il aura une dernière conversation avec elle, mais une fois encore elle se dérobera. Elle mourra dans son silence et d'une mort bien différente de celle attendue.

Cette histoire est écrite avec une grande économie de mots et d'effets. *Elle* se déroule selon une construction très rigoureuse dans sa souplesse. L'errance d'un esprit qui cherche à percer un mystère, le mur du silence entre mère et fils, l'alternance de la méfiance et de l'amour, tout cela est exprimé d'une manière sobre et nette.

Il ne faut pas sacrer trop vite l'auteur d'un premier roman, mais que Laurent Danon-Boileau ait les qualités d'un écrivain, cela ne fait pas de doute.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **UN HOMME FICELÉ, de Laurent Danon-Boileau. Denoël, 174 p., 64 F.**

La République délivrée du péché

Elvire de Brissac écrit pour le plaisir, le sien, le nôtre, celui de l'hypothétique lecteur de l'an 2000 à qui *Ma chère République* apportera le tableau vivant de *notre époque*. Et sans doute ce lecteur sourira-t-il de nos *frasques, nous enviera-t-il cette frivolité* qui jongle avec les modes, les régimes, les *idées*. La chair et l'esprit furent-ils jamais à pareille fête ? Conscients de danser sur un volcan, les ancêtres que nous sommes mettent les bouchées doubles. Demain, *ils auront la gueule de bois, mais, en* attendant, quelle aubaine !

Pour conduire la farandole, voici Madeleine Pigeon, dite Mad, née en 1940, à l'heure où *« le malheur est posé sur l'Europe comme un chapeau sur un lit »*. Mais la petite fille relève le défi, elle a le diable au corps, une fringale d'amour que rien ni personne ne parviendra à satisfaire.

Cette enfant ira loin. Dépucelée par son père, séduite par une lady britannique, conquise par un bel aventurier, dorlotée par un aristocrate pédéraste, choyée par des jumelles allemandes, entretenue par un ministre du général de Gaulle, elle glisse de bras en bras, du rire aux larmes, toujours prête pour une nouvelle expérience. Dieu lui-même aura *son tour et l'appellera au couvent.* Pas longtemps, bien sûr, il fait si bon dehors, si cocasse ou si tragique, elle ne va pas manquer ça !

D'où tire-t-elle sa force ? De sa légèreté. Délivré du poids du péché, le désir voltige à sa guise. Et le roman *file dans son sillage, en sifflotant* d'allégresse. A chaque siècle son chant du cygne.

GABRIELLE ROLIN.

★ **MA CHÈRE RÉPUBLIQUE, d'Elvire de Brissac, Grasset, 264 p., 69 F.**

Le souffle lyrique d'Yves Simon

Ce n'est pas le souffle lyrique qui manque à ce roman. L'auteur – il s'agit du compositeur-interprète Yves Simon – joue avec brio de tous les registres de l'écriture.

Océans est le récit des années d'apprentissage d'un jeune provincial, Léo-Paul Kovski, qui rêve de devenir écrivain. C'est aussi la chronique, teintée de cette poésie qu'ont les choses à jamais disparues, d'une petite ville d'eau des Vosges, vers les *années 60. C'est également* la fresque haute en couleur d'une famille d'émigrants polonais...

Parmi les morceaux de bravoure, il faut retenir la première rencontre du héros avec l'océan, lieu de *toutes* les fascinations et de toutes les épouvantes, symbole du rêve de l'infini, ou tout simplement de la vie qui emporte les êtres vers leur destin et vers la mort.

On n'échappe pas, hélas ! toujours à la *noyade, dans* les *flots* tumultueux de cet océan verbal.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ ***OCEANS*, d'Yves Simon. Grasset, 478 p., 98 F.**

Lettres étrangères

Un diablotin à Moscou

Les romans soviétiques d'aujourd'hui qui s'écartent de la convention réaliste préconisée par les idéologues sont rares. C'est pourquoi le premier récit paru en français de Vladimir Orlov, par ailleurs membre de la très officielle Union des écrivains, retient l'attention. Un texte ironique qui transgresse allègrement les tabous et qui dégage, sous son aspect innocent, une odeur de soufre.

A première vue, le personnage principal du livre, Danilov l'altiste, semble être un citoyen ordinaire de l'U.R.S.S. Il appartient à un orchestre important et jouit des avantages *matériels inhérents à sa profession*. Divorcé d'avec une femme sotte, qu'il entretient *généreusement*, le musicien est amoureux d'une ravissante Natacha. Avec l'instrument rarissime qu'il possède, un alto, cette demoiselle et quelques amis sont tout ce qui le retient à la vie.

Jusqu'ici rien d'inhabituel. Mais *Danilov* n'est pas *Danilov. En fait*, c'est un petit démon chassé de l'enfer pour cause de dissidence spirituelle et qui s'installe à Moscou. Malgré sa disgrâce, ce diablotin au visage humain (bien sûr, on pense à Boulgakov) garde ses pouvoirs. Ainsi voyage-t-il *dans l'espace-temps* et se permet-il toutes sortes de malices et de facéties. Peu à peu cependant, une lutte sans merci s'engage entre les puissances de l'Enfer et leur sujet déguisé en terrien. Finalement, la beauté de sa musique le mettra à l'abri des griffes et des crocs de ses frères ennemis. Par amour de l'art, *Danilov aura racheté sa vie.*

Ce livre, hormis son message transparent, devrait séduire par son humour enjoué. Malheureusement, la traduction inégale rend difficile l'accès à ce roman foisonnant où les personnages, les situations et les scènes de la *vie quotidienne* à Moscou, les jeux de mots et les allusions se succèdent en un rythme... endiablé.

EDGAR REICHMANN.

★ ***L'ALTISTE DANILOV*, de Vladimir Orlov, traduit du russe par Svetlana Delmotte. Éditions Acropole, 470 p., 90 F.**

Kenneth White sur les chemins radieux de la connaissance

Nomade, *hyperboréen*, *taoïste* (il sait qu'il n'est d'autre sagesse que de s'en aller au gré du vent comme une feuille errante), poète par grâce plus que par virtuosité (l'un des rares à avoir compris que trop de poésie tue la poésie), Kenneth White a emprunté *la Route bleue*, celle qui conduit au Labrador, dans l'extrême *Nord canadien, là où*, au milieu de bleds perdus, des orchestres esquimaux jouent *Rockapocalypse*. Rock, hamburgers, hot dogs, ketchup, fast food, fast life. Même dans les lieux les plus reculés, Fort-Chimo par exemple, la « civilisation » s'est installée. *« On y trouve*, écrit White, *quelques habitations en forme d'igloos, afin que les vieux Esquimaux se sentent chez eux. »*

On quitte l'absurde pour rejoindre l'absurde. Kenneth White, qui n'est pas un utopiste, mais un atopiste, n'en est pas autrement surpris. Il ne s'en indigne pas. Il sait que le « petit homme » a pris possession de la planète. Alors, au Labrador Hotel, White sort une demi-bouteille de whisky de son sac à dos et porte un *toast aux « héros ontologiques »* parce qu'on trouve chez eux un amour du monde, ainsi qu'un dégoût de ce que l'humanité en a fait, *« un amour immense, encyclopédique, et une dépense de leur être qui peut aller jusqu'à l'anéantissement extatique »*. Nietzsche, bien sûr, mais aussi Melville, Thoreau, Coleridge, Rimbaud, Segalen... et leur ancêtre à tous, Montaigne, qui écrivait : *« Le voyager me semble un exercice profitable. L'âme y a une continuelle exercitation. »*

C'est à onze ans que Kenneth White reçut un livre qui lui parlait des Indiens, des Esquimaux, des montagnes, des poissons et des loups blancs hurlant à la lune. Un poète se reconnaît à ceci qu'il ne renonce jamais à *ses* rêves d'enfance. Aussi, trente ans plus tard, Kenneth White *est-il parti* pour l'extrême Nord écouter le rythme du monde et rafraîchir ses visions d'autrefois.

Ce n'est que lorsqu'on est « mort », mort à la pseudo-vie, que l'on peut, enfin, vivre une expérience plus fondamentale, avoir un aperçu des *« chemins radieux de la connaissance »*. C'est sur ces chemins que Kenneth White nous entraîne, pour notre jubilation.

ROLAND JACCARD.

★ **LA ROUTE BLEUE, de Kenneth White, traduit de l'anglais par Marie-Claude White. Grasset, 219 p., 59 F.**

romans policiers

Hammett piraté...

● *Lilian Hellman, la compagne de* DASHIELL HAMMETT, contrôle abusivement tout ce qui – traductions, biographies – *intéresse les fans du créateur de* Sam Spade. Elle préfaça trois livres de nouvelles pour la Série noire ; Denoël sortit *le Dixième Indice*, avec six histoires. D'autres recueils sont depuis longtemps épuisés.

Sous une couverture qui pastiche celle de la Série blême, bleu et vert, un pirate, « Sir Francis Drake », lève l'embargo et donne sept textes de Hammett, écrits entre 1923 et 1933. Les trois premiers mettent en scène un privé, le Continental Op ; ils ont un intérêt historique : *l'Incendiaire* marqua l'entrée de Hammett dans le « Black Mask ».

La Femme dans l'ombre et, surtout, *Vacances* illustrent le génie désespéré d'un homme détruit par la maladie et par l'alcool. Dans *Vacances*, Hammett se dépeint lui-même. Il traîne un après-*midi à Tijuana, allant d'un verre à un autre*, de fille en fille, *avant* de retrouver l'hôpital de San-Diego. Ces quelques pages sont déchirantes. *Tirée à deux mille exemplaires seulement, cette pièce de* collection peut et doit se trouver ici ou là. (*La Femme dans l'ombre*, de Dashiell Hammett, « *Sir Francis Drake* », 137 pages, 65 F.)

● *S'il fait l'éloge de la fuite*, JEAN VAUTRIN *sait que le meilleur* moyen d'échapper à notre monde irrespirable, c'est la mort. *Canicule*, repris au Livre de poche (nº 5839), était un roman d'action où, comme au ralenti, des individus se jetaient les uns sur les autres, à en crever. *Patchwork*, douze variations sur l'impossible salut, est aussi une marqueterie de hantises.

Une dame au chapeau rouge fait l'amour avec un loubard *(Plaisir-cicatrice)*; Jonathan McGuire, lord écossais, empoisonne sa femme, Gladys, après cinquante ans de mariage, et file *(Il ne nous arrivera donc rien ce soir ?)*; une cancéreuse se suicide en faisant accuser son dernier amant de meurtre *(Nuit carnivore)*... Les histoires de Vautrin ont des allures de cauchemar. Et tout le *monde déguste.*

Mais le grain de sel de l'esprit fait passer, avec de la tendresse et des cocasseries, ces tableaux toujours cafardeux. Vau*trin agite ses pantins, déroule leurs angoisses*, les éventre et les accable, avec un sourire en biais. Formules marrantes, mots bran*chés, il n'appuie pas trop à fond sur le champignon du malheur.* (*Patchwork*, de Jean Vautrin, Mazarine, 268 pages, 62 F.)

● Avec les six nouvelles de *Du crépuscule à l'aube*, WILLIAM IRISH *s'enfonçait dans la noirceur* des villes américaines frappées par la dépression. Cinéma, snack, dancing, chambre d'hôtel, *des lieux anonymes, plutôt sordides, où la détresse suinte* des murs, sont le cadre de tragédies sans importance. Les tueurs comme les flics y organisent le destin.

Lew Stahl, un paumé crevant de faim, se prend pour un grand criminel (*Du crépuscule à l'aube* ;), un couple, victime d'une *ironie du sort, fait la culbute* (*Guet-Apens*) ; *Leo Avram mord dans* un sandwich empoisonné (*Meurtre au snack*)... Irish découvre partout la même fatigue, une soif d'amour et une *détresse générales.*

Il lui suffit d'une voiture noire qui glisse dans la nuit, « telle une grotesque gondole », pour nous donner froid dans le dos. Son *art, où chaque détail ajoute à l'horreur des situations, crée une attente* insoutenable. Comme Edgar Poe, il distille ses peurs, ses *phobies, et les colle à ses créatures. Au bout du compte, on l'apprend* vite, ce sont également les nôtres. (*Du crépuscule à l'aube*, de William Irish, Le Livre de poche, nº 7475, traduit de l'américain par Gérard de Chergé, 222 pages.)

RAPHAËL SORIN.

lettres étrangères

Roberto Arlt parmi ses « monstres »

● ***Le monde cruel, délirant, fascinant et misérable d'un grand romancier argentin.***

LES Lance-flammes, que Roberto Arlt (1) lui-même présentait comme la fin des *Sept Fous* (2), est sans conteste un des romans les plus forts et les plus étonnants de cette rentrée. Ce livre de 1931 a dû éclater comme une bombe dans le panorama littéraire de l'époque, et il garde encore aujourd'hui, à travers la remarquable traduction de Lucien Mercier, cette violence d'un *« crochet au visage du lecteur »* que Roberto Arlt considérait comme la marque d'une littérature efficace.

De même que *les Sept Fous, les Lance-flammes* peut se prévaloir de la double paternité du roman-feuilleton et des *Possédés* de Dostoïevski. Au premier, il emprunte les coups de théâtre, les révélations brutales, les situations paroxystiques, le pathétique et une certaine grandiloquence dans l'expression des sentiments. Comme chez Dostoïevski, les motivations des personnages, saisis de violentes crises mystiques ou brûlés par le désir de découvrir la « vérité », ne sont pas toujours très claires.

Dans leur recherche désespérée du « sens de la vie », plusieurs solutions extrêmes s'offrent à eux : la révolution, dans ce qu'elle a de plus sanglant et de plus destructeur (*« Il faut prêcher la haine et l'extermination, la débauche et la violence »*, affirme ici un des personnages), le suicide, le crime, l'asservissement, la prostitution.

Mais, si elles passent parfois à l'acte, les créatures de Roberto Arlt parlent surtout beaucoup (les « confessions », les révélations, les « visions » se succèdent à une allure précipitée), et elles macèrent avec une délectation quelque peu morbide dans leurs fantasmes et dans l'autoflagellation. On retrouve ici la cohorte véhémente et pitoyable qui s'agitait déjà dans *les Sept Fous*.

A sa tête, l'Astrologue, idéologue exalté et rusé, tirant les ficelles des uns et des autres, escroc à ses heures, provocateur par vocation, *« affamé de révolution sociale »*, qui se définit lui-même comme *« un comédien, un cynique et un aventurier »* et qui propose d'instaurer un régime dictatorial soutenu par l'armée, afin d'amener le peuple à réagir et à se lancer dans une *« révolution faite de fusillades, de viols commis dans les rues par des foules déchaînées, de pillage, de famine, de terreur. Une révolution avec la chaise électrique à tous les coins de rue »*.

Ce qui pourrait n'être qu'un plaidoyer forcené tire sa force d'exemples historiques empruntés à la politique argentine ou internationale du début du siècle (n'oublions pas qu'Arlt était également journaliste), qui retrouvent aujourd'hui un sinistre regain d'actualité.

« La vermine humaine »

Tantôt prostré sur un lit au fond d'un hôtel sordide, tantôt déambulant dans un paysage portuaire rongé de rouille et de crasse, où *« les rues ressemblent à des gueules de fourneaux éteints »*, le compère en désespoir de l'Astrologue, Remo Erdosain, *« un malheureux qui se complaît dans l'humiliation »*, entretient le feu follet de la douleur qui couve en lui, en reconnaissant que *« la saleté l'attire »*.

Il sort de la prostration pour succomber à des visions qui oscillent entre l'exaltation mystique et le canular, entre le sadisme et l'angélisme, comme celle où il s'imagine assis sur un énorme tas d'or, se tenant le gros orteil, une mitrailleuse fumant près de sa tête et, à ses pieds, *« la vermine humaine défilerait comme une vague grise »*. En équilibre instable sur le fil du rasoir de la démence, il finira par tuer l'adolescente qui vit avec lui — ce qui nous vaut une superbe scène grand-guignolesque et flamboyante — et par se suicider dans un train.

Un autre morceau de bravoure du livre est constitué par la mort du *rufian mélancolique, assassiné* en pleine rue par un souteneur rival qu'il a humilié jadis en public. Au cours de son agonie, les souvenirs de ses forfaits les plus ignobles lui reviennent en mémoire sous la forme de « plans » successifs, selon une technique cinématographique qu'Arlt affectionnait particulièrement.

Faux aveugles et mendiants affamés

Autour de ce trio gravite un groupe misérable de prostituées, d'illuminés, de tueurs, de faux aveugles, de mendiants affamés, de policiers tortionnaires (le livre devait s'appeler primitivement *les Monstres*). Le tout dans un décor urbain d'Apocalypse où *« les métros à trois réseaux superposés emmènent une humanité blême vers un infini de mécanismes inutiles »*. De temps à autre, le vent apporte de la pampa des odeurs de trèfle mouillé et les personnages se mettent à rêver d'une vie à la campagne, d'une scierie au bord d'un fleuve, de déjeuners sur l'herbe. Mais, dès les premières pages, le lecteur *a été prévenu : si la* ville est un enfer, à la campagne, les gens mènent une *« vie bestiale »*, uniquement préoccupés *« de politique et d'argent »*.

Il est évident que, comme *les Sept Fous, les Lance-flammes* répercute le choc de la dépression des années 30. Mais ce roman cinquantenaire arrive aussi sur nous comme un *bulldozer* qui éventrerait les entrailles d'une ville (Buenos-Aires) saisie dans la détresse de ses bas-fonds et dans le désespoir de ses foules solitaires. Ici, on bouleverse les lois du « beau » et de la « décence », on asservit toute objectivité aux élucubrations malsaines des personnages. Des personnages qu'Arlt rend crédibles en les « déshumanisant » au maximum. L'outrance, le mauvais goût, le scabreux, finissent par donner à ce roman une tonalité hallucinée.

CLAUDE FELL.

(1) Né à Buenos-Aires, en 1900, Roberto Arlt devait mourir à quarante-deux ans.

(2) Belfond. Voir « le Monde des livres » du 15 janvier 1982.

★ **LES LANCE-FLAMMES, de Roberto Arlt, traduit de l'espagnol par Lucien Mercier. Belfond, 283 p., 79 F.**

Une méditation sur l'exil

LE thème de l'exil semble actuellement s'imposer comme un des axes de la production romanesque latino-américaine. Le Colombien Plinio Apuleyo Mendoza, le Portoricain Emilio Diaz Valcarel, les Péruviens Alfredo Bryce Echenique et Manuel Scorza, l'Argentin Manuel Puig, pour ne citer que quelques noms, tiennent ici compagnie, dans des registres extrêmement divers, au Chilien José Donoso, dont le dernier roman, *le Jardin d'à côté*, aborde les problèmes de l'exil avec une verve parfois féroce et un déchirement lucide.

L'essentiel du livre tourne autour d'un lieu clos où ressuscitent et s'investissent les souvenirs et les fantasmes d'un écrivain chilien, Julio Mendez. Avec sa femme Gloria, il quitte Sitges, sur la côte catalane, où il vit depuis sept ans après avoir *été* expulsé du Chili, pour passer les mois d'été à Madrid, dans l'appartement d'un ami peintre qui s'est absenté. Des fenêtres de l'appartement, Julio a une vue plongeante sur le parc et la résidence d'un grand d'Espagne, oasis de luxe et de calme en plein cœur de la capitale. Peu à peu, l'existence tout entière de Julio va graviter autour de ce lieu mythique dans lequel vient se superposer *l'image de la maison* où il vivait au Chili.

Bien que les essences ne soient pas les mêmes de part et d'autre de l'Océan, le « jardin » *madrilène joue un rôle de catalyseur* dans la quête éperdue que mène Julio pour retrouver ses racines chiliennes. Quête d'autant plus urgente que tout se délite *autour du héros : il est fatigué* de la vie de bohème qu'il mène à Sitges, au sein d'un groupe d'exilés latino-américains qui jouent les *latin lovers* auprès des femmes venues du Nord ou qui ressassent interminablement leur souffrance et leur rancœur. Dans cette peinture acérée et souvent sans complaisance des milieux de l'exil, un thème revient, lancinant : celui du fossé qui s'accroît entre les parents et leurs enfants élevés en Europe, loin de la dictature, dans un contexte où ils se sont découvert et forgé d'autres « racines ».

A travers l'impuissance de Julio Mendez à transposer son expérience passée dans un roman, *le Jardin d'à côté* est également une méditation, qu'on sent profondément nourrie par l'expérience personnelle de Donoso, sur les rapports entre la littérature et l'histoire immédiate, sur l'antagonisme entre « roman de conviction » et « roman de cœur », sur le *boom* latino-américain de la fin des années 60 et ses laissés-pour-compte, sur les maffiosi de la critique et les agents littéraires rapaces, sur le *« tripotage par l'auteur de ses propres blessures »*, sur l'incapacité de certains intellectuels à s'associer à un projet *« collectif »* (le mot revient sans cesse) : *« On n'écrit pas pour dire quelque chose* — finit par découvrir Julio — *mais pour savoir ce que l'on a envie de dire, et pourquoi, et pour qui. »*

L'échec d'une vie

Le couple qu'il forme avec Gloria se *défait*, et, peu à peu, il se rend compte que pour lui *« le seul monde cohérent est celui de l'échec »*. Quant à Gloria, elle se retrouve au bord d'une dépression dont elle se tire en faisant de la « défaite » de Julio la matière d'un roman à succès. D'où le retournement du dernier chapitre, où le lecteur s'aperçoit que le récit était mené par Gloria et non par Julio.

Avec *le Jardin d'à côté*, José Donoso a sans doute écrit son livre le plus spontané, le plus personnel, le plus « urgent ». La structure même du roman lui confère une profondeur et une gravité (qui n'exclut pas une certaine causticité) auxquelles, comme toujours chez Donoso, *certaines zones d'ombre soigneusement* aménagées et certaines envolées de l'imagination donnent plus de relief encore.

C. F.

★ **LE JARDIN D'A COTÉ, de José Donoso, traduit du chilien par Françoise et Guy Casaril. Calmann-Lévy, 258 p., 63 F.**

édition

Aventures et mésaventures de Marx « en français »

● ***Une nouvelle traduction du « Capital » qui ne mettra pas fin aux controverses.***

LE centième anniversaire de la mort de Marx nous a notamment valu une nouvelle traduction française du Livre I du *Capital* réalisée sous la direction de Jean-Pierre Lefebvre et publiée aux Editions sociales.

L'œuvre maîtresse de Marx, qui avait paru en allemand en 1867, a connu une première traduction française (1872-1876) : celle de Joseph Roy, revue, corrigée, adaptée et remaniée par l'auteur, à telle enseigne que l'on a pu parler, à son propos, d'une œuvre quasiment originale. Initialement favorable à l'entreprise de Roy, Marx s'est heurté, en cours de route, aux maladresses et aux fautes de celui-ci. Mais la volonté d'aboutir aussi vite que possible a conduit le penseur allemand à laisser imprimer un texte dont il était loin d'être satisfait.

En 1917, *Jean Molitor décide, en* accord avec l'éditeur Alfred Costes, de traduire les œuvres complètes de Marx. Il note, à cette occasion, que le texte de Roy, malgré les révisions opérées par Marx, contient non seulement des inexactitudes, mais aussi des contresens. Entre 1924 et 1928 est publiée, en conséquence, une traduction améliorée du *Capital* sur la base de la deuxième édition allemande et avec une introduction de Karl Kautsky.

Cependant, Molitor se rend compte de l'énormité du travail entrepris, en regard de ses compétences de germaniste. Quelques mois avant sa mort, en 1942, il recommande loyalement à son éditeur de reprendre désormais le texte de Roy, en l'assortissant d'une liste d'errata ; ce qui sera fait à partir de 1949. On doit donc reconnaître que, pendant plus d'un siècle, cette traduction, en dépit d'imperfections graves, a permis à des lecteurs francophones d'accéder à l'enseignement de Marx.

Comme les autres penseurs et écrivains du XIXe siècle, Marx n'a pas échappé à l'usage qui voulait qu'une traduction fût alors conçue comme une adaptation non seulement aux rythmes d'une autre langue, mais encore au goût de ses usagers. Les grands romans russes ont été livrés au public français selon des versions « adaptées », comportant parfois des raccourcis. Kant et Hegel ont fait l'objet de traductions qui, surtout pour le second, allaient jusqu'à une certaine dénaturation de la pensée originale.

Marx, pour sa part, n'était pas insensible au dessein d'adapter au public francophone une pensée germanique dont il savait combien elle était difficile à assimiler par des lecteurs *souvent soumis à l'idéologie* plus dichotomique que dialectique de son ancien adversaire Proudhon.

De nos jours, une nouvelle traduction française était assurément nécessaire. Celle qui a *été effectuée* par l'équipe de J.-P. Lefebvre a le mérite de traiter la quatrième édition allemande du Livre I en utilisant les actuelles techniques de rigueur. Elle est, par là, *plus proche* de l'original, en s'interdisant notamment toute tentative d'adaptation et tout effet d'inspiration esthétique, sans éviter toujours de trouver, pour ainsi dire, à *tout prix, des formules* différentes de celles de Roy ou de Molitor. C'est comme une manifestation du devoir d'état du traducteur actuel.

La fameuse phrase initiale qui disait, chez Roy : *« La richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste s'annonce comme une immense accumulation de marchandises »*, devient, chez Lefebvre : *« apparaît (erscheint) comme une gigantesque collection de marchandises (ungeheure Warensammlung) »*. « Apparaît » est évidemment plus fidèle à *erscheint* que « s'annonce » ; en revanche, « gigantesque » est plus loin de *ungeheure* que ne l'était « immense ». *Enfin*, « *collection* de marchandises » traduit littéralement *Warensammlung*, ce que ne faisait pas le terme d'accumulation.

Remarquons, pourtant, qu'accumulation est un concept éminemment temporel dont Marx a sans aucun doute mesuré la portée en français, tandis que collection est un concept essentiellement spatial.

Sous la littéralité améliorée de la traduction Lefebvre se pose le problème de la compréhension de la pensée de Marx. Nous espérons que le choix du mot « collection » ne relève pas d'une inspiration, consciente ou inconsciente, de type structuraliste, qui serait contraire à la dialectique, c'est-à-dire à la méthode même de Marx. Nous laissons aux spécialistes de la langue allemande le soin de se prononcer sur ce changement et sur ceux qui le suivent.

Plus-value ou survaleur ?

Le terme allemand *Mehrwert*, dont Marx a été le créateur dans le sens qu'il lui a conféré, a été traduit, chez Roy, par *plus-value*. Lefebvre nous propose de le remplacer par *survaleur*. Pour justifier ce choix, il énumère la série des termes en *Mehr* qui, comme *Mehrarbeit*/surtravail, et *Mehrprodukt*/surproduit, sont traduits à l'aide du préfixe *sur*. Lefebvre ajoute que le mot français plus-value a l'inconvénient de comporter d'autres significations que celle de l'augmentation du capital résultant du temps de travail non payé par le salaire, ou surtravail.

Du point de vue de ce qu'il appelle la « rigueur onomastique », Lefebvre a sans doute raison. Cependant, la modification d'un terme aussi central dans l'analyse marxiste que celui de plus-value se heurte à un usage remontant à un siècle et ayant bénéficié de l'accord de Marx, *qui n'a pu rester indifférent* ni même hésitant par rapport à un tel vocable.

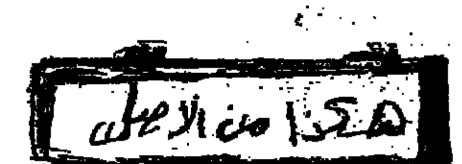
Le terme de plus-value exprime l'augmentation du capital provenant de l'exploitation du travail *salarié* ; le mot survaleur implique des représentations plutôt spatiales que temporelles, car si le préfixe allemand *Mehr* entraîne l'idée globale d'augmentation *dans* le temps et *dans* l'espace, les préfixes français plus et sur indiquent chacun un aspect seulement du processus d'augmentation. Encore une fois, nous souhaitons *qu'un souci* de rigueur, en lui-même très louable, n'ait pas poussé nos nouveaux traducteurs dans une direction où l'analyse de Marx pourrait apparaître comme *moins dialectique qu'elle* ne l'est en réalité.

En tout état de cause, la preuve de la puissance de cette analyse nous paraît aujourd'hui établie par le fait qu'elle ait si remarquablement résisté non seulement à divers avatars historiques, mais aussi aux efforts successifs pour la traduire et la retraduire dans d'autres langues.

PIERRE FOUGEYROLLAS.

★ **LE CAPITAL, de Karl Marx, Livre I, traduction de la quatrième édition allemande sous la responsabilité de Jean-Pierre Lefebvre. Editions sociales, 940 p., 290 F.**

★ **Notons aussi la parution aux Editions du Progrès (diff. SODIS) d'un album : KARL MARX, SA VIE ET SON ŒUVRE, qui réunit de nombreux documents iconographiques illustrant la vie du penseur révolutionnaire. 416 p., 120 F.**



VOYAGE A TRAVERS LES ROMANS

Jacques Lacarrière, le nomade

● *L'amour des paysages, des mots, des gens...*

DE Marie l'Egyptienne, prostituée d'Alexandrie convertie au christianisme et morte dans le désert, qui n'occupait que quelques lignes dans l'histoire de l'Egypte antique, Jacques Lacarrière a fait une femme splendide avec sa beauté juvénile — seins haut plantés, *« minuscules mais très fermes »*, *« fesses très dures d'adolescente »*, — prostituée amoureuse de l'amour, se donnant pour rien aux hommes, ou plutôt les prenant quand elle était en proie à ses soudains *« vertiges »*.

Comme protégé de l'obscénité par une singulière délicatesse, par la poésie et la subtilité de son écriture, Jacques Lacarrière décrit voluptueusement l'érotisme fou de Marie, les délices du sexe, l'amour de ce corps qu'elle caressait aussi elle-même et qui *« tout entier, arcade vivante, se cambrait »*. Elle découvrait alors *« ce que personne n'avait senti, ni les chrétiens, ni les gnostiques, ni les ermites, ni les prêtres, ni les sages, ni les prophètes, elle sentait que le corps était errance et résidence, sillon de cendres ou sillage d'étoiles, qu'il était fait d'argile et de souffle mêlés, unis jadis par les caresses heureuses de quelque dieu potier... »*.

Les morts de Marie — de sa mort comme femme à celle, définitive, dans le désert où des lions l'enterreront — sont rendues plus terribles encore par sa beauté et sa sensualité initiales. On suit le récit minutieux de ces « effacements » successifs, jusqu'à l'anéantissement de son corps détruit, brisé, après la « révélation » du Dieu des chrétiens, par des années de marche dans le désert ; corps désormais absent au plaisir et à la parole, la bouche et le sexe clos, *« à peine une fente, comme une infime cicatrice »*.

L'histoire de Marie, de sa longue et fatale errance, est entrecoupée de réflexions de Jacques Lacarrière sur l'époque à laquelle elle vivait — imprimées en retrait par rapport au reste du texte. *« Bien que j'aie écrit, pour la première fois, un roman, je tenais beaucoup à y mettre toute la substance de cette période*, explique-t-il, *des considérations sur ce quatrième siècle, lorsque les dieux anciens quittèrent l'Égypte, chassés par les chrétiens. Je ne voulais pas que ce roman soit seulement une narration, un conte. »*

Qu'il publie un « premier roman » à cinquante-huit ans, après des poèmes et plusieurs essais — dont *l'Eté grec* (Plon) — n'étonnera que ceux qui ignorent tout de ses désirs insatiables, de ce qu'il nomme son *« nomadisme permanent, en toute chose »*. *« Ce roman,* Marie d'Egypte, *n'est que le prolongement de mon écriture habituelle »*, dit-il. *« D'une certaine façon, c'est pourtant la fin d'une époque, de vingt ans de ma vie. Maintenant, je souhaiterais parler du monde moderne, mais je voulais finir en beauté, par la forme romanesque, plus esthétique que l'essai. »* Constat sans nostalgie d'un homme qui n'a guère de temps pour ce sentiment, tant il a à faire avec la vie, la curiosité, l'amour des paysages, des odeurs, des goûts, des mots, des gens.

Ceux qui se font plaisir sans souci des conséquences

Quant à ses cinquante-huit ans de romancier débutant, ils ne le tourmentent guère. Le jeune homme mince *« à l'air d'archange »* que décrit Claude Roy dans son dernier livre, *Permis de séjour* (voir « le Monde des livres » du 21 octobre), a pris les rondeurs de l'abondance, les courbes de ceux qui se font plaisir sans souci des conséquences. Sur le visage, sourire et œil bleu, il porte la constante trace de jeunesse de ceux que l'âge laisse sans inquiétude : *« L'âge... ça n'a pas d'importance. Je ne peux pas dire que cela n'existe pas. Mais je vis avec des jeunes et je ne vois pas de différence de générations. La littérature attire les jeunes. La meilleure eau de jouvence, c'est la poésie. »*

C'est à elle que rêvait déjà le petit garçon d'Orléans dont le père ne voulait pas qu'il fît d'études. Aux poèmes hésitants de ses sept ans ont succédé, vers treize ans, des tragédies en cinq actes, *« barbantes au possible »*, selon lui. Au lycée, où son père s'était finalement laissé convaincre de l'envoyer, il avait choisi, au grand dam dudit père, d'étudier le latin et le grec.

En 1950, quand il fallut *« enseigner ou partir »*, il prit la route à pied, vers l'Inde, ce qui n'était pas encore à la mode. Il s'arrêta en Grèce, pays alors sans touristes, dont il évoque, avec un bonheur intact, *« l'hospitalité, pareille à celle que j'avais appris dans les livres... Les vieux qui vous interrogent. En Crète, nous n'étions que deux étrangers, un Anglais et moi toute l'île était au courant »*. Il y vivra *« de rien (plus de six mois avec l'équivalent de 500 francs actuels) »*, puis de traductions de grec, l'ancien et le moderne, qu'il avait appris là-bas.

Jusqu'en 1963, Jacques Lacarrière a passé chaque année plusieurs mois en Grèce avant d'y séjourner sans interruption pendant trois ans (1963-1966), à Patmos. *« Ensuite, après la prise du pouvoir par les colonels, j'ai cessé d'y aller. Je n'y suis retourné qu'en 1976, et quatre fois depuis lors. Mais ma période grecque est finie, pour ce qui est de mon présent, bien que mes livres soient traduits en grec, que j'aie une audience dans le pays et qu'à Athènes je connaisse « tout le monde ». Aujourd'hui, ma curiosité me porte ailleurs, en Turquie, en Egypte. »*

En France aussi, où, dans sa maison de Sacy, en Bourgogne, il reçoit tous les amis de passage et prépare des spectacles de poèmes avec des musiciens. Cette maison, *« c'était celle de mon grand-père, menuisier. Elle est dans le village, j'aime être au milieu des gens. J'ai aménagé les ateliers du grand-père, donc on a de la place pour répéter. Après l'écriture, la solitude, il faut avoir des activités avec les autres »*.

Il ne risque pas d'en manquer et n'est pas menacé par l'inaction, entre les projets théâtraux, les recueils de poésie et les traductions en préparation, le livre de poèmes, *Lichens*, qui paraîtra en novembre aux éditions Fata Morgana, avec cinq gravures de Piza, la nouvelle édition augmentée de *l'Eté grec*, prévue pour le début de 1984, les revues auxquelles il collabore, les textes qu'il donne au gré de son humeur : *« Là encore, je suis nomade, je vais d'éditeur en éditeur, de revue en revue... Il y a aussi mon journal. Si on le publiait, ce serait sous la forme la plus condensée. Je suis pour la densité. »* Au milieu de tout cela, Jacques Lacarrière n'a rien d'un homme fébrile et débordé ; il reste un irréductible flâneur, il ignore où va le mener l'avenir et s'en félicite : *« Ça oui, ça me plaît de ne pas savoir. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ MARIE D'ÉGYPTE, de Jacques Lacarrière. Jean-Claude Lattès, 200 p., 60 F.

★ *Signalons la réédition de l'essai de* Lacarrière, *les Hommes ivres de Dieu*, dans la collection « Points ». Le Seuil, 286 p.

Marek Halter

(Suite de la page 17.)

D'autres sources confirment que le disciple du grand inventeur, établi à Soncino en Italie, avait publié un des premiers textes en hébreu reproduit selon la méthode mise au point par M. Gutenberg. A partir de ce Gabriel-là, Marek Halter, dernier scribe et témoin, aura réussi à remonter jusqu'à son propre grand-père, Abraham Halter, imprimeur lui aussi, mort une grenade à la main lors de l'insurrection des juifs dans le ghetto de Varsovie, en 1943. Froide poussière des archives, vertige de l'histoire.

Un besoin impérieux de recueillement

L'itinéraire du chroniqueur nous conduit sur les routes douloureuses de l'exil, sa magie incantatoire réveille une mémoire collective. Tout au long d'une lignée deux fois millénaire, nous découvrons à travers les mœurs, la culture et la religion des juifs l'histoire de ceux parmi lesquels ils ont vécu et souffert. A l'instar de ces personnages anonymes en pierre qui ornent les murs des vieilles cathédrales, les visages des hommes et des femmes que nous croisons en chemin, les faits et les gestes de leur humble vie quotidienne, sont chargés de sacré. C'est pourquoi, en lisant ce grand roman, nous avons souvent l'impression d'entendre une prière. Une fois la dernière page du livre tournée, le lecteur ressent un besoin impérieux de recueillement.

EDGAR REICHMANN.

★ LA MÉMOIRE D'ABRAHAM, de Marek Halter. Laffont, 646 p. avec carte et glossaire, 95 F.

Carte d'identité

Marek Halter, fils d'un imprimeur et d'une poétesse yiddish, est né en Pologne, en 1936. A cinq ans, il s'évade avec ses parents du ghetto de Varsovie. La famille se réfugie dans les steppes asiatiques de l'U.R.S.S.

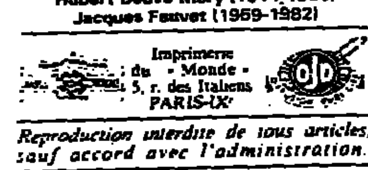
C'est seulement en 1950 que Marek Halter découvre la France, et qu'il s'y établit. Pour vivre, il devient typographe, renouant ainsi avec une vieille tradition familiale, mais, en même temps, il peint, il écrit, et il entame un combat solitaire pour la paix au Proche-Orient.

Le Fou et les Rois *(1), publié en 1976 et salué dans ces pages par Pierre Viansson-Ponté, nous fait part de son extraordinaire expérience. En 1979, Halter donne un second livre :* la Vie incertaine de Marco Mahler *(1), plaidoirie pour les droits de l'homme qui lui a été inspirée par la situation en Argentine, pays où il avait séjourné.*

Il milite contre les totalitarismes de tout bord, signe des appels, écrit des articles, participe aux manifestations. Mais quand il cesse de croire que le monde meilleur verra le jour ici et maintenant, ses racines commencent à lui manquer douloureusement. Alors il se tourne vers le plus reculé des passés...

(1) Albin Michel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

le feuilleton

Après tout, le diable est seul

(Suite de la page 17.)

CES pronostics s'appuient sur une théorie singulière de la connaissance, élargie à des approches que les pensées occidentales ignorent ou persécutent. Citant aussi bien Maître Eckhart qu'Othon le Grand, s'appuyant pêle-mêle sur l'astrologie, la Kabbale, les gnoses, chinoise et juive, Abellio voit partout des signes d'un invisible qui exclut le hasard, change toute occurrence en rendez-vous et réunit ceux qui y croient en une sorte d'ordre anoblissant. Au-dessus de la masse des menés, asservis *par leur scepticisme même*, quelques êtres exceptionnels régneraient à force de scruter l'inconnaissable, par les voies les plus chimériques. *«Il n'y a rien au-delà, ni ici-bas,* dit Rilke ; *rien que la grande unité dans laquelle les êtres qui nous surpassent sont chez eux.»*

Cet état supérieur tend à désincarner les élus et les initiés qui y accèdent. Ils pensent plus qu'ils ne sentent, sans doute par crainte des faiblesses du cœur, qui sont autant de fautes aux jeux de l'intelligence et de l'espionnage. Pris d'amour fou pour la voyante Marie-Hélène, le romancier Dupastre, dont le nom signifie pourtant kabbalistiquement : «brûler avec ardeur», ne fait que disserter sur la passion en général. *«L'amour est la moins contrôlable des activités»,* commente-t-il, *sans originalité véritable.* Rien de tels que les férus d'irrationnel pour veiller jalousement sur les prestiges de la raison et se méfier du vague dont sont faits la vie — et les romans.

Un coup de pistolet dans un concert, disait Stendhal de la politique faisant irruption dans un roman. *Ici, la proposition* s'inverse. *Visages immobiles* semble un stand de tir aux concepts, couvrant toute musique d'âme, excluant tout recul humoristique. *Caves du Vatican* pour la manigance souterraine, mais sans Lafcadio pour symboliser la gratuité juvénile, ni Fleurissoire.

VIEUX débat : mieux vaut-il être intelligent et érudit pour écrire des romans, ou un peu idiot et naïf ? Comme Valéry, Abellio pourrait dire que la bêtise n'est pas son fort, ni l'ignorance. *On l'aimerait parfois moins informé et fou d'idées* générales. L'art, en qui il met finalement ses espérances, et qu'il sert par un style riche, net, foisonnant, veut moins de références, de raisonnements, de digressions d'auteur. Les lecteurs qu'agacent les essais habillés de fiction risquent de renâcler.

Mais ceux pour qui les dessous des affaires mondiales valent, en importance et en urgence, toutes les matières romanesques, seront à la fête. Rien ne dit que notre avenir à tous ne se passera pas exactement comme le prophétise Abellio. Il a déjà vu juste, dans ses précédents romans-marc de café. Il se pourrait que, selon *son image terrible, «les désespoirs de l'intelligence aient la pâleur inexpressive des soleils d'hiver».*

BERTRAND POIROT-DELPECH

★ VISAGES IMMOBILES, de Raymond Abellio. Gallimard, 504 p. 120 F.

anthologie



★ *Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.*

Les écrivains

AVEC un ministre de l'économie et des finances qui l'aime, un ministre de la culture qui, va, ne le hait point, et un adjoint au maire de Paris qui en est passionné et le soutient autant qu'il peut, le jazz en France a gagné les hauteurs. Il n'y a qu'à la télévision qu'on s'obstine à ne lui entrouvrir des cases que pour les refermer bientôt, faute de moyens. Cette semaine, le Festival de jazz de Paris bat son plein (1).

C'est l'occasion pour « le Monde des livres » de s'interroger sur les rapports qu'entretient la littérature avec le jazz (2). Dans l'un des romans qui échappent au peloton de la rentrée, *Cherokee*, de Jean Echenoz (3), le jazz court comme un furet au rythme d'allusions pour initiés (ainsi le perroquet Ko-Ko évoquant Charlie Parker, le Bird, qui lança sur les accords de la mélodie *Cherokee* la sublime improvisation intitulée justement *Ko-Ko)*.

Parmi les écrivains de la nouvelle génération, qui souvent aiment cette musique et la connaissent, il est rare de la voir ainsi intégrée à la sensibilité du temps. Pourtant, en 1948, René Fallet écrivait déjà : « *Nous sommes les pères de la vraie génération du jazz : celle qui nous suit, nous qui fûmes les fils de celle du cinéma* (4). »

Paul Morand fut le premier, selon Céline, a avoir fait « *jazzer la langue* » — ce que Céline, à la fin de *Guignol's Band*, explicite ainsi : « *Le jazz a renversé la valse, l'impressionnisme a tué le « faux-jour », vous écrirez « télégraphique » ou vous écrirez plus du tout !* » La petite anthologie de textes d'écrivains sur le jazz présentée ici commence donc par Morand, en 1928, l'année où Louis Armstrong grave *West End Blues*.

Un élan sorcier

Pour Morand, le jazz est le nom parisien de l'orchestre nègre, sa musique un décor, strié noir et blanc, art déco. Pour Bataille et Leiris, qui le découvrent l'année suivante dans la revue *Black Birds*, il est la révélation d'une force plus vive que l'Art, un élan sorcier, comme l'art nègre vanté par les surréalistes qui ne font à cette musique que de fugitives mais révérentes références. Aux Etats-Unis, l'écrivain qui s'identifie au « Jazz Age », Scott Fitzgerald, n'évoque en fond sonore de ses romans qu'une musique de bal ou de dancing, style Paul Whiteman, le bien-nommé chef d'orchestre blanc. Chez Dos Passos aussi, dont le *Manhattan Transfer* est traversé de charlestons et de shuffles, le jazz est blanc. Chez Hemingway, il n'existe pas ; chez Faulkner, on entend ici ou là un chant des plantations.

En 1936, à New-York, Cocteau découvre que le jazz à présent s'appelle le swing, mais n'a rien perdu en exotisme décoratif. En 1938, *la Nausée* de Sartre *confirme cette musique dans sa dignité d'objet* esthétique : c'est le « *moment parfait* » de *Some of These Days*, qui arrache aux molles spirales de la contingence, mais, quand Sartre

Paul MORAND
Magie noire
(1928)

« Congo courait derrière le docteur, presque sans toucher terre ; ils passèrent sous l'affiche lumineuse d'*El Garron* et, tout à côté, pénétrèrent dans un bar aux fenêtres voilées de rideaux à carreaux blancs et rouges ; c'était le lieu de rendez-vous de tous les nègres des jazz de Paris, le centre d'opérations des parieurs noirs à Longchamp, à Ascot, même à Belmont Park ; les marchands de femmes blanches, les trafiquants de cocaïne, ou, comme dit Congo, de « poudre heureuse », rôdaient aux alentours. Ici, les casinos viennent racoler leurs orchestres : d'ici partaient des cortèges pour les enterrements de musiciens tués par l'abus de la nuit ou par la phtisie galopante, cette mort noire. Le bar était désert, mais le docteur descendit un escalier en vis menant à un sous-sol, comme à Harlem. (...)

« La terre est une masse d'« ordures », creusée de caves où se réfugient les justes », pensa Congo, se remémorant cet enseignement de son enfance. Pour l'instant, les justes étaient tous noirs. (...)

» Sur des tambours de bois, hauts, longs et cornus comme des vaches, troncs de bois évidés, percés d'une fente en tirelire, des mal-*blanchis, à cheval, battirent aussitôt* le rappel. Un cercle se forma et s'étendit comme une ride sur l'eau ; liés par leurs bras tressés, les gens de couleur trépignaient, faisant trembler le parquet en mesure, sur un rythme qui s'accélérait ; bientôt on ne perçut plus qu'un rugissement, qu'une roue à aubes d'ébène, tachée de rouge par les smokings, roulette géante dont Congo, au centre, était le moyeu. Les mains rapides, sur les tambours, crépitaient sauvagement, irrésistible convocation, dans ce souterrain, des deux cents millions de frères. Est-ce le sabbat noir de la nuit de Saint-Jean ? Congo se sentait heureuse, ainsi à l'étroit, grisée, comme tous les nègres, par la foule, l'air lourd déjà respiré, l'odeur de ricin des sueurs... »

(Dans : *Chronique du vingtième siècle*, Grasset, pp. 264-265.)

Georges BATAILLE
Black Birds
(1929)

« Inutile de chercher plus longtemps une explication des *coloured people* brisant soudain avec une folie incongrue un absurde silence de bègues : nous pourrissions avec neurasthénie sous nos toits, cimetière et fosse commune de tant de pathétiques fatras ; alors les Noirs qui se sont civilisés avec nous (en Amérique ou ailleurs) et qui, aujourd'hui, dansent et crient, sont des émanations marécageuses de la décomposition qui se sont enflammées au-dessus de cet immense cimetière : dans une nuit nègre, vaguement lunaire, nous assistons donc à une démence grisante de *feux follets* louches et charmants, tordus et hurleurs comme des *éclats de rire. Cette définition évitera* toute discussion. »

(Dans : *Œuvres complètes*, t. 1, Gallimard, p. 186.)

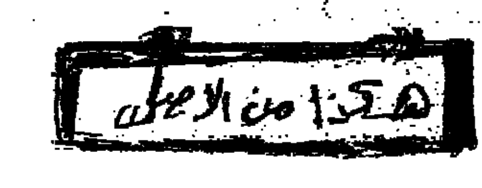
Michel LEIRIS
Civilisation
(1929)

« Ce qui est beau dans un tel art, ce n'est pas son côté exotique, ce n'est pas non plus ce qu'il contient de strictement moderne (ce modernisme n'est qu'une pure coïncidence), mais d'abord qu'il ne constitue pas un Art à proprement parler. Il semble, en effet, éminemment absurde d'appliquer à des productions si claires, si spontanées, cet affreux mot à majuscule qu'on ne devrait écrire qu'avec une plume pleine de toiles d'araignée. Certes, il est évident que le jazz et ce qui en dérive ont leurs règles et leur logique, mais cela ne suffit pas pour qu'on puisse parler d'« Art », de Grand Art, comme à propos de telle ou telle œuvre de quelqu'un qui s'est su (ou s'est cru) inspiré... Des spectacles tels que la revue des *Black Birds* nous ramènent très en deçà de l'art, à un point du développement humain où ne s'est pas encore hypertrophiée cette conception bâtarde, fruit des amours *illégitimes* de la magie et du jeu libre.

» D'autre part, tout ceci est aussi éloigné que possible de la sentimentalité tzigane. La musique nègre ne chante pas, comme on dit, « les éternels regrets qui lancinent nos cœurs », mais ce qu'on peut en dire, c'est qu'inversement, l'écoutant, nous souffrons d'un terrible regret, regret d'être si durement incapables d'une expression aussi simple et aussi belle, regret d'être médiocres, vivant d'une vie médiocre, si plats et si laids devant ces créatures émouvantes comme des arbres.

» C'est ainsi que ces musiques et ces danses, loin de s'attarder à notre peau, plongent en nous des racines profondes et organiques, qui nous *pénètrent de leurs mille ramifications*, chirurgie douloureuse mais nous communiquant un sang plus fort. »

(Dans : *Brisées*, Mercure de France, pp. 28-29.)







anthologie

et le jazz

reprend dans *l'Imaginaire* (1940) sa réflexion sur le statut ontologique de l'œuvre d'art, il remplace le ragtime par la *Septième* de Beethoven.

Le plus beau texte sur le jazz, c'est à Julio Cortazar qu'on le doit : *l'Homme à l'affût*, une nouvelle inspirée par la figure tourmentée, déchue et triomphante de Charlie Parker. Avant Cortazar, Dorothy Baker avait eu du mérite à romancer sans pathos le destin tragique de Bix Beiderbecke dans *le Jeune Homme à la trompette* (5), traduit par Boris Vian, qui fut notre seul écrivain jazzman. Jack Kerouac, comme tous les poètes de la Beat Generation, est nourri de jazz, et plus précisément de be-bop, au point de chercher sa liberté d'écriture dans un mimétisme de l'improvisation parkérienne.

L'autre nom de la liberté

Mais pour qui voudrait connaître la vie du jazz de l'intérieur, dans ses misères et ses fulgurances urbaines, c'est chez quatre musiciens qui ont écrit leur autobiographie qu'elle se révélera le mieux : Milton « Mezz » Mezzrow, *la Rage de vivre* (6), Billie Holiday, *Lady sings the Blues* (7), Charles Mingus, *Moins qu'un chien* (8), Art Pepper, *Straight Life* (9). Ces livres, qui ne se réclament pas de la littérature, ont l'intensité et le climat oppressant des « Série noire » les plus bourbeuses, comme *La neige était noire* de Malcolm Braly (10), qui se passe entièrement dans le milieu des jazzmen de San-Francisco. Du côté noir, ce sont presque tous les polars de Chester Himes qui restituent l'environnement social du jazz, Chester Himes qu'Ishmael Reed s'indigne de voir appeler le « Mickey Spillane noir », lui qui a commencé à écrire quinze ans avant.

Le grand roman du jazz reste à écrire, et même un roman moins grand, qui serait au jazz ce que le *Jean-Christophe* de Romain Rolland est à la musique classique européenne. Mais ce que les extraits réunis *ici* montrent à l'évidence, c'est que, *dans* la musique du siècle telle que la littérature l'entend, le jazz est l'autre nom de la liberté.

MICHEL CONTAT.

(1) Du 25 octobre au 1er novembre au Théâtre de la Ville, au Théâtre Musical de *Paris-Châtelet, et au Musée d'art moderne.*

(2) Ces rapports sont fréquemment explorés par Lucien Malson et Alain Gerber *dans leur émission hebdomadaire*, Black and Blue, *France-Culture (vendredi* 21 h 30), avec Jean-Robert Masson et Francis Marmande.

(3) Éditions de Minuit. Voir « le Monde des livres » du 2 septembre.

(4) Article reproduit dans le numéro d'octobre de *Jazz Hot*.

(5) Gallimard, 1951. « Folio », nº I 384.

(6) Écrit avec Bernard Wolfe (1946), traduit par Marcel Duhamel et Madeleine Gautier, préface de Henry Miller. Buchet-Chastel. Livre de poche nº 1 341.

(7) Solar, 1973.

(8) Robert Laffont, 1973, traduit par Jacques B. Hess. Repris par les éditions Parenthèses, coll. « Épistrophy », en 1982.

(9) Écrit avec Laurie Pepper (1979), traduit par Christian Gauffre, Parenthèses, 1982.

(10) Gallimard, traduit par F.M. Watkins, « Série noire » nº 937.

Jean COCTEAU
Swing (1936)

« Le swing a remplacé le jazz. *C'est le terme nouveau qui désigne* un band noir dont la musique tourne et vous boxe *l'âme*.

» Au bout de cette petite cave étroite se démènent, sur une estrade, les cinq nègres de l'orchestre le plus pur. C'est l'œuf cru qui deviendra *l'œuf cuit, et les œufs sur le plat et* l'omelette aux fines herbes. Car ces *ensembles s'abîment. Même un* Armstrong qu'on croyait de diamant s'est laissé corrompre. Le rêve de ces Ford construites avec des ficelles et des boîtes à conserves est de devenir Rolls Royce et l'orchestre symphonique qui monte des profondeurs, les *smokings blancs, les saxophones* de nickel éclaboussés de lumière, seront *la perte de ces vieux tambours,* de ces vieilles trompettes et de ces vieux chapeaux.

» Le drummer est un nègre d'origine indienne. Il roule son tonnerre et *jette ses foudres,* l'œil au ciel. Un couteau d'ivoire miroite entre ses lèvres. *Près de lui, les jeunes loustics* d'une noce de campagne se disputent le microphone, s'arrachent de *la* bouche des lambeaux de musique saignante et s'excitent jusqu'à devenir fous et à rendre folle la clientèle qui encombre les tables. Lorsque le *swing s'arrête,* un roulement de caisse accompagne les acclamations *et les saluts des choristes.* Halte ! Les tables s'écrasent contre un mur *brutal de silence, et après une stupeur* de catastrophe, le swing empoigne le *Boléro* de Ravel, le déchire, le malaxe, le scalpe, l'écorche vif... »

(Dans : *Mon premier voyage*, Gallimard, 1936, p. 218. Ce livre va être réédité dans la collection « Idées ».)

Richard WRIGHT
Long-chant-noir (1938)

« Elle sourit. Tout à fait comme un 'tit gosse, l'homme blanc. Un vrai bébé. Elle le regarda tourner la manivelle de la boîte. « *Écoutez-moi ça* », dit-il.

» *Un grattement se produisit,* puis elle se balança malgré elle, le corps pris dans *les anneaux sonores de la* musique. « *Quand retentira la trompette du Seigneur...* »

» Elle s'éleva sur des vagues circulaires de jours éclatants et de nuits sombres. « *... et que le temps ne sera plus...* »

» *Plus haut, toujours plus haut,* elle s'élevait. « *Quand poindra l'aube...* »

» La terre s'effaçait dans le lointain, oubliée. « *... éternelle, claire, pure...* »

» Vague après vague, l'écho résonnait. « *Quand les élus de la terre se rassembleront...* »

» Son sang jaillit comme la longue ivresse de l'été. « *... là-bas, sur l'autre rive...* »

» Son sang s'écoula comme le rêve profond, le rêve engourdi de l'hiver. « *Pour répondre à l'appel...* »

» Elle s'abandonna, retenant son *souffle.* »

(Dans : *les Enfants de l'oncle Tom*, Albin Michel, 1946, trad. de Marcel Duhamel. Livre de poche numéro 246, pp. 145-146.)

Henry MILLER
Les descendants de Rimbaud (1941)

« Et, de ma poitrine soulagée de *ce poids, je laisse s'échapper* un chant du cœur pour louer Dieu d'avoir fait que la grande race noire, sans laquelle l'Amérique s'en irait en morceaux, n'ait jamais commis le péché de lésine... Je laisse s'envoler un chant du cœur à la louange de Duke Ellington, cobra suave et hypercivilisé, homme-serpent aux poignets *jointés d'acier — et aussi de Count* Basie (« *Hier je t'ai fait dire de venir et aujourd'hui te voici* »), frère depuis longtemps perdu d'Isidore Ducasse et dernier descendant direct du grand, de l'unique Rimbaud. »

(Dans : *le Colosse de Maroussi*, Édition du Chêne, 1958, trad. de Georges Belmont. Livre de poche numéro 3029, pp. 178-181.)

Jean-Paul SARTRE
Au Nick's Bar, New-York City (1947)

[Extraits d'un article célèbre pour sa première phrase : « La musique de jazz, c'est comme les bananes, ça se consomme sur place. »]

« En France, les jazzistes sont de beaux hommes mats avec des chemises flottantes et des foulards. Si ça vous embête d'écouter, vous pouvez toujours les regarder et prendre *des leçons d'élégance.*

» Au Nick's Bar, il est conseillé de ne pas les regarder ; ils sont aussi laids que les exécutants d'un orchestre symphonique. Visages osseux, moustaches, vestons, cols demi-durs (au moins au commencement de la soirée) et le regard n'est même pas velouté. Mais les muscles bossuent *leurs manches.*

» Ils jouent. On écoute. Personne ne rêve. Chopin fait rêver, ou André Claveau. Pas le jazz du Nick's Bar. Il fascine, on ne pense qu'à lui. Pas la moindre consolation. Si vous êtes cocu, vous repartez cocu, sans tendresse. Pas moyen de saisir la main de sa voisine et de lui faire comprendre d'un clin d'œil que la musique traduit votre état d'âme. Elle est sèche, *violente, sans pitié. Pas gai, pas* triste, inhumaine. Les piaillements cruels d'oiseaux de proie (...). Ils s'adressent à la meilleure part de vous-même, à la plus sèche, à la plus libre, à celle qui ne veut ni mélancolie ni ritournelle, mais l'éclat assourdissant d'un instant (...).

» Vous ne ferez pas l'amour cette *nuit, vous n'aurez pas pitié de vous*-même, vous ne serez pas parvenu à vous saouler, vous n'aurez même pas versé le sang, et vous aurez été traversé par une frénésie sans issue, par ce crescendo convulsionnaire qui ressemble à la recherche coléreuse et *vaine du plaisir.* Vous sortirez de là un peu usé, un peu ivre, mais dans *une sorte de calme abattu, comme* après les grandes dépenses nerveuses.

» Le jazz est le divertissement national des Etats-Unis. »

(Dans : M. Contat et M. Rybalka, *les Ecrits de Sartre*. Gallimard, 1970, pp. 680-682.)

James BALDWIN
Blues pour Sonny (1957)

« Creole *[le contrebassiste]* intervint alors pour leur rappeler qu'ils *jouaient un blues.* Il toucha quelque chose en chacun d'eux, en moi-même, et la *musique se fit plus nerveuse* et plus grave. L'angoisse marquait *le rythme.* Creole se mit à nous expliquer ce qu'était le blues. Ce n'était rien de très nouveau. Ses compagnons et lui en conservaient la nouveauté au risque de la ruine, de la destruction, de la folie et de la mort, afin de trouver de nouvelles façons de *capter notre attention* ; car si raconter comment nous souffrons, *comment nous sommes heureux et* comment nous pouvons triompher n'est *pas une chose nouvelle, elle* doit être entendue cependant. Il n'y a rien d'autre à raconter. C'est notre seule lumière au milieu des ténèbres.

» Et cette histoire, suivant cette figure, ce corps, ces mains puissantes sur les cordes, prend un visage différent *dans* chaque pays et une nouvelle dimension à chaque génération. « *Ecoutez, semblait dire Creole, écoutez. Ce blues est pour Sonny.* » Il le fit comprendre au petit *Noir* à *la* batterie et au grand brun à la trompette. Creole ne cherchait plus à attirer Sonny dans l'eau. A présent, il lui souhaitait bon voyage. Puis il se retira lentement en emplissant la salle d'une suggestion pressante : que Sonny parle lui-même.

» Alors, ils se groupèrent tous autour *de Sonny, et celui-ci joua.* De temps en temps, l'un d'eux semblait dire *amen*. Les doigts de Sonny emplissaient l'air de vie, de sa vie ; mais cette vie en contenait tant d'autres ! Et Sonny reprit du début. Il commença par la simple phrase d'ouverture de la mélodie, puis il entreprit de la faire sienne. C'était très beau parce que c'était fait sans hâte et qu'il ne s'agissait plus d'une complainte. *Je croyais comprendre par* quel embrasement il l'avait faite sienne, par *quel* embrasement nous pourrions arriver à la faire nôtre, comment nous pourrions mettre un terme à notre tristesse. La liberté était là, à notre portée, et je compris enfin qu'il pouvait nous aider à nous libérer si nous écoutions, qu'il ne serait *jamais libre avant cela.* »

(Dans : *Face à l'homme blanc*, Gallimard, 1970, trad. de Jean-René Major, pp. 156-157.)

Julio CORTAZAR
L'homme à l'affût (1959)

« Munis de ces nouvelles et d'un cognac pris au café du coin, nous nous sommes installés dans la salle d'auditions pour écouter *Amorous* et *Streptomycine*. Art a demandé qu'on éteignît les lumières et il s'est couché *par terre pour mieux écouter.* Alors Johnny est arrivé et il nous a promené sa musique sur la *figure* un quart d'heure durant.

» Je comprends que l'idée que l'on publie *Amorous* puisse le mettre en fureur, les imperfections sont visibles à l'œil *nu*, le halètement qui accompagne certaines fins de phrasés est *parfaitement audible et surtout* le terrible couac final, cette note sourde et brève qui m'a fait penser à un cœur qui éclate, à un couteau qui entre dans un pain (et lui qui me parlait de pain il y a quelques jours).

» Mais ce que Johnny ne percevrait *pas et qui est insoutenablement* beau, c'est cette angoisse qui cherche une issue dans cette improvisation qui fuit de tous les côtés, qui interroge, qui gesticule *désespérément*. Johnny ne peut pas comprendre : ce qui lui paraît être un échec est *pour* nous une voie ou tout au moins l'amorce d'une voie. *Amorous restera un des plus grands moments* du jazz. L'artiste qui est en Johnny *sera fou de rage chaque fois qu'il entendra* cette caricature de son désir, de tout ce qu'il a voulu dire pendant qu'il luttait, chancelait, pendant que la salive lui échappait de la bouche en même temps que la musique, plus seul que jamais face à ce qu'il poursuit, à ce qui le fuit à mesure qu'il le traque.

» *C'est curieux, il m'a fallu écouter Amorous* pour comprendre, bien qu'il y ait *déjà eu d'autres indices,* que Johnny n'est pas une victime, n'est pas un pauvre persécuté, comme tout le monde le croit. Je sais maintenant que ce n'est pas vrai. Johnny n'est pas le poursuivi mais le poursuivant, tout ce qui lui arrive dans la vie *sont des malchances de chasseur et* non d'animal traqué. »

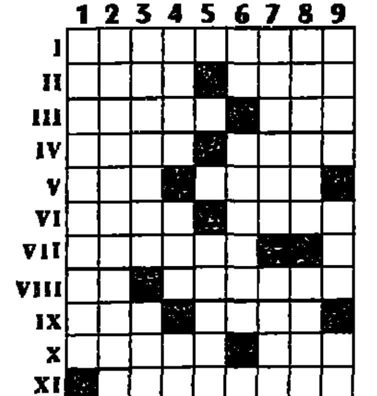
(Dans : *les Armes secrètes*, Gallimard, 1963, trad. de Laure Guille-Bataillon, pp. 276-277.)



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3568



HORIZONTALEMENT

I. Multiplicateur de produits élevant la racine au carré. – II. On le tambourine parfois avant de le claironner. On doit au plus célèbre une histoire homérique. – III. Ramassage de cartes ou collecte de lettres. Costume. – IV. Sujets travaillant plus de l'échine que de la tête. États d'âmes dans la Rome antique. – V. La terreur des mouches. Noctambule toujours gris. – VI. Protester par un certain soulèvement. Fils de Jacob. – VII. Récolte d'un pêcheur de perles. – VIII. S'accommode parfois de certains « mais ». Garde du corps du chevalier Bayard. – IX. Manche impliquant le maniement d'un autre manche. Saint florentin. – X. Ouvre les lèvres d'un sujet incapable de s'exprimer. Chercher la petite bête a dû lui occasionner quelques soucis. – XI. Libèrent des fayots dans l'intention paradoxale de les envoyer au feu.

VERTICALEMENT

1. Elle a fait couler beaucoup d'encre. – 2. Souris capable de dévorer un rat. – 3. Assujettir à demeure fixe. Demi-chant du coucou. – 4. Grands dieux. Garniture de « moufle ». Site ou spectacle. – 5. Se présentent régulièrement aux élections. – 6. Démonstratif. Peut faire fondre une résistance à la prise de contact. – 7. Essences ayant contribué à l'essor de l'automobile. Où des personnages respectables sont copieusement mis en boîte. – 8. Personnage au rire creux. Phase à courant continu. – 9. Lacs dans lesquels peuvent plonger des poissons. N'a jamais un coin à elle toute seule. Copulative.

Solution du problème n° 3567

Horizontalement

I. Gouttière. – II. Urne. EV. – III. Itérative. – IV. Ch. Pèle. – V. Horlogère. – VI. Ede. Trois. – VII. To. Crânes. – VIII. In. Let. Su. – IX. Et. Io. – X. Rio. Ronce. – XI. Sentences.

Verticalement

1. Guichetiers. – 2. Orthodontie. – 3. Une. Ré. On. – 4. Ter. Clé. – 5. Apôtre. Ré. – 6. Intégration. – 7. Iléon. Onc. – 8. Rêveries. Ce. – 9. Eve. Essuies.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES ORCHIDEES

TIRAGE N° 68 DU 26 OCTOBRE 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F			F.
1	91	200	6	6	100
	551	500		066	600
	7 811	2 000		556	600
	8 671	2 000		8 586	2 100
	8 751	2 000		98 856	10 100
	56 211	10 000	7	47	200
	70 041	10 000		007	500
2	292	500		077	500
	552	500		1 837	2 000
3	23	200	8	558	500
	573	500		938	500
	903	500		5 218	2 000
	14 363	10 000		8 548	2 000
	30 913	10 000		71 968	10 000
	366 553	1 000 000	9	1 069	2 000
4	4	100		01 619	10 000
	664	600		71 809	10 000
	0 434	2 100	0	00	200
	24 664	10 600		50	200
	005 304	4 000 100		320	500
5	085	500		480	500
	765	500		580	1 000
	4 615	2 000		740	500
	64 895	10 000		980	500

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 3 NOVEMBRE 1983
TRANCHE DE LA SAINT-HUBERT à CHATILLON-SUR-SEINE (Côte d'Or)

LOTO TIRAGE N° 43 — 8 15 18 21 31 33 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 69 DU 26 OCTOBRE 1983

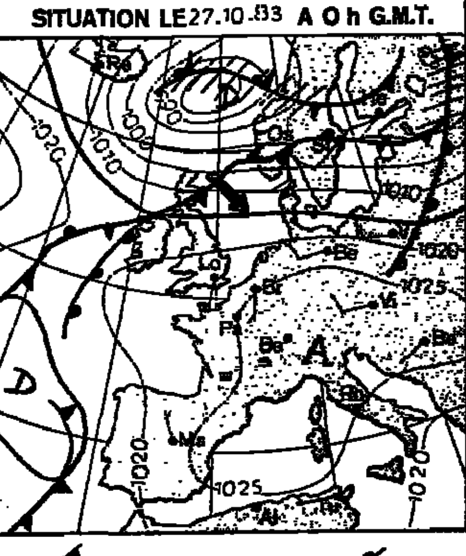
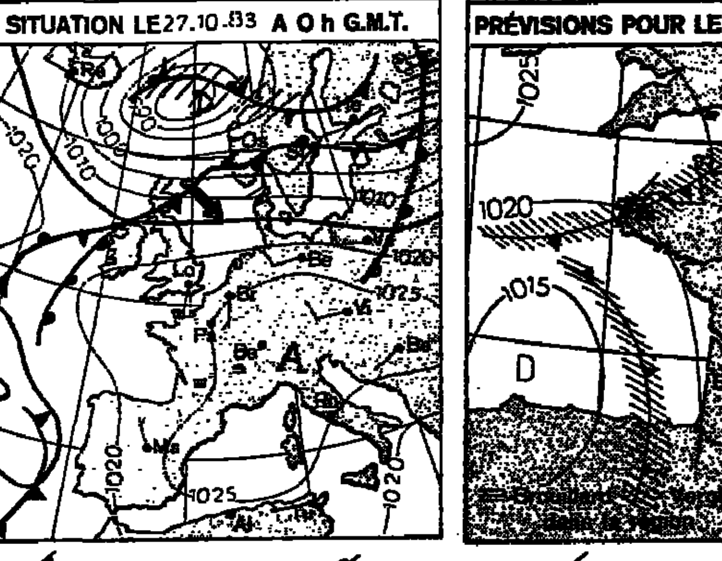
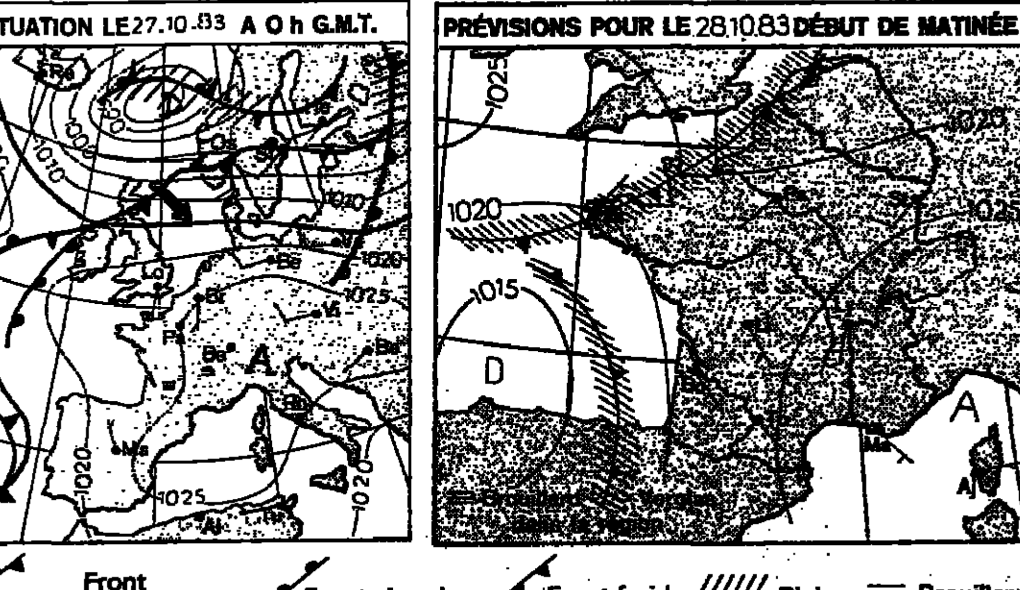
Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 70 F dans toutes les séries
52	Tous les billets terminés par 25 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 52 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
											F.
639	0369	1369	2369	3369	4369	5369	6369	7369	8369	9369	400
	0396	1396	2396	3396	4396	5396	6396	7396	8396	9396	400
	0639	1639	2639	3639	4639	5639	6639	7639	8639	9639	4 000
	0693	1693	2693	3693	4693	5693	6693	7693	8693	9693	400
	0936	1936	2936	3936	4936	5936	6936	7936	8936	9936	400
	0963	1963	2963	3963	4963	5963	6963	7963	8963	9963	400
839	0389	1389	2389	3389	4389	5389	6389	7389	8389	9389	400
	0398	1398	2398	3398	4398	5398	6398	7398	8398	9398	400
	0839	1839	2839	3839	4839	5839	6839	7839	8839	9839	4 000
	0893	1893	2893	3893	4893	5893	6893	7893	8893	9893	400
	0938	1938	2938	3938	4938	5938	6938	7938	8938	9938	400
	0983	1983	2983	3983	4983	5983	6983	7983	8983	9983	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 14	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 14	Sommes à payer Autres séries
6655	5566	F. 40 000	F. 8 000	6556	F. 40 000	F. 8 000
	5656	40 000	8 000	6565	40 000	8 000
	5665	40 000	8 000	6655	3 030 000	36 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 9 NOVEMBRE 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 27 octobre à 0 heure et le vendredi 28 octobre à minuit.

Les hautes pressions centrées sur le nord de l'Italie évolueront peu et continueront à maintenir sur la majeur partie de la France du beau temps. Un front peu actif ondule sur la mer du Nord et pénétrera progressivement sur la France. D'autre part, une dépression orageuse stationne toujours sur le golfe de Gascogne.

Vendredi, beaucoup de brume et localement des bancs de brouillard dans les vallées. Encore du froid sur le Centre et l'Est, de faibles gelées sous abri sont encore probables. Ailleurs, il fera plus doux, de 5 à 7 degrés et même environ 10 degrés sur les côtes.

Au cours de la journée, des masses nuageuses venant de la Manche passeront sur les régions au nord de la Loire et sur le nord du pays. Ils donneront de faibles pluies passagères vers la Picardie. Partout ailleurs journée bien ensoleillée. En soirée sur l'Aquitaine des nuages orageux venant de l'océan déborderont donnant des ondées très locales.

Les températures atteindront 16 à 18 degrés sur la moitié nord, 20 degrés sur la moitié sud et dépasseront même 23 degrés près des Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, était à Paris, le jeudi 27 octobre 1983, à 7 heures, de 1023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximun enregistré au cours de la journée 26 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 26 octobre au 27 octobre) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 21 et 8 ; Bordeaux, 15 et 4 ; Bourges, 13 et 1 ; Brest, 16 et 6 ; Caen, 17 et 1 ; Cherbourg, 15 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 11 et 0 ; Lille, 14 et 4 ; Lyon, 7 et –1 ; Marseille-Marignane, 18 et 7 ; Nancy, 15 et 0 ; Nantes, 16 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 3 ; Pau, 22 et 3 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 15 et –1 ; Strasbourg, 15 et 1 ; Tours, 15 et 0 ; Toulouse, 20 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 12 et 7 ; Bonn, 15 et 2 ; Bruxelles, 14 et 6 ; Le Caire, 25 et 19 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 15 et 10 ; Dakar, 33 et 27 ; Djerba, 23 et 17 ; Genève, 12 et 0 ; Jérusalem, 21 et 13 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 14 et 8 ; Luxembourg, 13 et 4 ; Madrid, 20 et 6 ; Moscou, 1 et 1 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 14 et 8 ; Palma-de-Majorque, 28 et 4 ; Rome, 19 et 6 ; Stockholm, 16 et 10 ; Tozeur, 27 et 14 ; Tunis, 21 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 OCTOBRE

« La Cour des comptes », 10 h 30, rue Cambon, Mlle Oswald.

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, devant la basilique, M. Lépany.

« Hôtel des comtes Potocki », 15 h, 27, avenue Friedland, Mlle Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 15 h, boulevard du Palais (Arcus).

« Gustave Doré », 11 h, pavillon des arts, Forum des halles (Mme Caneri).

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 15, devant l'église (M. Czarny).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Passy », 15 h, métro Passy (M.-C. Lasnier).

« Montmartre », 14 h 30, 2, rue du Mont-Cenis.

« Hôtel du banquier Gaillard », 15 h, 1, place du Général-Catroux (Mme Hager).

« Le Grand-Orient de France », 15 h, 16, rue Cadet (Mme Hauller).

« Salons de la Cour de cassation », 15 h, grille du palais (Histoire et Archéologie).

« Le Père Lachaise », 15 h, entrée principale (P.-Y. Jaslet).

« Autour de Beaubourg », 15 h, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

14 h : Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques : « Le Proche-Orient de la naissance de la civilisation urbaine à Sumer ». (les Amis de l'histoire).

14 h : 199 *bis*, rue Saint-Martin : « Rencontres sur la petite enfance » (Centre culturel de la Rose-Croix).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 octobre 1983 :

DES DÉCRETS

● Portant application du décret du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région d'Ile-de-France ;

● Portant autorisation pour les officiers et agents de police judiciaire de la police nationale d'utiliser un carnet de déclarations.

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux méthodes officielles d'analyses physiques et chimiques du lait.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/sais. immob. Palais de Justice à Bobigny, mardi 8 nov. 1983, à 13 h 30

UN APPARTEMENT

compr 2 pièces princ. au 2e étage, Bât. A, et CAVE dans immeuble sis

à AUBERVILLIERS (93)

32, rue des Postes

M. à PRIX : 15.000 F. S'adr. Mes R. Bethout et B. Leopold-Couturier, avoc. ass., 14 r. d'Anjou, Paris (8e), 265-92-75 ; Me Pinot, huissier, Paris, 12, rue Bayen ; ts avoc. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur lx pr vis.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le mardi 8 novembre 1983, à 14 heures

UN PAVILLON sur sous-sol JARDIN

à MOIGNY-SUR-ECOLE (91)

15 ter, rue des Rochettes

d'une superficie totale de 1.365 m²
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. Rens. Etude de Mes R. TRUXILLO et R. AKOUN, avoc. ass. à Evry (91), 4, bd de l'Europe, tél. 079-39-45.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A EVRY, le mardi 15 novembre 1983, à 14 heures

UNE MAISON

sur un terrain de 2.920 mètres carrés lieudit « les Roches Saint-Jean »

à LISSES (91)

MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Rens. Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 4, bd de l'Europe à EVRY (91), tél. 079-39-45.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A EVRY (91), rue des Mazières à EVRY, le mardi 8 novembre 1983, à 14 heures

UN TERRAIN A DOURDAN

(Essonne)
12, rue Strauss (lot n° 21)
de 3 ares 83 centiares
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. Rens. Etude de Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Evry (91), 4, bd de l'Europe, tél. 079-39-45.

VENTE après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 10 novembre 1983, à 14 heures

BOUTIQUE ET CAVE

14, rue Pache - LIBRE DE LOCATION

75011 PARIS

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adr. Me WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-sur-Seine.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 3 novembre 1983, à 14 heures

APPARTEMENT DE TROIS PIECES

et un parking dans un immeuble sis 26 à 36, rue de Fontarabie, 9 à 27, rue Vitruve et 2 à 8, passage Fréquel

à PARIS (20e)

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser pour tous renseignements à Me Maurice CASTEL, avocat à Paris (4e), 5, rue du Renard, tél. 274-50-86 ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur publications judiciaires au PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le mardi 15 novembre 1983, à 14 heures

UN PAVILLON à DRAVEIL (91)

116, rue Ferdinand-Buisson
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir par chèque de banque. Pour rens. s'adr. à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats ass. demeurant à EVRY (91), 4, bd de l'Europe, 079-39-45 ; et au T.G.I. d'EVRY où le cahier des charges est déposé.

VENTE sur publications judiciaires au Palais de Justice à VERSAILLES, 3, place André-Mignot, le mercredi 9 novembre 1983, à 10 heures
EN DEUX LOTS

1er LOT **TERRAIN à BATIR commune de CHAVIGNY-BAILLEUL**
(EURE) - Surface 10 ares 4 centiares

2e LOT **TERRAIN à BATIR commune de D'HEUDREVILLE-SUR-EURE**
(EURE) - Surface 36 ares 25 centiares

MISES A PRIX : 1er lot, 70.000 FRANCS - 2e lot, 100.000 FRANCS
S'adresser au Cabinet de Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie, 78000 VERSAILLES, tél. 950-01-69 ; Me SCHMITT, syndic à la liquidation des biens de la Société TRADIMAISON demeurant 44, rue Carnot, 78000 VERSAILLES, tél. 950-46-56.

Vente sur saisie au Palais de Justice à PONTOISE (95), 10 nov. 1983, à 14 h.

DIVERSES PARCELLES DE TERRAINS - Cce 2 ha 42 a 42 ca

R.N. 309 de PARIS à CHANTILLY lieudit « l'Etang-Marcille »
à CHANTILLY (Val-d'Oise) - MISE A PRIX : 50.000 F
Consignation pour enchérir 25.000 F (chèque cert. banque). Renseignements à Me BUISSON, avocat à PONTOISE (95), tél. 032-31-62, 29, rue P.-Butin.

VENTE sur publications judiciaires au PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le mardi 15 novembre 1983, à 14 heures

UN TERRAIN à VIRY-CHATILLON

avec petits bâtiments à usage professionnel
54 et 56, avenue des Hêtres
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir par chèque certifié de banque. Pour tous renseignements s'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à EVRY (91), 4, boulevard de l'Europe, tél. 079-39-45 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY où le cahier des charges est déposé.

Vente au Palais de Justice à Créteil, le jeudi 10 novembre 1983, à 9 h 30

PROPRIETE A SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94) 7, AVENUE DENFERT-ROCHEREAU

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS – S'adresser à Me BOISSEL, avocat à Paris, 14, rue Sainte-Anne, tél. 261-01-09.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 10 NOVEMBRE 1983, à 14 heures - EN UN LOT

UN IMMEUBLE à PARIS (20e)

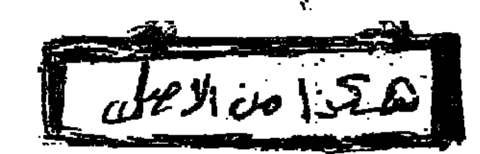
18, RUE DENOYEZ - MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

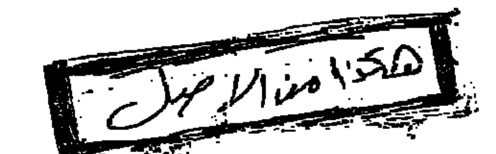
S'adr. à Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés à Paris (1er), 18, rue Duphot, tél. 260-39-13 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 17 novembre 1983, à 14 heures

DEUX BOUTIQUES à PARIS (12e)

arrière-boutique et dépendances - LIBRES
266, rue du Faubourg-Saint-Antoine
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
pouvant être baissée
Me Yves TOURAILLE, avocat à PARIS, 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85 ; Me A. CHEVRIER, syndic à PARIS, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.





Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Chicago et l'architecture contemporaine

(Suite de la première page.)

Alors que le temple demeure au dix-neuvième siècle le modèle de l'architecture européenne, Viollet-le-Duc excepté, c'est l'entrepôt avec ses rythmes simples, ses surfaces dépouillées et ses structures véridiques qui est la référence à peu près constante des « Chicago boys » et une de leurs œuvres la plus célèbre est précisément un entrepôt, le Marshall Field Store, construit par Henry Hobson Richardson en 1885 et détruit en 1930.

Richardson était bostonien, comme Sullivan. Le partenaire de Sullivan, Dankmar Adler, était allemand, Daniel Burnham venait de la côte est, et la plupart des « Chicago bouys » n'étaient pas, par naissance ou éducation, des fils de Chicago. Beaucoup avaient fait leurs classes en Europe, le plus souvent au quai Malaquais (à l'Ecole centrale pour William Le Baron Jenney), et l'on ne peut trouver meilleur exemple d'une situation économique créant aussi rapidement un style d'une telle cohérence que, devant les immeubles du Loop (la « boucle » du métro qui entoure le quartier des affaires), il est souvent difficile de mettre le nom de tel ou tel protagoniste.

Œdipe et les colonnes

Ces protagonistes, nous ne pouvons les évoquer tous. Le mot de l'ancêtre, de la prima donna et du martyr. L'ancêtre (relatif), c'est William Le Baron Jenney qui, depuis 1867, dirige en véritable capitaine d'industrie une énorme agence par laquelle sont passées presque toutes les futures vedettes de l'école, vedettes qui s'associeront elles-mêmes en agences considérables (Burnham et Root, Holabird et Roche, Holabird et Root à la génération suivante) proposant des solutions si rigoureusement définies et mises au point qu'elles leur permettent un débit de type quasiment industriel. D'où, même si ce n'est pas la gaieté même, mais la majesté un peu austère et revêche d'un capitalisme à la Max Weber, l'étonnante impression de cohérence, d'unité pragmatique, de modernité sans compromis que laisse le centre de Chicago. Chicago est d'une certaine manière la ville dont avait rêvé Viollet-le-Duc.

Dès 1884, dans le Home Insurance Building, Le Baron Jenney applique dans toutes ses conséquences le principe de la nouvelle (et future) architecture : un squelette de métal qui, supportant entièrement la *construction, permet de donner* congé au mur porteur, d'ouvrir à la lumière une façade rythmée par de grands arcs inspirés de Richardson et, l'ascenseur volant au secours de la victoire et bien que le premier gratte-ciel soit sans doute new-yorkais, de monter aussi haut que l'on veut en s'arrêtant net et vif au sommet de l'édifice.

Remarquable ingénieur, Le Baron Jenney n'était pas un artiste de même envergure, et les plus belles réussites de l'école sont dues à Holabird et Roche avec le Marquette Building, à Burnham, et à Root avec le Rookery Building et surtout le Monadrock de 1891 qui, par son élégance, sa sensibilité, son fier parti d'architecture, peut être mis sur le même plan que les chefs-d'œuvre multipliés par Louis Sullivan dans ces mêmes années. C'est lui le martyr, et nous allons dire pourquoi.

Dépouillant au maximum l'enveloppe pour laisser la structure apparaître presque à nu, Sullivan était aussi vaillant et véridique constructeur que ses confrères, mais plus inventif, moins dogmatique, moins répétitif et « sauvagement utilitaire » comme on a dit, plus naturellement architecte par son sentiment du rythme, de la pondération, de l'éloquence des masses ou des matériaux, par l'extraordinaire fertilité de son imagination décorative. A l'auditorium, aujourd'hui université Roosevelt, à la Bourse, honteusement détruite en 1972, et même dans un immeuble strictement commercial comme le fameux magasin Carson, Pirie et Scott, sans parler des merveilleuses tours qu'il a laissées à Buffalo et à Saint-Louis, Sullivan a inventé les palais de la civilisation industrielle.

Alors pourquoi un martyr ? D'abord : un sale caractère. Et puis : une catastrophe. La catastrophe, ce fut l'Exposition universelle de 1893, une *« épouvantable calamité »*, selon Sullivan lui-même qui en effet ne s'en releva pas. La Columbus Fair qui *commémorait le quatrième centenaire* de la découverte de l'Amérique, vit le triomphe de l'esthétique beaux-arts des architectes de la côte est et révéla à une bourgeoisie avide de symboles culturels les prestiges immémoriaux du portique, du fronton, du marbre et de la colonne. Il y eut des combats d'arrière-garde, des remords (aujourdhui encore, voir la tour La Salle de 1977), mais enfin la colonne triompha (comme toujours, cela s'appelle le post-modernisme) et Sullivan mourut en 1924 après une disette absolue de commandes et dans un dénuement à peu près complet.

Tout Œdipe a son Antigone, et l'Antigone de Sullivan, ce fut notre prima donna, c'est-à-dire Frank Llyod Wright qui ne cessa jamais de dire sa dette à l'égard du *« cher vieux maître »*, du *« maître bien-aimé »* et qui, refusant après la Columbus Fair *la bourse qui lui aurait permis d'étudier* à notre École des beaux-arts, annonça, décréta l'autonomie possible d'une architecture spécifiquement américaine.

Antigone à Sodome

De cette autonomie, Frank Lloyd Wright donne à partir de 1983 l'éclatante démonstration dans le cycle des maisons de *la prairie* où, allant bien au-delà du « domestic revival » anglais, il bouleverse entièrement les données de l'habitat individuel, manifeste toute la variété et la souplesse d'invention poétique qui font un peu défaut à la production des grandes agences de Chicago dans le dernier tiers du siècle. Si complexes et même sophistiqués qu'en puissent paraître le plan et l'élévation, *les maisons de la prairie* sont les maisons de la nature et de l'homme selon la nature. Bien intégrées au paysage, insistant sur la cheminée et le toit, elles illustrent les valeurs fondamentales de l'abri et du foyer, diffusent un espace dont la fluidité donne toutes ses chances à la vie en commun, à ce que nous appelons aujourd'hui le convivialité. Véritable génie du caprice, excentrique parfois jusqu'à l'extravagance, Wright concevait aussi l'architecture en père de famille soucieux du bien-être et de l'harmonie de sa maisonnée.

Le père de famille quitte les États-Unis en 1909 pour aller vivre à Fiesole une véhémente aventure sentimentale. A son retour, ce n'est pas à Chicago (où il n'est pas en odeur de sainteté) qu'il s'installe, mais dans son Wisconsin natal. Il travaille ensuite au Japon, sur la côte ouest, et ne retrouve l'Illinois qu'en 1936 pour construire dans la petite ville de Racine les bâtiments administratifs de la Compagnie Johnson. Il termine sa carrière au lendemain de la guerre par le coup d'éclat du Musée Guggenheim, ultime manifestation d'irrédentisme, véritable défi lancé à *l'orthogonie* et la *verticalité de New-York*, la ville détestée qui était pour lui la Sodome de l'architecture.

Sullivan hors course, Wright parti (et inimitable), Chicago n'a plus d'architecture spécifique. L'entre-deux-guerres pourtant n'y est pas sans intérêt. Le concours du *Chicago Tribune* en 1922 marque le retour en force des styles historiques avec un bonheur dont on ne trouve pas l'équivalent en Europe dans les mêmes années, et ce n'est pas nécessairement faire preuve de perversité conservatrice que de constater à quel point le projet néo-gothique primé, celui de Hood et Howells, est supérieur aux solutions plus contemporaines des architectes européens, en particulier au gratte-ciel un peu bancal, passablement sinistre et impersonnel que proposait Gropius.

Citons encore ces édifices remar*quables que sont le Wrigley Building*, le Playboy Building d'Holabird et Root, la Bourse du commerce construite en 1930 par la même équipe. Et regardons avec une particulière attention l'excellent travail de deux architectes relativement peu connus, G.F. et W. Keck, qui proposent pour l'Exposition de 1933 une étonnante « maison de l'avenir », et, avec quelques autres, diffusent à *Chicago le message de la modernité* avant l'arrivée de Mies Van Der Rohe.

Enfin Malherbes vint. Enfin Mies vint, en 1938, grammairien aussi rigoureux, superbe personnalité académique et glorieux héritier de Schinckel et des maîtres du néo-classicisme allemand. Nommé dès son arrivée directeur de l'école d'architecture de l'I.T.T. *(Institut technologique de l'Illinois), il* entreprend en 1948 son premier chef-d'œuvre, les deux tours d'appartements du Lake Shore Drive, construit l'école d'architecture, le fameux Crown Hall, avec la non moins fameuse chapelle du campus, puis, de 1959 à 1973, l'étourdissant Federal Center, crée la seconde école de Chicago, détermine de façon irrésistible la production de la plupart *des architectes des années 50 et 60.*

Un immense laboratoire

Certains d'entre eux aussi C.F. Murphy ou Joseph Fujikawa, ont appliqué avec beaucoup d'intelligence les solutions « minimalistes » du maître, mais il faut bien reconnaître que, si Frank Lloyd Wright était inimitable, Mies, lui, ne fut que trop facilement imitable. Et ce n'est pas en montant de plus en plus haut, jusqu'à s'étrangler comme un coq qui n'en finit pas de se dresser sur ses ergots (voir les Tours Sears et John Hancock), que l'on parvient à dire autre chose que ce que Mies avait dit.

D'où une certaine impression de monotonie et la nécessité ressentie plus impérieusement ici qu'en Europe de casser la boîte et de varier un peu la coupe de l'uniforme. Les solutions proposées sont trop nombreuses pour qu'on puisse les évoquer ici, et chacun pourra se faire une religion en visitant l'exposition présentée à l'Institut français d'architecture, rue de Tournon.

Si brillants que soient certains des « Chicago boys » d'aujourd'hui (*W. Madeyski, Harry Weese, Helmut* Jahn surtout), si joyeusement incongrus qu'apparaissent parfois dans le nouveau Chicago les avatars du post-modernisme, l'impression est un peu celle d'un immense laboratoire dont les formules ne sont pas tout à fait au point. Dans certains cas, on se dit même que c'est aussi mauvais que ce que l'on voit un peu partout en France. Avec cette circonstance atténuante que l'exécution paraît plus soignée. Et cette pensée éminemment consolatrice que l'on détruit aux États-Unis aussi vite que l'on construit. Alors que le bazar de la Défense et le futur ministère des finances, si jamais on le construit, ont selon toute vraisamblance, c'est triste mais c'est comme ça, pleurez, mes yeux, rugis, mon cœur, l'éternité devant eux.

ANDRÉ FERMIGIER.

Cent cinquante ans d'architecture (1833-1983)

– **Paris Art Center, 36, rue Falguière, 75015 Paris : *« Un passé composé (1833-1969) ».***

– **Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 75007, Paris : *« Frank Lloyd Wright et l'école des Prairies ».***

– **École nationale supérieure des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte, 75006 Paris : *« Réalités ».***

– **Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris : *« Tendances (1970-1983) ».***

– **Galerie Georges Fall, 57, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris : *« Bertrand Goldberg ».***

– **Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle, 75007 Paris : *« Harry Wesse ».***

– **Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris : *« Walter Netsch ».***

– **Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi, 75006 Paris : *« Madeyski ».***

■ **La grande médaille 1983 de l'académie Balzac a été attribuée à Jean Marais pour son spectacle Cocteau-Marais, à l'Atelier.**

■ **Annie Girardot donnera la dernière représentation de « Marguerite et les autres » au théâtre Montparnasse, le 30 octobre. Son spectacle sera remplacé à partir du 3 novembre par la pièce de Paul Fuks « Comment devenir une mère juive en dix leçons », avec Marthe Villalonga et André Valardy qui se donne actuellement à la Gaîté-Montparnasse.**

■ **La chanteuse tzigane Valia Dimitrievitch est morte le 20 octobre. Elle était âgée de soixante dix-huit ans.**

[Née en Russie en 1905, elle voyage en Extrême-Orient et arrive en France *en 1927 où elle travaille* au cirque Bouglione avant de tourner une série de films (notamment *les Nuits moscovites* d'Alexis Granowsky). Dans les années 50, elle enregistre plusieurs 33 tours, et quitte la scène en 1981.]

NOTES

Cinéma

La folle équipée de « Papy... ».

Lorsque Michel Galabru, en vieux grognard de la guerre de 1914, et Jacqueline Maillan, en cantatrice dont les notes hautes brisent les coupes de champagne, se mettent à l'unisson de la troupe du Splendid, cela produit un sacré chambard. Les aventures de la famille Bourdelle (des musiciens célèbres), résistant aux Allemands, dans Paris occupé, par des exploits extravagants et souvent involontaires, vont faire croûler de rire la France entière.

La pièce de café-théâtre à l'origine du film a été entièrement remaniée. La mise en scène de Jean-Marie Poiré emporte, dans un tourbillon insensé, des situations invraisemblables et le crépitement des dialogues. *Papy fait de la résistance* est à la fois une parodie des mélos rétro, du mythe de Zorro et des comédies burlesques sur l'occupation.

Dominique Lavanant (toujours imprévisible !), Christian Clavier, Martin Lamotte, Gérard Jugnot et les autres renvoient la balle à des comédiens venus d'ailleurs, dont Jacques Villeret, absolument fantastique en demi-frère d'Hitler, chantant comme Julio Iglesias et faisant manger à ses hôtes forcés des œufs d'autruche à la coque. Délire tenu jusqu'à la fin, encore plus inattendu *que le reste. Ce n'est pas peu* dire...

JACQUES SICLIER.

★ **Voir les films nouveaux.**

Méditerranée

Entre un hommage à Visconti et une rétrospective du cinéma algérien, les films invités à Bastia au second Festival des films de cultures méditerranéennes, comme la *Maison de la mémoire* de Samy Pavel (Égypte) ou *Bandits à Orgosolo* de Vittorio de Seta témoignent de constantes : la montagne est dure, la femme sacrifiée, l'exil ou la révolte une fatalité, et le soleil brutal n'éclaire que la misère et le sang.

Hector de Carlos Perez Serre (Espagne), qui a recueilli le prix du public et le prix de la critique, raconte, avec d'évidentes références bunuelliennes, l'histoire atroce d'un berger allant de la solitude à la folie et de la folie au suicide. Le jury, présidé par Marie-José Nat lui a préféré l'efficacité d'*Une saison à Hakkari* (du Turc Erden Kiral), où l'on voit un intellectuel affronter un village demi-sauvage du Sud-Est ottoman. *Mi-figue, mi-raisin*, du Yougoslave Sdran Karanovic, a dû se contenter du prix spécial : pourtant dans cette histoire d'une Américaine entre deux garçons, à Belgrade, la fable personnelle se mêle avec autant d'émotion que d'humour à la fable collective et se dégage délibérément du musée Grévin des obsessions tragiques de la vieille Méditerranée.

Le jeune cinéma corse, encore à ses balbutiements, s'est vu encouragé par le prix du premier film attribué à *Santu Nicoli* (de Pierre Cangioni) qui vaut encore à Pierre Massimi le prix d'interprétation masculine pour un rôle difficile de vengeur malgré lui. Enfin la Corse n'était peut-être qu'un lointain souvenir dans *En haut des marches*, de Paul Vecchiali, avec Danielle Darrieux (prix d'interprétation féminine). Mais ici s'impose le poème et non la leçon.

BERNARD RAFFALLI.

Disques

Promotion pour Dylan

Bob Dylan en a *fini* avec Dieu, semble-t-il. Son nouveau 33 tours a pour titre *Infidels*. Pour marquer ce retour de croisade, la compagnie discographique C.B.S. a organisé le 25 octobre (veille de la sortie de l'album) une écoute publique.

Jamais on n'avait fait tant d'efforts autour d'un disque. Transformé en auditorium, le théâtre Adyar du square Rapp abritait également un petit musée Bob Dylan : pochettes de disques (épuisées aujourd'hui) des éditions originales, manuscrits, tee-shirts et badges, lunettes de l'artiste et photocopie de son acte de naissance. Sur des écrans vidéo, un programme continu. Et installé dans un fauteuil, tandis que des diapos défilaient, on pouvait entendre le nouveau-né.

C'était une fausse bonne idée : il faut vivre avec un disque pour l'apprécier à sa juste valeur. Impossible d'en être le spectateur. A première écoute, pourtant, on a l'impression que Dylan a retrouvé hargne et cœur au ventre, est soutenu par Mick Taylor (l'ancien guitariste des Rolling Stones), Sly Dunbar (batterie) et Robert Shakespeare (basse), le célèbre duo jamaïquain.

Simultanément, on célébrait, ce soir-là, l'excellente biographie d'Anthony Scaduto remise à jour par les éditions Christian Bourgois.

ALAIN WAIS.

★ ***Infidels* (C.B.S., 255 539).**

★ ***Dylan*, Christian Bourgois éditeur (512 pages, 100 F.).**

Jazz

Coup d'envoi

Au Théâtre de la Ville, Joanne Brackeen et Clint Houston, après le groupe de Paul Motian au Théâtre musical de Paris, ont ouvert le quatrième Festival de jazz de Paris. Coup d'envoi : coup de maître? La pianiste, cette fois, joue plutôt en force qu'avec son exubérance d'invention coutumière, ce qui paraît inspirer le même solo à quatre reprises au bassiste Clint Houston. La formule fragile et exigeante du duo reste ici contrainte à des thèmes assez limités. Mais, par leur énergie, Joanne Brackeen et Clint Houston ont emporté une bonne part du public.

En deuxième partie, le groupe Special Edition de Jack De Johnette a, sur une belle ovation, laissé aussi quelques regrets. Ils ne sont pas du même ordre. Nulle déception bien *sûr du côté de ceux qui considèrent* De Johnette comme un grand batteur (c'est une évidence) et un grand musicien (ce qui va souvent de pair). Ce qui surprend, c'est la façon dont il use sans compter son temps, en de longues suites ambitieuses, et sa manière de traiter sa propre culture. Séquences ouvertes, moments de free pur abandonnés aux saxophonistes, évocation minutieuse et disloquée de l'univers de Duke Ellington, De Johnette aborde les musiques noires avec une fraîcheur et une décontraction qu'il faut saluer.

Il s'entoure naturellement des meilleurs musiciens : Rufus Reid et un trio de jeunes et vieux routiers acquis au rayonnement du batteur, Marty Earlich, John Purcell et Howard Johnson. On a pu seulement, ici ou là, déplorer l'étirement du concert, peu courtoisement ramené à la raison par les lumières de la salle quand approchait minuit.

FRANCIS MARMANDE.

Musique

Aborigènes, adieu

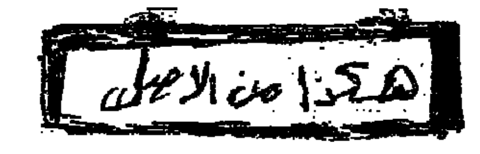
Après dix jours passés sous le ciel parisien pour le Festival d'automne, les aborigènes d'Australie ont regagné leurs villages. Ceux qui ont vu, au théâtre des Bouffes du Nord, leurs chants et leurs danses, n'auront pas de mots assez forts pour saluer cette grande première et rendre justice à l'audace et à la témérité de Joséphine Markovits qui a réalisé de bout en bout tout le « projet Australie » devenu réalité.

On n'oubliera pas de sitôt la sonorité profonde et entêtante du didjeridu, simple branche d'arbre évidée, sonnant comme une corne de brume, les bruissements secs des boomerangs utilisés comme des percussions claires, l'économie des chants resserrés sur quelques notes, les danses collectives d'une brièveté singulière, et surtout le principe de recommencer chacune d'entre elles jusqu'à ce que tous les participants soient satisfaits et décident d'un commun accord de passer à la suivante.

Ainsi peut-on dire que les aborigènes ont inventé l'une des formes les plus sophistiquées de notre pratique culturelle : l'atelier. On ne s'étonnera pas que certains des musiciens australiens d'avant-garde qui se sont produits au Centre Pompidou aient conservé un faible pour l'anti-spectacle, rejoignant en cela le courant néocagien qui est né aux États-Unis il y a vingt ans en réaction contre la forme autoritaire des concerts officiels. La démarche, comme toujours, est plus sympathi*que que le résultat, qui* laisse assez indifférent. Les aborigènes ont davantage le sens du spectacle ; il est vrai qu'on ne leur demande pas d'être modernes : tout est là.

GÉRARD CONDÉ.

■ **Le ciné-club Jacques Becker de Pontarlier (Doubs) présente cette année tous les films de Luis Bunel (du 28 octobre au 2 novembre), en présence de Freddy Buache, directeur de la cinémathèque suisse. C'est la première rétrospective organisée depuis la mort du cinéaste, le 29 juillet dernier. (Renseignements : (81) 39-18-69, ou (81) 39-17-88).**



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOMBEAUX DE POUPÉE. – Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), 20 h 30.
LES SERPENTS DE PLUIE. – Madeleine (265-07-09), 20 h 45.
LA RITE DU PREMIER SOIR. – Essaïon (278-46-42), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Moïse.
PETIT TEP (797-96-06) : Théâtre, à 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : Balthus, source et sources ; L'économie, transmission et réception de l'information. – Concert : 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du vingtième siècle (B. Bartok, A. Webern, M. Ravel, etc.). – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films B.P.I. ; à 13 h : Prélude pour un Théâtre des Dieux ; *16 h : Ph. Soupault et le surréalisme ;* 19 h : Toute la mémoire du monde ; 15 h : Productions vidéos du MNAM ; *18 h : Richard Serra. Films et vidéos.* – Théâtre : 20 h 30 : « Bosco ».
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) : 18 h 30 et 20 h 30 : *Jazz.*
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : l'Amour en visites ; 18 h 30 : Comédiens cherchent public pour mourir d'amour et plus si affinités.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : *Coup de soleil.*
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Misanthrope.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : le Pélican ; 18 h 30, 20 h 30 : Credo.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : l'Autre côté de la Lune ; A Lilian Gish.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : *les Trois Jeanne.*
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : *Vater Land.*
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre 20 h 30 : la Parodie ; Resserre 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain ; Galerie 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), *20 h 45 : Chacun sa vérité.*
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : l'Echo du silence ; 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress Hôtel.
ESSAION (278-46-42), I, 20 h 30 : A. Violetta.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. *18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre* ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : *Six heures au plus tard* ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 19 h 45 : *Mozartement vôtre* ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYCÉE BUFFON (307-85-80), 20 h 30 : Shakespeare au lycée.
LYCÉE TECHNIQUE, 233, bd Raspail (307-85-80), 20 h 30 : les Attentions particulières.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : *Le roi se meurt.*
MARIGNY, salle *Gabriel* (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le *Vison voyageur.*
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), *21 h :* Marguerite et les autres ; Petite Salle 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : *l'Extravagant* Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un *homme nommé Jésus.*
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Tartuffe ; II. 20 h 30 : Fando et Lys.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 23 h 30 : Roman-photos pour bonniches en délire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.
THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), *21 h : les Dames de fer.*
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay ; II. 21 h : les Exilés.
THÉÂTRE 13 (588-16-30), 21 h : la Femme indolente.
THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : *Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant* ; 22 h. : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : les Mots ; 21 h : la Nuit du 16 janvier.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : l'An 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), *18 h 15 : Welcome Pingouin ; 20 h :* Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : The débile show.
L'ÉCUME (542-71-16), *20 h 30 :* Toupie or not Toupie ; 22 h : J. Gaido Daniel ; 23 h : D. Boni.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) : 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : le Ticket.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hubert Ferdi ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), *20 h 15 :* Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les os.

La danse

MUSÉE GUIMET (723-64-85), 20 h 30 : Compagnie nationale de danse de Corée.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), 20 h : Voyage mémoire.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30) *20 h 30 : Ballet national des Philippines.*

XXIe Festival international de danse de Paris

THÉÂTRE DES *CHAMPS-ÉLYSÉES* (723-47-77), 20 h 30 : Ballets Jazz de Montréal.

Le music-hall

A *DEJAZET* (887-97-34), 22 h 30 : G. May.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : M. Le Forestier.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Giovanna Marini.
CONSERVATOIRE DU Ve ARRONDISSEMENT, 20 h 15 : Société de musique ancienne de Nice.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Gréco.
FORUM (297-53-47), 21 h : Una Ramos.
GYMNASE (246-79-79) 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41) 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopélia.

Jeudi 27 octobre

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 18 h 30 : Y. Theraulaz, G. Demaysoncel, L. Galeazzi.
85, RUE DE MOULIN-DES-PRÉS (824-55-37), 19 h 30 : les Bauls du Bengale.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. I. Stern (Debussy, Prokofiev, Ravel).
SALLE CHOPIN-PLEYEL, 12 h 30 et 15 h : M. Chemin.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. *H.* Iwaki (Haydn, Mozart, Strauss).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales, sol. O. Tchaïkovsky (Mozart).
EGLISE NOTRE-DAME DU LIBAN, 21 h : L. Caravassilis, Ch. Perrier-Layec (Bach).
HOTEL HEROUET, 20 h 30 : P. Schmalfuss (Chopin).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : R. Golani-Erdesz, V. Afanasiev.
CENTRE MANDAPA, 20 h 30 : Musique classique de l'Inde du Nord.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), Djiby Joumare.
BAINS-DOUCHES, 20 h 30 : Troy Tate ; 23 h 30 : soirée James Brown.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo (Venezuela).
DÉPOT VENTE (624-33-33), 21 h : R. Guérin.
ESPACE BALARD, 20 h 30 : A. Branduardi.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, Orphéon Celesta.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : M.-A. Martin, D. Borker, H. La Barrière, M. Pelzer.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Ganja et Azikmen.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : Quatuor de saxophones.
SAVOY (277-86-88), 21 h : J.-M. Bellec, F. Chassagite, D. Lemerle, P. Le Moal.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : G. Elbaz.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Marcia Maria Trio.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Morrigan.

Les Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Centre Georges-Pompidou (274-42-19), 20 h 30 : Bosco.
Théâtre de la Bastille (357-42-14), *18 h :* C'est du théâtre comme il était à espérer et à prévoir.
Th. Fontaine (874-74-40), 22 h : le Frigo.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

Concerts

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une épopée musicale sur le diable (Kagel).

Expositions

Arc (723-61-27), 13 h à 18 h : Leigh-Horba.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière 12 h à 20 h : A. et P. Poirier.

FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS (783-33-58).

Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Workshop de Lyon, G. Lewis ; 20 h 30 : Zaka Percussions, D. Lockwood Quintet.

1er FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE (678-98-29)

Villejuif, Th. R.-Rolland (678-98-29), 20 h 30 : la Commedia dell'arte.
Fontenay-sous-Bois, salle J.-Brel (877-75-00), 20 h 30 : l'Homme à la valise, Une belle journée.
Ivry, Théâtre (670-21-55), 20 h 30 : Masques et bouffons.
Maisons-Alfort, C.C. Charentonneau (376-25-77), 20 h 45 : Pell de Mascara.

En région parisienne

Aubervilliers, T.C.A. (833-16-16), 20 h 30 : Émile ne sera jamais plus cueillie par l'anémone.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Mariage.
Chelles, C.A.C. (421-20-36), 20 h 45 : le Prix Martin.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : M. Ogeret.
Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81) 20 h : les Paravents.
Neuilly, *Athlétic (624-03-83), 21 h : le Remora.*

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Amour autour de la maison, de P. de Herain ; 19 h, Hommage à Lillian Gish : Miss Susie Slage's, de J. Berry ; 21 h, Carte blanche à Marcel Bluwal : la Mère, de V. Poudovkine.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Fauteuil 47, de F. Rivers ; 17 h, le Club des soupirants, de *M. Gleize ; 19 h,* Studio Bela Balazs (Films de fiction) : Souvenir d'Amérique, de G. Body.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Colisée,* 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 18e (522-47-94).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, *6e (544-28-80).*
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. *Odéon,* 6e (325-71-08).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain-Village, *5e (633-63-20) ; Hautefeuille,* 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, *5e (326-58-00) ; Marbeuf,* 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaité Rochechouard, 9e (878-81-77) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné 1, 10e (770-21-71).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, *9e (770-47-55).*
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Movies, 8e (260-43-99) ; *Épée de Bois, 5e (337-57-47)* ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Capri, 2e *(508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46) ;* Montparnos, 14e (327-52-37).
EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Montparnasse Pathé,* 14e (320-12-06).
LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *Pathé Clichy,* 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Bienvenüe Montparnasse,* 15e (544-25-02). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e *(354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).*
LE GÉANT (All., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE *(Fr.) : Ciné* Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *U.G.C.* Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e *(720-76-23)* ; Normandie, 8e (359-41-18) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e *(296-80-40)* ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PATRICIA (Aut., *v.f.*) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).
RACKET (A., v.o.) (*) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). – V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.C.G. Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
LA SCARLATINE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
STAYING ALIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (562-45-76) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Paramount Orléans,* 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.).
TENDER MERCIES (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LE GRAIN DE SABLE, film français de Pomme Meffre : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; *Olympic-Entrepôt,* 14e (545-35-38).
LE MARGINAL, film français de Jacques Deray : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 2e (354-07-76) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Paramount-Galaxie,* 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont-Convention,* 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; *Wepler-Pathé,* 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE, film français de Jean-Marie Poiré : Forum-Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-62-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UN BRUIT QUI COURT, film français de Jean-Pierre Sentier et Daniel Laloux : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SPECTACLES

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

BEN HUR (A., v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) H. sp. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) H. sp. : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) H. sp. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

EDITH ET MARCEL (Fr.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (H. sp.), 1er (260-43-99).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp., Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LAURA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-58).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PETER IBBETSON (A., v.o.) : Logos III, 5e (326-84-65).

THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (326-84-65).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

VAMPYR (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

DINO RISI (v.o.) : Studio de la Contrescarpe (325-78-37) : 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 : le Fanfaron.

HOMMAGE A TOURGUENIEV (v.o.) : Cosmos (544-28-80) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : l'Ermite.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66) : 15 h 30 : le 7e Sceau ; 17 h. : le Visage.

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action Lafayette (878-80-50) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Carmen Jones.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ITALIE - 1940-1960 - (v.o.) Olympic Marylin (545-35-38), 15 h, 18 h, 20 h, 22 h : Stromboli.

WOODY ALLEN (v.o.) : Action Écoles 5e (325-72-07) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander.

MAX BROTHERS : Action Écoles 5e (325-72-07) : Panique à l'hôtel.

PROGRAMME GUY DEBORD - Studio Cujas 5e (354-89-22), la Société du spectacle + court métrage : Sur le passage de quelques personnes à travers une assez courte nudité du temps.

MISOGUCHI (v.o.) - 14 Juillet-Parnasse (326-58-00), 16 h 45, 19 h 15, 21 h 50 : la Vie d'Oharu *femme galante*.

MOCKY - République Cinéma 11e (805-51-33) : 18 h : les Vierges ; 16 h, 22 h : l'Etalon.

PAUL VECCHIALI - Studio 43, 9e (770-63-40) : 20 h : les Ruses du diable plus les Roses de la vie ; 18 h : Mélodie et Change pas de main ; 22 h : Archipel des amours.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS - Studio 43, 9e (770-63-40) : Une vie déprimante, la Soupe tiède, Pluie battante, Toutes les nuits, le Facteur Zazar.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opera Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), 22 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All. v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.

LES MONSTRES ATTAQUENT LA VILLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-48-65), 22 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 5.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.

STELLA (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 20.

YOL (Tur., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

COMMUNICATION

Jeudi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : On ne le dira pas aux enfants.
De P. Ducrest. Avec A. Belli, M. Constantin, A. Pousse...
Un groupe de locataires conçoit un hold-up à des fins très louables.

22 h 10 Au-delà de l'histoire : Ces hommes du désert froid.
Emission de R. Clarke et J. Audoir, réal. T. Patry.
Coproduction des télévisions francophones. « Les nuits de l'Arctique oriental » (télévision canadienne).
L'origine des populations Inuit, les hommes venus du froid, à partir des dernières découvertes archéologiques.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Martin Eden, réal. G. Battiato.
L'un des plus beaux romans de Jack London : les aventures dramatiques de Martin Eden, l'archétype de l'individualisme nietzschéen, opposé aux valeurs bourgeoises.

21 h 40 Enquête publique : La science de la pub, émission de L. Broomhead.
Une émission en direct, avec la collaboration des téléspectateurs, orchestrée par un Laurent Broomhead plus sémillant que jamais, assenant au public une avalanche de tableaux lumineux, de vidéos acidulées, d'écrans... un étalage de médias qui frise le délire.

22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa, de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film vénézuélien : L'entreprise pardonne un moment de folie.
Film vénézuélien de M. Walerstein (1978), avec S. Diaz, E. Mondolfi, R. Briceno, M. Escalona, A. Calderon (v.o. sous-titrée).
Après vingt ans de bons services, un ouvrier spécialisé brise des machines et appelle à la révolte. L'entreprise le fait « généreusement » soigner par un psychiatre pour l'amener à se soumettre. Bien que présenté au Festival de Cannes 1979 à la Quinzaine des réalisateurs, ce film politique et social sera une découverte.

22 h 10 Témoignages.
Avec Mauricio Walerstein, réalisateur du film ; Atahualpa Lichy, cinéaste ; Jean-Pierre Clerc, collaborateur au Monde.

22 h 40 Journal.

23 h 05 Prélude à la nuit.
Sonate de Beethoven, par J.-B. Pommier, piano.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Raconte-moi la mer.
17 h 21 Le poète et l'enfant.
17 h 33 Anti-rouille.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Présence du théâtre, avec J.-L. Cochet.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h Procès pour l'ombre de l'âne, de F. Dürrenmatt, avec C. Nicot, P. Trabaud, Y. Clech, D. Paturel.
21 h 45 Profession : spectateur, Guy Dumur.
22 h 30 Nuits magnétiques : la marche.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : *la Passion de Gilles,* opéra de P. Boesmans, interprété par l'Orchestre de l'Opéra de Bruxelles, dir. P. Bartholomée, sol. C. Farley, P. Gottlieb, C. Alliot-Lugaz, A. Oliver...
23 h Fréquence de nuit : œuvres de Thiriet, Fauré...

Vendredi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
16 h 30 Croques vacances.
18 h Série : Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : L'académie des bas arts.
Émission proposée par P. Bouteiller.
Avec Chagrin d'amour, Robert Brauche, Pierre Desproges, Joe Turner, Françoise Hardy... Une émission joliment mise en images par Jean-Christophe Averty.

21 h 40 Série : les Uns et les Autres,
de Claude Lelouch.
La chanteuse Sarah Gleen, après un bref succès, connaît la descente aux enfers, Edith commence une carrière de speakerine. L'histoire sur fond de music-hall, un rythme enlevé, quelques longueurs...

22 h 40 Passions-Passions.
Magazine de P. Desfons et A. de Gaudemar.
Le visage d'Alice : photos et dessins de Lewis Carroll ; le bloc-notes de Régine Desforges ; art et mode ; mille feuilles : le Vol des oiseaux, *de l'écrivain Jacques Teboul.*

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Le cinéma, reflet d'ailleurs.
14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
15 h 45 Reprise : Enquête publique (diff. le 27 oct.).
16 h 45 Itinéraires.
Soudan : les Nuers du Sobat.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les Brigades du Tigre.
Les années folles : le fantôme de Noël, réal. V. Vicas.
1927. L'affaire Sacco et Vanzetti bouleverse le monde entier, le journaliste Alphonse Moulin attaque avec virulence les différents gouvernements français. Un feuilleton allègre, un « Borsalino » grand modèle.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La peur et la mort ». Avec Philippe Ariès (Images de l'homme devant la mort) ; *Jean Delumeau* (le Péché et la Peur) ; *Anne Louvel* (la Mort et quelques avantages) ; *Michel Vovelle* (la Mort et l'Occident, de 1300 à nos jours).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Eisenstein) : La Grève.
Film soviétique de S.M. Eisenstein (1924), avec M. Chtraukh, G. Alexandrov, M. Gomarov, A. Antonov, I. Klioukvine (N. Muet, redif.).
En 1912, les ouvriers d'une usine métallurgique se mettent en grève, pour obtenir un meilleur salaire et des conditions de travail plus humaines. Cette grève sera férocement réprimée. Premier film d'Eisenstein, destiné à rappeler les luttes du prolétariat sous le régime tsariste. Invention d'un style lyrique pour une épopée révolutionnaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi grand public : Un caddy nommé désir.
Magazine d'information d'A. Campana.
En direct du centre commercial du Grand-Var, à Toulon. Patrick Camus et Jean-Charles Eleb, installés au cœur du supermarché qui continuera de fonctionner, interrogeront des cadres, des employés, des ouvriers, des mères de famille, des chapardeurs furtifs. Cette soirée sera entrecoupée de variétés : Laurent Voulzy, Rose Laurens, Jean-Luc Lahaye...

22 h 35 Journal.

22 h 50 Flash 3.
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Les pionniers de la photographie. L'actualité des expositions et de l'édition. Portrait : Martine Barrat. Reportage d'Olivier Bressy.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate n° 2 en mi bémol majeur, de Brahms, par H. Boschi, piano, et A. Angster, clarinette.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 30 Orchestre de l'Ile-de-France.
17 h 44 Quand les pinceaux s'en mêlent.
18 h Les oiseaux de mer.
18 h 30 Autour de... l'institution culturelle parisienne.
18 h 55 Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Charme noir », de Y. Queffelec.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : Jean Heroard, le médecin de Louis XIII.
18 h 30, Feuilleton : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la micro-informatique.
20 h, Relecture : Charles-Albert Cingria, par H. Juin, textes lus par D. Paturel, J. Bollery et M. Sarcey.
21 h 30, Black and blue : colin maillard, voix d'hommes, voix de femmes.
22 h 30, Nuits magnétiques : 140 ou la cité.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Villa-Lobos.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de R. Schumann, Prokofiev par C. Golberg, violoncelle, M. Fohr, piano.
14 h 4, Equivalences.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Beethoven, Moussorgski.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-concert : œuvres de Abel, Sainte-Colombe, Hume par J. Savall, viole de gambe.
20 h, Concert (en direct de Baden) : « les Créatures de Prométhée » (ouverture), de Beethoven, « Concerto pour piano et orchestre n° 1 », de Liszt, « Symphonie n° 6 », de Prokofiev par l'Orchestre de Baden-Baden, dir. M.-W. Chung, sol. M. Argerich.
22 h 15, Fréquence de nuit : feuilleton « La voix n'est pas un organe » : E. Schwarzkoff ; 23 h 10, Les châteaux : château de Saint-Cloud.

TRIBUNES ET DÉBATS

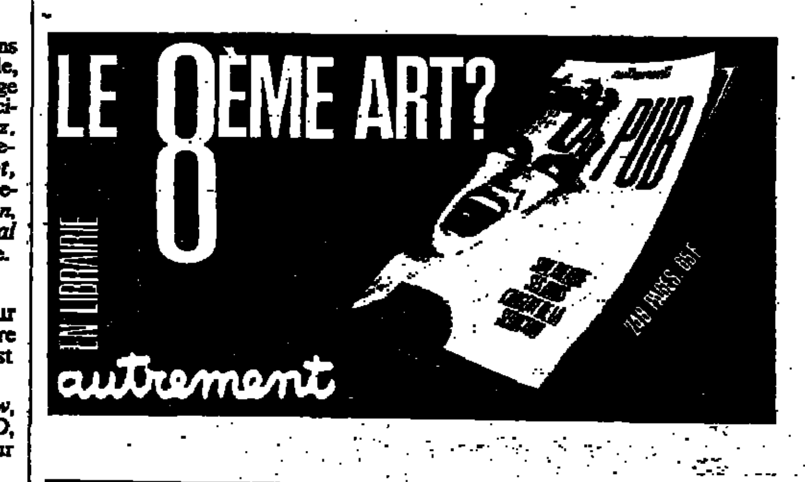
JEUDI 27 OCTOBRE

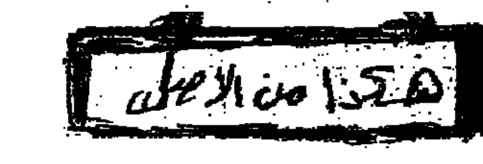
– Dans le cadre des émissions consacrées à l'Assemblée nationale, T.F. 1 diffuse à 19 h 35 un reportage sur l'activité de député. Y participent : *Mmes Véronique Neiertz,* député socialiste de la Seine-Saint-Denis, *Colette Goeuriot,* député communiste de la Meurthe-et-Moselle, *MM. Philippe Seguin,* député R.P.R. des Vosges, et *Pascal Clément,* député U.D.F. de la Loire.

VENDREDI 28 OCTOBRE

– *M. Marcel Debarge,* sénateur de la Seine-Saint-Denis, secrétaire national du parti socialiste, est l'invité d'Inter-Matin à 7 h 40.

– *M. Amadou Mahtar M'Bow,* directeur général de l'UNESCO, participe au journal de 13 h., sur TF1.





COMMUNICATION

Vu

Ni psy ni show

Si elle a voulu faire scandale, bousculer les conforts hypocrites, traquer le refoulé, rallumer la guerre des sexes, raviver culpabilités ou révoltes, Pascale Breugnot a gagné son pari. Une femme de trente-huit ans qui revendique clairement le droit à la jouissance, reproche à son mari de ne pas la satisfaire et prend un amant : ça passe mal à la télévision. Surtout quand on ne peut pas la ranger dans la catégorie des intellectuelles féministes marginales. Un homme sommé d'être « à la hauteur » et qui visiblement n'y arrivera jamais dans ces conditions, ce n'est pas non plus facile à regarder. « Psy Show » va faire causer dans les chaumières, dans celles au moins qui, attirées par l'odeur de soufre, auront résisté au mélo larmoyant programmé juste avant.

Pascale Breugnot aime la télévision qui dérange, celle qui mélange les genres, brouille les frontières et prend le risque de déplaire. On ne peut vraiment pas lui en vouloir. Ce qu'on peut lui reprocher en revanche, c'est de ne pas être allée jusqu'au bout de sa provocation. Face à la confession sincère et attachante de Viviane et de Michel, de « Psy Show » met en place un dispositif ambigu. A qui s'adressent vraiment les questions à double sens du psychanalyste Serge Leclaire, les lourdes allusions d'Alain Gillot-Pétré, les images chargées de symboles et de références de Denis Chegaray et Bernard Bouthier ? A ce couple de pompistes ? A tous ceux qui, comme eux, pataugent dans leurs problèmes sans connaître les arcanes de la psychanalyse, le moi, le ça et tout le fatras ? Ou à cette France intellectuelle et « branchée » qui, elle, a lu et sait interpréter.

Si c'est à ce public-là que « Psy Show » offre en pâture une tranche de vie naïve et bien saignante, l'émission tient plus des jeux du cirque que de l'analyse. Si elle a d'autres ambitions, mieux vaut se débarrasser de ce dispositif en clin d'œil parfaitement méprisant et pervers.

Restent Viviane et Michel. Qu'ont-ils gagné à cette confession publique ? Venus, confiants, pour trouver une solution à leur problème « mécanique », ils sont repartis avec quelques conseils, vagues et élégants, sur la libération de leurs pulsions. Certes, la psychanalyse se fait un principe thérapeutique de ne pas répondre à la demande. Mais, cette fois, dans la différence entre l'offre et la demande, c'est surtout la télévision qui a fait des bénéfices.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *L'hebdomadaire « Travail social actualités »* (T.S.A.) a été lancé le 7 octobre. Chaque vendredi, ce nouveau média patronné par *Liaisons sociales* – uniquement servi par abonnement – se propose de *« devenir le lieu d'information privilégié du travail social, parce que la place qu'il prend dans la société est de plus en plus importante »*. Il comprend une rubrique juridique accessible au grand public ainsi que des *« informations pratiques »* sur les projets gouvernementaux, les stages, les colloques, une bibliographie, etc.

★ *Travail social actualités*, 5, avenue de la République 75541 Paris Cedex 11. Tél. : 805-91-05. (Abonnement 1 an : 190 F.)

● Grève à « Radio Nord-Est ». – Six dans 13 m², difficile de travailler, surtout quand il y a cinq journalistes sur le nombre et un seul téléphone. Les journalistes de « Radio Nord-Est », radio régionale de Radio-France dont le siège est à Nancy (et qui couvre Lorraine et Champagne-Ardenne) sont en grève « illimitée » depuis mardi 25 octobre, pour obtenir *« dans l'immédiat »* des locaux plus grands et de meilleures conditions de travail. Depuis la séparation d'avec FR 3, les personnels de « Radio Nord-Est » continue de travailler dans les bâtiments de FR 3, où ils sont beaucoup trop à l'étroit. Ils sont soutenus par les différents syndicats (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.).

LE CABLE A MONTPELLIER

Je ne crois pas à une « télé-mairie » nous déclare M. Georges Frêche

Le protocole d'accord que vient de signer le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, avec le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau (le Monde du 19 octobre), place la capitale du Languedoc-Roussillon à l'avant-scène du câblage de la France en fibres optiques. La municipalité de gauche souhaite ouvrir le réseau à de nombreux partenaires. Sans impérialisme.

De notre envoyé spécial

Montpellier. – *« Le câble en fibres optiques à Montpellier, c'est un fantastique coup technique et un coup de marketing, pour faire parler de notre ville dans le monde entier. »* M. Georges Frêche, la « locomotive socialiste » du Languedoc, n'oublie pas qu'il est diplômé d'H.E.C. en même temps que professeur de droit romain. Quoi de mieux, à la veille des fêtes du millénaire de Montpellier (1985), que d'en faire un symbole de la révolution de la communication ? L'historien rappelle que sa région a raté celle, industrielle, du dix-neuvième siècle, il veut que l'on tire un trait définitif sur l'équation *Languedoc = vigne : 67 % de l'activité régionale en 1947, 14 % aujourd'hui...*

Montpellier a voulu frapper fort. *On câblera toute la ville*, en commençant par les quartiers d'Antigone et de La Paillade, pour lesquels les infrastructures ont été déjà prévues. *Le reste suivra : 20000 prises* au total, dont on s'engage à payer la moitié. La ville doit verser 1 500 F sur les prix de référence de 5 000 F par prise fixée par les P.T.T. (1), soit 15 millions de francs pour 10000 prises. Une somme supportable pour une collectivité dont le budget primitif pour 1983 est de 1 milliard de francs, dont 162 millions en investissements.

Les travaux commenceront en janvier 1984. La direction générale des télécommunications (D.G.T.) prévoit l'installation de 2000 prises pour la *fin 1985, 7000 à 8000* pour la fin 1986. Le temps pour la ville d'organiser les montages juridique et financier de la société d'exploitation et de *prévoir* l'essentiel : que fera-t-on avec ces « tuyaux » ? C'est le but de l'Association pour l'étude et la réalisation du réseau câblé (APERCABLE), que préside M. Max Lévita, conseiller municipal et professeur d'économie à l'université des sciences et techniques du Languedoc. Un homme qui saura faire le lien avec les conseils général et régional, associés au projet. Avec la D.G.T., la Caisse des dépôts et consignations et l'IDATE (2), les trois collectivités locales forment le « noyau dur » d'APERCABLE, que MM. Frêche et Lévita veulent ouvrir à tous les partenaires possibles : presse locale et régionale, FR3, organismes financiers, universités, entreprises audiovisuelles locales (notamment Vidéo-animation Languedoc), etc. *« On attend des propositions »*, déclare M. Lévita. *« Notre ville compte beaucoup d'associations,* remarque M. Frêche, *c'est un atout avec lequel il faudra aussi jouer. »*

A Montpellier, comme ailleurs, la grande question est en effet la production de programme locaux. *« Si la multiplication des chaînes est un élément important pour s'abonner »*, reconnaît le maire, elle ne saurait être ici la panacée. On pense déjà beaucoup à utiliser les possibilités en matière de formation (médecine, informatique, langues) ; on compte sur un développement des entreprises locales de production audiovisuelle ou de services informatiques ; on estime qu'il faudra utiliser les ressources culturelles du cru, comme la troupe de Jérôme Savary ou l'orchestre symphonique. Un maître-mot : *« s'associer »*.

Et l'information municipale ? r le leur. Mais je ne crois pas à « télé-mairie ». L'ennemi de la démocratie, c'est le monopole. »

Y. A.

(1) Selon la municipalité, aux 50 millions de francs prévus pour 10000 prises, il faut ajouter 25 millions de francs pour la mise en place des câbles. *Ces chiffres sont sans doute sous-estimés.*

(2) Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie.

● *Canal Plus : pas de taxe de raccordement.* – L'agence Havas précise que, contrairement aux informations données à la conférence de presse de M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication *(le Monde* du 27 octobre), l'abonnement à la quatrième chaîne ne donnera pas lieu à la perception d'une taxe de raccordement. A la pose du décodeur permettant de recevoir les émissions de Canal Plus, les abonnés devront verser un dépôt de garantie de 250 F à 300 F, *dépôt qui leur sera* rendu s'ils décident de résilier leur abonnement.

● *Au « Matin de Paris »*, M. Claude Perdriel, *directeur de la* publication, vient de confier à deux collaborateurs du journal, MM. Guy Claisse et Vincent Lalu, la direction de la rédaction. En 1982, M. Perdriel s'était déjà effacé au bénéfice de M. Jean-François Kahn, mais il avait repris la *direction de la rédaction* au début de cette année après le départ de M. Kahn. M. Guy Claisse était codirecteur de la rédaction et M. Vincent Lalu *rédacteur* en chef du magazine.

SPORTS

ALPINISME

Pierre Beghin conquiert le troisième sommet du monde

Un alpiniste français, Pierre Beghin, âgé de trente et un ans, a réussi, le 17 octobre, l'ascension en solo du Kangchenjunga (8 586 m), troisième sommet du monde situé au Népal, par la face sud-ouest. Pierre Beghin dirigeait une expédition de cinq membres (dont deux femmes), qui sont restés au camp de base pendant son assaut final.

De leur côté, six Américains appartenant à une expédition de vingt-quatre membres ont conquis l'Everest (8 848 m) par le versant chinois, où l'équipe de douze membres du guide chamoniard Yannick Seigneur est en difficulté à cause du mauvais temps.

Deux Japonais, Hiroshi Yoshino et Hironobu Kamuro, qui avaient atteint le sommet du « toit du monde » par le versant népalais, le 9 octobre, ont trouvé la mort alors qu'ils redescendaient à leur bivouac.

Un Australien, Mark Moorhead, est également mort en glissant sur les pentes du Makalu (8 481 m), tandis que le Britannique Robert Utley a succombé à une pneumonie au cours d'une expédition sur l'Annapurna.

Au total, quinze alpinistes sont morts dans l'Himalaya depuis le début de la saison d'escalade.

GYMNASTIQUE. – *Les gymnastes chinois sont devenus, le 26 octobre à Budapest, champions du monde par équipe. Ils ont devancé de 0,15 point les Soviétiques, tenants du titre depuis quatre ans ; de 2,60 points les Japonais, anciens maîtres de la spécialité. Au classement individuel, le Chinois Tong Fei a pris la première place avec 118,70 points devant le jeune Soviétique Dimitri Belozertech (118,65 points) et le Chinois Li Ning (118,40 points). L'équipe de France, qui termine neuvième, a obtenu sa qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles.*

RUGBY. – *L'équipe australienne de rugby, les Wallabies, a gagné, le 26 octobre à Strasbourg, le premier match de sa tournée en France. La sélection nationale s'est inclinée (18-16) au terme d'un match dur. Les Wallabies ont marqué deux essais, par Ella et Hanley, transformés par Campese, un drop de Gould et un coup franc de Campese. Les Français avaient ouvert la marque avec deux essais par Laffont et Pardo, dont un transformé par Lescarboura, deux pénalités par Moth et Lescarboura. Le prochain match aura lieu le 29 octobre au Creusot contre la police.*

VOILE. – *Après huit jours, vingt et une heures six minutes et trente-trois secondes de navigation, le grand trimaran* William-Saurin *d'Eugène Riguidel a viré en tête aux Canaries, le 26 octobre, dans la course en équipage La Baule-Dakar. Il était suivi par trois catamarans* Elf-Aquitaine *de Marc Pajot,* Charente-Maritime *de Philippe Pallu, et* Jet-Service *de Patrick Morvan.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Fiançailles

– Mlle Françoise PELLICCIA
et M. Olivier CHAILLOUX,

sont heureux de faire part de leurs fiançailles,
le 26 octobre 1983.
Nogent-sur-Marne.

Mariages

– Marilyne
et Jean-Claude COHEN
sont heureux de faire part de leur mariage,
le 9 octobre 1983.

– On nous prie d'annoncer le prochain mariage de
Pierre-Marie POULIZAC,
fils du docteur
et de Mme Henri Poulizac,
et de
Françoise HOEPFFNER,
fille de M. et Mme Jean-Louis Hoepffner,
qui sera célébré, à Darney (Vosges),
le samedi 29 octobre 1983.
15, rue Pelié,
75011 Paris.
Dombasle-devant-Darney,
88260 Darney.
58, rue de Phalsbourg,
54000 Nancy.

Décès

– M. et Mme Gilbert Benzonana
et leur fils René,
ses enfants et petit-fils,
M. Benzonana, son frère,
Mme Benjamin,
Mme Perez et familles,
ses sœurs, neveux et nièce,
Les familles Béar, Benzonana, Besso, Cordova, Guéron, Liberman, Moscovici, Razon et Sixtus,
ses cousins, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 octobre 1983, de leur regretté,

Michel BENZONANA.

On se réunira vendredi 28 octobre 1983, à 9 h 30, au reposoir de « La Colline », 181, route de Saint-Antoine, Saint-Antoine-Ginestière, 06 Nice.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, *bis*, chemin des Semailles,
Grand-Lanzy,
Genève (Suisse).

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 25 octobre 1983, à Saint-Calais (Sarthe), du

général (C.R.)
Maurice DE L'ESTOILE,
dont les obsèques seront célébrées le vendredi 28 octobre 1983, à 15 h 30, en l'église de Conflans-sur-Anille (Sarthe).

[Né le 16 août 1903, à Pamiers (Ariège) et ancien élève de Polytechnique, Maurice de l'Estoile, *prisonnier en juin 1940*, travaille, à partir d'octobre 1942, au service diplomatique des prisonniers de guerre en Allemagne. A la libération, il sert au Maroc et, en 1947, il commande le 8e régiment de cuirassiers. Affecté en 1950 au Sud-Vietnam, il devient chef d'état-major au commandement supérieur des troupes du Maroc en 1952.

Avec le grade de colonel, Maurice de l'Estoile est, en 1956, représentant français au groupe d'études tactiques inter-alliées et, en 1957, chef de la division *sécurité-renseignement*, à l'état-major du commandement en chef des forces alliées Centre-Europe. *En avril 1959*, il est promu général de brigade en deuxième section (cadre de réserve).]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Sophie Estin,
Marc et France Fiszman
et leurs enfants,
Colette Estin,
Catherine et Bebs Barros
et leur fils,
Et toute la famille,
font part du décès, le 25 octobre 1983, du

docteur Abraham ESTIN.
Jérusalem. Viroflay. Paris.

– Les familles Paquier, Ferrière, Michel Broujean,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Ange FERRIÈRE,
survenu le 20 octobre 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Charles Micflikier,
son épouse,
M. Marc Micflikier,
M. et Mme David Lehtman
et leurs enfants,
M. *et* Mme Serge *Rozine*
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Charles MICFLIKIER,

décédé, le 25 octobre 1983, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 octobre 1983.

On se réunira à 14 h 15 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Charles-Milord »,
23, rue des Francs-Bourgeois,
75004 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Charles MICFLIKIER,
survenu, le 25 octobre 1983, à l'âge de soixante et onze ans.
L'inhumation aura lieu le vendredi 28 octobre 1983, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.
Ses amis, anciens du 2e détachement juif F.T.P. de Paris,
*Et de la compagnie F.F.I. Marcel-*Rajman.

– *Peter* Szikla,
Janos Szikla,
Ses frères,
Andrew, Marcelo, *Tommi, Peter*,
Sa sœur, Anna,
Ses neveux et nièce,
Eva Marsovszky,
Sa tante,
Aimée Soulat,
Sa famille et tous ses amis,
font part du décès du
docteur Gabor SZIKLA
neurochirurgien à l'hôpital Saint-Anne,
maître de recherches au C.N.R.S.,
survenu, le 25 octobre, à l'âge de cinquante-cinq ans,
Ses obsèques seront célébrées le vendredi 28 octobre, à *10 h 30*, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, rue de Cronstadt, 75015 Paris, suivies de l'inhumation au cimetière de Bagneux.
4 *bis*, villa Santos-Dumont,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 26 octobre 1983, du

docteur Claude WAPLER,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

De la part de
Mme Claude Wapler, son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Clertan,
Jacques, Marc, *Stéphanie et* Claire Wapler, ses enfants,
Mme Jean-Jacques Wapler,
M. et Mme Arnauld Wapler.
M. et Mme Dominique Wapler.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 octobre, à 10 h 30, à l'oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-8e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
92, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Anniversaires

– Une commémoration du centenaire de la naissance d'Henri Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, mort en déportation, aura lieu le samedi 5 novembre 1983, à 15 heures, au Collège de France, salle 6.

– *En ce premier anniversaire du* retour à Dieu du

Père Marcel MINGAM,
secrétaire général
du Congrès eucharistique international
de Lourdes
(16-23 juillet 1981),

une prière, une pensée, sont demandées à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec l'Eucharistie qui sera célébrée le dimanche 30 octobre 1983, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Ses amis se souviendront qu'il est devenu ce qu'il célébrait.

« Pain rompu pour un monde nouveau. »

– Depuis deux ans que nous a quitté

Jean-Marc SALOMON,
son merveilleux souvenir reste toujours présent dans la pensée de sa famille et de tous ses amis.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

recruter à haut niveau

Bâtiment - Travaux Publics — **250 / 300000**

Paris. L'un des premiers groupes français du Bâtiment et des Travaux Publics, intervenant en France et à l'étranger, recherche le Responsable du recrutement de ses Cadres supérieurs.

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines et en liaison avec les responsables hiérarchiques des différentes divisions, il devra assurer de façon efficace le recrutement des cadres supérieurs du Groupe en ayant pour objectif essentiel de recruter les meilleurs : détermination des profils, choix des méthodes de recrutement, sélection des candidats, gestion des dossiers...

Par ailleurs, homme de contact et de marketing, il devra, en vue du recrutement, promouvoir l'image du Groupe et entretenir des relations avec l'extérieur (écoles, associations, organismes professionnels...) afin d'attirer en permanence les futurs talents dont ce Groupe a besoin pour se développer.

Ce poste convient à un homme de formation supérieure, dynamique, entreprenant et compétent, possédant un sens psychologique certain et une expérience réussie dans le recrutement des cadres de haut niveau acquise en cabinet ou en entreprise. La connaissance du BTP serait un atout.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 13091/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

En raison des perturbations de courrier liées aux grèves des tris postaux, il est recommandé également de téléphoner au (1) 657. 13. 00, poste 2967.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

PETITE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS

CONSULTANTS RÉALISATEURS EN SYSTÈMES D'INFORMATION
(Est de Paris)

Recherche collaborateurs Ingénieurs même débutants pour participer à la conception et la mise en œuvre d'applications informatiques dans des organismes moyens ou gros.

Une expérience informatique est souhaitée mais non indispensable. Un diplôme IAE sera apprécié. Ces postes exigent une grande autonomie, une forte puissance de travail, un sens de l'initiative et de l'organisation.

Envoyer C.V. + photo s/nº 7.052 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS

Impte Société d'Éditions de littérature générale recherche son

DIRECTEUR CCIAL

Agé d'au moins 28 ans et disposant d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans le secteur du livre ou de la presse, il sera notamment chargé de l'animation d'une équipe de représentants exclusifs et des relations avec les diffuseurs.
Son aisance dans les rapports humains, sa diplomatie et également sa détermination à réussir sont ses atouts.
Env. C.V. + lettre de motivation manuscrite + photo à :
N.O.E.
216, Bld St-Germain, Paris 7e.

Cherche *PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES*
Pour classes de 3e. Sous contrat. Possibilité logement.
Collège de Juilly.
Téléphone : (16-6) 436-23-85.

Collaboratrice journal, cherche étudiante pour s'occuper enfant 7 ans — 16 h 30 — 19 h 30 ANTONY près Cité Universitaire, mº RER : Croix-de-Berny ou Parc de Sceaux.
Téléphone : 660-13-19.

Centre d'animation parisien

recherche

pour sa DIRECTION

Candidat (e) ayant une bonne expérience de l'animation en milieu urbain, intéressé (e) par les actions de formation (B.A.F.A.) et (B.A.F.D.) et doté (e) de bonnes... qualités de *gestionnaire, Envoyer. C.V. manuscrit détaillé et prétentions.*

Ecr. s/nº 2241 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMENT CHERCHER UN EMPLOI OU EN CHANGER ?

par Marc SIBOLD et Daniel ROBIN.

Pour améliorer l'efficacité d'une recherche, il est nécessaire de la préparer et de la conduire en essayant de faire le moins d'erreurs possibles.
La réussite est plus rapide lorsque la préparation est bien conduite. Souvent - trop souvent même - en raison du désir compréhensible de trouver rapidement un travail, les demandeurs d'emplois mènent leur recherche de façon désorganisée et inadaptée, compromettant du même coup leurs chances de réussir. Cet échec a pour effet d'accroître leur desir de trouver "vite" ; ce qui de nouveau compromet d'autant la reussite de nouvelles tentatives.

Une Entreprise qui recrute un collaborateur suit une succession d'étapes précises. Elle applique généralement une méthode définie et connue.

Il doit en être de même pour les demandeurs d'emploi. La recherche d'un poste doit s'effectuer en suivant une méthode et des étapes bien définies.

COMMENT CHERCHER UN EMPLOI? COMMENT LE FAIRE AVEC MÉTHODE? COMMENT LE FAIRE EN ESSAYANT DE METTRE LE MAXIMUM D'ATOUTS DE SON COTÉ?

Tel est le but du guide rédigé par Marc SIBOLD, responsable de recrutement en Entreprise, avec la collaboration de Daniel ROBIN, spécialiste en Petites Annonces de recrutement, auprès duquel vous pouvez vous procurer le guide :

"COMMENT CHERCHER UN EMPLOI OU EN CHANGER"

Frais : 20 F. Chèque à l'ordre d'HAVAS RÉGIES P.A. et à expédier à : HAVAS - "GUIDE DE l'EMPLOI" 127, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-sur-SEINE

ORGANISME DE SECURITE SOCIALE à compétence Nationale recherche

JURISTE

possédant une solide formation en Droit du Travail, sanctionnée par un diplôme du niveau minima de la Maîtrise. Une expérience professionnelle dans la fonction Personnel serait appréciée. Le candidat devra être disponible au 15 Novembre.
Rémunération annuelle brute à l'embauche variable en fonction des compétences du candidat retenu : de 145.000 F à 153.800 F avec avancement ultérieur dans la limite de 40% du salaire d'embauche, échelonné sur une durée de 10 à 12 ans. Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'idendité sont à adresser à :
Mr. le DIRECTEUR de l'U.C.A.N.S.S.
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
Boites 45 et 46
75755 PARIS CEDEX 15

capitaux propositions commerciales

INVESTISSEMENT PIERRE
Prêt P.L.A. 6,88 %
Rendement élevé
MICHEL LAURENT S.A.
41, av. Montaigne, Paris-8e
Téléphone : 723-63-12

traduction demande

TRADUCTEUR

anglais, italien, russe, espagnol, allemand juridique, etc. Ecr. s/nº 2.238 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds Volkswagen 1303 modèle 75, bon état général. Prix : 6 000 F à débattre. Tél. 636-88-58 de 18 à 20 h.

deux-roues

Vends Honda 750 Four ann. 72 avec ensemble sacoches Poly-Shoes. Tête de fourche Secdem — 5 000 F à déb. Tél. : 961-83-96 (Christian).

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS. (LM) B.P. 291-09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes *et à tous avec ou sans diplôme.* Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIERES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

emplois régionaux

Groupe marseillais

EN PLEINE EXPANSION
AVANT DES FILIALES A L'ÉTRANGER
recherche

UN CHEF COMPTABLE

35 ans environ, 10 ans d'expérience D.E.C.S. ou diplômé E.S.C.
Le candidat devra assurer la responsabilité d'une partie des services et pouvoir assister le chef comptable du groupe (consolidation, comptabilité devises...)
Connaissance anglais souhaitée.

Écrire avec curriculum vitae et prétentions sous nº T 275.111 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur — PARIS-2e.

Théâtre National de Région Nord Pas-de-Calais à Lille
Recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ
Pour responsabilité compta. Générale, budget, déclarations
Adresser C.V., manuscrit, photo et prétentions à Théâtre Salamandre
4, place du Général-de-Gaulle
59800 LILLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

De services aux particuliers, *aux entreprises, aux* collectivités locales, recherche pour RÉGION MIDI-PYRÉNÉES.

INSPECTEUR COMMERCIAL

Statut cadre si antécédents Rémunération motivante si candidat de valeur.
Ecr. s/nº 7066 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSOCIATION TOURISME FAMILIAL

recherche à partir HIVER 83/84
RESPONSABLE D'HOTEL FAMILIAL (Hte-Savoie)
(De préférence couple)
C.V. et photo à :
M.M.V. 64, r. Rambuteau 75003 Paris.

ECOLE DES MINES SAINT-ETIENNE
cherche

INGÉNIEURS

possédant DEA chimie ou génie chimique pour thèse dans domaine des énergies renouvelables
Laboratoire G.E.B.
158, cours Fauriel
42023 SAINT-ETIENNE Cedex.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

VIVEZ FACE AU LAC A CRÉTEIL

la Goélette — PRÊT CONVENTIONNE
Avenue de la France Libre
PETITE RÉSIDENCE 2 AU 5 PIÈCES
16 APPARTEMENTS
- 300 mètres du métro Créteil Préfecture
- Centre commercial à proximité
- Livrable 1er trimestre 1984

Réalisation
LA BANQUE FEDERALE
25 BD FRIEDE
75017 PARIS

Vente SGPIM tél. 246 26 93 ... visite sur place : samedi, dimanche, lundi 14 h - 19 h, 899 26 70 ... Retournez ce bon au SGPIM 14, bd Haussmann 75009 Paris tél. : 246 26 93 pour recevoir une documentation gratuite sur le programme "la Goélette"
Nom ——— Adresse ——— Tél ———

PUBLIMAXY — L M

1er arrdt

LOUVRE
Imm. restauré, stand., très beaux 2 P. réf. neuf — Tél. 347-57-07

5e arrdt

CŒUR DU 5e
71 m², luxe, 1.300.000 F.
80 m² + 20 m² sous-sol, 900.000 F.
80 m², état neuf. 960.000 F.
Téléphone : 535-86-37.

6e arrdt

RUE GUYNEMER
s/Luxembourg, 2 pces, 38 m², travaux à prévoir. 370.000 F.
LITTRE. 544-44-45.

7e arrdt

AVENUE RAPP (PRÈS)
SUPERBE 6 P. 200 m², état exceptionnel, 3e ét., asc., serv.
LITTRE 544-44-45.

8e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e)

12e arrdt

REUILLY DIDEROT — 3 P. *50 m² à rénover, imm. ravalé* 275 000 — Cogéfim 347-57-07

AV. DE PARIS, sur château et bois, magnifique 3 pces, 6e ét., asc. 520.000 F. 347-57-07.

BD PICPUS, gd 2 p. à aménager, soleil, calme. 220.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

PORTE DORÉE, gd grenier aménagé 100 m², terrasse possible. 500.000 F. Cogéfim. Téléphone : 347-57-07.

VINCENNES 170 m²
Près bois, p. de taille, splendide 6-7 pces, cuis., 2 bains, asc., chambre service.
1.650.000 F. 345-82-72.

REUILLY Except. tr. gd liv. + gde chbre, tt *cft, 82 m², imm. 1958, calme,sol.,* dern. ét., asc., total 540.000 F. URGENT 337-88-58.

14e arrdt

R. GDE CHAUMIÈRE
Studio travaux. 354-95-10.

IDÉAL PIED A TERRE
STUDIO, 2 PIÈCES
ENTIÈREMENT REFAIT A NEUF de belle rénovat., qualité A SAISIR. 321-66-55.

Montparnasse « La Closerie » 7e, asc., 2 p., vaste entr., bns, balc. 520.000 F. 577-88-68.

15e arrdt

LECOURBE-MADEMOISELLE 3 PCES, conft., impeccable, parkg, 630 000 F, 577-96-85.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
UN STUDIO .... 444.300 F
2 P. .... 688.400 F
3 P. .... 934.300 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
— Mardi au vendredi, de 14 à 19 heures.
— Samedi, 11 à 18 h.
Téléphone : 575-62-78.

Mº BOUCICAUT
7, r. François-Coppée
2-3 P., 7e ét., petite terrasse.
Jeudi, vendredi, 15 h-18 h 30.

Propriétaire vend appts OCCUPÉS LOI 48
2/3 pces, immeuble confort.
Plan épargne possible, prix intéressants. 567-22-88.

17e arrdt

VILLA LAUGIER 2 P.
30 m², r.-de-ch., refait neuf 290.000 F - 763-44-30.

ÉTOILE BEAU 5 P.
Imm. 1900, cossu pierre de t. ét. élev., asc., balc., soleil. Spacieux, bon plan, bon état. 1.530.000 VERNEL 526-01-60.

18e arrdt

Mº BROCHANT Beau séj. + Chbre, tt cft terr. - 235 000 F, 251-10-60.

DAMREMONT Ordener, tr. bel imm. pierre de t., 4 pces, conft, 93 m², balc., asc. 785.000 F. ACOPA. 251-10-60.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de . 319.000
2 P. à partir de ... 448.000
3 P. à partir de ... 682.000
Pour tous rens. : 575-62-78

20e arrdt

PELLEPORT
Ds imm. p. de t. et briques. Bon 2 P. 40 m². SUD. 277.000 F. SIMRA 365-08-40.

AVENUE GAMBETTA
Beau 4 P., tt cft, dble expo. imm. briq. appar. 550 000 F
LERMS — 355-58-88

PRÈS NATION, imm. récent, gd 2 P. tout confort, balcon, soleil — Tél. : 634-13-18.

92 Hauts-de-Seine

VERRIÈRES-LE-BUISSON, rés. sympa, 4 Pces + terrasse 580 000 F + C.F. 5 Pces, terr. 720 000 F — 547-62-62.

NEUILLY/CHARCOT
face au bois dans imm. récent pptaire vd 3 pces, 107 m² + jard. privé 120 m². 500-54-00.

94 Val-de-Marne

CHARENTON ÉCOLE dans petite résidence 3 P., entrée cuis. équipée, bains, 3e ét., jard. URGENT — 634-13-18.

Province

A vendre Saint-Tropez, Marines-de-Cogolin, studio 27 m² + 6 m² loggia. Très belle vue mer - piscine - tennis 300 000 F. Tél. (7) 874-14-44 (94) 56-02-56.

NIMES GARD CENT. VILLE DS CADRE VERD. Tr bx appart., disp. imméd., jardin privatif, gde logg. Poss. prêt convent. TÉL. (66) 62-14-18 ou (67) 56-00-08.

BEAUCAIRE (30300). F4 (1960), 3e ét., 155.000 F. Ecrire : Augustin TEYSSIER, 23, rue Nationale, Beaucaire (30300). Tél. (66) 59-37-86.

Cannes, imm. stand. très bel appt 5-6 pces, 180 m², 4 chbres, 3 bns, 3 w.-c., cuis. équip. Refait à *neuf. Park. Plein* sud, vue mer, à 150 m. plage.
Prix très intéressant.
Téléphone : 10 h-14 h
(1) 632-46-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

STAGE D'APPLICATION
Solution économiquement enrichissante.
Ingénieur métallurgie débutant. Téléphone : (3) 969-21-01.

JF célibataire diplômée universitaire, secrétaire direction. Offre collaboration. Ecrire Mlle Marie Dellac, 16, rue Convention, 75015 PARIS.

Infirmière, D. E., 7 ans expérience en hôpital recherche poste en entreprise à Paris. Téléphone : 734-56-76.

Jeune médecin 30 ans. Lauréat Faculté médecine de Paris, expérience hospitalière, enseign. clientèle privée, cherche situation fonction médicale *et/ou recherche dans grande* entreprise région parisienne.
Ecrire sous le nº T 042.709 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PHARMACIEN 26 ans, décidé, offre son énergie et sa compétence. Tél. : (56) 80-35-08.

J. F. 23 ans, Sc. Po + D.E.A. soviétologie, spécialisée rel. internat., russe, espagnol, polonais courant. Rech. emploi à tps partiel, administr., édition, journalisme. Tél. : 321-36-24.

Haut cadre expérience négociation à haut niveau politique, commercial Afrique noire et monde arabe, cherche poste dans groupe en expansion, dans secteur finance, industrie, transports, travaux publics, matières premières.
Ecrire sous le nº T 042.706 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

hôtels particuliers

EGLISE D'AUTEUIL
Hôtel part., construction récente sur 4 étages, partie habitation, partie profess. Jardin d'hiver, gar. 6.300.000 F. COTIMO. 783-34-10.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
rech. URGENT APPART.
180 A 220 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

NEUF
IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate

JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
A partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, paie comptant, 15e, 7e arrdts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER
AGENCE DE L'ÉTOILE
320-28-05
Rech. PIED A TERRE, APPTS GD STAND., HOTEL PARTIC.
CLIENTÈLE ASSURÉE.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
296-58-46.

14, RUE DES ROSES
2 pces, cft. 2.100 F ch. compr. Visite vendredi, 12 h à 13 h 15.

locations non meublées demandes

Paris

RECH. DE LOCATIONS appts villas ttes catégories pour personnel et cadre muté. IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE. 503-37-00, p. 32.

Urgent J. F., ch. location studio ou 2 P. sur Paris, 2.000 F, environ. Tél. 207-79-22.

Jeune avocate cherche à louer dans Paris, chambre ou studio clair. Tél. av. 10 h et apr. 18 h au 913-09-69.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 3 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

V.I.P. cherche studio meublé, quartier Montparnasse. Ecr. s/nº 6556 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de *Stés* et tous services. Tél. : 355-17-50.

Société recherche bureau ou à partager location avec société existante. Tél. : 585-56-90.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX.
Excellentes adresses ccialas.

locaux commerciaux

Ventes

Placement exceptionnel
PANTHEON
Ds imm. récent, local ccial, 270 m² libre, accès voiture vitrine sur rue, à saisir. 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

Fonds confection Poitiers C.A. 1.300.000 F. C. retraite inst. moderne, 30 m vitrine Ag. LEON, 79390 Thenezay

Grande ville méditerranéenne. Beau magasin de meubles. Spécialisé. 230 m². Grosse renommée. Avant. cessaire S.A. C.A. 3.500.000 F. Loyer mens. 1.350 F. Tenu par 1 pers. + 1 chauffeur livreur. Rentabilité très élevée. Mise au courant assuré. Vendu raison santé. PRIX : 1.350.000 F avec camion + voiture société + bel emplac. réservé gde foire commerciale. T. (91) 33-95-31.

fermettes

HAUT-POITOU Fermettes - de 1 à 10 ha. Maisons de camp de 80.000 à 450.000 F. - Rens. Ag. LEON, 79390 Thenezay.

pavillons

RAMBOUILLET
Belle mais., année 71, dble liv., 8 chbres, cuisine équipée, 2 bains, 2 w.-c., salle de jeux, jardin. URGENT. 634-13-18.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris — Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Mº FONTENAY-aux-ROSES
Pavillon récent 5/6 P., sur terrasse et jard., sud, calme. 1.200.000 F. 547-62-62.

villas

A CANET-PLAGE
A 200 mètres mer, villa 3 façades, F4, 250 m² terrain avec garage, combles aménag. Autoris. construire, 1er ét., très bon état. Tél. (68) 61-91-80, Après 19 h.

propriétés

Presbytère 18e, s.-colombage, 22 km Deauville, 6 P., s.-de-b., jardin. 240.000 F. Tél. 589-90-27.

PÉRIGORD
Maison de maître. Dépendances. Pigeonnier. Belle vue. Étendue 8 hectares.
750.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24100 BERGERAC.

châteaux

EN NIVERNAIS
VALLÉE DE LA LOIRE
A vendre
CHATEAU DE SOULANGY
Au milieu d'un magnifique parc planté d'arbres centenaires de 8 ha avec piscine et tennis, vue sur la Loire : au rez-de-ch., gde réception, gd hall, pet. salon, gd salon, bureau, grande salle à manger, cuisine, petite salle à manger.
Au 1er étage : 6 chambres av. sanitaires pr chaque chambre.
Au 2e étage : 3 petites chambres, état général splendide.
Rénovation faite en 1975, chauffage par pompe à chaleur et central mazout en secours, chaufferie et cave en sous-sol + maison de gardiens + garage 4 voitures + écuries.
PRIX : 2.000.000 F
S'adress. Agence C.I.N., 20, rue Hoche, 58000 NEVERS. Tél. : 16 (86) 61-01-61.

terrains

78 CRESPIÈRES
Très beau BOIS
8 ha ; constructible, une Maison 400 m², possibilité diviser en 2.
Ecrire Eudico, réf. 3080/26, 56, rue de Londres, 75008 PARIS qui transmettra.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Libre, 2 pces, tt cft, 2e ét., asc. 198.000 F + 3.250 F. Fme 72 ans. Imm. récent. CRUZ, 266-19-00.

Libre de suite. 17e arrdt, près rue des Épinettes, stud. tt cft, R.-d.-ch., très clair. 68.500 + 1.300. Couple 76/77 ans, CRUZ, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS — 227-44-44.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Après l'augmentation des prix de septembre (0,8 %)

Crédibilité en baisse

Au moment même où le gouvernement s'apprête à lancer le slogan *« 5 % de hausse des prix en 1984 »*, l'INSEE rend public l'indice définitif du coût de la vie en septembre (1). La hausse a atteint 0,8 % par rapport à août, *ce qui porte à 7,6 % l'augmentation* depuis le début de l'année. *La hausse sera de nouveau assez* forte en octobre, comme c'est *l'habitude, plus faible en novembre* et décembre. Mais, au total, le *dernier trimestre devrait* encore se solder par une augmentation que M. Delors lui-même évalue à 1,5 %. On terminerait donc l'année avec une augmentation des prix de 9,1 %.

Est-ce un échec ? L'objectif fixé pour 1984 ne risque-t-il pas de perdre toute crédibilité ?

Le gouvernement a certainement eu raison de sensibiliser l'opinion publique au problème fondamental en France de l'inflation. Il était probablement inévitable de fixer un objectif parce que ce genre de symbole constitue un signe visible de la volonté d'un pouvoir politique d'atteindre un but en y mettant les moyens.

L'ennui est qu'une telle démarche se retourne contre ses auteurs quand elle échoue. En ce sens, les 9 % de hausse en 1983 constituent un échec, puisque chacun avait en tête le chiffre de 8 %. *L'écart n'est pas mince et* le communiqué publié, il y a un mois seulement, par le ministère de l'économie et des finances, affirment avec un peu trop de triomphalisme qu'on serait pro*che en 1983 de l'objectif de 8 %* assigné par les pouvoirs publics, *n'en est que plus regrettable.*

On peut se demander si le ministre de l'économie et des finances n'a pas sous-estimé le rythme réel de la hausse des prix en France, comme il avait longtemps sous-estimé, en 1982, le déficit record de la balance commerciale.

Toujours est-il que les 9 % de 1983 pèseront lourd dans les négociations salariales privées et publiques.

L'autre problème qu'on doit se poser est celui de la contradiction de plus en plus grande qui *existe entre les objectifs à court terme de la politique actuellement* menée en matière de prix *et les besoins à long terme de* notre économie, qui doit innover, *produire et exporter. En clair,* le contrôle des prix industriels et des *tarifs publics ne sacrifie-t-il* pas l'industrie et les entreprises *aux exigences d'une politique de* l'indice ?

Si la stratégie menée par M. Delors depuis un an donnait rapidement des résultats spectaculaires, les sacrifices demandés à l'industrie et aux entreprises publiques se justifieraient. Tout va se jouer au cours des prochains mois. Les expériences passées montrent que le risque est grand, un an après un blocage total des prix, d'assister à des dérapages impossibles à contrôler. Qu'on se souvienne notamment de l'expérience tentée par M. Nixon au cours de l'année 1971, poursuivie en 1972, et qui avait débouché en 1973 sur une forte accélération des prix.

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'indice s'est inscrit à 141,3 contre 140,2 en août sur la base 100 en 1980.

Les aides à l'exportation ont coûté 20 milliards de francs en 1982

Le commerce extérieur coûte cher à l'Etat. Plus du tiers d'un mois d'exportations, soit 19,7 milliards de francs, tel a été le prix budgétaire et extra-budgétaire du système d'aide à l'exportation, en augmentation de plus de 25 % par rapport à 1981. En huit ans, de 1974 à l'an dernier, les aides financières dans ce domaine *ont été multipliées par huit en francs* courants et elles ont presque triplé entre 1979 et 1982, indique dans son rapport sur le commerce extérieur M. Paul Chomat, député communiste, membre de la commission des finances, de l'économie générale du plan l'Assemblée nationale.

« Essentiellement orienté vers ce qu'on appelle les grands contrats, notre système d'aide est certes coûteux mais très efficace », note le rapporteur. Afin de préserver les parts de marchés de la France, cette aide *« doit demeurer une des priorités des années qui viennent »*, alors que la nécessité de développer le commerce courant, *« principal responsable de l'alourdissement considérable du déficit à l'égard des pays industrialisés »*, a conduit à mieux en maîtriser le coût financier. Ce coût peut être évalué pour 1982 à 16,1 milliards de francs, soit 82 % du total des aides à l'exportation.

Les aides aux grands contrats sont fondées sur deux mécanismes : les bonifications d'intérêt gérées par la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) et les assurances à l'exportation administrée par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

● *Les crédits bonifiés à l'exportation :* le prix de l'alignement de la France sur les conditions de la concurrence étrangère a représenté 13,2 milliards de francs en 1982, contre 11,5 milliards en 1981, et *6,2 milliards en 1980. Il s'agit de* combler la différence — liée à l'inflation entre les taux d'intérêt français et ceux des autres pays.

D'un côté, le coût de ces bonifications pour le Trésor a atteint 4,9 milliards de francs l'an dernier, contre 4,3 milliards en 1981 et 2,2 milliards en 1980. Le taux moyen du marché monétaire s'était situé à 14,9 % en 1982 (11,8 % en 1981), contre environ 12 % aux Etats-Unis, 9,5 % en Allemagne fédérale et 9 % au Japon. Le taux du *consensus* adopté dans le cadre de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) se situait, quant à lui, de 10 % à 12,40 %, selon la durée des crédits et le classement des pays bénéficiaires.

De l'autre, le réescompte par la Banque de France *à un taux privilégié*, des crédits à l'exportation constitue un coût indirect en raison de ses conséquences sur les bénéfices de l'institut d'émission. Ce coût extrabudgétaire a atteint 8,3 milliards de francs en 1982, contre 7,2 milliards en 1981 et un peu moins de 4 milliards en 1980.

● *Les assurances à l'exportation :* la garantie de risque économique qui vise à assurer les entreprises françaises contre une dérive des prix intérieurs a coûté 520 millions de francs en 1982, contre 970 millions en 1981. Pour leur part, les différentes formes d'assurance crédit (garanties de change, risque commercial extérieur, risque politique à court et moyen terme) ont représenté 2,4 milliards, contre seulement 76 millions en 1981 et 1 milliard en 1980.

Ce sont surtout les indemnités versées qui sont responsables de ce déficit de l'assurance crédit, les sinistres ayant représenté 6,4 milliards de francs en 1982 (4,6 milliards de janvier à juin 1983), contre 3,9 milliards en 1981 et 3,8 milliards en 1980. Cinq pays — la Pologne, l'Irak, l'Iran, la Roumanie et le Zaïre — sont intervenus à eux seuls pour près des deux tiers de l'ensemble des indemnités versées. Dans ce domaine, l'avenir s'annonce inquiétant du fait de la multiplication des défaillances des pays en développement.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE BUDGET 1984

Les évolutions des revenus doivent une nouvelle fois être modérées, *estime M. Pierret*

« Le plan mis en œuvre par le gouvernement en mars dernier connaît d'ores et déjà des résultats positifs, tant en ce qui concerne le rééquilibrage des finances publiques qu'en ce qui concerne la balance des paiements. En revanche, le taux d'inflation de l'économie française reste trop élevé. Or, pour que le redressement financier puisse se transformer en une modernisation des structures économiques, l'effort de maîtrise des évolutions nominales doit être poursuivi sans relâche », écrit M. Christian Pierret, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale dans son rapport sur le projet de loi de finances pour 1984.

« L'objectif de 5 % en glissement de prix pour l'année 1984 n'est pas hors de portée si l'on considère l'évolution nominale des revenus en 1981, 1982 et 1983 tant dans la fonction publique que dans le secteur privé en ce qui concerne les salaires.

» L'Etat montre l'exemple », écrit M. Pierret.

« En termes chiffrés, en 1982, le traitement net des fonctionnaires s'est accru de 10,3 % en moyenne annuelle par rapport à l'année précédente, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat moyen de 1,5 % pour l'ensemble des catégories. En glissement, en revanche, les catégories C et D ont bénéficié d'une légère progression de leur pouvoir d'achat (+ 0,3 %) en raison essentiellement d'un relèvement à la fin de l'année 1982 et de l'exonération de la contribution de solidarité pour les rémunérations les moins élevées.

» Pour 1984, le gouvernement a annoncé le simple maintien du pouvoir d'achat global des fonctionnaires. La solidarité demandée dans ce domaine est particulièrement forte puisque, dans l'état actuel du projet de loi de finances, et si l'on retient une approche arithmétique en masse salariale, les 6,1 % d'ajustement de hausse des prix et donc des traitements correspondent à l'« effet report » des décisions de revalorisation prises à la fin de l'année 1983 et au début de 1984. Ainsi, le maintien du pouvoir d'achat moyen en 1984 devrait être assuré sans augmentation en niveau. Cette perspective arithmétique ne suffit pas à elle seule à montrer l'importance de l'effort de solidarité demandé aux agents de l'Etat puisque ceux-ci verront aussi en 1984 leur cotisation vieillesse augmenter de 1 %, tandis que le prélèvement de 1 % au profit de l'UNEDIC sera maintenu. Il est vrai que l'enjeu budgétaire est considérable car la valeur d'un point d'augmentation pour l'ensemble des personnels publics avec les effets indirects qui en résultent (hors entreprises) sera de 4 milliards de francs environ en 1984. Mais l'enjeu budgétaire n'est qu'un sous-ensemble de l'enjeu général et décisif que constitue le succès de la lutte contre l'inflation, c'est-à-dire pour l'emploi.

» Si l'Etat envisage de demander à ses agents un tel effort de solidarité, c'est aussi parce que les décisions en matière de rémunérations publiques ne sont pas sans influence sur l'évolution des autres rémunérations. Il s'agit ici d'un élément déterminant d'un assainissement durable », poursuit le rapporteur.

« Mais l'effort, alors même que la solidarité au stade des revenus primaires nets s'est déjà nettement manifestée, doit être poursuivi. C'est sans doute l'une des conditions-clé de la réussite de la politique économique en 1984. La hausse du salaire moyen par tête, telle qu'elle a été proposée par le gouvernement, est de 4,9 % en glissement en 1984, contre une estimation pour 1983 de 8,1 %. En moyenne annuelle, 1984 par rapport à 1983, le salaire moyen ne pourra pas augmenter de plus de 6 %. Cette perspective est pourtant celle qui, durablement, permet de sortir de la crise. Pour beaucoup, la hausse des prix est synonyme de hausse des salaires et d'amélioration du niveau de vie. Cela n'est qu'illusion. C'est une perversion de l'esprit de ne plus croire à cette évidence première suivant laquelle une augmentation des prix diminue le pouvoir d'achat ! Les évolutions nominales des revenus — revenus de toutes les catégories socioprofessionnelles et pas seulement des salariés — doivent donc une nouvelle fois être modérées. Encore faut-il que la marge de manœuvre qui doit en résulter soit activement utilisée. »

Les prix industriels

« On a vu que, en 1984, le gouvernement s'engageait à poursuivre la politique appliquée en 1983, évitant ainsi tout alourdissement nouveau des charges sociales des entreprises. Il n'en demeure pas moins, poursuit M. Pierret, *que leur situation financière reste préoccupante.*

» Ainsi, l'épargne des sociétés voit sa part relative dans le financement des entreprises diminuer de façon très sensible (...). Cette évolution met, en période de crise, des limites importantes au développement des entreprises. Elle aggrave le poids de l'amortissement et des frais financiers alors même que la situation financière des entreprises est fragile. Elle déséquilibre les structures financières de leurs comptes, rendant les prêteurs plus réticents et amputant les capacités futures d'investissement.

» La réorientation de l'épargne vers l'appareil productif et les dispositions prises en faveur de l'épargne à risques peuvent détendre en partie l'offre de capitaux mais ne répondent pas, sans doute, suffisamment à la situation. La restauration de la situation financière des entreprises passe donc, dans une large mesure, par une politique des prix industriels, d'autant plus que, dans les années passées, d'importants transferts par les prix sont intervenus au détriment de l'industrie.

» Le rétablissement de la liberté des prix industriels au cours des mois à venir, dans la mesure même où il est un moyen de rendre aux entreprises des capacités propres de financement pour asseoir leur situation économique sur des bases plus saines qu'un endettement structurel en alourdissement constant, ne saurait cependant se concevoir qu'en liaison avec la maîtrise des grands équilibres recherchés par le gouvernement.

» L'évolution des prix et la collaboration que le gouvernement obtiendra des différents agents économiques à sa politique en ce domaine montreront au cours des six prochains mois si le corps social est capable d'éliminer de notre économie les ferments inflationnistes qui constituent sa principale faiblesse. Cette faiblesse, si elle devait perdurer, ne permettrait pas au processus d'assainissement de porter entièrement ses fruits et, en conséquence, n'autoriserait pas l'optimisme — même mesuré — pour l'avenir. »

AFFAIRES

CHRYSLER N'ENTEND PAS SE DEFAIRE DE SA PARTICIPATION DANS PEUGEOT

Chrysler, le numéro trois de l'automobile aux Etats-Unis, en annonçant des résultats pour le troisième trimestre (100,2 millions de dollars de bénéfice net) qui confirment son redressement, a envisagé une révision en baisse — dans ses comptes — de sa participation dans Peugeot.

« Nous sommes en train d'examiner si les conditions économiques médiocres qui règnent en France ont affecté négativement l'investissement de 323,9 millions de dollars que nous avons fait dans Peugeot », a affirmé la firme à Detroit, ajoutant que cet examen serait achevé avant la fin de l'année. *« Il n'est pas question de nous défaire de nos 15 % dans Peugeot »*, a cependant prrécisé le porte-parole de Chrysler.

Chrysler avait en 1978 vendu ses filiales européennes à Peugeot contre de l'argent liquide et 1,8 million d'actions de Peugeot. Dès le départ, Chrysler, alors en fortes difficultés, avait surévalué ces actions dans son bilan. La dévalorisation du franc par rapport au dollar depuis lors et les difficultés de Peugeot ont renforcé cette surévaluation, ce qui justifie une révision du cours des actions Peugeot dans les comptes de la firme américaine.

LE GOUVERNEMENT OUEST-ALLEMAND VA REMETTRE DANS LE PUBLIC UNE PARTIE DE SA PARTICIPATION DANS VEBA

Le gouvernement ouest-allemand va céder au public une partie de sa participation dans le premier groupe industriel du pays, Veba. L'annonce de ce projet, qui devra être approuvé par le Parlement, est la première traduction concrète des intentions affichées par le nouveau gouvernement de centre-droit, lors de sa campagne électorale, de rétrocéder au secteur privé une part des participations importantes de l'Etat dans l'industrie. M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances ouest-allemand, a précisé que le gouvernement avait l'intention, en janvier, de mettre en vente 13,75 % environ des actions de Veba, ce qui ramènerait sa part de 43,75 % actuellement à 30 % et lui rapporterait environ 700 millions de deutschemarks (2,13 milliards de francs). Cette somme devrait permettre de réduire l'endettement public (40 milliards de deutschemarks environ).

Veba, 152,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1,32 milliard de francs de bénéfice, est un groupe diversifié, connu surtout pour ses acitivités dans l'énergie. Outre le pétrole, le charbon, le gaz et l'énergie atomique, le groupe est également présent dans la pétrochimie, le commerce et le transport.

La restructuration de la sidérurgie ouest-allemande

500 MILLIONS DE DM D'AIDE POUR KRUPP ET THYSSEN.

Le gouvernement ouest-allemand a donné jusqu'au 2 novembre à Thyssen et à Krupp pour accepter une aide de 500 millions de marks (un peu plus de 1,5 milliard de francs) destinée à la fusion de ces deux sociétés dans le cadre de la restructuration de la sidérurgie en R.F.A.

Le gouvernement de Bonn a fait un effort puisqu'il n'envisageait jusqu'à présent qu'une aide de 300 millions de DM. Mais cette offre — *« la toute dernière du gouvernement »*, a souligné M. Lambsdorf le ministre de l'économie — reste éloignée de la demande de Krupp et Thyssen qui réclamaient 1,5 milliard de marks pour les aider à fusionner en un seul groupe appelé Rhin, selon un plan proposé en janvier 1983 par un groupe de cinq experts.

L'autre volet de ce plan qui a échoué prévoyait l'unification des sociétés Kloeckner, Salzgitter et Hoesch dans un groupe dénommé Ruhr.

Thyssen et Krupp, selon M. Lambsdorff, auraient depuis ramené leurs demandes à, d'une part, 600 millions de DM sous forme de subvention et, d'autre part, 600 millions de DM sous forme de créances. Cette aide spéciale ne serait pas acceptable dans le cadre de la politique budgétaire ouest-allemande, a estimé M. Lambsdorff. Les deux groupes, a également rappelé le ministre, ont déjà reçu un soutien public de 1,5 milliard de DM dans le cadre de l'aide de 3 milliards à la sidérurgie, accordée par le gouvernement cet été (AFP).

● **Matra : accord avec le groupe américain G.C.A.** — Cet accord, qui porte sur les machines lithographique nécessaires à la fabrication des circuits intégrés, se traduira par la création d'une filiale commune Matra-C.G.A. S.A. à 50/50. Une usine de cent personnes sera bâtie à Malville (Nantes). La filiale groupera Euromask (100 % Matra), et les actifs de G.C.A. en R.F.A., France, en Grande-Bretagne et en Scandinavie.

La C.G.E. : « Pas de négociations avec I.B.M. »

« La C.G.E. communique que les informations concernant des négociations avec I.B.M. sont dénuées de tout fondement. » On reconnaît, certes, à la C.G.E., avoir *« des discussions »* avec tous les grands de l'informatique et des télécommunications, y compris avec I.B.M. *« Ne serait-ce,* dit-on, *que parce qu'il nous achète des centraux et qu'on leur achète certains éléments. »* Mais il n'y a rien de nouveau, aucun accord n'a été signé ni n'est en préparation.

Le groupe C.G.E. n'avait pas caché, au moment de l'accord avec Thomson, que celui-ci, *« en nous donnant une taille suffisante, rendra plus faciles des coopérations internationales »* (*le Monde* du 22 septembre) et que des discussions tous azimuts — avec A.T.T., Philips, Olivetti, I.T.T., I.B.M., voire avec Plessey, Siemens ou Ericsson se poursuivaient comme il est d'usage dans ce milieu fermé. Il n'y a rien de plus, dit-on aujourd'hui à la C.G.E.

MONNAIES

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

Timidement réamorcée vingt-quatre heures plus tôt, la reprise du dollar a continué jeudi matin 27 octobre sur toutes les places financières européennes, en s'accélérant un peu mais dans des marchés toujours très calmes.

Le billet vert a frôlé les 8 F à Paris (7,9925 F contre 7,97 F mercredi après-midi). Il a valu 2,6225 DM à Francfort (contre 2,6131 DM) et 2,1240 F.S. à Zurich (contre 2,1230 F.S.).

Les cambistes attribuaient la hausse du dollar à la confirmation des énormes besoins de refinancement du Trésor américain, capables de provoquer un regain de tension sur le front des taux d'intérêt. Mais ils parlaient aussi de facteurs techniques (dénouement de positions en fin de mois) et, bien sûr, de la situation créée à la Grenade. Nouvelle et vive baisse du prix de l'or à Londres : 384,50 dollars contre 392,60 dollars.

AGRICULTURE

Quelle place pour les paysans contestataires dans la France socialiste ?

Les syndicats agricoles minoritaires reconnus au plan national peuvent-ils participer aux commissions départementales où se prennent en partie les décisions d'application de la politique agricole ? En s'apprêtant à fixer à 15 % le pourcentage de voix obtenu par ces syndicats dans les départements pour être considérés comme représentatifs, M. Rocard a pris un risque politique.

Le gouvernement est embarrassé par la reconnaissance qu'il accorda après mai 1981 aux syndicats minoritaires, dont trois sont proches de lui (MODEF, C.N.S.T.P., F.N.S.P.) et le quatrième (F.F.A.) (1) ayant appelé à voter contre M. Giscard d'Estaing. Quand Mme Cresson, alors ministre de l'agriculture, décida d'adopter la proportionnelle pour les élections aux chambres d'agriculture, elle permit aux forces paysannes de se compter. Mais, on le rappelle aujourd'hui aimablement, elle ne laisse pas d'héritage indiquant comment utiliser ce résultat.

Après avoir hésité longuement, M. Rocard fixe la barre à 15 %. Devant les oppositions manifestées, les centres de décision concernés se renvoient la balle de l'Elysée à Matignon. Rue de Varenne, on assume, indiquant seulement que le ministre consulte, y compris le premier ministre, qui, selon d'autres sources, serait, lui, sensible aux arguments des *minoritaires*. *Embarras.*

Il s'agit, avec ces 15 %, de donner des indications aux préfets qui ne savent comment constituer leurs diverses commissions. On choisit le mode de la circulaire, qui n'est pas administrativement très reluisant... Embarras toujours.

Et puis la circulaire attendue ne sort pas. D'autres issues, dit-on, sont à explorer : abaisser le seuil des 15 % ou demander aux minoritaires de s'associer pour atteindre ce pourcentage.

La Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans, qui, depuis son congrès de Millau (*le Monde* du 20 septembre 1983), crie à l'injustice, est le fer de lance de la contestation dans cette affaire. A Grenoble, le 24 octobre, ses militants empêchent M. Rocard de parler. Dès lors qu'un syndicat est reconnu nationalement, chacun de ses syndicats départementaux doit être considéré comme représentatif, estime-t-elle. Et puis, pourquoi 15 % ? Pourquoi pas 8 %, 12 % ou 20 % ? Arbitraire total... Lors des élections aux chambres d'agriculture, le Centre national des jeunes agriculteurs a fait le plus souvent liste commune avec la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Comment estimer son score et sa représentativité départementale ? Pas présent en tant que tel, il devrait, dans la logique des 15 %, ne pas avoir de délégués ou encore la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs) devraient partager leurs sièges.

L'ennui, pour le gouvernement, c'est que la C.N.S.T.P., en dépit de son marginalisme, reçoit des soutiens : celui des députés socialistes, dont M. Bernard Thareau, parlementaire européen, délégué du P.S. *pour l'agriculture. Ceux du Syndi*cat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France et peut-être de la Ligue des droits de l'homme. Une sorte de coalition comme la gauche savait les réunir quand elle était dans l'opposition et qui s'exerce ici à l'encontre du ministre, longtemps présenté comme le premier autogestionnaire et décentralisateur de France. Ce qui accroît l'embarras.

Et la C.N.S.T.P. ajoute que cette barre des 15 % est voulue par la F.N.S.E.A., une sorte de marché pour assurer la tranquillité du gouvernement.

Au ministère de l'agriculture, on fait valoir que l'expression des minorités est assurée dans les chambres d'agriculture (avec au minimum un élu pour 5 % des voix). Les commissions départementales concernées ne sont pas des « instances parlementaires », mais des organes de gestion des procédures de la politique agricole. Dans cinquante et un départements, dit-on encore, les minoritaires seront représentés et ils auront au total le tiers des sièges. Ce qui représente une avancée significative, suffisante pour les réalistes que seraient le MODEF et le F.N.S.P. Cette barre des 15 % n'est pas un cadeau à la F.N.S.E.A. Son président, M. Guillaume, assure-t-on, est furieux. Il voulait 25 %. L'information et la formation des syndicats minoritaires sont assurées par ailleurs. Ils fréquentent les couloirs du ministère et bénéficient des fonds de promotion collective. Enfin, on ne peut nier que la F.N.S.E.A. est de loin l'organisation la plus représentative.

Mais les travailleurs paysans mettent en l'air ce bel édifice logique en refusant les règles du jeu. La C.N.S.T.P. estime que la reconnaissance des syndicats départementaux est un droit. Elle fait le parallèle avec le syndicalisme ouvrier ; une organisation reconnue au plan national peut avoir un délégué, même si elle n'est pas présente dans l'entreprise. Surtout, la C.N.S.T.P. veut des sièges dans les commissions départementales pour être informée de ce qui s'y passe, pour y faire valoir ses thèses, mais elle refuse de participer aux décisions. Pas question pour elle de cogérer, à la différence du MODEF ou de la F.N.S.P., auxquels cette logique de la cogestion convient.

Dès lors se trouve posée la question de fond : est-ce qu'en 1983 un syndicat de paysans qui rompt la pratique de la cogestion se trouve hors de l'histoire de la réalité sociale, cette réalité le plus souvent invoquée pour expliquer le phénomène du syndicalisme unitaire ? La réponse de l'équipe au gouvernement est implicite. L'état d'agriculteur est différent. Ce n'est pas un salarié, mais un petit entrepreneur. Il tire derrière lui une terre, une propriété, un outil d'exploitation, des coopératives, des banques, bref, la nébuleuse agricole. Les critères du syndicalisme ouvrier ne peuvent donc lui être appliqués.

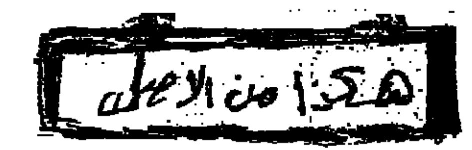
Il y a quelques années, les paysans travailleurs avaient de ce problème une vision plutôt simplificatrice et s'assimilaient volontiers à la condition ouvrière. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Avec les salariés, l'Etat sait faire. Avec les patrons aussi, mais face à un paysan, qui se dit ni salarié ni patron, l'Etat est décontenancé. Et au fil des discours, à l'intérieur même des discours depuis plusieurs mois, on cultive la spécificité du monde agricole ou l'on prône son intégration aux autres couches de la société, selon que cela arrange ou non.

La C.N.S.T.P. tient à sa présence dans les départements pour faire avancer son projet alternatif global, une autre politique agricole, opposée à celle de la F.N.S.E.A., laquelle n'apparaît pas fondamentalement différente de celle du gouvernement. Rue de Varenne, on reconnaît que la C.N.S.T.P. a une position originale et intelligente, mais qu'elle est « *ailleurs* ». Les offices fonciers, les quanta par travailleur, le refus du productivisme et des exportations coûteuses en importations, est-ce être ailleurs ou dans le programme des socialistes avant le 10 mai 1981 ?

JACQUES GRALL.

(1) Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (C.N.S.T.P.), Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.P.) et Fédération française de l'agriculture (F.F.A.).





LES RETOMBÉES DES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

• F.O. veut canaliser l'enthousiasme de ses militants
• LA C.F.D.T. entend rester fidèle à sa ligne

Une semaine après les élections à la Sécurité sociale, les organisations syndicales évaluent les conséquences de leurs scores respectifs sur leur vie interne et leur stratégie. Consacrée par des élections dont elle ne voulait pas deuxième centrale syndicale, Force ouvrière a réuni le 26 octobre sa commission exécutive dans une ambiance euphorique. *« Le scrutin du 19 octobre,* nous déclare M. André Bergeron, *est l'événement social le plus marquant depuis la scission de 1947. L'état d'esprit de nos organisations c'est la fête ».* Encore traumatisée par son revers électoral, la C.F.D.T. réunit les 27 et 28 octobre, son conseil national après avoir tenu son bureau national le 26 octobre. Pour la centrale de M. Maire qui ambitionnait, lors de son congrès de Metz en juin 1982, de devenir à moyen terme la *« force principale »* du syndicalisme français, c'est *« l'état de choc ».*

Si M. Bergeron s'efforce, comme il le dit, de garder *« la tête froide »,* il ne cache pas sa jubilation : *« Nous avons fait une bonne campagne. Les gens ont fait confiance à notre comportement ».* Pour le secrétaire général de F.O. le fait que la progression de son organisation ait été « générale » ramène à sa juste portée l'impact d'une « politisation » qui n'a joué selon lui qu'à Paris et surtout au profit de la C.G.C. Dans l'immédiat, la commission exécutive a invité le pouvoir politique à *« tirer la leçon du scrutin »* et lancé une *« grande campagne nationale d'adhésions ».*

Le score « historique » de Force ouvrière n'amène cependant pas ses militants à se montrer ouverts à un élargissement des majorités dans les caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales. Au cours de la commission exécutive du 26 octobre la tonalité a été à cet égard très dure : le militants de F.O. ont clairement exprimé leur refus de voter dans les conseils pour *« ceux qui nous ont traînés dans la boue depuis 1967 »,* c'est-à-dire la C.G.T. et la C.F.D.T. Pour M. Bergeron – et M. Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie devait l'expliquer à M. Bérégovoy ce 27 octobre, – F.O. n'entend pas « truster » les présidences, mais conserver celles qu'elle avait et en gagner d'autres.

Le schéma envisagé avant les élections – qui conduisait notamment à confier la présidence de la Caisse nationale d'allocations familiales à la C.F.D.T. – est remis en cause par l'ampleur de l'écart entre F.O. et la C.F.D.T. (près de 7 points). M. Bergeron récuse toute notion de *« grande alliance »,* notamment entre les « réformistes » mais écarte aussi l'éventualité de servir de marchepied à la C.G.T. Des évolutions sont-elles possibles ? Souhaitant l'apaisement, y conpris chez ses propres militans, M. Bergeron a renvoyé les décisions à une nouvelle commission exécutive le 17 novembre. D'ici là, il prendra « des contacts », se refusant à dire s'ils iront jusqu'à la C.F.D.T.

Sur le plan stratégique, F.O. n'entend pas changer de ligne : *« Nous ne sommes ni pour ni contre le gouvernement. Nous disons ce que nous pensons »,* explique M. Bergeron qui sera reçu par M. Mitterrand le 8 novembre. Et il ajoute à propos des discussions salariales : *« Nous ne ferons pas de surenchère ou de la démagogie mais nous défendrons ce qui nous paraît important. Je ne veux pas décevoir ceux qui viennent de voter pour nous. Les pertes de pouvoir d'achat deviennent de plus en plus importantes. Les salariés ne pourront pas accepter tout ce qu'on veut leur imposer. ».*

Le climat est tout autre à la C.F.D.T., *« nous sommes un peu sonnés »,* confie un dirigeant national tandis qu'à la fédération des PTT on note, ce qui est préoccupant, qu'*« il semble que l'on ait reculé chez les salariés par rapport aux élections prud'homales ».* Avant même de subir les feux du conseil national, M. Edmond Maire vient d'adresser une *« lettre aux militants »* où il affirme que *« il n'y a pas lieu de dramatiser, de procéder à une remise en cause fondamentale, mais d'ajuster, de remédier à ce qui ne va pas ».* Il faut ainsi *« prendre les difficultés comme un stimulant et non comme une occasion d'en découdre ».* Pour M. Maire en dehors de l'entreprise les positions de la CFDT ne sont connues que par les médias : *« du même coup le projet socail de la CFDT est rapetisé, voire assimilé à une gauche politique aujourd'hui sans souffle et sur la défensive ».* Il estime que en tenant compte du poids des retraités et des non salariés la CFDT a perdu 2 % chez les *« seuls salariés »* par rapport aux prud'homales.

M. maire va-t-il être confronté à une offensive intense ? Certes, les « contestataires » réunis en *« collectif de coordination »* et influencés en partie par l'extrême gauche vont trouver de nouvelles armes pour critiquer la ligne confédérale, mais rien n'indique qu'ils auront, aujourd'hui plus qu'hier, le renfort de fédérations ou d'unions régionales. La confédération considère plutôt que face à la difficulté les militants ont tendance à *« serrer les coudes ».* Certes, des critiques, ici et là, se font entendre sur la campagne électorale, telle qu'elle a été menée. Certains se demandent si le « recentrage » de la stratégie confédérale décidé en 1978 n'a pas été perçu dans l'opinion comme un calcul politique la confédération *« modérant ses ambitions parce qu'elle avait des amis au pouvoir ».* D'autres jugent que la confédération a commis une erreur en centrant sa campagne uniquement sur la Sécurité sociale ou qu'elle aurait dû davantage la personnaliser autour de l'image de M. Maire, comme F.O. l'a fait avec M. Bergeron.

Nul ne nie qu'il y a un risque de turbulences internes. Mais deux certitudes se dégagent : en premier lieu, M. Maire n'est pas personnellement menacé – *« il est là jusqu'en 1991 »,* affirme un dirigeant national – et la ligne confédéral ne bougera pas. *« Certains pensent,* a écrit M. Maire à ses militants, *qu'il fallait peut-être critiquer tous azimuts le gouvernement. Notre choix est autre : critiquer quand il le faut, approuver quand il le faut, mais surtoutt ne pas nous situer en fonction du gouvernement ».* La centrale va donc s'efforcer de retrouver une « identité » : c'est bien celle-ci que M. Maire a voulu affirmer en attaquant violemment M. Gattaz.

« Nous devons faire un effort dans la pratique, dans l'expression et dans la concrétisation de notre stratégie sur le terrain », explique un secrétaire national. *« Il faut être ferme sur la ligne mais faire davantage attention au discours »,* dit-on aux P.T.T. Certains dirigeants jugent le langage confédéral *« trop technicien »,* les uns souhaitant qu'il devienne *« plus populaire »,* les autres qu'il soit au moins simplifié. De plus, le mode de fonctionnement de la confédération – souvent accusée d'aller plus vite que les militants – et l'habitude de M. Maire de s'adresser à ses troupes par médias interposés, vont se trouver sur la sellette. Pour la C.F.D.T., c'est une douloureuse introspection qui commence.

MICHEL NOBLECOURT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –	
$ E.-U.	7,9900	7,9925	+ 155	+ 185	+ 325	+ 375	+ 950	+ 1060
$ can.	6,4830	6,4865	+ 140	+ 180	+ 295	+ 350	+ 850	+ 965
Yen (100)	3,4305	3,4335	+ 155	+ 180	+ 320	+ 350	+ 970	+ 1035
DM	3,0465	3,0485	+ 160	+ 170	+ 320	+ 345	+ 950	+ 1000
Florin	2,7140	2,7155	+ 130	+ 150	+ 270	+ 290	+ 800	+ 840
F.B. (100)	14,9680	14,9770	+ 370	+ 460	+ 660	+ 820	+ 1660	+ 1990
F.S.	3,7615	3,7645	+ 250	+ 270	+ 510	+ 545	+ 1460	+ 1535
L (1 000)	5,0081	5,0109	– 225	– 190	– 450	– 390	– 1420	– 1300
£	11,9540	11,9460	+ 270	+ 330	+ 560	+ 650	+ 1630	+ 1820

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/2	6	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8
F.B. (100)	7 1/2	9	8 1/2	9 1/2	9	10	9 1/2	10 1/2
F.S.	0 1/2	1 1/4	3 1/2	3 7/8	3 1/2	3 7/8	4 1/16	4 7/16
L (1 000)	12	15	16 3/4	17 3/4	16 7/8	17 7/8	17 7/8	18 7/8
£	8 3/4	9 1/4	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8
F. franç.	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8	14 5/8	14 7/8

C.E.E.

DU FAIT DE L'ATTITUDE RESTRICTIVE DE LA FRANCE

Les Dix n'ont pu lancer le programme « Esprit » sur les techniques de l'information

Luxembourg (Communautés européennes). – Les ministres de la recherche des Dix ne sont pas parvenus, le 26 octobre, à prendre les décisions nécessaires au lancement du programme « Esprit ». Les Français ont une large part de responsabilité dans ce contretemps.

L'objectif du programme qui couvre le domaine des techniques de l'information est de promouvoir, grâce à une participation financière de la Communauté, des projets conçus en commun par des industriels, des centres de recherches, des universités, appartenant à plusieurs pays membres.

Lors du conseil européen de Stuttgart, en juin, les chefs de gouvernement des Dix avaient appuyé « Esprit ». Les ministres de la recherche se sont fixé un nouveau rendez-vous : le samedi 5 novembre. Ce serait un échec grave pour la Communauté si la mise en œuvre du programme ne pouvait être confirmée au plus tard lors du conseil européen d'Athènes en décembre.

Les Français, pour qui – ils l'ont dit cent fois – la relance de l'Europe passe par la coopération industrielle et technologique, sont apparus, paradoxalement, mercredi, comme les principaux responsables du blocage d'« Esprit ». M. Davignon, le vice-président de la Commission, chargé de la politique industrielle, a trouvé leur attitude *« étonnante »*.

Le désaccord a porté sur le montant des crédits à affecter à « Esprit » au cours des cinq années à venir. La Commission propose une enveloppe globale de 750 millions d'ECUS, soit plus de 5 milliards de francs. M. Auroux, le secrétaire d'Etat à l'énergie, a proposé de se limiter à 400 millions d'ECU (2,7 milliards de francs), quitte à revoir ce chiffre au bout de deux ans. La Commission a estimé qu'il n'était pas possible de s'engager sérieusement sur une telle base.

Les Français expliquent qu'il n'est pas besoin d'ouvrir des crédits aussi considérables pour passer de la phase-pilote actuellement an cours (elle comporte 38 projets d'un coût total de 23 millions d'ÉCU, financés pour moitié par la C.E.E., pour moitié par l'industrie) à la phase de démarrage du programme lui-même. Ils indiquent encore que c'est *« un dossier nouveau »* ; qu'il y a *« d'autres politiques nouvelles en élaboration, par exemple dans les secteurs de la biotechnologie ou des télécommunications »*. Enfin, ils expriment leur refus d'entériner sans y regarder de près ce qui est proposé par Bruxelles.

Il y a un décalage presque parodique entre le discours politique, celui qui est tenu presque à chaque session des Dix par les ministres français, et la position prise au moment d'arrêter les décisions. Faut-il rappeler qu'en septembre Paris a transmis aux gouvernements partenaires un mémorandum sur les politiques nouvelles, demandant en particulier que la part du budget communautaire consacré à la recherche soit augmentée de façon substantielle ?

L'argument selon lequel il serait peu sérieux de suivre les yeux fermés la Commission n'est pas convaincant. Il faut savoir, en effet, que le programme « Esprit », qui couvre cinq principaux secteurs de techniques de l'information (1), a été mis au point conjointement par les services de la Commission et par les douze principaux groupes industriels européens de ce secteur (dont la C.E.E., Thomson et Bull). En outre, deux cents experts ont été sélectionnés par la Commission pour parfaire la mise au point de la tranche 1984 du programme quinquennal.

La Commission espérait, une fois la décision politique prise, lancer les appels d'offres avant la fin de l'année. *« Le facteur temps est important. C'est une course que nous avons engagée »*, résumait un des responsables « d'Esprit ». Ces atermoiements ne sont pas de nature à renforcer la position de la France dans la négociation européenne en cours.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Micro-électronique, logiciel, traitement de l'information, bureautique, fabrication intégrée assistée par ordinateur.

L'AFFRONTEMENT COMMERCIAL ENTRE LA C.E.E. ET LES ÉTATS-UNIS

Bruxelles décide d'augmenter son aide aux exportateurs européens de farine vers l'Egypte

Nouvel épisode dans la guerre commerciale que se livrent Européens et Américains sur le marché des produits agricoles, la Commission de Bruxelles a décidé, le 27 octobre, d'aider les exportateurs européens de farine – principalement des Français – à récupérer le marché égyptien, qui leur avait été pris en 1983 par les Américains.

La Commission a ainsi décidé d'instaurer une restitution spéciale à l'exportation pour une quantité de farine de froment tendre à destination de l'Egypte, pouvant aller jusqu'à 400 000 tonnes. De 72 ÉCU par tonne, elle porte la restitution totale à 79 ÉCU pour les exportations de farine. Il en coûtera au budget de la C.E.E. près de 20 millions de francs. En outre, pour s'assurer que les 400 000 tonnes ne seront pas dépassées, un délai de cinq jours sera nécessaire entre la demande de restitution et son attribution.

Depuis la décision de Washington – en janvier dernier – de fournir 1 million de tonnes de farine à l'Egypte à des conditions particulièrement avantageuses, sous forme d'aide alimentaire, les opérateurs européens n'étaient plus parvenus à vendre des quantités significatives de farine sur ce marché. Or l'Egypte, avec des besoins de l'ordre de 1,5 million de tonnes par an et des importations de l'ordre de 1 million de tonnes, représente 20 % du marché mondial et la majeure partie du débouché communautaire.

Alors que des opérateurs disposent actuellement d'« opportunités » – en fait, les contrats seraient déjà signés – pour des ventes devant intervenir au début de 1984, il s'agissait de les aider à offrir un prix qui leur permette de revenir sur le marché égyptien et d'y retrouver une place prise momentanément par les fermiers du Middle-West.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Succès des CODEVI.** – Le compte d'épargne pour l'industrie (CODEVI), créé au début du mois d'octobre et offrant les mêmes avantages fiscaux que le livret « A », connaît un vif succès : 10 à 15 milliards de francs auraient déjà été déposés, d'après les premières statistiques des réseaux de collecte (banques, Crédit agricole, Caisse d'épargne). Selon certaines sources les réseaux des banques auraient ouvert près de 2 millions de CODEVI. Il s'agit en grande partie d'un transfert à partir des comptes fiscalisés (livrets « B », comptes sur livrets des banques et livret « bleu » du Crédit mutuel, dont l'intérêt est soumis à impôt).

● ***Usinor* reprend les Laminoirs à froid de Thionville.** – Les Laminoirs à froid de Thionville, spécialisés dans le laminage des feuillards et leur revêtement et dans la fabrication de jantes de cycles et motocycles, étaient en règlement judiciaire. Avec trois usines à Thionville (Moselle), Noyon (Oise) et Etain (Meuse), et environ huit cents personnes, cette entreprise a dû faire face à une chute de ses marchés depuis deux ans de dix millions à six millions de jantes, par exemple.

La société Etilam-Gravigny, filiale à 92 % d'Usinor, va reprendre, en location-gérance, l'entreprise réduite à cinq cent vingt et une personnes, après des départs dans le cadre de la convention de protection sociale de la sidérurgie.

● ***Au groupe Thomson.*** – M. Marc Lassus est nommé directeur de la division des circuits intégrés MOS du groupe Thomson. M. Lassus, âgé de quarante-cinq ans, docteur ès sciences, était directeur général de Matra-Harris semi-conducteurs.

● **Les exportations de l'artisanat.** – La création de la Fondation à l'exportation artisanale (Fondexpa) a été annoncée, à Paris, le mardi 25 octobre par M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat. Dotée d'un budget de 3,7 millions de francs pour 1984, la Fondexpa a pour objectif *d'aider les firmes artisanales* (moins de dix salariés) à participer aux exportations de produits français. Les administrateurs de la Fondation seront notamment des dirigeants de grandes entreprises et de banques.

★ **Fondexpa, ministère du commerce et de l'artisanat, 80, rue de Lille, Paris 7e.**

Energie

● **Le carburant de substitution.** – L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie prévoit l'installation dès 1984 de trois usines pilotes pour la fabrication de carburants dits de substitution produits à partir du bois, de plantes alcooligènes, de paille, etc. Une part importante du budget recherche-développement de l'A.F.M.E. (454 *millions de francs* en 1984) sera consacrée à ces domaines, a précisé le directeur scientifique de l'agence.

A Clamecy (Nièvre), une première usine devrait fournir dès la fin de l'an prochain 30 tonnes de méthanol par jour, en gazéifiant sous pression des déchets de bois. A Souston, dans les Landes, l'usine pilote devrait fournir dès le début de 1985 1 tonne par jour de mélange acétone-butylique (ABE), fabriqué par hydrolyse enzymatique (digestion) de paille.

Enfin à Attin (Pas-de-Calais), une unité devrait fabriquer, à la même époque, à raison de 10 tonnes par jour, un produit identique obtenu par fermentation des sucs de betteraves. Tous ces adjuvants sont désormais autorisés à être mélangés au supercarburant classique dans des proportions variables par les compagnies pétrolières (*le Monde* du 14 octobre).

Social

● **Les contrats emploi-formation.** – M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a annoncé le 25 octobre son intention de relancer la campagne d'information « Agir pour l'emploi » des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. En effet, entre le 1er juillet et le 1er septembre 1983, 16 993 contrats emploi-formation seulement ont été signés, contre 17 407 au cours de la période correspondante de 1982. Ce tassement, intervenant après le succès de 1982-1983 (77 000 contrats), s'expliquerait, *selon le ministère de* l'emploi, par un attentisme des employeurs, qui préfèrent les stages de formation alternée. Or ceux-ci, en raison des discussions actuelles (entre partenaires sociaux et à l'Assemblée nationale), risquent de ne pouvoir être mis en place avant plusieurs mois.

● **La formation en alternance.** – Force ouvrière et le C.N.P.F. doivent signer, ce jeudi 27 octobre, l'accord sur la formation alternée, après sa rédaction définitive *(le Monde du 27 octobre)*. *Les autres confédérations* de salariés n'ont pas encore précisé leurs positions ; la C.F.D.T. et la C.G.T., en particulier, ne se prononceront pas avant la semaine prochaine. Le débat avec les organisations syndicales portait notamment sur l'institution d'un contrat particulier d'initiation à la vie professionnelle, d'une durée de trois à six mois.

● **Le conflit de la Chapelle-Darblay.** – Un huissier de justice a signifié mercredi 26 octobre au personnel C.G.T. occupant l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray d'avoir à évacuer l'usine (occupée depuis cinquante-huit jours), conformément à l'arrêt pris en référé le 24 octobre par le tribunal de Rouen.

Ce même mercredi, M. André Audinot, président du Syndicat de la presse parisienne, a réaffirmé sa *« volonté de voir s'engager rapidement des négociations efficaces en vue de la recherche d'une solution réaliste »*.

● **Défense nationale : deux journées d'action C.G.T.** – *La Fédération* des travailleurs de l'Etat, organisation cégétiste, a annoncé deux journées d'action, les 2 et 3 novembre, dates auxquelles l'Assemblée nationale discutera du budget 1984 de la défense. Ce mouvement devrait toucher l'ensemble des arsenaux et établissements de l'Etat (130 000 salariés). Objectif : obtenir des négociations sur les salaires et l'emploi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration, réuni le 26 octobre 1983 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a examiné l'activité d'Immobanque ainsi que les prévisions de résultats de l'exercice 1983.

Il a constaté que, malgré le maintien d'un environnement économique difficile, Immobanque a enregistré une nouvelle et sensible progression de son activité en crédit-bail pour les dix premiers mois de l'exercice en cours.

La société a, en effet, accepté 122 millions de francs hors taxe d'engagements nouveaux en crédit-bail, contre 56 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice 1982.

Après déduction du prix de cession de quatre immeubles, dont trois ont fait l'objet d'une levée d'option d'achat anticipée, le montant brut hors taxes des engagements d'origine a été porté à 1 447 300 000 francs, réparti en 231 opérations de crédit-bail et 17 de location simple.

Les nouveaux contrats de crédit-bail devant être signés d'ici à la fin de l'année devraient porter le montant global des engagements aux environs de 1,5 milliard de francs.

Les recettes locatives enregistrées au cours du premier semestre, en progression de 14,50 % sur celles afférentes à la même période du précédent exercice, atteignent près de 115 millions de francs. Le bénéfice qui en résulte s'élève à 28 730 000 francs, contre 25 640 000 francs au 30 juin 1982.

Les perspectives favorables d'engagements et surtout de résultats pour l'exercice 1983 autorisent à penser que la société sera, sauf imprévu, en mesure de majorer, comme les années précédentes, le bénéfice distribué.

Il est rappelé que la progression de son activité conduit Immobanque à réunir, pour le 14 novembre 1983, ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire. Il leur sera proposé d'autoriser le conseil d'administration à *faire appel à l'épargne publique* en émettant des obligations avec bons de souscription d'actions, à l'effet de permettre à la société de conforter sa structure financière et de poursuivre son expansion dans le respect des normes fixées par les autorités monétaires en matière de limitation des concours à l'économie.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

La distribution gratuite par incorporation de réserves à raison d'une action pour dix actions anciennes, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 1983, est en cours de réalisation à compter du 25 octobre 1983.

Le capital est désormais porté à 50 508 300 francs divisé en 673 444 actions de 75 francs.

L'Epargne de France a procédé tous les ans depuis 1971 à des distributions d'actions gratuites, notamment une action gratuite pour douze en 1979, en 1980, en 1981 et en 1982.

Ainsi, le porteur de 50 actions de 100 francs en 1971 détient fin 1983 414 actions de 75 francs, compte tenu de quelques opérations sur rompus, du dédoublement des actions décidé en 1972 et de l'augmentation du nominal décidée en 1979.

Pour les sept premiers mois de l'année, les encaissements nets d'annulation ont progressé de plus de 12 % par rapport à l'an dernier.

Moulinex

VENTES DES NEUFS PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1983

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 1960 millions de francs au 30 septembre 1983. A périmètre de consolidation comparable, il était de 1 814 millions de francs pour la même période de l'année 1982, soit une augmentation de 8 %.

Le chiffre d'affaires de Moulinex S.A. France *société mère est de* 1 632 millions pour 1 507 millions en 1982, soit une progression de 8,3 %.

Répartitions des ventes de la société mère
(en millions de francs)

	1983	1982	%
France	*673,9*	*587,5*	14,7
Export	958,4	919,9	4,2
TOTAL ..	1 632,3	1 507,4	8,3

Il faut souligner que l'analyse des chiffres d'affaires sur douze mois mobiles donne : + 10,7 pour la société mère, + 11,1 pour le groupe.

SODEXHO

Le conseil d'administration de SODEXHO a examiné la situation du groupe et ses perspectives et pris connaissance des résultats provisoires au 31 août 1983.

– Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes est de 3,3 milliards de francs, soit une croissance de 24 %. La part des activités hors de France a continué à augmenter et atteint 58 %.

– Les effectifs s'élèvent à 17 336 personnes. Au cours de l'exercice, 1 925 nouveaux emplois ont été créés.

– Les résultats nets consolidés après impôts, part du groupe, sont d'environ 85 millions de francs, dont la majeure partie a été réalisée hors de France.

– Le président a précisé que l'augmentation de 93 % des résultats par rapport à l'exercice précédent a un caractère exceptionnel. Il a par ailleurs indiqué que le groupe prévoit, pour l'exercice 1983-1984, d'augmenter son chiffre d'affaires de 20 % et ses résultats de 35 %.



GROUPE SCREG

SMAC-ACIEROID

Pour le premier semestre 1983, le bénéfice non consolidé s'établit à 1 million de francs contre 7,2 millions au 30 juin 1982.

La récession constatée en 1983 dans l'activité du bâtiment en France affecte les résultats de la société mère.

Par contre, pour l'ensemble de l'exercice, le bénéfice consolidé devrait être en amélioration sensible par rapport à l'exercice précédent : l'activité des filiales Sofralog (notamment en Algérie) et Monarch Tile (aux U.S.A.) contribuera fortement à cette amélioration.

biS

centrale internationale des services

Le conseil d'administration de Bis S.A., société holding du groupe Bis, réuni le 24 octobre 1983, a pris connaissance des comptes du premier semestre de l'exercice 1983.

Groupe Bis

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé *s'élève à 988 488 689 F contre* 996 466 732 F pour la même période de 1982, soit en diminution de 0,8 %.

Le résultat consolidé avant impôt, provision pour participation et provision pour investissement dotée enregistre un recul de 33,4 %. Il s'élève à 23 036 762 F contre 34 596 511 F pour la même période de 1982.

Le résultat net consolidé s'élève à 5 742 160 F : il enregistre un recul de 36,9 % par rapport au premier semestre 1982, où il atteignait 9 102 255 F.

Société holding

Les revenus de Bis S.A. s'élèvent à 51 215 543 F contre 43 065 081 F pour la même période de 1982.

Le résultat net s'établit à 23 832 991 F contre 23 784 846 F l'année précédente.

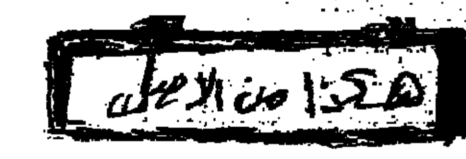


UNIBAIL

Conseil d'administration du 25 octobre 1983

	30-9-82 (M.F.)	30-9-83 (M.F.)
Nouveaux contrats de crédit-bail signés (H.T.)	48	107
Chiffre d'affaires (H.T.)	139	164
Charges d'exploitation, amortissements et provisions	101	114
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION avant produits exceptionnels	38,4	50,5
Produits exceptionnels	18,8	3,9

Ces résultats confirment que, sauf événement imprévisible, la distribution d'un dividende par action en progression au moins égale à celle de la hausse des prix, pourra être proposée à l'assemblée générale.



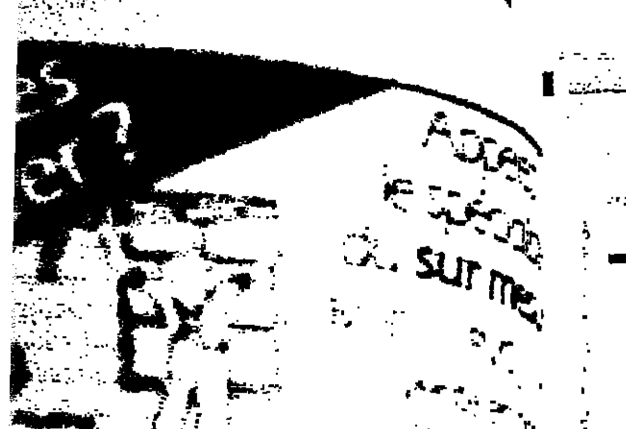
SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

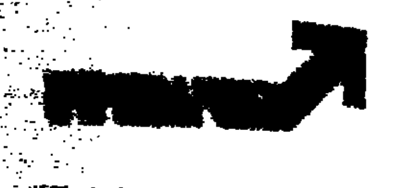
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SÉLECTIONNÉES	AEDIFICANDI (UNION SÉQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1983						
– Nombre d'actions en circulation	3 928 835	1 183 230	669 338	826 807	1 233 718	1 895 394
– Actif net total (en millions de F)	691,90	259,99	133,82	246,48	393,23	632,65
réparti comme suit :						
a) France :						
– Obligations *classiques et indexées*	96,5 %	43,2 %	33,2 %	28,7 %	38,3 %	29,3 %
– Obligations convertibles	1,6 %	2,3 %	2,9 %	3,9 %	néant	1,6 %
– Actions	néant	néant	54,8 %	32,5 %	42,2 %	18 %
b) Etranger :						
– Actions et obligations	néant	46,2 %	4,4 %	24,1 %	15 %	48,8 %
c) Disponibilités	1,9 %	8,3 %	4,7 %	10,8 %	4,5 %	2,3 %
d) Bons à court et moyen terme	néant	néant	néant	néant	néant	néant
e) Bons du Trésor	néant	néant	néant	néant	néant	néant
– Valeur liquidative de l'action en F	176,11	219,73	199,93	298,11	318,74	333,78

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb LA SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 – Tél. : 261-53-44, Tour. Assur. quartier Louis-Blanc, Cedex 14 – 92083 PARIS LA DÉFENSE – Tél. : 766-16-10 et dans ses agences de province.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 octobre

Fermeté

Réamorcé quelques heures plus tôt, le mouvement de reprise s'est poursuivi mercredi à la Bourse de Paris.

Il a revêtu la même ampleur que la veille et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,6 % environ.

Faut-il attribuer cette hausse au sang-froid affiché par Wall Street une fois connue l'opération militaire lancée par les États-Unis à la Grenade, opération qui complique encore les relations Est-Ouest déjà tendues ?

Certains l'affirmaient autour de la corbeille.

D'autres, en revanche, assuraient que le facteur technique était seul en compte, faisant allusion au fameux « effet d'entonnoir » dont la Bourse de Paris a déjà très largement profité (transfert notamment des capitaux de l'immobilier vers les placements en valeurs mobilières). Tout porte à croire que ces deux éléments ont joué.

Bref, le marché a fait montre de fermeté.

Mais, singulièrement, ce sont surtout les valeurs venant des zones d'ombre qui se sont détachées comme Colas, Printemps, Nobel, Bail Investissement, Viniprix, Saupiquet ou Poliet.

La devise-titre s'est un peu raffermie et s'est échangée entre 10,64 F et 10,68 F contre 10,53 F – 10,62 F la veille.

Glissement de l'or à Londres avec l'once de métal précieux à 395,25 dollars contre 398 dollars.

A Paris, le lingot s'est borné à céder 50 F, à 101 700 F.

Le napoléon, en revanche, a regagné 4 F, à 655 F.

Le volume des transactions a peu varié : 9,24 millions de francs contre 9,62 millions.

NEW-YORK

Repli

Après deux journées de hausse, les cours se sont repliés mercredi à Wall Street. Mais le mouvement s'est fait en dents de scie, après une progression initiale, les ventes bénéficiaires affectant surtout le secteur des transports et les valeurs minières. En revanche, les services publics ont progressé. A la clôture, néanmoins, l'indice des industrielles accusait une baisse de 8,63 points, à 1 243,80.

Le bilan général de la séance a été négatif et, sur 1 943 valeurs traitées, 897 ont reculé, 641 ont monté et 405 n'ont pas varié. Réaction tardive au débarquement des « marines » américains dans l'île de Grenade ? L'événement n'a pas bouleversé la communauté boursière, mais la réprobation générale, à l'étranger essentiellement, l'a sensibilisée. C'est un élément de baisse, mais pas le seul. La décision des banques londoniennes de différer le prêt de 500 millions de dollars à l'Argentine en a constitué un autre, selon les professionnels, qui ajoutaient, par ailleurs, que les opérateurs avaient été déçus par l'incapacité du marché à maintenir son avance. De toute manière, le repli s'est fait en bon ordre avec des volumes d'affaires restreints. L'activité a porté sur 79,57 millions de titres contre 82,5 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Alcoa	44 5/80	45
A.T.T.	60 7/8	60 37/8
Boeing	37 3/4	37 1/2
Chase Manhattan Bank	44 1/4	43
Du Pont de Nemours	53 1/4	52
Eastman Kodak	70	68 1/4
Exxon	39 1/8	38 5/8
Ford	68 1/8	68 7/8
General Electric	52	52
General Foods	51 3/8	51 1/2
General Motors	79	79 1/8
Goodyear	30 5/8	30 3/4
I.B.M.	128 1/2	128
I.T.T.	42 1/8	42 1/4
Mobil Oil	30 1/2	29 7/8
Pfizer	40 5/8	39 7/8
Schlumberger	54 1/8	53 1/2
Texaco	36 7/8	35 3/4
U.A.L. Inc.	31 1/8	29 3/4
Union Carbide	66	65 3/4
U.S. Steel	28 5/8	27 5/8
Westinghouse	49 1/4	48 1/2
Xerox Corp.	48 1/2	45 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. – Les affaires du groupe marchent fort. Pour un chiffre d'affaires consolidé accru de 15,5 % à l'issue du premier semestre, le groupe dégage un bénéfice net de 454 millions de francs, en augmentation de 20,4 %.

NOUVEL EMPRUNT D'E.D.F. – Lancement, lundi 31 octobre, d'un nouvel emprunt de 3,7 milliards de francs en deux tranches remboursables en dix ans, l'une de 1,7 milliard à 14,2 %, l'autre à taux révisable annuellement en fonction des intérêts moyens pratiqués sur le marché obligataire. Le premier taux annuel sera de 14,20 %. Le taux minimal est fixé à 8,50 %. De janvier à août 1983, E.D.F. a emprunté 17,8 milliards de francs, somme à laquelle s'ajoutent des emprunts en devises étrangères 9,6 milliards.

SOFINNOVA. – La plus ancienne des sociétés financières d'innovation (S.F.I.), créée en 1972 à l'initiative du Crédit national, va donner ses lettres de noblesse au capital-risque en France en distribuant, en décembre prochain, pour la première fois dans l'histoire des S.F.I., un dividende, encore modeste, de 20 F par action de 1 000 F nominal à ses actionnaires. Ceux-ci regroupent à présent plus de cent vingt investisseurs (dont les dix premiers détiennent à eux seuls les deux tiers du capital) et ils ont récemment reçu le renfort de nouveaux partenaires à l'occasion d'une augmentation de capital de Sofinnova (il a été doublé pour atteindre 154 millions de francs), qui a permis à l'État du Koweït (à hauteur de 10 %), au groupe Paribas (pour un même pourcentage) et à la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage (2 %) de figurer dans la liste des nouveaux actionnaires.

Spécialisée dans les interventions en fonds propres auprès des entreprises de haute technologie, cette S.F.I. devait établir des bases de coopération sur certains dossiers avec la Société de financement de l'électronique et des techniques de l'information (Sofineti), qui vient d'être constituée (*le Monde* du 25 octobre) par le Crédit national, la Caisse des dépôts, une filiale de la Direction générale des télécommunications et l'Union des assurances de Paris.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	25 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	144,2	141,8
Valeurs étrangères	151,7	152

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	25 oct.	26 oct.
Indice général	140,6	141,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 oct. .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 oct.	27 oct.
1 dollar (en yens)	232,47	233

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 213
5 %	39 30	3 671
3 % amort. 45-54	71	0 713
Emp. 7 % 1973	9595	..
Emp. 8,80 % 77	113	3 775
9,80 % 78/93	88 60	2 865
8,80 % 78/86	89 55	7 691
10,80 % 79/94	90 70	1 584
13,25 % 80/90	98 65	5 286
13,80 % 80/87	101 55	0 415
13,80 % 81/99	100 35	10 775
16,75 % 81/87	110 50	2 151
16,20 % 82/90	109 80	12 738
16 % juin 82	109 70	6 120
E.D.F. 7,8 % 61	137	11 678
E.D.F. 14,5 % 80-92	100 20	5 384
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 45	4 487
CNB Paribas	101 50	4 487
CNB Suez	101 50	4 487
CNI janv. 82	101 30	4 487
B.S.N. 10,50% 77	2444	258
Carrefour 6,75% 75	302 60	30 200
Interbail (obl. conv.)	223	22 200
Lafarge 6 % 72	307 10	30 880
Martell 8,75 % 77	1095	112
Michelin 5,50% 70	610	..
Moët-Henness. 8%77	1550	156
Péc. (Fse) 7,50% 78	203 20	20 320
Peugeot 6 % 70-75	350	..
Sanofi 10,25 % 77	655	..
SCREG 9,75 % 78	153	15 300
Télém. 7 % 74	160 10	16 020
Thom.-CSF 8,9% 77	235 50	23 700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	43	....
A.G.F. (St Cent.)	336	335
A.G.P. Vie	3402	3402
Agr. Inc. Madag.	70	70
Alfred Herlicq	72	70
Allobroge	370	365
André Roudière	104	103
Applic. Hydraul.	292	292
Arbel	46	45
Artois	380	379
At. Ch. Loire	17 90	17 20
Ausedat-Rey	17 10	16 40
Bain C. Monaco	87 50	85 50
Banania	412	403 20
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	295	275
B.N.P. Intercontin.	120	124 80
Bénédictine	1350	1300
Bon-Marché	82 50	82 50
Borie	346	....
Bras. Glac. Int.	635	635
Calf	345	346
Cambodge	183	184
C.A.M.E.	97	98
Campenon Bern.	195 70	196
Caout. Padang	223 20	223 20
Carbone-Lorraine	53	51
Carnaud S.A.	98	100
Caves Roquefort	761	760
C.E.G.Frig.	176	175
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	801	833
Centrest (Ny)	102 90	101 50
Cerabati	57 40	57
C.F.F. Ferrailles	107	108 20
C.F.S.	618	....
C.G.I.B.	345 30	354
C.G.V.	86	....
Chambon (M.)	347	349
Chambourcy (M.)	1259	1173 o
Champex (Ny)	103 90	102
Chim. Gde Paroisse	56 40	58 60 d
C.I. Maritime	333	332
Ciments Vicat	189	192
Ciram (B)	115	121
Clause	349	349
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	5	4 80
Cochery	54	....
Cofradel (Ly)	390	405
Cogif	214 90	214 90
Comindus	450	....
Comiphos	151 10	155 10
Comp. Lyon-Alem.	190	188
Concorde (La)	248	241 10
C.M.P.	13 30	12 90
Conte S.A. (Li)	15 80	21 20 d
Crédit (C.F.B.)	192	200
Créd. Gén. Ind.	377	376
Cr. Universel (Cie)	420	421
Créditel	116	115 50
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	180	182
De Dietrich	324	320
Degremont	151	153
Delalande S.A.	234	236

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	548	550
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 20	112
Didot-Bottin	299	299
Dist. Indochine	346 20	350
Drag. Trav. Pub.	185	186
Duc-Lamothe	205 70	....
Dunlop	6 70	5 20 o
Eaux Bass. Vichy	901	925
Eaux Vittel	865	861
Ecco	2278	2278
Economats Centre	420	420
Electro-Banque	210	211
Electro-Financ.	498	495 20
Elf-Antargaz	148	143
E.L.M. Leblanc	818	824
Entrepôts Paris	228 40	240
Epargne (B)	1170	1165
Epargne de France	290	290
Epeda-BF	1250	1280
Escaut-Meuse	334	335
Eurocom	570	566
Europ. Accumul.	38 80	37 20
Eternit	250 50	255
Félix Potin	1198	1152
Ferm. Vichy (Ly)	125 50	124 o
Finalens	88	88
FIPP	84	90 d
Fnac	198	198
Focep (Chât. eau)	1200	1200
Foncière (Cie)	180	187 70
Fonc. Agache-W.	68	....
Fonc. Lyonnaise	1320	1315
Foncina	146	145
Forges Gueugnon	26 80	20 85
Forges Strasbourg	136	136
Forinter	1270	1270
Fougerolle	120	118
France I.A.R.D.	85	98
France (La)	530	530
Frankel	201 60	200 30
Fromageries Bel	789	787
From. Paul Renard	432	437 50
GAN	625	610
Gaumont	585	585
Gaz et Eaux	1265	1252
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 20	25 30
Gerland (Ly)	580	580
Gévelot	128 80	134 d
Gr. Fin. Constr.	181	179
Gds Moul. Corbeil	82	....
Gds Moul. Paris	256	265
Groupe Victoire	433	....
G. Transp. Ind.	144 80	142
Huard-U.C.F.	37 80	37 90
Hutchinson	36	36
Hydro-Energie	128 10	133 20
Hydroc. St-Denis	55	55
Immindo S.A.	192	195
Imminvest	128 90	128
Immobail	276	276
Immobanque	400	416 d
Immob. Marseille	1539	1434
Immofice	365	366
Industrielle Cie	620	635
Interbail (act.)	325	326
Invest. (Sté Cent.)	650	650
Jaeger	54 10	52
Lafitte-Bail	270	270
Lambert Frères	83	82 80
Lampes	115	111
La Brosse-Dupont	73	72
Lebon Cie	760	740
Lille-Bonnières	240	240
Locabail Immob	468	469
Loca-Expansion	142	145
Locafinancière	210	212
Locatel	320	329 80
Lordex (Ny)	109 50	104 10
Louvre	325 50	328
Luchaire S.A.	196	198 50
Machines Bull	39 70	39
Magasins Uniprix	58	58
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	144	144
Marocaine Cie	34 70	34 80
Métal Déployé	278	276
M. H.	43	43
Mic	220	....
Mors	423	418
Nadella S.A.	116 40	111 70
Navale Worms	140	135
Navig. (Nat. de)	62	62
Nicolas	318 20	320
Nodet-Gougis	75 10	72 10
OPB Paribas	121 80	122
Optorg	110	112
Origny-Desvroise	124	123 50
Palais Nouveauté	299	298
Paris France	98	98
Paris-Orléans	140	150
Part. Fin. Gest. Im.	257 10	267 40
Pathé-Cinéma	282	250 30
Pathé-Marconi	150	150
Piles Wonder	77 40	82 90 d
Piper-Heidsieck	384 90	384 90
P.L.M.	120	119

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	155	150 10
Profils Tubes Est	6 55	6 75
Prouvost ex-Lain.R.	35 50	36
Providence S.A.	395	395
Publicis	915	906
Raff. Souf. R.	151 60	153
Ressorts Indust.	95	96
Révillon	459	477
Ricqlès-Zan	125 10	....
Ripolin	55	50 20 o
Rochefortaise S.A.	64	65
Rochette-Cenpa	16	16 20
Rosario (Fin.)	117 40	109 40 o
Rougier et Fils	83	80 50
Roussalot S.A.	325	328
Sacer	38 10	....
Saclor	3 02	3 11
SAFAA	74 50	74
Safic-Alcan	200	....
SAFT	211 60	220
Saunier Duval	27	26
Saint-Raphaël	78 10	80
Salins du Midi	230 10	237 90
Santa-Fé	183	182
Satam	52 20	54
Savoisienne (M)	87	....
SCAC	204	203
Sellier-Leblanc	270	268
Senelle Maubeuge	148	145
S.E.P. (M)	81	81
Serv. Equip. Véh.	41 40	43
Sicil	43	42
Sicotel	225	219
Sintra-Alcatel	630	635
Sinvim	119	118 90
Siph (Plant. Hévéas)	169 90	169 90
Siminco	425	430
SMAC Acieroïd	155	156
Sofal financière	338	335
Soffo	164	164
Soficomi	387	389
S.O.F.I.P. (M)	101	101
Sofragi	751	751
Sogepal	214 60	....
Soudure Autog.	80 50	80
S.P.E.G.	123 70	....
Speichim	172	179
S.P.I.	245	245
Spie Batignolles	140	142 90
Stemi	240	240
Synthelabo	285	261
Taittinger	690	665
Testut-Aequitas	95	94 50
Thann et Mulh.	48	46 20
Tissmétal	27 50	27 50
Tour Eiffel	280	278 30
Ufiner S.M.D.	158 40	155 30
Ugimo	196	198
Unibail	468	470
Unidel	131	136 20
U.A.P.	543	543
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	258	260
Un. Imm. France	268	268
Us. Ind. Crédit	285	283
Usinor	1 19	1 18
U.T.A.	167	....
Vincey Bourget (Ny)	8 65	....
Virax	50 50	....
Waterman S.A.	269 50	269 50
Brass. du Maroc	131 40	....
Brass. Ouest-Afr.	18 70	20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	330	....
Akzo	286	289
Alcan Alum.	410	405
Algemeine Bank	1335	1320
Am. Petrofina	560	....
Arbed	230	....
Asturienne Mines	112	100
Banco Central	88	88
Bco Pop Espanol	82	82
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	35200	38000
Barlow Rand	115	....
Blyvoor	150	146 10
Bowater	33	32
British Petroleum	69 10	70 80
Br. Lambert	476	480
Caland Holdings	113	108
Canadian-Pacific	410	420
Cockerill-Ougre	29 50	....
Cominco	495	485
Commerzbank	745	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	729	728
De Beers (port.)	81 90	....
Dow Chemical	364	371
Dresdner Bank	748	735
Entrep. Bell Canada	260	266
Femmes d'Auj.	78 20	....
Finoutremer	247	....
Finsider	0 45	....
Gén. Belgique	332 50	332
Gevaert	443	445
Glaxo	114	114
Goodyear	335	....
Grace and Co	480	486
Grand Metropolitan	50	52 80
Gulf Oil Canada	150 20	150
Hartebeest	688	675
Honeywell Inc.	1349	1370
Hoogovens	119 50	....
I. C. Industries	480	454
Int. Min. Chem	480	....
Johannesburg	1320	1300
Kubota	13 30	13 30
Latonia	267	258
Mannesmann	545	....
Marks-Spencer	31 05	31 05
Midland Bank Plc	70	69
Mineral-Ressourc.	98 20	100 40
Nat. Nederlanden	649	658
Noranda	201 10	207
Olivetti	19	19 10
Pakhoed Holding	200 10	205
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	443	446
Phoenix Assuranc.	47 50	....
Pirelli	11 20	11
Procter Gamble	616	639
Ricoh Cy Ltd	43 60	44 60
Rolinco	1100	1115
Robeco	1160	1170
Shell fr. (port.)	86 50	....
S.K.F. Aktiebolag	196	196
Sperry Rand	464	460
Steel Cy of Can.	246	....
Stilfontein	161	165
Sud. Allumettes	315	....
Tenneco	426	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	257	260 d
Toray indust. inc	19 10	19 25
Vieille Montagne	576	590
Wagons-Lits	330	330
West Rand	75	75

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1015	995
Dafsa	327	338
Far East Hotels	1 06	1 02 c
Merlin Immobilier	1845	1875
Métallurg. Minière	134 50	134
M.M.B.	285	286
Novotel S.I.E.H.	1285	1320
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	476	478 20
Sodexho	2240	2250
Sofibus	221	221
Rodamco	470	473

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 20	9 80
Alsor	170	....
Cellulose du Pin	31	30
C.G.Maritime	8	....
Coparex	430	430
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	2 10	....
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	61 10	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	721	719
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	104 50	104 50
Total C.F.N.	59	....
Ufimex	222 50	....

SICAV 26/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	211 39	201 80
Actions-Investiss.	269 02	256 82
Actions sélectives	315 76	301 44
Aedificandi	336 30	321 05
A.G.F. 5000	230 51	220 06
Agfime	354 92	338 83
A.G.F. Interfonds	373 14	356 22
Altefi	230 55	220 10
A.L.T.O.	184 88	176 50
Amérique Gestion	517 71	494 23
Associc	21151 13	21151 13
Bourse-Investiss.	270 29	258 03
Capital Plus	1206 03	1206 03
C.I.P.	810	773 27
Conversimmo	285 01	272 09
Cortexa	1012 03	966 14
Credinter	385 31	367 84
Croiss. Immobil.	357 27	341 07
Démêter	62669 85	62472 43
Drouot-France	283 86	271 01
Drouot-Investiss.	687 19	656 03
Drouot-Sécurité	180 30	181 87
Energie	239 64	228 77
Epacourt Sicav	6016 16	5986 22
Epargne Associations	23299 71	23230 02
Epargne-Croiss.	1350 29	1289 06
Epargne-Industr.	415 83	396 97
Epargne-Inter	671 43	640 98
Epargne-Oblig.	174 47	166 56
Epargne-Unie	861 48	822 42
Epargne-Valeur	339 53	324 13
Eparoblig	1057 68	1055 57
Eurocic	8709 68	8314 62
Euro-Croissance	398 21	380 15
Foncier Investiss.	625 24	596 89
France-Garantie	275 28	269 88
France-Investiss.	409 22	390 66
Fr.-Obl. (nouv.)	397 46	379 44
Francic	228 47	218 11
Fructidor	229 94	219 51
Fructifrance	404 69	386 34
Fructivar	57863 87	57739 52
Gestion Associations	108 68	106 03
Gestion Mobilière	565 89	540 23
Gest. Rendement	488 03	465 90
Gest. Sél. France	357 63	341 41
Haussmann Oblig.	1209 71	1154 86
Horizon	610 62	582 93
I.M.S.I.	355 38	339 25
Indo-Suez Valeurs	628 44	599 94
Ind. françaises	11273 72	11062 87
Interoblig.	10268 30	9802 87
Intersélect France	267 76	255 61
Intervaleurs Indust.	387 24	369 68
Invest. net	10118 85	10098 45
Invest. Obligataire	12171 03	12148 74
Invest. St-Honoré	664 65	634 42
Laffitte-crt-terme	115203 15	115203 15
Laffitte-Expansion	626 87	598 44
Laffitte-France	186 38	177 91
Laffitte-Oblig.	137 88	131 61
Laffitte-Rend.	204 87	195 58
Laffitte-Tokyo	843 09	804 86
Lion-Associations	10870 37	10870 37
Livret portefeuille	478 26	456 56
Mondiale Investissem.	340 45	325 01
Monecic	53505 05	53505 05
Multi-Obligations	461 53	440 60
Natio.-Assoc.	22072 54	22028 48
Natio.-Epargne	11985 72	11867 05
Natio.-Inter.	934 81	892 42
Natio.-Placements	59081 30	59081 30
Natio.-Valeurs	483 39	461 47
Oblisem	162 18	154 83
Pacifique St-Honoré	396 68	378 58
Paribas Epargne	11590 52	11534 38
Paribas Gestion	538 88	514 45
Patrimoine-Retraite	1105 03	1083 36
Phénix Placements	231 27	230 12
Pierre Investiss.	409 08	390 53
Placement crt-terme	50721 81	50721 81
Province Investiss.	266 16	254 09
Rendem. St-Honoré	11572 91	11515 33
Sécur. Mobilière	389 95	381 81
Sél. court terme	11811 28	11624 84
Sélec. Mobil. Div.	332 69	317 60
Sélection-Rendem.	169 39	161 71
Sélect. Val. Franç.	190 23	181 60
Sicav-Associations	1037 29	1035 22
S.F.I. fr. et étr.	442 52	422 45
Sicavimmo	461 33	440 41
Sicav 5000	201 04	191 92
Slivafrance	305 79	291 92
Slivam	314 04	299 80
Slivarente	191 92	183 22
Slivinter	361 02	344 65
S.I.-Est	952 73	909 53
S.I.G.	775 27	739 27
S.N.I.	1033 17	986 32
Sofrinvest	435 20	415 47
Sogepargne	304 95	291 12
Sogevar	853 61	814 90
Soginter	1113 65	1063 15
Soleil Investiss.	455 18	434 54
U.A.P. Investiss.	343 54	327 96
Unifrance	245 62	234 48
Unifoncier	650 17	620 69
Unigestion	624 99	596 65
Uni-Japon	1052 71	1004 97
Unirente	1731 82	1674 87
Univer	12774 86	12774 86
Valorem	380 29	363 05 ◆
Valorg	10725 40	10672 04 ◆
Valrem	117564 37	117546 82
Worms Investiss.	698 92	667 23

◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1920	1920	1922	+ 0 10
3010	C.N.E. 3 %	3030	3040	3040	+ 0 33
176	Accor	173	178 50	178 50	+ 3 17
830	Agence Havas	845	875	876	+ 3 55
495	Air Liquide	492 50	499 90	498	+ 1 11
425	Als. Superm.	435	439 50	439 50	+ 1 03
73	A.L.S.P.I.	72	71 10	71 10	– 1 25
153	Alsthom-Atl.	154	154 50	154 70	+ 0 45
880	Amrep	881	881	881	....
350	Applic. gaz	340	349	350	+ 2 94
350	Arjom. Prioux	347	342	342	– 1 44
1000	Aux. Entrepr.	1010	1010	1010	....
445	Av. Dass.-Br.	445	445	445	....
220	Bail-Equipem.	225	225	225	....
515	Bail-Investiss.	500	535	525	+ 5
360	Cie Bancaire	351	349	349	– 0 56
108	Bazar H.-V.	107	108 30	109	+ 1 86
280	Béghin-Say	276	278	278	+ 0 72
645	Bic	655	655	657	+ 0 30
270	B.I.S.	275	257	256	– 6 90
1500	Biscuit (Génér.)	1450	1448	1448	– 0 13
1580	Bongrain S.A.	1598	1590	1585	– 0 81
685	Bouygues	694	695	703	+ 1 29
2300	B.S.N.-G.D.	2320	2300	2310	– 0 43
1310	Carrefour	1330	1300	1305	– 1 87
830	Casino	905	928	927	+ 2 43
525	Cedis	518	532	535	+ 3 28
280	Cetelem	288	284	284	– 1 38
525	C.F.A.O.	530	535	535	+ 0 94
72	C.F.D.E.	72 50	73	73 10	+ 0 82
7 50	Ch. France Dunk.	7 60	7 90	7 90	+ 3 94
255	Charg. Réunis	262	260	259 90	– 0 80
17 50	Chiers-Châtill.	18 20	17 95	17 95	– 1 37
185	Ciments franç.	184 50	192	190 60	+ 3 41
1380	C.I.T. Alcatel	1340	1375	1380	+ 2 98
620	Club Méditer.	632	644	644	+ 1 89
104	Codetel	104 50	104 10	104 10	– 0 38
178	Cofimeg	175	179 50	179 50	+ 2 57
195	Colas	180	202	202	+ 12 22
115	Compt. Entrepr.	118	118 80	118 80	+ 0 67
240	Compt. Mod.	241	240	240	– 0 41
520	Créd. Foncier	540	559	557	+ 3 14
205	Crédit F. Imm.	212	203 50	205 50	– 3 06
390	Crédit Nat.	396 50	398	396 50	....
48	Creusot-Loire	49 70	49 80	49	– 1 40
120	Crouzet	125	124 80	125	....
435	C.S. Saupiquet	450	480	480	+ 6 66
1180	Damart-Servip	1125	1120	1125	....
670	Darty	670	668	669	– 0 14
550	Docks France	579	544	556	– 3 97
78	D.M.C.	79 20	78 80	78 80	– 0 50
830	Dumez	888	880	880	– 0 92
425	Eaux (Gén.)	440	441	441	+ 0 22
166	Elf-Aquitaine	166 50	169 50	169 50	+ 1 80
153	— (certific.)	157	159 90	159 90	+ 1 84
1900	Essilor	1870	1900	1895	+ 1 33
325	Esso S.A.F.	347 50	366	365 90	+ 5 29
695	Euralrance	689	695	695	+ 0 87
740	Euromarché	740	750	748	+ 1 08
565	Europe n° 1	565	575	574	+ 1 59
750	Facom	700	717	726	+ 3 71
725	Fichet-Bauche	725	731	731	+ 0 82
159	Finextel	160	160	160	....
188	Fives-Lille	167	165	165	– 1 19
33	Fonderie (Gén.)	33 50	34 10	34 90	+ 4 17
86	Fraissinet	85	85	85	....
415	Francarep	425	430	430	+ 1 17
147	Gal. Lafayette	150	153	154 40	+ 2 93
980	Gén. Géophys.	1034	1050	1050	+ 1 54
365	GTM-Entrepose	368	370	371	+ 0 81
325	Guyenne-Gasc.	335	335 50	336	+ 0 29
1220	Hachette	1185	1210	1210	+ 2 10
260	Hénin (La)	264	265 20	266	+ 0 75
67	Imétal	66 70	66 50	66 90	+ 0 29
230	Imm. Plaine-M.	229	230	230	+ 0 43
365	Ind. et Particip.	358	372	370	+ 3 35
760	Inst. Mérieux	731	738	738	+ 0 95
1230	Intertechnique	1190	1195	1195	+ 0 42
149	J. Lefebvre	138	139	139	+ 0 72
145	Jeumont Ind.	144	145	145 50	+ 1 04
430	Lab. Bellon	468	474	475	+ 1 49
250	Lafarge-Coppée	249	248	248	– 0 40
1890	Legrand	1908	1910	1910	+ 0 10
1240	Lesieur	1249	1249	1249	....
225	Locafrance	226	224	224	– 0 88
600	Locindus	600	595	594	– 1
715	Lyonn. Eaux	725	716	715	– 1 37
345	Mais. Phénix	335	340	341	+ 1 79
845	Majorette (Ly)	850	849	849	– 0 11
87	Manurhin	79	80	81	+ 2 53
76	Mar. Wendel	75	74	74	– 1 33
1130	Martell	1130	1179	1176	+ 4 07
930	Merlin-Gerin	949	916	916	– 3 47
1020	Matra	1005	1000	1010	+ 0 49
776	Michelin	790	785	789	– 0 12
1140	Midi (Cie)	1197	1180	1170	– 2 25
162	Midland Bk S.A.	159	161	161 50	+ 1 57
113	Mines Kali (Sté)	114 60	114 50	114	– 0 43
43	M.M. Penarroya	46	46 80	46 80	+ 1 73
1300	Moët-Hennessy	1298	1260	1280	– 1 38
535	Mot. Leroy-S.	490	495	493	+ 0 61
95	Moulinex	98	98	98	....
465	Mumm	528	498	500	– 5 30
187	Navig. Mixtes	184	183 10	183 10	– 0 48
9	Nobel-Bozel	9 30	9 95	9 80	+ 5 37
49	Nord-Est	50 90	50	50	– 1 76
300	Nordon (Ny)	306	301	301	– 1 63
66	Nouvelles Gal.	84 50	83	83 10	– 2 17
625	Occident. (Gén.)	630	628	625	– 0 79
205	Olida-Caby	215	215 50	215	....
930	Omn. F. Paris	930	930	930	....
147	Opfi-Paribas	145	146 40	146 40	+ 0 96
1980	Oréal (L')	1995	1999	2000	+ 0 25
52	Papet. Gascogne	53 10	52	52	– 2 07
550	Paris-Réescomp	569	560	560	– 1 58
164	Pechelbronn	169 50	164	164 50	– 2 94
450	Penhoet	433	445	445	+ 2 77
810	Pernod-Ricard	891	895	895	+ 0 44
150	Pétroles (Fse)	153 20	152	154	+ 0 52
37	— (certific.)	36 50	37 90	37 90	+ 3 83
63	Pétroles B.P.	63 50	65	66	+ 3 93
199	Peugeot S.A.	199	199	199	....
75	Poclain	73	70	70	– 4 10
315	Poliet	317	336	336	+ 5 99
115	Pompey	114	114	114	....
310	P.M. Labinal	316	319	319 10	+ 0 98
1450	Presses Cité	1465	1528	1530	+ 4 43
790	Prétabail Sic.	790	790	790	....
255	Primagaz	262	268 50	268 50	+ 2 48
113	Printemps	111 50	118	118 50	+ 6 27
1120	Promodès	1140	1130	1130	– 0 87
400	Radiotechn.	394	399 80	400	+ 1 52
82	Raffin. (Fse)	81 80	80 50	80 50	– 1 58
1130	Redoute (La)	1130	1149	1150	+ 1 76
610	Roussel-Uclaf	644	650	648	+ 0 62
1150	Rue Impériale	1160	1130	1130	– 2 58
154	Sade	154	154	154	....
1300	Sagem	1370	1305	1315	– 4 01
345	St-Louis B.	346	350 50	350 50	+ 1 30
450	Sanofi	452	453	456	+ 0 88
310	S.A.T.	322	323	323	+ 0 31
17	Saulnes	16 80	16 50	16 40	– 2 38
81	Schneider	82	80 20	81 50	– 0 60
45	S.C.O.A.	48 20	48 90	48 90	+ 1 45
138	S.C.R.E.G.	138 90	139 50	139 50	+ 0 43
405	Seb	399	398	398	– 0 25
245	Sefimeg	241	248	246	+ 2 07
690	S.F.I.M.	710	714	715	+ 0 70
130	S.G.E.-S.B.	128	126	126	– 1 56
740	Sign. Ent. El.	745	760	760	+ 2 01
430	Silic	442	446	446	+ 0 90
285	Simco	281	281 50	281 50	+ 0 17
125	Simnor	125	124	123	– 1 60
1220	Skis Rossignol	1220	1226	1225	+ 0 40
430	Sogerap	452	455	457	+ 1 10
510	Sommer-Allib.	530	539	537	+ 1 32
380	Source Perrier	395	399 90	402	+ 1 77
395	Talcs Luzenac	369	380	380	+ 2 98
1260	Tél. Elect.	1225	1240	1245	+ 1 63
164	Thomson-C.S.F.	173	176	177 80	+ 2 77
1910	T.R.T.	1889	1872	1871	– 0 95
220	U.F.B.	224	225	228	+ 1 78
455	U.I.S.	488	487 80	487 80	– 0 04
165	U.C.B.	171	178	172	+ 0 58
280	Valéo	289	295 10	295	+ 2 07
71	Vallourec	70	68 50	68	– 2 85
1550	V. Clicquot-P.	1640	1600	1600	– 2 43
910	Viniprix	1020	1090	1090	+ 6 86
1030	Elf-Gabon	1030	1000	1001	– 2 81
255	Amax Inc.	258	266 50	266 80	+ 3 41
370	Amer. Express	368	379	376	+ 2 17
660	Amer. Teleph.	660	655	653	– 1 06
179	Anglo Amer. C.	180	177	176	– 2 22
1170	Amgold	1199	1213	1207	+ 0 66
920	B. Ottomane	915	910	910	– 0 54
650	BASF (Akt)	660	659	645	– 2 27
640	Bayer	645	657	654	+ 1 39
490	Buffelsfont.	505	495	494	– 2 17
36	Charter	37 20	37 80	37 80	+ 1 61
490	Chase Manh.	473	480	480	+ 1 47
305	Cie Pétr. Imp.	307	309	309	+ 0 65
83	De Beers	82 70	82 65	82 65	– 0 06
1270	Deutsche Bank	1310	1309	1305	– 0 38
133	Dome Mines	141 50	141	135 10	– 4 52
315	Driefontein Cod	322	321	321	– 0 31
540	Du Pont-Nem.	563	563	563	....
730	Eastman Kodak	744	742	744	....
144	East Rand	151	148	144	– 4 63
585	Ericsson	564	555	555	– 1 59
405	Exxon Corp.	415	415	415	....
700	Ford Motors	732	746	745	+ 1 77
395	Free State	421 50	415	417	– 1 06
235	Gencor	239 10	239	238	– 0 46
340	Gén. Belgique	332 50	332	332	– 0 15
560	Gén. Electr.	551	556	558	+ 1 27
800	Gen. Motors	840	844	850	+ 1 19
78	Goldfields	78 50	80 50	80 30	+ 2 29
200	Harmony	206	200 10	196 50	– 4 61
39	Hitachi	40	40 20	40 15	+ 0 37
695	Hoechst Akt.	714	705	705	– 1 26
89	Imp. Chemical	91 90	93 10	93 10	+ 1 30
180	Inco. Limited	158 50	158 80	158 80	+ 0 18
1370	IBM	1378	1378	1390	+ 0 87
74	Ito-Yokado	77	76 50	76 50	– 0 64
440	ITT	458	449 50	450	– 1 74
74	Matsushita	76 70	78 40	78 40	+ 2 21
1080	Merck	1074	1074	1075	+ 0 09
890	Minnesota M.	898	914	915	+ 1 89
325	Mobil Corp.	323	324	324	+ 0 30
20300	Nestlé	20350	20800	20800	+ 2 21
785	Norsk Hydro	778	778	778	....
1080	Petrofina	1082	1095	1070	– 1 10
735	Philip Morris	750	749	749	– 0 13
167	Philips	167	166 20	166 20	– 0 47
430	Pres. Brand	449	444	447	– 0 44
460	Président Steyn	456	455	450	– 1 31
1160	Quilmès	1156	1179	1179	+ 2 07
1180	Randfontein	1223	1201	1200	– 1 88
475	Royal Dutch	472 30	473 50	474	+ 0 35
88	Rio Tinto Zinc	92 90	92 50	94 50	+ 1 72
365	St Helena Co	393	390	385	– 2 03
585	Schlumberger	569	575	581	+ 2 10
90	Shell transp.	88 50	88 90	88 90	+ 0 45
1540	Siemens A.G.	1605	1608	1608	+ 0 18
162	Sony	160	160 80	160 10	+ 0 06
210	T.D.K.	215 50	215	215 50	....
850	Unilever	850	865	865	+ 1 76
685	Unit. Techn.	699	706	706	+ 1
1080	Vaal Reefs	1075	1071	1065	– 0 93
505	West Deep	522	515	516	– 1 14
460	West Hold.	505	495	490	– 2 97
500	Xerox Corp.	494	486	496	+ 0 40
2 46	Zambia Corp.	2 39	2 40	2 40	+ 0 41

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 943	7 970	7 740	8 140
Allemagne (100 DM)	305 210	304 890	293	313
Belgique (100 F)	14 971	14 974	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	271 770	271 350	258	298
Danemark (100 krd)	84 435	84 410	79	87
Norvège (100 k)	108 230	108 200	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 911	11 928	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	8 507	8 501	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 018	5 013	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	376	375 500	365	386
Suède (100 krs)	102 260	102 270	99	106
Autriche (100 sch)	43 400	43 370	42 250	44 250
Espagne (100 pes.)	5 250	5 258	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	8 390	8 400	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 444	6 464	6 240	6 580
Japon (100 yens)	3 419	3 420	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	101700	101500
Or fin (en lingot)	101750	101700
Pièce française (20 fr)	651	655
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	640	647
Pièce latine (20 fr)	626	625
Souverain	754	760
Pièce de 20 dollars	3930	3940
Pièce de 10 dollars	1855	1865
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	4130	4145
Pièce de 10 florins	646	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE RÉCONCILIATION NATIONALE AU LIBAN

Les délégations attendues le 31 octobre à Genève pourraient envisager la création de cantons

Les fouilles se poursuivaient, ce jeudi matin 27 octobre, dans les décombres des P.C. américains et français détruits dimanche par un double attentat. Le dernier bilan publié s'élevait, du côté français, à cinquante-six morts, quinze blessés et deux disparus. Du côté américain, selon le Pentagone, les pertes sont de deux cent vingt et un tués.

De notre correspondant

Beyrouth. – Secoué par le double attentat de dimanche, le Liban vit dans l'attente du congrès de réconciliation nationale qui doit s'ouvrir le 31 octobre à Genève.

Paradoxalement, le coup asséné à la Force multinationale, en aggravant davantage une situation déjà ressentie par la population comme désespérée, n'a pas durci les positions mais, au contraire, provoqué un relatif assouplissement de certaines positions. Comme si, au bord du gouffre, les protagonistes libanais, mais aussi la Syrie, amenée à tenir compte de possibles représailles américaines, se ressaisissaient.

Le président Assad a accepté d'avoir, à la suite d'une démarche du médiateur saoudien M. Hariri, une conversation téléphonique avec le président libanais M. Amine Gemayel. Celui-ci l'a donc appelé mercredi, officiellement, pour lui transmettre l'invitation officielle faite à Damas d'envoyer un observateur au dialogue de Genève. C'était la première fois, depuis la conclusion de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, que le chef de l'Etat syrien acceptait le contact direct avec son homologue libanais. La conversation a duré une demi-heure, elle a été *« ouverte et cordiale »* selon Radio-Liban et a porté sur *« la nécessité de coopérer dans l'intérêt du Liban et de la Syrie, de consolider les relations entre les deux pays et d'éviter tout heurt à l'avenir »*.

Cette décrispation a été accueillie avec soulagement à Beyrouth, sans pour autant que l'on ose encore faire montre d'optimisme.

Explicitant les propos désabusés qu'il a tenus au *New York Times* au sujet du congrès national, le président Gemayel a fait valoir qu'il eût souhaité que les Libanais se retrouvent réellement entre eux, sans *« observateurs-tuteurs »* pour les alliés de la Syrie.

Si, à présent, par un retournement de situation, Damas montrait relativement de la coopération, cette objection deviendrait moins importante.

Le chef de l'Etat libanais a également eu une conversation téléphonique avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite, qu'il a vivement remercié de ses efforts et à qui il a demandé de désigner son délégué observateur à la réunion de Genève. Autre présence non libanaise à ces assises, celle de l'émissaire américain M. Fairbanks, à laquelle la Syrie n'a pas fait objection.

Les participants libanais sont au nombre de neuf.

Chrétiens : Le président Amine Gemayel, son père M. Pierre Gemayel, et M. Camille Chamoun, tous deux du Front libanais ; M. Soleïman Frangié, qui est leur adversaire. Pour sa part, M. Raymond Eddé, exilé volontaire à Paris depuis 1976, libéral, hostile au Front libanais, à la Syrie et à Israël, s'est récusé. Toutes ces personnalités sont maronites, ce qui a provoqué un *mouvement de grogne sans suite* dans les autres communautés chrétiennes.

Musulmans : M. Saëb Salam, conservateur, prosaoudien, et M. Rachid Karamé, conservateur, prosyrien, tous deux sunnites ; M. Nabih Berri, chef du mouvement paramilitaire Amal, et M. Adel Osseirane, représentant les féodaux de sa communauté, tous deux chiites ; M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste druze, allié explicite de la Syrie et tacite d'Israël, qui a pris le contrôle des trois quarts du territoire évacué le 4 septembre dernier par ce pays.

Le délégué syrien pourrait être le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Farouk al-Chareh ; et le saoudien, l'ancien ou le nouvel ambassadeur au Liban, MM. Ali Chaër ou Mahmoud Kouhaymi.

La position de M. Joumblatt

Bien que M. Walid Joumblatt ait encore menacé mercredi de boycotter le congrès, en accusant ses adversaires l'armée dans la banlieue sud de Beyrouth et les Forces libanaises dans l'Iklim al-Kharroub de violer le cessez-le-feu, on assure dans les milieux dirigeants de son parti, le P.S.P., cités par *l'Orient-le Jour*, que *« le dialogue aura bien lieu »* et que *« le pouvoir fera des concessions, y compris la création d'un Sénat dont la présidence sera attribuée aux Druzes »*.

Concernant l'abrogation de l'accord du 17 mai, on se contenterait, selon la même source, d'une recommandation demandant qu'aucun acquis ne soit concédé à Israël. M. Joumblatt se trouve tiraillé à ce sujet entre Damas et Jérusalem. Le chef de la communauté druze d'Israël, le cheikh Amine Tarif, lui aurait, en effet, tout récemment fait savoir qu'il devait cesser de demander l'abrogation de l'accord libano-israélien. Ce qui lui pose un problème non seulement avec la Syrie, mais aussi avec ses deux alliés locaux, MM. Frangié et Karamé, *dont c'est l'exigence première*. De plus, tandis que M. Joumblatt réclame une refonte de la Constitution, M. Soleiman Frangié, maronite, n'accepterait pas que l'on touche à ses fondements, rejoignant en cela ses adversaires, y compris M. Pierre Gemayel.

Deux thèmes domineront les débats des assises de Genève :

– La structure de l'Etat libanais et l'équilibre des pouvoirs entre les communautés. Jamais autant que ces jours derniers on n'a parlé de cantons au Liban. Chaque communauté se réserve ainsi une autonomie intérieure et retrouve les autres au sein d'un gouvernement fédéral dont le siège serait Beyrouth, où serait consacrée *l'alliance christiano-sunnite* qui s'y est maintenue, vaille que vaille, depuis un an. Les cantons dont on parle seraient : chrétien au centre, druze au sud-est, chiite au sud, sunnite au nord.

Les rapports du Liban avec ses deux voisins, la Syrie et Israël, ennemis déclarés tout en apparaissant comme objectivement complices. Chacun de ces deux pays occupe une partie du territoire libanais et y a des visées évidentes. Le sort de l'accord libano-israélien du 17 mai sera vraisemblablement débattu, le président Gemayel ayant, au fond, intérêt à crever l'abcès, même si c'est lui qui a conclu cet accord.

LUCIEN GEORGE.

L'élection partielle d'Aulnay-sous-Bois

LE CHEF DE FILE DE LA LISTE « AULNAY-DEMAIN » EST ÉCROUÉ POUR TRAFIC DE FAUX PAPIERS

Greffier en chef au tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois, M. Albéric Dhomps, conseiller municipal sortant, dissident du M.R.G., chef de file de la liste « Aulnay-Demain » (liste d'entente pour la défense des intérêts locaux) à l'élection municipale partielle qui doit avoir lieu dans cette ville les 6 et 13 novembre, a été placé dans la soirée du 25 octobre sous mandat de dépôt, et écroué.

Au parquet de Bobigny, on indique que M. Dhomps est inculpé de *« délivrance de documents administratifs indus »* et *« d'aide au séjour irrégulier d'étrangers en France »*. On précise que son arrestation est intervenue au terme d'une information ouverte en juillet dernier, à la suite d'irrégularités constatées par la police au cours de contrôles de routine auprès d'immigrés. On ajoute que c'est une *« pure coïncidence »* si cette arrestation est intervenue pendant la campagne électorale locale.

M. Dhomps avait été élu au mois de mars dernier sous l'étiquette M.R.G., sur la liste de gauche conduite par le maire communiste sortant, M. Pierre Thomas. Il avait décidé, cette fois, de faire cavalier seul en dénonçant *« les conséquences néfastes de la gestion des partis socialiste et communiste »*, ainsi que l'attitude de *« certaines composantes de l'opposition, aujourd'hui alliée à Jean-Marie Le Pen »*.

● *S.N.C.F. : grèves des cheminots autonomes le 4 novembre.* – La Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), qui représente environ 30 % des conducteurs de trains, a lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures – *« reconductible »* – pour le vendredi 4 novembre à partir de midi. Selon la direction de la S.N.C.F., ce mouvement ne devrait pas entraîner de grands bouleversements d'horaires. La F.G.A.A.C. demande à négocier sur le système des sanctions, où les mises à pied ont remplacé les retenues sur primes.

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1983 a été tiré à 497 947 exemplaires

A B C D E F G

DEVANT L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

M. Mauroy annonce un dispositif de lutte contre le « travail au noir »

M. Pierre Mauroy a annoncé, jeudi 27 octobre, devant l'assemblée permanente des chambres de métiers, un renforcement de la lutte contre le « travail au noir ». Le premier ministre a notamment déclaré : *« Nous avons recherché un dispositif complet qui assure à la fois dissuasion et sanction, sans pour autant entrer dans un système qui aggraverait contraintes ou lourdeurs administratives. Ces décisions, qui résultent d'un travail commun entre MM. Bérégovoy et Crépeau, sont les suivantes : d'abord, l'obligation nouvelle d'inscription immédiate de toute embauche sur le registre du personnel. Toute embauche non inscrite sur ce registre pourra être présumée illégale, et donc faire l'objet d'une sanction. Cette obligation de tenue de registre sera étendue ou rappelée à toutes les branches professionnelles, y compris dans la confection où, hélas, s'est développé un travail clandestin important ; ensuite, la transmission aux URSSAF des doubles du permis de construire, afin que soient facilités les contrôles sur les chantiers, qui sont aussi l'abri d'un travail clandestin fréquent.*

» Les pénalités applicables aux utilisateurs du travail illégal seront aggravées par une réforme de la loi du 11 juillet 1972, et les donneurs d'ouvrage seront pénalisés en tant que complices au même titre que l'entrepreneur clandestin.

» J'adresserai une circulaire aux préfets pour que soit constituée, dans l'ensemble des départements, une commission de lutte contre l'emploi et le travail clandestins. Chaque commission réunira sous son autorité, les services concernés par le contrôle : police judiciaire, parquet, direction du travail, URSSAF, services fiscaux, délégation à l'emploi... Les organisations professionnelles et syndicales pourraient être invitées à participer aux travaux de la commission.

A l'Assemblée nationale

LA COMMISSION DES FINANCES PRÉCISE QUE LE 1 % SUPPLÉMENTAIRE A UN CARACTÈRE TEMPORAIRE

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 26 octobre, en séance de nuit, l'article 102 de la loi de finances pour 1984, qui reconduit la contribution sociale de 1 % sur le revenu des personnes physiques, instituée par une ordonnance du 30 avril 1983 en application du plan *de rigueur gouvernemental* du 25 mars.

La commission a adopté deux amendements. Le premier précise le caractère temporaire de ce prélèvement, qui devra donc être soumis de *nouveau au vote du* Parlement, si le gouvernement souhaite le reconduire une nouvelle fois pour 1985. Le second amendement, présenté par M. Guy Bêche (P.S., Doubs) et les commissaires socialistes, vise à rétablir les exonérations prévues par l'ordonnance d'avril 1983, et qui n'étaient pas reprises dans l'article 102 de la loi de finances, à l'exception de l'exonération des contribuables non soumis à l'impôt sur le revenu, déjà reconduite dans le texte initial.

Les exonérations rétablies par les commissaires socialistes de la commission des finances intéressent notamment certains titulaires d'une pension pour invalidité, certains chômeurs ainsi que les contribuables partis en retraite ou préretraite pendant l'année (*le Monde* des 1 et 2 mai 1983). L'ensemble de ces exonérations devrait entraîner une moins-value d'environ 800 millions de francs sur les quelque 12 milliards de francs que devait rapporter à l'Etat cette taxe telle qu'elle est définie aux termes des dispositions initiales de l'article 102.

M. Guy Bêche nous a indiqué, jeudi en fin de matinée, que le dépôt de cet amendement avait été précédé de contacts avec le gouvernement, qui n'avait pas, selon lui, d'*« opposition connue »* à cet amendement.

L'article 102 ainsi amendé a été adopté par la commission des finances.

Au Conseil des ministres

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres du mercredi 26 octobre a adopté les mesures individuelles suivantes :

MM. René Bidouze, Robert Chéramy et Félix Fortin sont nommés conseillers d'Etat en service extraordinaire.

∴

M. Emile Biasini, administrateur civil hors classe, est nommé président de l'établissement public du Grand Louvre.

[Né le 31 juillet 1922 à Noves (Bouches-du-Rhône), Emile Biasini est diplômé de l'Ecole nationale de France d'outre-mer. Après avoir exercé diverses responsabilités au Dahomey et en Guinée de 1945 à 1957, il est membre de plusieurs cabinets ministériels avant d'entrer en 1960 au cabinet d'André Malraux, ministre des affaires culturelles. Directeur du théâtre et de la musique de 1961 à 1966, il est nommé directeur de la télévision à l'O.R.T.F. en 1967 ; il démissionne en juin 1968.

Président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine depuis 1970, M. Biasini avait été chargé par M. Mitterrand d'étudier le projet de Grand Louvre.]

∴

M. Michel Sappin, administrateur civil, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

